هكذا من الأصل



Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15626 – 7 F | SAMEDI 22 AVRIL 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les programmes des neuf candidats

Le Monde présente les programmes des neuf candidats à l'élection présidentielle, sur les grands thèmes en débat : emploi, fiscalité, protection sociale, institutions, éducation, justice, Europe, défense. p. 12 et 13

Trêve non reconduite en Bosnie

Le représentant des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, a échoué dans sa tentative d'obtenir des Serbes et des Bosniaques qu'ils reconduisent la trêve, constamment violée, qui expire le 1er mai. p. 3

MM. Noir et Mouillot inéligibles pour cinq ans

A deux mois des élections municipales, Michel Noir, maire de Lyon, et Michel Mouillot, maire de Cannes, ont été condamnés à la privation de leurs droits civiques pour cinq ans et à quinze mois de prison avec sursis, cette dernière peine étant infligée aussi à Patrick Poivre d'Arvor. Pierre Botton a été condamné à quatre ans de prison, dont deux avec sursis. p. 14 et 20

La rétention des étrangers à la préfecture de Paris

Dans une ordonnance remettant en liberté vingt-six étrangers retenus au dépôt de la préfecture de police de Paris, le juge François Sottet s'inquiète des conditions de rétention, qui ne lui semblent pas conformes à la Convention européenne des droits de l'homme. p. 15

La rénovation des musées italiens

Le ministre des biens culturels, Antonio Paolucci, s'apprête à mettre en place un ambitieux plan de modernisation des musées de la Péninsule, menacés aujourd'hui par la sclérose et la vétusté. p. 29

L'horreur à Grozny



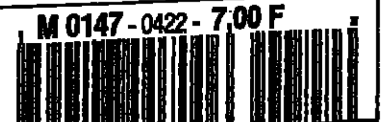
Derrière la tranquillité apparente de la capitale tchétchène, ravagée par l'armée russe, se dissimule un paysage de cauchemar, où les meurtres, les disparitions, les humiliations disent l'atrocité de la répression. p. 16

Les éditoriaux du « Monde »

L'Amérique face au terrorisme ; Les leçons d'un jugement p. 20



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 26 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

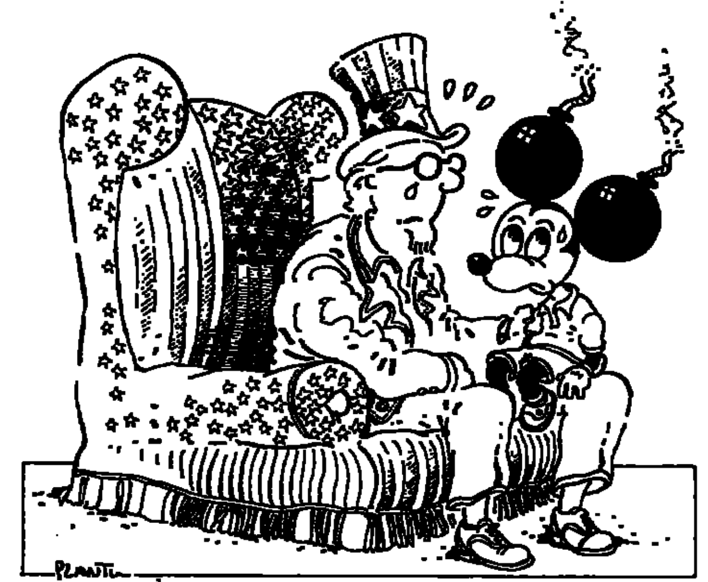


Washington prêt à des représailles après l'attentat d'Oklahoma City

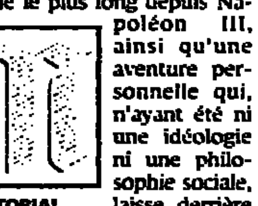
M. Clinton menace de punir tout Etat étranger complice

LES ÉTATS-UNIS sont résolus à traquer partout les auteurs de l'attentat d'Oklahoma City et à punir tout Etat étranger qui aurait pu être complice. *« Les tueurs n'auront nulle part où se cacher »*, a averti, jeudi 20 avril, le président Bill Clinton. Cette petite phrase laisse entrevoir la possibilité de représailles. Cinquante-trois cadavres ont été pour l'instant retirés de l'immeuble détruit. Un « témoin », arrivé par avion jeudi 20 avril à Londres et refoulé vers les Etats-Unis, serait d'origine palestinienne : Ibrahim Ahmad, trente-deux ans, est détenteur d'un passeport américain. Il débarquait d'un vol en provenance de Chicago au moment de son arrestation. Trois autres personnes ont été arrêtées aux Etats-Unis, tandis que deux *« suspects »* sont recherchés.

Lire page 2



En manque d'espérance



UN PRÉSIDENT s'en va. Pas n'importe lequel. Car se closent avec lui une époque, l'après-guerre, un temps politique, celui du règne le plus long depuis Napoléon III, ainsi qu'une aventure personnelle qui, n'ayant été ni une idéologie ni une philosophie sociale, laisse derrière elle des réalisations mais sans ouvrir de piste pour l'avenir. La page est donc blanche pour la gauche comme pour la droite. Un nouveau président sera chargé de l'écrire. En notre nom.

ÉDITORIAL

A vrai dire, pour franchir le cap du prochain millénaire (son mandat s'achèvera en 2002), la campagne dont nous venons d'être les témoins lui sera d'un faible secours.

Entre cette élection présidentielle et la précédente, l'univers s'est pratiquement réunifié sous nos yeux. La chute du mur de Berlin, en 1989, ne marque pas seulement la chute du communisme d'Etat. Elle inaugure une nouvelle ère, celle de l'expansion inexorable, conquérante et souvent sauvage du capitalisme dans de nouveaux territoires qui étaient jusqu'alors autant de zones « grises » sur l'atlas mondial, à l'instar de terres inexplorées d'avant l'expansion coloniale. Jusqu'à Pékin et La Havane, où règnent encore des dictatures drapées dans l'alibi de l'espérance socialiste, l'économie de marché gagne du terrain ou s'impose, avec ou sans démocratie.

L'humanité n'a évidemment pas épuisé tous ses possibles et elle connaîtra d'autres soubresauts, entre progrès et régression. Mais c'est à tout le moins un nouveau cours, façonnant un paysage inédit, déstabilisant les situations acquises, les diplomaties conformistes, les frontières établies.

J.-M. C.

Lire la suite page 20 et nos informations pages 8 à 13

Cinéma en trois dimensions



JEAN-JACQUES ANNAUD

INTITULÉ *Les Ailes du courage*, le premier film de fiction réalisé en « trois dimensions » (IMAX 3D) devait être présenté au public new-yorkais à partir du vendredi 21 avril dans l'une des trois salles au monde équipées pour ce genre de projection sur un écran grand comme un immeuble de huit étages. C'est le cinéaste français Jean-Jacques Annaud qui a relevé le défi de cette nouvelle technologie en s'appuyant sur l'épopée du pilote de l'Aéropostale, Guillaumet, dans les Andes. *« Après* L'Amant, *j'avais envie de renouer avec les grands espaces »*, a indiqué le réalisateur de *La Guerre du feu*, qui a été confronté au maniement simultané de quatre caméras pesant de 180 à 300 kg pendant un tournage de quatorze semaines où il a fallu tout *« réinventer »*, de l'éclairage à la direction des acteurs.

Au-delà de la prouesse technique, *Les Ailes du courage* ouvriront-elles de nouvelles perspectives de développement au cinéma en trois dimensions, qui restait jusqu'alors cantonné dans le documentaire animalier et les films d'horreur ? Jean-Jacques Annaud assure que, pour raconter une histoire simple et linéaire, il a eu en main *« un outil puissant »* dont il ne tenait qu'à lui de se *« servir de manière délicate »*. En tout cas, le groupe japonais Sony, qui est le promoteur du procédé, a fait le pari d'arracher les téléspectateurs au petit écran avec des images en relief qui sont véritablement époustouflantes.

Lire page 26

Une campagne en « photomatons »

ET LA PHOTOGRAPHIE dans tout ça, la bonne vieille photo du candidat à l'élection présidentielle ? Laminée, réduite à de misérables « photomatons » aux trames grossières. Oublié le temps où le candidat faisait appel aux grands noms de l'image fixe : Helmut Newton pour Jacques Chirac, Eliott Erwitt pour François Mitterrand, Guy Le Querrec pour Georges Marchais. Finie l'époque où les conseillers en communication convoquaient des photographes de publicité (Bensimon, Jonvelle) ou de nature morte (Daniel Aron), appelaient des reporters comme Raymond Depardon pour faire plus « nature ». La réglementation draconienne de l'affichage électoral et des budgets de campagne a stoppé net une créativité photographique dont le sommet restera la fameuse « Force tranquille » de François Mitterrand, en 1981, où le portrait du candidat se détachait sur fond de clocher villageois et de brume bleu-blanc-rouge. Aujourd'hui, la photo est cantonnée aux bons vieux panneaux électoraux, aux cartes postales que les candidats dédicacent à leurs groupies, aux meetings et aux professions de foi grisâtres sur papier recyclé.

Tous comptes faits, c'est tant mieux. Mais l'image en a pris un sacré coup. Bien malin, aujourd'hui, celui qui peut citer une photo marquante de la campagne. Les responsables en communication ont puisé dans les stocks d'archives, ont sélectionné les images les plus neutres, les plus transparentes. Des photos d'identité. Plus question de faire poser le candidat avec sa fille (Giscard) ou avec des ouvriers (Marchais), de le prendre en très gros plan (Barre), de lui faire porter une chemise ouverte (Chirac). Les pauvres clichés sont parfois en noir et blanc, détourés, associés à des couleurs qui jurent, à des textes envahissants.

Retenons le sourire éclatant de Dominique Voynet, qui colle bien à son image ; le côté un peu emprunté de Lionel Jospin et le « look » gentleman-farmer que se donne Jacques Chirac : veste confortable, cravate discrète, gros plan de profil et inévitable pommier. Une volonté d'apparaître décontracté et intime. Une photo pas innocente. Par ces temps de crise, un cliché un peu flou, mal foutu, colle à l'époque. La seule photo à avoir fait couler un peu d'encre est celle où Edouard Balladur marche d'un pas décidé dans la rue, une main dans la poche, menton haut (et double menton astucieusement gommé), avec le slogan « Croire en la France ». Message désiré : Balladur descend dans la rue pour aller à la rencontre des Français. Mais l'image a été prise en bas de son domicile, sur un boulevard du seizième arrondissement à Paris...

Même la presse illustrée se renouvelle peu. Seul *Paris-Match*, dans son numéro du 27 avril, a fait appel à *« l'un des cinq grands portraitistes mondiaux »*, en l'occurrence Jeanloup Sieff, pour *« révéler les secrets »* de Balladur, Jospin et Chirac. On retiendra surtout la publication des albums de famille : le candidat en culotte courte, au bain, à l'école, en voyage de noce, à l'université, etc. Encore des miettes.

Michel Guerrin

POINT DE VUE

Faux débats *par Philippe Séguin*

NE SERAIT-IL pas possible, dans notre pays, de débattre sereinement de la politique monétaire ? On peut le redouter à la lecture ou à l'écoute des propos tenus par les défenseurs du *statu quo*. Ainsi, la lecture de l'article publié dans *Le Monde* du vendredi 21 avril, par Jean Boissonnat – membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France – est-elle de nature à faire dresser les cheveux sur la tête. L'ex-éditorialiste économique a pris soin d'indiquer qu'il s'exprimait là *« à titre personnel »*. On respire, tant ce texte est violent, pour ne pas dire méprisant, pour ceux qui ont le malheur de ne pas penser comme lui.

Que Jean Boissonnat soit un partisan déclaré de la politique dite du « franc fort », qu'il ait la conviction qu'en défendant cette position il plaide pour le bien public est une chose. Qu'il aligne pour la défendre contre-vérités et procès d'intention en est une autre.

Comment qualifier autrement, en effet, le procédé consistant à accuser de dévaluationnisme avoué ou masqué ceux qui, en toute bonne foi, s'interrogent non pas sur la nécessité d'un franc stable et solide, mais sur le meilleur moyen d'y parvenir de manière durable et non artificielle ?

Car n'en déplaise à Jean Boissonnat, c'est sur ce point essentiel que porte et doit porter le débat. Faut-il redire ici, et une fois de plus, que nul homme politique raisonnable ne songe à sacrifier la monnaie à on ne sait quelle relance. En revanche, il est très légitime, au regard des dégâts sociaux que l'on constate depuis trop longtemps, de réfléchir à la possibilité d'une action globale permettant de marier monnaie forte et réduction de la fracture sociale.

A l'évidence, l'éminent membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France ne croit pas la chose possible et estime que la politique économique et sociale menée maintenant depuis plus de dix ans était la seule possible. Et de nous citer l'inévitable référence de l'Allemagne.

C'est peu dire qu'en l'occurrence il prend ses lecteurs au mieux pour des naïfs, au pire pour des ignorants. Qu'il soit fasciné – comme tant d'autres – par le modèle de notre voisin, passe encore, mais qu'il laisse entendre qu'il suffirait d'une monnaie forte pour obtenir de semblables résultats ressemble fort à une pirouette.

Nul n'ignore que la parité du deutschemark lors de sa création était basse. Dès lors, son appréciation était, sinon inévitable, du moins probable. Cette ascension continue a, en premier lieu, structuré l'appareil industriel allemand vers l'exportation et les produits à valeur ajoutée. Dans le même temps, se mettait en place outre-Rhin une cogestion entre syndicats et représentants du patronat, permettant une répartition acceptable et acceptée des fruits de la croissance, sans intervention excessive de l'Etat. Ce souci de cohésion sociale a également présidé à la mise en œuvre d'une fiscalité infiniment plus performante et plus équilibrée que la nôtre. Faut-il rappeler ici, par exemple, que l'outil de travail est imposé chez notre voisin ?

C'est ainsi, et pour ces raisons, que le deutschemark a acquis ce statut de monnaie forte, et c'est aussi dans la mesure où les gouvernements allemands ont porté une attention soutenue au maintien de la cohésion sociale qu'il l'a conservé. Voilà pourquoi il est légitime, répétons-le encore, de s'interroger non pas sur le bien-fondé du franc fort mais sur les moyens de faire en sorte qu'il le devienne durablement.

Et puisque Jean Boissonnat semble goûter les références historiques et étrangères, nous lui rappellerons que l'escudo du bon docteur Salazar fut, en son temps, une monnaie forte... pour la plus grande satisfaction du peuple portugais.

***Philippe Séguin**, qui soutient Jacques Chirac, est président de l'Assemblée nationale*

Lire nos informations page 21

ATTENTAT Au lendemain de l'attentat commis contre un bâtiment officiel à Oklahoma City – dont le bilan provisoire s'élève à 53 morts (dont 12 enfants), 432 blessés et quelque 150 disparus –, le département américain de la justice a diffusé, jeudi 20 avril, le portrait-robot de deux suspects. D'après les enquêteurs, il s'agirait de deux hommes *« de race blanche »*, qualifiés d'*« extrêmement dangereux »* et qui seraient armés. ● **INVITANT** ses compatriotes à *« ne pas spéculer »* sur l'identité ou l'appartenance politique des coupables du massacre, Bill Clinton a cependant confirmé son intention de traquer partout, y compris à l'étranger, les auteurs de ce crime. ● **LES AUTORITÉS** ont relevé que l'explosif utilisé à Oklahoma City est le même que celui qui fut employé lors de l'attentat du World Trade Center, à New York, imputé à un groupe terroriste islamique.

Deux suspects sont recherchés dans le cadre de l'enquête d'Oklahoma City

Selon la chaîne de télévision CNN, trois autres personnes auraient été arrêtées. Interpellé à Londres, un témoin qui serait d'origine palestinienne a été refoulé vers les Etats-Unis

WASHINGTON
de notre correspondant

Ne penser qu'à l'enquête, mais n'en dévoiler que le strict minimum. Tel était le mot d'ordre des autorités américaines, jeudi 20 avril, au lendemain de l'attentat d'Oklahoma City : la piste islamiste est présente dans les commentaires et les scénarios échafaudés par les experts, mais de façon encore discrète. Washington a décidé de faire preuve d'une extrême prudence s'agissant des progrès de la gigantesque enquête lancée pour identifier les responsables d'un carnage dont le bilan (toujours provisoire) est d'au moins 53 morts et plus de 430 blessés.

Pas question de se laisser aller à des accusations hâtives envers tel ou tel mouvement – ou gouvernement – se situant dans la mouvance islamiste, même si chacun sait que c'est du côté du terrorisme fondamentaliste musulman que l'on a le plus de chances de trouver des gens qui nourrissent une haine tenace envers les Etats-Unis. Bill Clinton a longuement insisté sur ce thème lorsque, à l'occasion d'une nouvelle conférence de presse organisée à la Maison Blanche, il a réaffirmé la détermination des Etats-Unis à mettre la main, par tous les moyens, sur les auteurs de l'attentat.

« Je dois vous demander de ne pas spéculer » sur l'identité et l'appartenance politique des coupables, a-t-il déclaré avant d'ajouter : *« Qui que ce soit qui ait fait cela, nous le saurons, et la justice sera rapide, déterminée et sévère. Personne ne peut se cacher nulle part dans ce pays, personne ne peut se cacher nulle part dans ce monde »*, a-t-il souligné. *« Nous saurons toute la vérité et ensuite nous prendrons les mesures appropriées »*, a conclu le président américain. Phrase lourde de sens, qui, estiment certains experts, signifie que, si d'aventure les Etats-Unis acquièrent la conviction qu'un gouvernement étranger est complice de cette action terroriste commise sur le sol américain, des mesures de représailles pourtaient être décidées.

Bill Clinton se résoudrait alors à suivre le conseil que lui a donné, jeudi, le premier ministre israélien Itzhak Rabin: *« Frapper le terrorisme avant qu'il ne frappe de nouveau. »* On n'en est pas là. L'enquête est entrée dans une phase ingrate, méticuleuse, policière et scientifique. Aux Etats-Unis d'abord, puis à l'étranger, Washington ayant demandé à ses alliés de lui livrer le maximum de renseignements permettant de remonter les filières du terrorisme international.

Toutes les agences fédérales sont mobilisées. Des centaines d'enquêteurs, à Oklahoma City et au-delà, sont désormais sur la brèche pour retrouver ceux qui ont osé frapper l'Amérique profonde. Ils comptent sur le civisme de chaque Américain, aiguillonné par la promesse du versement d'une récompense de 2 millions de dollars (près de 10 millions de francs) à quiconque sera en mesure d'apporter des éléments permettant de procéder à l'arrestaion des coupables. Un « numéro vert » est à la disposition du public, qui peut se confier aux agents de la sûreté fédérale. Déjà, les mailles de ce filet ont attrapé quelques « poissons ».

Il y a d'abord ces deux suspects, deux hommes *« de race blanche »*, dont les portraits-robots, diffusés par le département de la justice, apparaissent inlassablement sur les écrans de télévision. Deux hommes qualifiés d'*« armés et d'extrêmement dangereux »* et qui font l'objet d'un mandat d'arrêt. Faute de connaître leur véritable identité, on les a appellés *« John Doe 1 »* et *« John Doe 2 »*. Leur signalement est assez précis : *« 1,75 mètre, 78 kilos, cheveux châtains coupés en brosse, droitier »*, pour le premier ; *« 1,72 mètre, 80 kilos, cheveux bruns coiffés en arrière, tatouage au bras gauche, probalement fumeur »*, pour le second. Ces individus seraient *« associés »* au véhicule qui a contenu la bombe – un camion de couleur jaune, loué, deux jours avant l'attentat, auprès de Ryder Trucks.

On sait aussi que les terroristes ont utilisé l'explosif le plus simple qui soit, que l'on peut trouver en vente libre dans les magasins vendant des produits pour le jardinage : un mélange d'engrais – du nitrate d'ammoniac, également utilisé pour provoquer des explosions minières – et de combustible. Il suffit de disposer du bon dosage, d'une batterie, d'un détonateur pour provoquer l'étincelle, d'un réveil pour avoir le temps de quitter les lieux. C'est ce même explosif qui a été employé lors de l'attentat du World Trade Center, ainsi qu'à l'occasion de l'attaque dirigée, il y a douze ans, contre une caserne américaine, à Beyrouth, et qui avait tué 241 soldats.

Que penser des deux *« John Doe »* ? Sont-ils en relation avec les trois hommes arrêtés jeudi (deux à Dallas, au Texas ; le troisième à Oklahoma City), et dont CNN a révélé l'existence ? Terroristes eux aussi ? Etranges suspects en tous cas, qui, à la sortie d'Oklahoma City, se seraient arrêtés à un poste de police pour demander leur chemin ! Mais voilà, les deux hommes de Dallas s'appellent Assad Siddiqui et Mohammed Chafi, ce qui n'arrange pas leurs affaires, dans le climat actuel de psychose lié au *« terrorisme proche-oriental »*.

D'autant qu'il y a cet autre *« témoin possible »*, pour employer le terme officiel, Ibrahim Ahmad. Ce détenteur d'un passeport américain a été refoulé vers les Etats-Unis alors qu'il débarquait à Londres, sur un vol en provenance de Chicago, et alors, semble-t-il, qu'il était en transit pour Rome. Curieuse odyssée.

C'est également à Rome que trois valises sans propriétaire ont été saisies par la brigade antiterroriste italienne, grâce aux indications du FBI. Trois valises en provenance de Chicago, et en route pour Amman, en Jordanie. A l'intérieur, divers ustensiles, décrits par les services officiels comme servant à fabriquer des explosifs, ainsi que des photos de missiles et de chars. Les valises avaient commencé leur voyage à Oklahoma City, tout comme Ibrahim Ahmad. Le propriétaire semble avoir retrouvé ses bagages... Pas de preuves formelles, bien sûr, mais le passager du vol Chicago-Londres était soumis, jeudi soir, à un sérieux interrogatoire. On apprenait, vendredi 21 avril, de source jordanienne autorisée, que ce voyageur serait originaire de Jénine, en Cisjordanie occupée.

PISTE PAKISTANAISE

Tout cela permet-il d'avancer sur la piste du terrorisme intégriste musulman? Sans doute. Le gouvernement américain, à dessein ou non, semble encourager la presse dans cette voie, surtout depuis qu'un responsable du Pentagone, le général Robert Scales, a annoncé qu'une dizaine de militaires arabisants ont été mis à la disposition des responsables de l'enquête. Mise au point immédiate de Janet Reno, ministre de la justice : il ne faut pas en déduire qu'une *« communauté particulière »* est visée, *« nous suivons toutes les pistes que nous pouvons »*. Autre précision de Weldon Kennedy, le responsable du FBI : l'appellation hommes de *« race blanche »* n'écarte pas *« l'aspect proche-oriental »*.

C'est donc dans cette direction qu'experts et journalistes revenaient jeudi soir, en soulignant à quel point les attentats du World Trade Center et d'Oklahoma City se ressemblent. Voilà qui ramène à Ramzi Ahmed Youssouf, l'un des « cerveaux » présumés de l'explosion de New York, et aux conditions de son arrestation au Pakistan, où il jouissait apparemment d'une grande liberté de manœuvre. La « piste pakistanaise » du terrorisme a toujours été considérée comme l'une des plus sérieuses par les Américains.

A Karachi, comme l'indique Bruno Philip, correspondant du *Monde* en Inde, Ahmed Youssouf était lié aux militants d'un mouvement politique sunnite intégriste, le Sipah-e-Sahaba Pakistan (SSP, les Soldats du prophète), qui est fortement soupçonné de poser des bombes dans des mosquées chiites, et de se livrer à de nombreux assassinats. Karachi évoque pour les Américains des souvenirs pénibles : c'est là que deux de leurs diplomates ont été tués, le 8 mars, au cours d'un attentat non revendiqué. Depuis, les équipes du FBI se sont succédé sans pour autant disposer, selon des sources diplomatiques, du moindre indice sérieux pour retrouver les coupables.

Laurent Zecchini

Internet aide les familles et... les terroristes

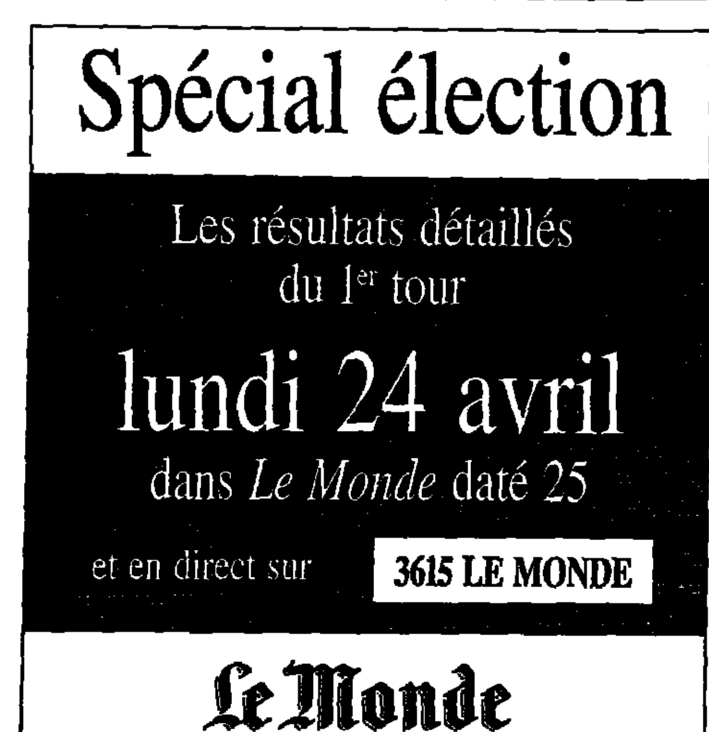
Dès l'annonce de l'attentat d'Oklahoma City, des centaines voire des milliers d'abonnés d'Internet, « numéro un » des « autoroutes de l'information », ont délaissé leur écran de télévision pour interroger leur ordinateur. Certains ont demandé au réseau de les aider à obtenir des nouvelles de membres de leur famille, d'autres encore ont cherché à rassurer leurs proches, qu'ils ne parvenaient pas à joindre par téléphone ou télécopie. Internet, qui a déjà joué un « rôle humanitaire » en d'autres occasions, peut aussi servir à désinformer, comme ce fut le cas au Mexique dans l'affaire du Chiapas (*Le Monde* du 10 mars). Un expert des questions terroristes de Washington, Nell Livingstone, cité par le *Washington Post*, a souligné qu'Internet peut aussi offrir à ses abonnés le mode d'emploi des mille et une façons de fabriquer une bombe de forte puissance et, donc, d'organiser un attentat.

Plusieurs groupes intégristes se défendent d'être impliqués

L'ATTENTAT d'Oklahoma City a été vivement condamné par la plupart des gouvernements étrangers (à l'exception de la Libye) et par la plupart des capitales ou mouvements susceptibles d'être soupçonnés d'un quelconque lien avec cet acte terroriste.

Les intégristes du Hamas dans la bande de Gaza ont souligné que leur mouvement *« n'opère pas hors des territoires palestiniens occupés par Israël »*. *« Il n'existe aucune inimitié entre nous et le peuple américain »*, a affirmé Sayyed Abou Mesameh, un porte-parole du mouvement. De son côté, le Djihad islamique a affirmé, à Gaza, que son groupe *« n'est en rien impliqué dans l'attentat et rejette les accusations mensongères des juifs contre les musulmans »*. La presse israélienne a relevé la similitude entre l'explosion d'Oklahoma et les attaques à la voiture piégée contre des objectifs israéliens et juifs en Argentine, en 1992 et 1994, attribuées à des intégristes mulsulmans.

Le Caire a estimé que l'attentat démontrait l'urgente nécessité d'une coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme, comme cela se passe aux Philippines : six personnes originaires du Proche-Orient etsuspectées d'actes terroristes dans le pays sont jugées à Manille, qui a remis la semaine dernière aux Etats-Unis Abdoul Hakim Mourad, un complice présumé de Ramzi Ahmed Yousef, soupçonné d'avoir dirigé le groupe ayant commis l'attentat contre le World Trade Center de New York en 1993. – *(AFP, Reuter.)*



« Maintenant, tout le pays a peur »

Oklahoma City, ville paisible, se demande pourquoi elle a été prise pour cible

OKLAHOMA CITY
de notre envoyée spéciale

« Pourquoi Oklahoma City? » La question, sans cesse répétée, jeudi 20 avril, au lendemain de l'attentat le plus meurtrier jamais commis sur le sol américain depuis 1920, torture les habitants d'une ville si paisible. Lorsqu'ils cherchent à se rappeler la dernière catastrophe qui les ait frappés, ils ne trouvent rien d'autre qu'une tornade.

La criminalité? Moyenne. Rien à voir avec les grandes villes du Nord. Les tensions raciales? Pas vraiment. Il y a bien eu, dans la banlieue d'Oklahoma City, il y a quelques années, un postier fou furieux qui a vidé son chargeur sur ses collègues, mais ça fait partie des risques inhérents aux armes à feu. Et les armes à feu, dans l'Oklahoma, tout le monde en a. *« Ici, c'est l'Ouest*, rappelle un médecin. *On ne peut pas aller acheter une bouteille de vin avec sa fille de cinq ans ; mais l'emmener acheter un fusil, aucun problème. »* Non, décidément, *« à Oklahoma City, jusqu'ici, les catastrophes n'étaient que naturelles »*, résume Redana Brown, une avocate dont les bureaux se trouvent à quelques rues du bâtiment détruit par la voiture piégée.

On a peu travaillé, ce matin, dans les bureaux d'Oklahoma City, reconnaît-elle. Ses collègues et elle ont d'ailleurs fini, comme beaucoup, par aller prendre l'air dans la rue. Pour ceux dont les locaux n'étaient pas interdits d'accès parce qu'endommagés par la déflagration, l'atmosphère était trop pesante, les images infernales de la veille encore trop vives. Personne n'a vraiment dormi, cette nuit. A l'université, on n'a pas non plus beaucoup étudié : *« On a regardé la télévision toute la journée »*, dit un étudiant. A la télévision, en direct, les sauveteurs ont continué péniblement leurs macabres recherches dans cette carcasse qui menace à présent de s'effondrer. La fatigue commence à se faire sentir et surtout, explique le chef des pompiers, Jon Jansen, leur moral baisse parce qu'ils ne trouvent plus de survivants. *« J'ai l'impression de travailler dans une morgue »*, commente l'un d'eux.

ÉLAN DE GÉNÉROSITÉ

Pourquoi Oklahoma City ? *« Pour montrer que personne n'est à l'abri, pour ébranler notre confiance, et ils y sont arrivés*, réplique amèrement Redana Brown. *Maintenant, tout le pays a peur. »* *« Parce que c'est le cœur de l'Amérique,* avance un pédiatre. *Et parce qu'ici c'est plus facile : l'accès à la ville est aisé, la population est gentille et pas méfiante. »* A Washington, le président Clinton reflète le choc ressenti à Oklahoma City lorsqu'il dénonce cette *« attaque contre les Etats-Unis, contre notre mode de vie »*. Car Oklahoma City, c'est la quintessence d'un certain mode de vie américain : celui de la plaine des cow-boys abreuvée par un boom pétrolier ; une ville qui a prospéré tout d'un coup ; où les maisons coquettes, sur pelouses verdoyantes, s'étendent à l'infini sur des rues coupées au carré ; où l'on a gardé beaucoup de l'héritage des pionniers. Pas seulement les bottes, les fusils et la country music, mais aussi une grande fidélité à la religion, au point qu'on surnomme cette région la *« Bible Belt »*. Les gens de la « Middle America » ne vivent pas au rythme trépidant de la Côte est, *« ils sont plus lents »*, compare une Américaine originaire de Chicago, *« mais ils sont ouverts et hospitaliers »*.

Ils ont aussi un remarquable sens de la solidarité, comme le montre l'ampleur de l'élan de générosité déclenché par le drame de mercredi : volontaires de toutes professions, donneurs de sang et dons matériels arrivent de tout l'Oklahoma. *« Nous n'avons même plus assez de place pour stocker tout ce qu'on nous apporte »*, relève un professeur de psychologie à l'université d'Oklahoma, Abe Marrero, qui dirige, dans un abri de la Croix-Rouge, l'équipe des « conseillers psychologiques » chargés d'aider les familles des victimes et des disparus à surmonter leur angoisse. *« Ce matin, j'ai dit qu'il nous faudrait un réfrigérateur. Et une heure après, trois réfrigérateurs neufs sont arrivés. On ne sait même pas qui les a apportés. »* A 100 mètres du bâtiment fédéral effondré, dans ce qui est déjà devenu le *« village des médias »*, inévitable show hollywoodien qui se met en place en même temps que les secours chaque fois qu'un événement se produit aux Etats-Unis, la Croix-Rouge a même de quoi nourrir journalistes et techniciens.

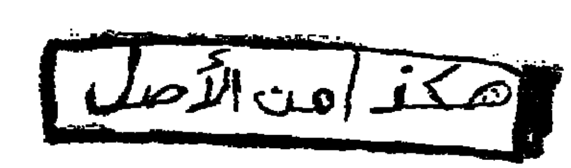
Campée devant les caméras, en jeans, baskets et maquillage de star, Elizabeth Dole, présidente de la Croix-Rouge et, accessoirement, épouse du sénateur Bob Dole, candidat à l'investiture républicaine pour la présidentielle de 1996, exprime son admiration pour les gens d'Oklahoma. Tout près, une jeune femme au bord des larmes implore les policiers de la laisser aller jusqu'aux sauveteurs ; elle tient à la main la photo de sa sœur, disparue dans les décombres.

« La population passe par plusieurs phases, constate un médecin. *D'abord la stupeur, puis le chagrin ; ensuite on va assister à la colère. »* Cette colère, on l'entend déjà sur les radios locales, où les animateurs invitent les habitants à s'épancher. Les hommes y parlent du sort qu'ils aimeraient voir subir aux auteurs de l'attentat, et, dans la gamme des châtiments promis, la chaise électrique est encore le plus doux. L'angoisse des familles des disparus, la douleur de celles des morts, le traumatisme des témoins seraient plus faciles à gérer, souligne un psychologue, si l'on avait une explication, des coupables et une punition. Dans plusieurs églises de la ville, des services de prière sont organisés. *« Prions pour nous-mêmes, pour Dieu et pour notre nation. Nous sommes perdus, nous sommes brisés, nos cœurs pleurent, nous sommes en colère*, dit le pasteur de la First Christian Church. *Prions pour ceux qui ont perpétré un tel désastre, pour ceux dont la vision de la vie est si sombre et si vide qu'ils sont prêts à sacrifier sciemment la vie d'autrui. »*

Sylvie Kauffmann

Une population « soudée et solidaire »

Le Children's Hospital d'Oklahoma City, où le docteur Paul Toubas, français naturalisé américain, dirige le service de médecine néonatale, a accueilli mercredi cinq rescapés, dont quatre enfants de dix-huit mois à six ans, et une adolescente de quinze ans ensevelie sous les décombres. Les cinq enfants sont dans un état critique mais stable. *« Un effroyable carnage »*, dit le Docteur Toubas. La déflagration, à un kilomètre de son hôpital, lui a aussitôt rappelé une bombe entendue à Paris, en 1962, pendant la guerre d'Algérie. *« Puis je me suis dit, non, pas ici, c'est impossible »*. Les secours, souligne-t-il, se sont organisés de manière parfaitement ordonnée. Et Oklahoma City (450 000 habitants) dispose de huit hôpitaux, *« héritage du boom pétrolier de 1980 »*. Pour lui, la communauté d'Oklahoma City surmontera ce drame car c'est une population *« soudée et solidaire. Ce matin, il y a eu une alerte à la bombe à l'hôpital et la police nous a ordonné d'évacuer. Les infirmières ont refusé de quitter le chevet des enfants. Du coup, nous sommes tous restés »*.



هكذا من الأصل

uête d'Oklahoma City

le pays a peur

Serbes et Bosniaques s'opposent à la reconduction de la trêve

La mission de l'ONU a, une nouvelle fois, échoué

Alors qu'à New York, les membres du groupe de contact (Etats-Unis, Russie, Allemagne, Grande-Bretagne, France) sont de plus en plus divisés sur la politique à mener à l'égard de l'ex-Yougoslavie, le représentant des Nations unies sur le terrain, Yasushi Akashi, a échoué dans sa tentative d'obtenir des Serbes et des Bosniaques qu'ils reconduisent la trêve, constamment violée, qui expire le 1er mai

SARAJEVO
de notre correspondant

Entre un gouvernement bosniaque qui refuse de s'avouer vaincu et des séparatistes serbes qui refusent la moindre concession territoriale, la tâche des diplomates n'a jamais été aisée. Le représentant des Nations unies en ex-Yougoslavie, le diplomate japonais Yasushi Akashi, en a de nouveau fait l'expérience, jeudi 20 avril.

M. Akashi ne venait pourtant pas à Sarajevo et à Pale négocier un règlement du conflit bosniaque. Il désirait simplement que les belligérants s'engagent à signer, avant le 1er mai, la prolongation d'une « trêve » qu'ils n'ont jamais respectée. Le diplomate a échoué de chaque côté de la ligne de front, Bosniaques et Serbes ayant rappelé les raisons qui les incitaient à ne pas reconduire un cessez-le-feu qui n'en a que le nom. M. Akashi devait encore rencontrer, vendredi 21 avril en fin de matinée, le président Alija Izetbegovic. En cas d'échec persistant, les négociations devaient être interrompues et, éventuellement, reprendre la semaine prochaine.

Côté bosniaque, le premier ministre Haris Silajdzic a estimé que, *« si la communauté internationale ne sait que maintenir un statu quo »*, le gouvernement de Sarajevo *« n'allait pas y participer »*.

RÉSULTAT NUL

M. Siladjzic a rappelé qu'en septembre 1994, en acceptant qu'une éventuelle levée de l'embargo sur les ventes d'armes soit différée de six mois, les Bosniaques avaient donné *« une autre chance à la communauté internationale, afin d'amener Pale à accepter le plan de paix »*. *« La vérité est que ces six mois n'ont pas été correctement utilisés*, a-t-il poursuivi. *Ceux qui sont allés à Pale ou à Belgrade y sont allés avec une carotte et sans bâton. Le résultat est nul. »*

Le premier ministre a réitéré le refus bosniaque *« d'accepter la politique du fait accompli et du statu quo »*. *« Comment pourrions-nous participer à notre propre génocide,* s'est-il interrogé. *Comment pourrions-nous participer à la légalisation de ce que notre ennemi a conquis par le génocide et la force ? »*

A Pale, le chef serbe Radovan Karadzic a également exprimé son refus de signer une nouvelle trêve, accusant les Bosniaques d'avoir *« compromis et saboté »* l'actuel cessez-le-feu en lançant plusieurs offensives dès la mi-mars. *« Les Serbes,* a-t-il déclaré, *offrent une paix permanente et refusent de discuter de solutions partielles. »* Manière de rappeler que la paix passe par l'acceptation des conquêtes réalisées par ses milices en 1992 (70 % du territoire bosniaque) et non par le plan de paix du « groupe de contact » qui prévoit la restitution à la fédération croato-musulmane de 20 % du pays. M. Karadzic a prédit que *« la guerre va continuer, avec une ampleur accrue »*.

Les décisions prises à Sarajevo et à Pale vont à l'encontre de la résolution 987 adoptée mercredi par le Conseil de sécurité des Nations unies, présentée par la France à la suite de l'assassinat de deux « casques bleus » et appelant les belligérants à proroger la trêve et à s'abstenir de tout acte d'intimidation à l'encontre de la Forpronu. Malgré cet échec cuisant, des diplomates de l'ONU estiment que Bosniaques et Serbes pourraient revenir sur leur décision d'ici au 30 avril. *« Aucun camp ne peut actuellement relancer une guerre trop brutale »*, souligne un collaborateur de Yakushi Akashi. Ce diplomate pense que ni Sarajevo ni Pale ne voulaient perdre la face dès le premier jour de négociation et que les deux camps finiront tôt ou tard par *« signer ce papier puisque comme d'habitude, il ne les engagera à rien et qu'ils se battront où ils le voudront, quand ils le voudront »*.

Rémy Ourdan

Quatre Français devant les juges serbes

Huit militants d'associations caritatives internationales vont comparaître devant un tribunal militaire, a annoncé, jeudi 20 avril, la Forpronu à Sarajevo. Parmi eux, les quatre Français de l'association Pharmaciens sans frontières (PSF), détenus depuis début mars par les Serbes de Bosnie. Avec leur compagnon américain, ils seront jugés pour avoir pénétré illégalement en zone sous contrôle serbe. Mais les cinq membres de PSF pourraient aussi être accusés de soutien à l'armée bosniaque. Deux Suisses, membres d'une mission culturelle soutenue par l'Unesco, et un Allemand, de l'association caritative Allemagne-Bosnie-Herzégovine, seront jugés pour le même acte d'accusation ainsi que pour *« propagande antiserbe »*. – (AFP)

Silvio Berlusconi joue son retour au pouvoir

Les élections régionales du 23 avril constituent un test important sur l'état des forces politiques en Italie

ROME
de notre correspondante

Dimanche 23 avril, quarante-trois millions d'électeurs sont appelés aux urnes. Concrètement, il s'agira d'élire les conseillers régionaux et les présidents de région de quinze régions : les conseils provinciaux de soixante-seize provinces, et les conseillers municipaux et les maires de cinq mille communes. L'exercice, déjà, est des plus complexes, car pour les élections provinciales le nouveau système électoral en vigueur prévoit 80 % de proportionnelle et 20 % de majoritaire alors que pour les municipales, par exemple, le scrutin est majoritaire et un second tour est prévu pour le 7 mai pour les communes dépassant 15 000 habitants. De plus, jamais élections n'auront été un tel trompe-l'œil car il s'agira surtout d'un sondage grandeur nature, voire d'un référendum déguisé sur un éventuel retour au pouvoir de Silvio Berlusconi.

Avec un gouvernement de « techniciens », qui s'est lui-même fixé pour limites quatre buts essentiels à atteindre (il ne lui en reste plus qu'un : la réforme des retraites) avant de partir, et une recomposition du paysage politique qui, tant bien que mal, a abouti à une bipolarisation jusque-là inconnue, la seule campagne qui intéresse la classe politique est celle pour les législatives, dont la date n'a pas encore été fixée.

En attendant, les régionales auront servi de banc d'essai. Pour les nouvelles réglementations d'abord, dont le contrôle tant décrié – notamment du côté des alliés de M. Berlusconi – de l'accès « en proportion égale » pour tous les candidats aux médias, notamment télévisés. Le banc d'essai est bien évidemment surtout politique. Pour certains partis, ce sera l'heure de vérité, comme pour la Ligue, qui joue les cavaliers seuls, depuis qu'en retirant son appui au gouvernement Berlusconi, fin décembre, elle en a précipité la chute ; ou encore comme pour le Parti populaire (PPI), frileux héritier de la Démocratie chrétienne, qui, scindée en deux tronçons après une mauvaise querelle de famille que la justice n'a pas fini de trancher, alimente en voix centristes et la gauche et la droite.

LA GAUCHE DISPERSÉE

Pour les progressistes, guidés par le PDS, et qui se présentent en ordre assez dispersé, il s'agira plutôt de tester la nouvelle politique de rapprochement avec les formations du « centre », dans le but de créer aux législatives une coalition plus homogène.

Quant au pôle plus « rodé », dirigé par Silvio Berlusconi, flanqué sur sa droite de son allié de fer, l'Alliance nationale de Gianfranco Fini et sur sa gauche, outre les centristes chrétiens-démocrates, du nouveau soutien de Rocco Buttiglione, dernier secrétaire du PPI avant sa scission, il espère remporter une victoire écrasante, sorte de revanche par les urnes au « coup d'Etat parlementaire », dont l'ex-président du Conseil s'est estimé victime en décembre. Ce qui aurait pour conséquence de lui donner le pouvoir de négocier en force la date des législatives. Date que M. Berlusconi aurait voulu voir fixée en juin prochain, mais que ses adversaires, moins bien préparés, préféreraient éloigner jusqu'à l'automne.

Marie-Claude Décamps

Bruxelles critique Paris à propos des accords de Schengen

LE MANQUE d'empressement du gouvernement français à mettre en application les engagements pris dans le cadre des accords de Schengen, entrés en vigueur officiellement le 26 mars, suscite de vives critiques de ses partenaires. Après les Allemands du Bade-Wurtemberg, les Belges reprochent à leur tour ouvertement à Paris de ne pas jouer le jeu dans le domaine de la coopération policière. Le ministre belge de l'intérieur, Johan Van den Lanotte, a accusé les Français, jeudi 20 avril, de renier leur parole en n'autorisant pas les policiers belges à poursuivre des malfaiteurs au-delà de la frontière, comme prévu par les accords.



Le ministre a fait valoir que les Belges avaient, de leur côté, autorisé la semaine dernière une patrouille française à opérer dans la région de Courtrai. Il devait tenir une réunion jeudi soir avec les responsables de la gendarmerie et de la police belges pour examiner des mesures de rétorsion, menaçant de renforcer à nouveau les contrôles à la frontière. *« Les Français avaient assuré que de telles opérations étaient réalisables. Ils ont signé un document les autorisant. Et maintenant ils viennent invoquer une série d'arguments juridiques. Je trouve qu'il s'agit d'un reniement manquant absolument de correction. Les Français nous ont tout simplement menti »*, a déclaré M. Van den Lanotte.

Interrogé à ce sujet mercredi à Paris, le secrétaire d'Etat allemand à l'intérieur, Kurt Scheller, avait évité de polémiquer en relevant que le gouvernement français avait demandé du temps pour adapter sa législation. Un argument que son collègue belge a vertement rejeté : *« On ne nous a jamais rien dit de la sorte. Lorsque l'on se parle entre ministres, il n'est pas habituel de dire, après avoir signé quelque chose : j'ai signé, mais c'est impossible pour le moment. »*

H. de B.

Cible de l'attentat manqué de l'ETA, José Maria Aznar part favori pour les élections locales du 28 mai en Espagne

MADRID
de notre correspondant

Il y a tout juste cinq ans, lorsque José Maria Aznar fut élu président de ce qui était encore l'Alliance populaire, plus tard rebaptisée Parti populaire (PP), cet inspecteur des finances de trente-sept ans était un parfait inconnu. Il obtint cependant la presque totalité des suffrages. Aujourd'hui, celui qui a échappé de justesse à un attentat attribué à l'ETA, mercredi 19 avril, est en passe de devenir le prochain chef du gouvernement espagnol. Si des élections générales avaient lieu actuellement, M. Aznar pourrait, selon les sondages, immédiatement détrôner Felipe Gonzalez.

En cinq ans, ce petit moustachu au sourire plaqué faisant indubitablement penser à Charlot va rénover et rajeunir une droite bloquée pour en faire le premier parti d'opposition débarrassé de ses relents franquistes et axé au centre. En homme prudent et mesuré, José Maria Aznar a forgé une unité au Parti populaire et a su s'entourer d'une équipe dynamique et agressive. Pour la première fois lors des élections législatives de juin 1993, le PP est apparu comme une alternative possible en recueillant huit millions de voix. Un an plus tard, aux élections européennes de juin 1994, le parti de M. Aznar bat, là encore pour la première fois, le Parti socialiste. Depuis, les conservateurs de José Maria Aznar considèrent que leur heure est arrivée et réclament régulièrement des élections anticipées, considérant que le pouvoir socialiste ne correspond plus à la photographie politique du pays. La multiplication des scandales est l'occasion pour le PP de dénoncer ce qu'il considère être un peu comme une usurpation. Ce à quoi Felipe Gonzalez répond que la démocratie commence par le respect des mandats, que le sien est de quatre ans et qu'il dispose d'une majorité suffisante pour conduire sa politique puisqu'il bénéficie de l'appui des nationalistes catalans.

Ces deux positions sont inconciliables. Elles entraînent de nombreuses frictions et une situation d'irritation et de tension que les rebondissements des scandales agitent régulièrement. La récente publication par le PP de son programme de gouvernement a encore été une occasion de ferrailler. Felipe Gonzalez, en redoutable animal politique qui, depuis 1974, dirige le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), ne se laisse pas désarçonner par les attaques répétées de la droite, qui trouve comme renfort, dans la plupart des cas, la coalition d'Izquierda Unida (Gauche unie), dominée par le Parti communiste. Provocateur, il a averti le PP à la fin du mois de mars que *« seulement douze années avaient passé sur les vingt-cinq nécessaires à l'accomplissement du projet socialiste »*.

Le principal objectif du président Gonzalez est de tenter de refaire le terrain perdu avant les prochaines élections générales, qui pourraient avoir lieu dans un an. A tout le moins, il souhaite réduire l'écart. D'ici là, il y aura encore – sauf imprévu – un mauvais cap à passer avec les élections municipales et régionales du 28 mai, qui risquent de voir une nouvelle érosion du Parti socialiste. Ce sera une nouvelle occasion pour la droite de tenter de provoquer des élections anticipées, surtout si le désastre est majeur pour le PSOE. L'attentat dirigé contre M. Aznar va sans aucun doute renforcer sa popularité. Tout dépend de la capacité de Felipe Gonzalez à résister et à se maintenir dans cette position d'équilibre contre un front qui ne cesse de s'élargir.

Michel Bole-Richard

■ **Felipe Gonzalez s'est déclaré, jeudi 20 avril, favorable à une action judiciaire contre les *« responsables intellectuels »* des attentats de l'ETA, dans une allusion au mouvement Herri Batasuna (HB), considéré comme la branche politique de l'organisation séparatiste basque. – (AFP)**

Des menaces pèsent sur la reprise économique en Europe

Les incertitudes politiques en Belgique, en Espagne, en Italie et en France, les « dévaluations compétitives » et la baisse du dollar assombrissent le climat

La reprise est assurée en Europe en 1995 et en 1996. Mais son rythme – plus ou moins de 3 % – dépendra des anticipations des consommateurs et surtout des entreprises. Celles-ci doivent investir beaucoup pour accroître leurs capacités de production, qui sont aujourd'hui insuffisantes pour permettre une croissance forte sans inflation. Or les taux d'intérêt restent élevés. Surtout, la confiance manque. Les incertitudes politiques, en Belgique, en Espagne et en Italie comme en France sont en bonne partie responsables de ce mauvais climat. Les gouvernements des pays européens vont devoir faire des choix : donneront-ils la priorité à la réduction des déficits publics pour hâter l'union économique et monétaire, ou chercheront-ils à accélérer la reprise pour favoriser d'abord l'emploi, au risque d'une gestion laxiste ? Les désordres monétaires ajoutent une autre cause de trouble. Les « dévaluations compétitives », réussies notamment par l'Italie, gênent les voisins, et la chute continue du dollar réduit la compétitivité des Européens sur les marchés extérieurs.

LES RISQUES qui pèsent sur la croissance économique en Europe se dessinent, au fur et à mesure que l'année 1995 voit se multiplier les incertitudes politiques et monétaires. Sans remettre en cause une reprise tout de même solide, ces incertitudes semblent plus grandes et plus lourdes de conséquences qu'on ne pouvait l'imaginer au début de l'année. Combinées et amplifiées, elles peuvent empêcher que s'épanouisse un climat de confiance qui reste l'élément décisif d'une reprise.

Des anticipations actuelles dépendront les projets d'investissement des chefs d'entreprise et le choix que feront les ménages d'épargner ou de consommer davantage. Dans le cas d'anticipations optimistes, le PIB de l'UE pourrait croître de plus de 3 % cette année et d'au moins 3,5 % en 1996 : des taux suffisants pour faire reculer le chômage. Dans le cas contraire, la croissance serait plus faible d'un demi-point en 1995, peut-être plus encore en 1996. Les problèmes politiques qui se posent en Espagne, en Italie, en Belgique mais aussi en France, font douter de la poursuite d'actions économiques jusqu'à présent soucieuses – au moins officiellement – de la création rapide d'une union économique et monétaire (UEM) au sein de l'UE.

L'attitude de la Grande-Bretagne n'a rien perdu de son ambiguïté originelle, qui voit les autorités publiques mener une politique relativement rigoureuse de lutte contre l'inflation et de gestion du taux de change de la livre, sans jamais exprimer l'intention de rejoindre le système monétaire européen.

En Allemagne, le chancelier Kohl, s'il reste l'un des meilleurs ouvriers de l'union monétaire, doit durcir son attitude sur les « critères de convergence » pour empêcher que se développe un mouvement de résistance interne au passage à la monnaie unique. Enfin, il n'est pas jusqu'aux nouveaux arrivants au sein de l'UE (Suède, Finlande, Autriche) qui n'apportent avec eux plus de problèmes qu'ils n'en résolvent, ébranlés qu'ils sont par la crise économique du début de la décennie et par les déséquilibres qu'ils ont creusés ou aggravés, notamment en matière de finances publiques.

Il est rarement arrivé que des incertitudes politiques aient été assez graves pour empêcher un mouvement de reprise économique solide de se développer, surtout quand celui-ci avait pour origine l'extérieur. Or, c'est bien dans cette configuration que se trouve l'Europe. Le commerce mondial de produits manufacturés se développe à toute allure (+ 8 à + 9 % prévus cette année par rapport à 1994); l'Amérique du Nord, en plein boom, continue d'acheter beaucoup dans le monde, même si un certain ralentissement s'esquisse.

CHOIX STRATÉGIQUES

Il en est de même de l'Asie, dont la santé est florissante, à l'exception du Japon. L'Europe, qui a traversé une crise économique sévère, aggravée par les conséquences de la réunification allemande, est en train d'émerger à son tour, avec des perspectives de croissance voisines de 3 %, à peine plus faibles qu'au sortir des phases de dépression précédentes.

Si pourtant le débat politique pèse plus lourd qu'à l'habitude, c'est que des choix stratégiques vont devoir être faits dans la plupart des pays européens. Des choix qui n'apparaissent plus acquis d'avance. La France, comme l'Italie et l'Espagne, va devoir décider rapidement si elle donne la priorité à la réduction des déficits publics, ce qui entraînera freinage des dépenses et augmentation des impôts ou des cotisations sociales. La croissance économique en serait un peu ralentie, à court terme tout au moins. Une seconde stratégie pourrait au contraire être préférée, qui verrait les gouvernements se donner plus de temps pour réduire les déficits publics, cela afin de favoriser au maximum dans l'immédiat la croissance et l'emploi.

Dans le premier cas, celui de l'union monétaire à marche forcée, les efforts qui devront être consentis seront d'autant plus douloureux que les Allemands ont eux-mêmes fait de gros sacrifices. Non seulement en versant des impôts de solidarité au titre de la réunification et de l'assainissement des finances publiques, mais en faisant taire leur fierté nationale, puisque le traité de Maastricht prévoit d'abandonner un jour le mark au profit de l'écu. On peut donc être sûr que Bonn fera chèrement payer ce cadeau fait à l'Europe, en imposant aux prétendants à l'UEM une stricte gestion de leurs finances publiques. Et c'est bien là que le bât blesse : la simultanéité des efforts faits dans plusieurs pays européens proches, commerçant beaucoup ensemble mais de niveaux de développement très inégaux, risque d'amplifier l'effet de freinage de la croissance.

Avec l'autre stratégie, la tentation de la relance, ou plutôt de l'accélération de la reprise, serait telle que la réduction des déficits publics serait repoussée à plus tard. Risquerait de naître alors une gestion laxiste des comptes publics, des pertes de compétitivité et des reculs à l'exportation. Donc assez rapidement, la tentation de se lancer dans des dévaluations monétaires dites « compétitives », c'est-à-dire de combat, comme le fait depuis trois ans, avec un certain bonheur, l'Italie, qui perturbe beaucoup ses voisins. On ne voit plus très bien, dans ces conditions, comment pourrait encore avancer le projet de construction d'une Europe monétaire.

LA CONFIANCE PLAFONNE

Mais les incertitudes politiques actuelles ne sont pas seules à menacer la reprise économique en Europe. Les désordres causés par la baisse continue de certaines monnaies, au premier rang desquelles figure évidemment le dollar, ont aussi une grande importance. D'abord en réduisant la compétitivité de nombreux produits européens sur les marchés extérieurs, renforçant la tendance de l'Union à commercer d'abord avec elle-même. Mais surtout en ajoutant un élément d'incertitude à un climat politique déjà peu propice à des anticipations optimistes.

Il est symptomatique, par exemple, que la confiance, qui n'avait cessé de s'améliorer en France en 1994, ait commencé à plafonner, aussi bien du côté des entreprises que des ménages, alors que la reprise ne date que de 1994. C'est ainsi que la croissance qui, lors de la précédente phase de reprise, celle de 1987-1990, s'était rapidement hissée jusqu'à des taux de 4 % l'an, a commencé de plafonner aux alentours de 3 % l'an. Les mêmes risques pèsent sur l'Allemagne.

Le mauvais climat européen risque d'avoir d'autant plus de conséquences que les membres de l'Union ont besoin d'investir pour accroître leurs capacités de production. Les économistes, notamment dans les pays anglo-saxons, ont pris l'habitude de calculer des « taux de croissance potentielle », traduisant – au-delà des fluctuations cycliques – les rythmes d'activité qui peuvent être soutenus à moyen terme sans risques inflationnistes. Mis à part l'Espagne, ces taux apparaissent étonnamment bas dans la plupart des pays européens : entre 2 et 3 %. La France, dont les investissements ont beaucoup reculé depuis 1991, se trouverait dans une position défavorable, aux alentours de 2 %, alors que l'Italie se trouverait dans le haut de la fourchette, devancée par l'Espagne, qui serait au-delà des 3 %, l'Allemagne se trouvant dans une position intermédiaire (2,7 %).

Ce qui veut dire que, du fait notamment d'un stock de capital productif insuffisant, aucun des grands pays européens ne serait actuellement en état de soutenir durablement un taux de croissance supérieur à 3 %. Etant entendu que les marchés, dont la tâche est d'anticiper les risques d'accélération des prix, empêcheraient systématiquement toute tentation de fuite en avant par l'inflation.

Qu'on le veuille ou non, la situation en Europe paraît aujourd'hui singulièrement bloquée. La croissance économique, qui reste la meilleure voie pour réduire le chômage, est aussi celle qui facilitera la réduction des déficits publics. Beaucoup dépendra donc des investissements, qui apparaissent un peu partout en augmentation mais restent freinés par des taux d'intérêt réels élevés et une médiocre rentabilité, aggravée par une utilisation insuffisante des équipements, notamment en France.

Les entreprises européennes ont de l'argent. C'est la confiance qui manque le plus. L'économie n'est pas seule en cause, les politiques devraient le savoir.

Alain Vernholes

Les inconnues de 1996

Les facteurs qui favorisent actuellement la croissance économique ne se retrouveront pas à l'identique en 1996. Non seulement les importations américaines pourraient se ralentir, mais la reprise japonaise n'est pas assez solide *« pour s'émanciper d'un soutien actif et continu de l'Etat »*, souligne l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) dans son dernier bulletin d'analyse.

Autre menace pesant sur 1996, soulignée par l'OFCE : chaque pays européen sera plus directement confronté à la gestion de ses propres contraintes, sous la pression des critères de convergence du traité de Maastricht. *« C'est de ce côté-là que risque de venir une action contracyclique trop précoce »*, prévient l'OFCE.

La Bulgarie en danger de « recommunisation »

Trois mois après leur retour au pouvoir, les anciens communistes reviennent sur les réformes mises en route

SOFIA
de notre envoyée spéciale

La Bulgarie est-elle en train de se *« recommuniser »* ? Trois mois après la victoire sans partage des anciens communistes aux élections législatives du 18 décembre 1994, telle est la question que pose aujourd'hui une opposition écartée du pouvoir quatre ans après avoir donné le coup d'envoi aux réformes démocratiques. Tout en affichant sa volonté de poursuivre les réformes, le gouvernement de Jean Videnov, constitué en janvier 1995, a ainsi décidé de *« changer la philosophie de la transition »*. Officiellement, cette nouvelle approche devrait permettre de réduire le coût social de l'éprouvante transition vers l'économie de marché. Les piétinements de la démocratie bulgare et les graves difficultés économiques auxquelles est confronté le pays imposaient, certes, quelques aménagements. Mais M. Videnov et son équipe ont choisi d'aller beaucoup plus loin : au *« capitalisme sauvage »* préconisé, selon lui, par les précédents gouvernements, le chef du Parti socialiste bulgare (PSB) oppose désormais un *« socialisme de marché »* capable à ses yeux d'assurer le bien-être et la sécurité des huit millions et demi de Bulgares dont plus de 60 % vivent aujourd'hui au-dessous du seuil de pauvreté.

L'appréhension des opposants est d'autant plus grande que les innovations du nouveau gouvernement ne concernent pas seulement la politique économique menée depuis la chute de Todor Jivkov, le vieux dictateur déposé en 1989 par une « révolution de palais » après trois décennies de règne absolu. La politique étrangère de la Bulgarie vient aussi d'être mise en cause par le gouvernement qui dénonce sans détour *« l'orientation de la Bulgarie vers les Etats-Unis au détriment de l'Europe, et tout particulièrement des pays balkaniques »*. Dans un « Livre blanc » sur l'état du pays, publié fin mars, le gouvernement de M. Videnov accuse ses prédécesseurs d'avoir *« remplacé un grand frère par un autre »*, *« démantelé les liens traditionnels avec la Russie et les pays de la CEI »*, *« ramené à leur niveau le plus bas »* les relations avec les pays balkaniques et d'avoir, par conséquent, mené une politique allant *« à l'encontre même des intérêts nationaux »*.

MALAISE

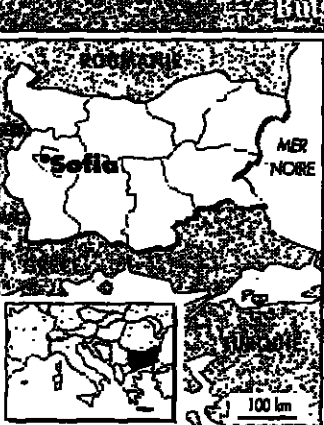
Ce réquisitoire dans lequel le politologue démocrate, Ivan Kristev retrouve *« la rhétorique des procès de Moscou des années 30 »*, donne finalement un bon aperçu de ce que sera la *« nouvelle philosophie »* du gouvernement Videnov. Les auteurs y affirment que l'arrivée de la coalition anticommuniste de l'Union des forces démocratiques (UFD) au pouvoir et le lancement des réformes ont non seulement *« plongé la Bulgarie dans une grave crise économique, mais ont également contribué à ébranler les bases de la société, à affaiblir les institutions du pays et à avilir les Bulgares »*. Par ailleurs, ils imputent aux forces démocratiques la perte des marchés ex-soviétiques (zone du COMECON), affirment que la libéralisation des importations menace les produits bulgares et que la privatisation n'a pour but que de céder le pays aux étrangers...

La publication de ce Livre blanc a suscité un certain malaise chez les diplomates occidentaux. En visite privée à Sofia au début du mois d'avril, Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller du président américain Jimmy Carter, dénonçait en public ce que ses confrères en poste à Sofia pensaient tout bas : *« La réapparition de cette rhétorique, qui fait appel aux réminiscences d'un passé récent, est d'autant plus inquiétante qu'elle constitue un précédent dans le monde ex-communiste ; du moins à un niveau officiel, comme ici en Bulgarie. »*

Sans dramatiser, force est de reconnaître que les événements de ces derniers mois en Bulgarie sont symptomatiques. Le gouvernement ex-communiste a ainsi commencé, dès son arrivée au pouvoir, par amender les lois sur la privatisation des biens fonciers et immobiliers. Le Parlement, dominé par le PSB, a ainsi entériné une loi gelant pour six ans la restitution de certains biens immobiliers confisqués par le régime communiste. Plus radical, l'amendement à la loi sur les terres a provoqué un tollé général. Plusieurs milliers de manifestants sont sortis, en mars, dans les rues de Sofia et de Plovdiv pour scander *« l'armée rouge n'est plus là et cette fois-ci nous défendrons nos terres au prix de notre sang »*.

La presse, toutes tendances confondues, a protesté contre une loi limitant la propriété privée, encourageant la création de coopératives et favorisant ceux qui travaillent la terre au détriment des propriétaires. Désormais, les étrangers n'auront plus le droit d'acheter de terres, aucun acte notarié ne sera délivré lors de la restitution et les propriétaires qui désirent vendre leurs terres devront le faire selon une liste d'acheteurs établie par l'administration locale qui en fixera le prix...

« Le nouveau gouvernement est en train de supprimer l'article premier de la Constitution qui garantit la propriété privée. C'est une atteinte directe aux fondements de la démocratie », souligne un conseiller de Jeliu Jelev, l'ancien dissident devenu président. Ce dernier, qui dispose d'un droit de veto, a d'ailleurs renvoyé au Parlement pour une deuxième lecture les lois concernant la privatisation.



Capitale	Sofia
Population	8,5 millions
(86 % de Bulgares, 9,4 % de Turcs, 3,6 % de Tziganes)	
Inflation 1994	120 %
PNB/hab.	1 160 $
Chômage	20 %

Nov. 89 : Après 35 ans de règne absolu, Todor Jivkov est déposé par une révolution de palais.
Juin 90 : Premières élections libres. Victoire des ex-communistes.
Oct. 91 : Victoire de l'opposition anticommuniste.
Déc. 94 : Retour des ex-communistes, qui remportent 43,5 % des voix, soit 125 des 240 sièges de l'Assemblée bulgare.
Janv. 95 : Jean Videnov est nommé premier ministre.

« BARRIÈRES »

Le gouvernement de Jean Videnov a également sévi dans le domaine des investissements étrangers. *« Le nouveau gouvernement essaie de limiter l'afflux de capitaux étrangers, il dresse des barrières qui ne sont pas infranchissables mais qui rendent la situation très difficile. C'est un pas en arrière dangereux pour un pays qui manque de capitaux »*, explique l'économiste libéral Roumen Avramov. Au mois de mars, le nouveau cabinet a modifié la réglementation existante, très libérale, adoptée en juin dernier par le gouvernement de Renata Indjova, en accord avec les créanciers de la Bulgarie regroupés au sein du club de Londres. On commence déjà à réexaminer certaines opérations engageant des capitaux étrangers.

Roumen Avramov refuse pour le moment de dramatiser. *« Il est évident que le processus de transition va être sensiblement ralenti, mais le gouvernement ne pourra pas revenir en arrière car le pays a besoin du soutien des instances financières internationales. Le projet de budget pour l'année 1995 – qui doit être voté prochainement – est conforme aux exigences du Fond monétaire international »*. Avec un déficit budgétaire ne devant pas dépasser 5 % du PNB, le gouvernement semble s'en tenir à une discipline monétaire restrictive, indispensable au redressement économique d'un pays où l'inflation a atteint 122 % en 1994.

CONCESSIONS

Les créanciers occidentaux restent toutefois perplexes. Leurs représentants à Sofia affirment que le FMI hésite à verser, fin avril, la prochaine tranche de 250 millions de dollars de prêts et pourrait suspendre les négociations sur la signature d'un quatrième crédit relais – qui doivent reprendre au mois de mai – si Jean Videnov et son gouvernement ne donnent pas des gages concrets de leur sincérité en matière de réformes et notamment de privatisation.

A la tête de la jeune élite du Parti socialiste, Jean Videnov, le grand vainqueur des législatives de décembre, a assuré le retour des ex-communistes sur la scène politique grâce à l'image réformatrice et progressiste qu'il a su donner de son parti. Mais le jeune premier ministre, âgé de trente-six ans, semble, depuis, avoir fait quelques concessions de taille aux conservateurs du PSB, qui observent d'un très mauvais œil depuis cinq ans le processus de démocratisation. La réapparition à des postes-clés d'anciens apparatchicks, liés au régime de Todor Jivkov, montre que le nouveau gouvernement est loin d'être ce forum de réformateurs pragmatiques que le PSB avait promis à son électorat.

Le ministère de l'éducation a ainsi été attribué à Iltcho Dimitrov, qui ne fut autre que l'auteur du programme de bulgarisation de la minorité turque bulgare sous le régime de Jivkov. Pour marquer son retour, M. Dimitrov a décidé de réclamer le port de l'uniforme à l'école et le couvre-feu pour les lycéens. Le ministre des affaires étrangères, Gueorgui Pirinski, de mère américaine et de père bulgare, avait été vice-ministre du commerce extérieur dans les dernières années du régime communiste. Le ministère de l'agriculture et celui de l'industrie ont également été attribués à d'anciens nomenklaturistes.

Le retour de la veille garde communiste sur la scène politique n'a pas contribué à améliorer les relations entre le président Jeliu Jelev et Jean Videnov. La cohabitation est devenue tellement difficile que la presse parle désormais d'une *« guerre des institutions »*. On prend ombrage de l'aura que le président a su garder, à l'étranger comme chez lui, et de ses prérogatives en matière de politique étrangère et de sécurité nationale. Motivé par l'échéance présidentielle de janvier 1997, que les ex-communistes entendent bien remporter, le nouveau gouvernement semble décidé à marginaliser le président Jelev. Il s'apprête d'ailleurs à réduire de moitié le budget du président et à rétablir la primauté du ministère en matière de politique étrangère.

La voie dans laquelle s'est engagé le nouveau gouvernement bulgare devrait inciter l'opposition démocratique, laminée par quatre années de querelles intestines et un échec cuisant aux dernières élections, à se ressaisir en vue de la prochaine échéance électorale, celle des municipales d'octobre prochain. Le danger qui pèse sur le processus de démocratisation ramènera-t-il à la raison une opposition qui porte une grande part de responsabilité dans la dérive actuelle du pays ? De la réponse à cette question dépendent en grande partie l'avenir de la Bulgarie et son intégration en Europe.

Florence Hartmann

Une épidémie de méningite a fait 2 500 morts au Niger

L'indécision des autorités de Niamey a sans doute alourdi le bilan

La méningite qui frappe régulièrement à la saison sèche le Niger et les pays du Sahel s'est répandue, cette année, plus vite que d'habitude. L'imbroglio politique qui paralyse le pays depuis plusieurs mois a empêché les autorités de prendre en temps voulu les décisions nécessaires pour enrayer l'expansion de la maladie. On considère, à Niamey, que le bilan de cette épidémie pourrait être le plus lourd depuis l'indépendance.

INGHEFANE
de notre envoyé spécial

Par quarante degrés à l'ombre, sous une hutte en paille montée à la hâte le matin même, Vinciane Wesel et Angéline Camus vaccinent à la chaîne. Prévenus par des émissaires envoyés par une équipe de Médecins sans frontières (MSF), les habitants d'Inghefane, située à 150 kilomètres au nord-est de Niamey, attendent à l'extérieur en une file interminable. Des hommes, des adolescents, mais surtout des femmes qui ont traversé la brousse à pied avec leurs enfants sur le dos. Tous patientent depuis le petit matin.

Dans la cohue, les deux femmes et leurs assistants nigériens tentent de maintenir un semblant d'ordre. *« Il nous arrive de vacciner jusqu'à 2 000 personnes dans une journée »*, affirme Vinciane. Demain, l'équipe emportera, plus profond dans la brousse, ses glacières remplies de sérum et vaccinera, du matin au soir, afin d'enrayer l'épidémie meurtrière.

Les statistiques officielles faisaient état de 26 736 malades et 2 491 morts, le 18 avril. Depuis un mois, des moyens massifs ont été mis en œuvre. La méningite cérébro-spinale régresse mais tue encore chaque jour. *« On pourrait, au bout du compte, dépasser les 30 000 cas et les 3 000 décès »*, prédit Abdou Mounkaila, directeur du Système national d'information sanitaire, organisme qui centralise les données. L'aide internationale a fourni 5,4 millions de doses, de quoi protéger la moitié de la population. Les dispensaires locaux, MSF et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) ont d'ores et déjà immunisé 80 % des enfants en dessous de quinze ans, cibles essentielles de la maladie.

« COHABITATION TROPICALE »

Au Niger, la méningite est endémique. En langue haoussa, on l'appelle la *sankaraou*, la « paralysante ». En djerma, *djindé coubi*, celle qui « tord le cou ». Les habitants la redoutent pour sa fulminance. Le *neisseria meningitidus* ou méningocoque pénètre dans l'organisme par les cavités nasales. Il peut terrasser en quelques heures. Dans un pays où 32 % de la population seulement disposent d'un centre de santé à moins d'une demi-journée de marche, cela signifie souvent la mort ou des séquelles graves : surdité, épilepsie, arriération mentale.

Au cœur de la saison sèche, la chaleur étouffante et l'air saturé de poussières favorisent la propagation du mal. La contamination devient alors d'autant plus dramatique que la couverture vaccinale ne dépasse pas 20 % de la population, un des taux les plus faibles du monde.

L'hécatombe de 1995 n'est pas le fait de la seule fatalité. Les observateurs critiquent la lenteur des autorités à réagir. Le seuil d'alerte a été franchi en décembre 1994, en pleine campagne électorale, après la dissolution de l'Assemblée par le président Mahamane Ousmane. Le scrutin du 12 janvier n'allait pourtant pas mettre fin à la vacance du pouvoir. Aucune majorité nette ne s'est dégagée des urnes. Les élections ont été un revers pour l'Alliance des forces du changement (AFC) qui soutient le président, et marquent le retour en force, quatre ans après la Conférence nationale qui jeta les bases d'une démocratie, du Mouvement national pour la société de développement (MNSD) issu de l'ancien parti unique.

Il aura fallu un mois de vaines querelles et de compromis avant que ne soit investie, le 27 février, une équipe bâtie sur une coalition hétéroclite sous la responsabilité de Hama Amadou, chef du MNSD. Président et premier ministre ne s'apprécient guère et vivent une *« cohabitation tropicale et conflictuelle »*, selon l'expression d'un journaliste nigérien.

Cette cohabitation a ralenti les prises de décision. Il aura fallu attendre la mi-février, pour que, dépassées par l'ampleur de l'épidémie, les autorités fassent appel à l'aide étrangère et se remettent à payer des personnels médicaux restés six mois sans salaire : *« La motivation, l'ardeur, n'étaient pas à la hauteur du problème »*, concède M. Mounkaila.

Heureusement la saison des pluies arrive, qui stoppe habituellement la méningite, les orages gênant la propagation du germe. Le moment approche de faire un bilan définitif qui risque d'être lourd – sans doute le plus important depuis l'indépendance. D'autres pays limitrophes ont aussi été touchés. Le 12 avril, MSF estimait que la méningite avait fait 296 morts au Burkina-Faso et 150 au Mali. En revanche, le Nigéria refuse de fournir des informations. Un tel embargo est suspect : l'état de désorganisation de ce pays très peuplé gêne considérablement les organisations humanitaires.

Benoit Hopquin

Au moins vingt Hutus tués par l'armée rwandaise dans un camp de « déplacés »

L'assistance humanitaire ne peut plus s'effectuer

L'ARMÉE gouvernementale a tué une vingtaine de personnes et blessé une cinquantaine d'autres dans le camp surpeuplé de Kibeho, dans le sud-ouest du pays, ont annoncé, vendredi 21 avril, la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar) et des organisations humanitaires. L'« incident » a eu lieu, la veille, lorsque des soldats de l'Armée populaire rwandaise (APR), majoritairement tutsie, ont ouvert le feu sur une foule de déplacés hutus qui les attaquaient à coups de pierres.

Mardi, à Kibeho, dix Hutus avaient trouvé la mort, piétinés par une foule paniquée lorsque l'armée avait tiré en l'air pour contraindre les déplacés à abandonner le camp et à rentrer dans leurs communes d'origine (*Le Monde* du 20 avril). Le camp de Kibeho abritait quelque 150 000 Hutus qui avaient quitté leur foyer en juillet 1994 pour fuir l'avancée du Front patriotique rwandais (FPR), lors de la guerre civile ravivée par les massacres de Tutsis et de Hutus opposés au régime du président Juvénal Habyarimana, assassiné le 6 avril. Les autorités de Kigali, qui souhaitent, depuis l'automne 1994, fermer les camps installés dans le sud-ouest du pays, où vivent toujours quelque 250 000 Hutus, ont décidé, en début de semaine, de contraindre par la force les déplacés à rentrer chez eux. Mais ceux-ci, craignant d'être emprisonnés ou tués par les militaires, refusent toujours de quitter les camps de la préfecture de Gikongoro, où ils comptaient sur la protection de la Minuar.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'était inquiété, jeudi, de la détérioration de la situation dans les camps et s'était déclaré prêt *« à fournir une aide d'urgence jusqu'à ce qu'une solution efficace soit apportée au problème »*. Médecins sans frontières (MSF) avait demandé, le même jour, le maintien des déplacés dans les camps, après que l'armée rwandaise eut empêché les organisations humanitaires d'accéder à Kibeho pour distribuer de l'eau et de la nourriture aux déplacés. – *(AFP, Reuter.)*

L'armée sénégalaise veut « déloger » les indépendantistes de Casamance

DEUX MILITAIRES sénégalais ont été tués et un a été blessé, jeudi 20 avril, lors d'une opération lancée contre les indépendantistes par les troupes d'élite de l'armée, dans le parc forestier de Basse-Casamance. *« Il y a eu des accrochages avec les indépendantistes que les militaires veulent prendre en tenailles »*, ont précisé des sources militaires autorisées. Les deux couples de touristes français, originaires de Saint-Etienne, dont on est sans nouvelles depuis quatorze jours, avaient pénétré dans ce parc le 6 avril, peu avant leur disparition.

Cette intervention militaire a pour but de *« déloger définitivement les indépendantistes »* de cette zone, inaccessible depuis trois ans. *« Cela implique que les autorités sénégalaises ont acquis la certitude que les Français ne s'y trouvent plus »*, a indiqué l'un des officiers, coordinateur des recherches.

Mercredi, les militaires sénégalais avaient investi, sans succès, les villages de Babonda et Bofa Bayot, situés à l'extérieur du parc forestier, où la présence des Français avait été signalée. Selon des renseignements recueillis aussi bien à Dakar qu'à Ziguinchor, Claude et Catherine Cave et Jean-Paul et Martine Gagnaire auraient été aperçus à la Maison des jeunes de Babonda, à 1 kilomètre de la frontière avec la Guinée-Bissau qui sert de point d'appui aux maquisards.

Les quatre Français avaient été aperçus une première fois, dimanche, dans la forêt des Bayottes, à une dizaine de kilomètres de la localité de Nyassia, en compagnie de plusieurs hommes. Les enquêteurs privilégient aujourd'hui la thèse de l'enlèvement par des « dissidents » du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), hostiles à l'accord de cessez-le-feu signé le 8 juillet 1993 avec le gouvernement sénégalais. Toutefois, aucune revendication n'est parvenue aux enquêteurs. – *(AFP.)*

Les rebelles sierra-léonais libèrent leurs dix derniers otages étrangers

LES REBELLES sierra-léonais ont libéré, jeudi 20 avril, les dix derniers ressortissants étrangers qu'ils détenaient encore, mettant fin à de longues semaines de tractations menées par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Ces dix otages – six Britanniques, deux Suisses, un Allemand et un Austro-Suisse – ont été relâchés en compagnie de six civils sierra-léonais, détenus par le Front révolutionnaire uni (RUF). Les seize hommes, qui avaient été capturés entre le 7 novembre et le 20 janvier, sont arrivés à pied au point de rendez-vous fixé sur la rivière Moa, qui marque la frontière est de la Sierra Leone avec la Guinée. Ils ont été remis à une équipe du CICR qui les a convoyés vers Conakry. Selon le CICR, tous sont *« apparemment en bonne santé »* mais devront subir un entretien et un examen médical avant d'être remis à leurs ambassades respectives ou à leurs employeurs.

Cette libération a eu lieu près d'un mois après celle de sept religieuses – six Italiennes et une Brésilienne – relâchées par le RUF à l'issue de deux mois de détention. Les rebelles, qui affirment vouloir renverser la junte militaire au pouvoir dirigée depuis avril 1992 par le capitaine Valentine Strasser, ont démenti à plusieurs reprises retenir ces étrangers en *« otages »*, affirmant les avoir emmenés *« pour les protéger »*.

Dans un premier temps, le RUF avait lié la libération de deux Britanniques, membres du Voluntary Service Overseas (VSO), membres de la coopération britannique outre-mer, à la cessation de l'aide militaire fournie à la junte, selon lui, par la Grande-Bretagne, l'ancienne puissance coloniale. Restées très discrètes sur les discussions menées pour obtenir la libération de ses ressortissants, les autorités britanniques s'étaient bornées à nier ces accusations.

Le régime sierra-léonais, qui est assisté militairement, en vertu d'un accord de défense tripartite, par le Nigéria et la Guinée, a bénéficié du concours d'instructeurs israéliens. La Chine l'approvisionne en armes et en munitions. – *(AFP.)*

Les séparatistes tamouls rompent la trêve au Sri Lanka

L'initiative de paix de la présidente Chandrika Kumaratunga est remise en question

La guerre menace de reprendre au Sri Lanka, où la trêve conclue, début janvier, entre la guérilla tamoule et le gouvernement de Colombo vient d'être rompue à l'initiative des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE). Les autorités ne veulent toutefois pas dramatiser la situation. Ce dernier épisode n'en fournit pas moins des arguments aux « faucons » de l'armée, qui n'avaient jamais réellement cru à la sincérité des rebelles tamouls.

NEW DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

La rupture d'une trêve de plus de trois mois entre les séparatistes tamouls du Sri Lanka et l'armée gouvernementale vient confirmer les pires craintes de tous ceux qui, à Colombo, ne croyaient guère au rétablissement d'une paix durable dans l'ancienne Ceylan.

L'attaque, mercredi 19 avril, dans le port de Trincomalee, de deux navires de la marine sri-lankaise par un commando-suicide des Tigres de mer et le bombardement, jeudi, d'une base militaire dans la péninsule de Jaffna par l'artillerie des guérilleros tamouls risquent d'annuler tous les efforts déployés, depuis l'an dernier, par le gouvernement pour mettre fin à un conflit vieux de plus de dix ans. Une lettre du « chef de guerre » Velupillai Prabhakaran, adressée, mercredi, à la présidente Chandrika Kumaratunga, est venue confirmer qu'il ne s'agissait pas d'incidents isolés. Le dirigeant des Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE) a clairement indiqué dans cette missive que la trêve était *« rompue »*.

« On est revenu à la case départ. C'est un coup fatal au processus de paix », a déclaré à l'Agence France Presse un diplomate asiatique en poste à Colombo. Un porte-parole militaire a, cependant, indiqué que les troupes gouvernementales n'ont *« pas encore riposté »* à ces attaques, les obus de mortier des séparatistes *« ayant fait peu de dégâts »*.

RÉACTIONS MODÉRÉES

Le gouvernement a réagi avec modération à cette reprise des combats, estimant qu'il ne s'agissait, pour le moment, que d'un *« revers »* pour la paix. *« Les hostilités ont repris à l'initiative du LTTE sans aucune provocation du côté gouvernemental*, a indiqué un communiqué de la présidence. *Mais le gouvernement fera le maximum pour empêcher le LTTE de provoquer le début d'une nouvelle guerre. »*

La présidente, Mme Kumaratunga, a, il est vrai, toutes les raisons de minimiser les conséquences de ce premier et sérieux « accroc » au cessez-le-feu. Nommée premier ministre en août 1994, avant d'être élue présidente en novembre, l'héritière de la puissante famille des Bandaranaïke avait tout misé sur le retour de la paix. Elle n'avait pas ménagé sa peine pour réussir à convaincre les Tigres de déposer les armes et avait multiplié les concessions aux séparatistes. Elle avait ainsi pris des risques politiques considérables dans un pays où militaires et « faucons » prédisaient que, une fois encore, les Tigres n'entendaient pas sérieusement mettre fin à un conflit qui a déjà coûté la vie à une trentaine de milliers de personnes.

Pour la population de Jaffna et de l'est de l'île, les deux régions où les Tamouls sont majoritaires, il ne faisait aucun doute que Mme Kumaratunga était sincère. Par sa personnalité même et son souci d'en finir avec la guerre civile, elle rompait avec une longue tradition de gouvernements « chauvins », qui refusaient de reconnaître les discriminations dont la minorité tamoule a été la victime depuis l'indépendance, en 1948. Même le LTTE était de cet avis... « *Pour la première fois dans l'histoire de notre lutte, un gouvernement est arrivé au pouvoir avec un mandat* [de la majorité cinghalaise] *pour résoudre le conflit par des moyens pacifiques* », nous disait, en janvier, à Jaffna, le porte-parole des Tigres, Anton Balasingham.

Le gouvernement avait accepté de lever partiellement l'embargo qui étrangle Jaffna depuis plusieurs années. Mais cela n'avait pas été jugé suffisant par le LTTE qui exigeait la *« levée complète »* du blocus, demandait que les bases militaires sur la ligne de front soient démantelées et accusait les autorités de profiter de la trêve pour préparer de nouvelles offensives.

Cette dernière accusation est aussi formulée par Colombo contre la guérilla tamoule. *« Je pense que les Tigres ne voulaient pas vraiment discuter. Autrement, ils n'auraient pas mis la barre aussi haut, sachant bien que leurs exigences ne pouvaient être acceptées »*, a estimé l'ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, Harry Gunatillake.

Bruno Philip

En Malaisie, le premier ministre, M. Mahathir, devrait remporter haut la main les élections générales

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Pendant huit ans consécutifs, le taux d'expansion économique a dépassé 8 % et rien n'indique, dans un futur prévisible, un ralentissement de cette croissance. Mahathir Mohammad, âgé de soixante-neuf ans et premier ministre depuis 1981, et son Front national (FN), la coalition gouvernementale, n'ont donc guère à redouter les élections générales et locales des lundi 24 et mardi 25 avril. En outre, l'opposition semble moins soudée que lors du précédent scrutin, en 1990, à l'occasion duquel elle n'avait pourtant pas réussi à emporter le tiers des sièges au Parlement, se privant donc d'un droit de veto sur tout amendement constitutionnel.

Toutefois, le scrutin devrait fournir de précieuses indications sur trois points liés les uns aux autres : le pourcentage des électeurs qui voteront pour la majorité ; la capacité du FN à conserver le contrôle de l'Etat de Penang et, à un moindre degré, à reprendre pied dans le sultanat de Kelantan ; enfin et surtout, l'influence des résultats sur les réalignements en cours au sein du United Malays National Organization (UMNO), parti dominant du FN.

Entre les rendez-vous électoraux de 1986 et de 1990, l'électorat du FN a chuté de 57 % à 52 %, notamment en raison de la scission dont l'UMNO a été victime après le congrès mouvementé de 1987, au cours duquel M. Mahathir a conservé de justesse la direction du mouvement. La logique voudrait que, l'UMNO ayant surmonté cette épreuve et le boom économique aidant, le FN augmente son pourcentage de voix par rapport à 1990.

Le FN aura fort à faire, cependant, à Penang, île industrialisée à majorité chinoise, où la coalition gouvernementale est contestée par le Democratic Action Party (DAP), dont le secrétaire général, Lim Kit Siang, l'une des principales figures de l'opposition, se présente contre le chef-ministre de l'Etat, Koh Tsu Koon, dans un duel décrit comme une *« bataille de géants »*. Au Kelantan, le FN va tenter de reprendre pied dans un Etat passé entièrement, en 1990, sous le contrôle de l'opposition après une alliance entre le Party Islam Malaysia, d'obédience fondamentaliste, et le Semangat 46, du prince Razaleig Hamzah, produit d'une scission avec l'UMNO.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION

En Malaisie, toutefois, où finances et politique peuvent faire bon ménage, l'avantage d'être au pouvoir est d'autant plus net que l'on distribue les crédits aux Etats fédérés et que l'on contrôle les médias. En outre, les rassemblements sont interdits pendant la campagne électorale, qui dure une semaine. L'intérêt se reporte donc sur l'évolution de l'UMNO, au sein de laquelle une nouvelle génération a réussi une percée. Le chef de file en est Anwar Ibrahim (quarante-six ans), élu en 1993 président adjoint de l'UMNO, et promu depuis vice-premier ministre. La génération de la *« nouvelle vision »* compte d'autres ténors, dont Najib Razak (quarante-deux ans), ministre de la défense et l'un des trois vice-présidents de l'UMNO.

Pendant ses quatorze ans passés à la tête du gouvernement, M. Mahathir a réussi à faire décoller l'économie et a ainsi assuré un bon degré de stabilité politique et de cohésion sociale. Il reste cependant à savoir quand et dans quelles conditions une relève s'opérera. Si, depuis le début de l'année, pour des raisons électorales, une trêve prévaut au sein de l'UMNO, c'est au sein de ce mouvement que la partie se jouera car M. Mahathir n'aura sans doute pas grand-chose à craindre du nouveau Parlement puisqu'il a lui-même supervisé la liste des candidats du FN aux élections.

Les forts intérêts en jeu – l'UMNO est à la tête d'un empire financier – et la perspective du prochain congrès de l'organisation, prévu en 1996, pourraient contribuer à relancer la lutte pour le pouvoir. On dit déjà qu'entre Anwar Ibrahim, qui est aussi ministre des finances, et Daim Zanuddin, trésorier de l'UMNO et très proche conseiller de M. Mahathir, les divergences sont prononcées. On dit aussi que Najib Razak serait plus proche de M. Mahathir que d'Anwar Ibrahim et que la succession n'en serait donc que plus ouverte.

Jean-Claude Pomonti

La secte japonaise Aum s'était dotée d'une structure paramilitaire

TOKYO
de notre correspondant

La secte Aum Shinri-kyo, avec son gourou – supposé léviter et prophétisant la fin du monde – et ses fidèles « branchés » par des électrodes sur ses ondes cérébrales, apparaît désormais comme une organisation armée aux visées plus subversives que religieuses. Mêlant occultisme et connaissances scientifiques, la secte semble sortie de l'univers d'une de ces populaires bandes dessinées de science-fiction dans lesquelles le monde humain cède la place aux sorciers, extra-terrestres ou Ultramen et à des Docteurs No.

Quels qu'aient été les objectifs des chefs de la secte, il est désormais établi qu'elle disposait – et dispose peut-être encore – de capacités destructives. Avec plusieurs centaines de tonnes d'une quarantaine de produits chimiques, elle avait la capacité de fabriquer des gaz toxiques en grande quantité dont le meurtrier sarin utilisé dans l'attentat du métro de Tokyo. Elle disposait en outre d'explosifs, faisait des expériences sur les armes biologiques et semble avoir été en mesure, grâce à de coûteuses machines-outils de précision, de fabriquer des fusils automatiques sur le modèle des AK 47 soviétiques. Au cours de ses perquisitions, la police a aussi retrouvé des chargeurs et des pièces détachées de mitrailleuses. Les autorités envisagent désormais la dissolution de la secte pour *« atteinte à l'ordre public »* s'il se confirme que certains de ses membres sont impliqués dans l'attentat de Tokyo du 20 mars et dans celui de Yokohama du 19 avril.

DES « CACHES » À TOKYO

L'organisation d'Aum était calquée sur celle d'un Etat avec vingt-deux *« ministères »* et *« agences »*, mais d'un Etat à la fois répressif et se préparant à la guerre. Outre l' *« agence des sciences et des technologies »* dont le chef dépendait directement du gourou, Shoko Asahara, et où travaillaient trois cents personnes, dont une équipe de chimistes dirigée par un physicien de trente ans sorti de l'université scientifique de Tsukuba, près de Tokyo, la secte disposait d'un *« ministère des renseignements »* et d'une *« unité spéciale »*.

Cette dernière avait notamment pour mission de surveiller les adeptes récalcitrants – voire de procéder à des enlèvements ou à des séquestrations –, de collecter des informations sur les actions de la police, de procéder à des écoutes téléphoniques ainsi que de surveiller l'avocat des familles des membres de la secte. Elle était placée sous l'autorité de Kiyohide Nakata – arrêté pour extorsion –, ancien gangster de Nagoya soupçonné, entre autres, d'avoir cherché à se procurer des armes parmi les truands. Elle disposait en outre d'une quarantaine de « caches » dans Tokyo et semble avoir été en possession d'informations internes aux forces d'autodéfense, dont une vingtaine de membres appartenaient à la secte.

Un *« ministère »* retient l'attention des enquêteurs : celui « des affaires russes ». La secte disposait à Moscou d'un organisation de trente mille membres qui vient d'être dissoute par la justice russe et condamnée à payer 300 millions de yens de dommages et intérêts aux victimes de ses activités. Mais Aum Shinri-kyo semble surtout avoir eu en Russie un autre objectif que le prosélytisme : l'approvisionnement en armements divers.

Il y a un an, la secte avait acheté un hélicoptère russe gros porteur Mil 17 pour 18 millions de yens. Le *« secrétaire du cabinet »*, Kiyohide Hayakawa, arrêté le 18 avril, a fait une vingtaine de voyages en Russie au cours des trois dernières années avec pour mission, selon la police, la *« militarisation de la secte »*. Plusieurs membres de celle-ci auraient suivi des entraînements paramilitaires en Russie. En outre, la police a découvert dans les locaux de Aum Shinri-kyo des listes avec les prix d'ogives nucléaires et de tanks de type T-72 et une abondante documentation traitant tant des armes que des activités de guérilla.

En dépit de ces lourdes présomptions, les autorités paraissent très prudentes dans leur action à l'encontre de la secte, ce qui incite certains commentateurs à se demander si elles ne craignent pas une contre-offensive : le récent attentat de Yokohama pourrait être une mise en garde. Dans un nouveau livre intitulé *La Douleur d'un Japon en train de mourir*, qui doit être publié dans les prochains jours, le gourou d'Aum Shinri-kyo, Shoko Asahara, qui se dit atteint d'une grave maladie cardiaque, cite l'exemple de la répression religieuse de l'avant-guerre et écrit : *« Un gouvernement qui opprime un prophète fait courir à son peuple un désastre national. »*

Philippe Pons

Nucléaire : impasse des négociations entre Washington et Pyongyang

BERLIN. Le chef de la délégation nord-coréenne aux négociations entre la Corée du Nord et les Etats-Unis sur le remplacement des réacteurs nucléaires nord-coréens a annoncé, jeudi 20 avril, à Berlin, la rupture des pourparlers. Kim Jong U a déclaré qu'aucun accord n'avait été conclu après un bref entretien avec son homologue américain Gary Samore. Pyongyang avait fixé à ce vendredi la date limite pour aboutir à un accord. Conformément à l'accord conclu le 21 octobre 1994 à Genève avec les Etats Unis, la Corée du Nord doit recevoir, d'ici à 2003, deux réacteurs à eau légère d'une capacité totale de 2 000 mégawatts pour remplacer ses réacteurs à filière graphite. La Corée du Nord refuse que cette nouvelle technologie lui soit livrée par la Corée du Sud. – *(AFP.)*

État de siège en Bolivie : près de 400 arrestations

LA PAZ. Le gouvernement bolivien a annoncé, jeudi 20 avril, avoir procédé à 374 arrestations depuis la proclamation, mardi, de l'état de siège et la suspension des libertés civiques, pour *« rétablir la paix sociale »* troublée par des grèves en série. Environ 250 syndicalistes ont été envoyés en relégation dans des villages isolés dans la jungle ou au pied des Andes, a précisé le ministre de l'intérieur, Carlos Sanchez Berzain. Les dirigeants de la Centrale ouvrière bolivienne (COB) ont demandé l'intervention de l'Eglise catholique pour rétablir le dialogue avec le gouvernement. L'Eglise a condamné, mercredi, l'état de siège et a exigé la libération immédiate des syndicalistes emprisonnés. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **MEXIQUE : les pourparlers entre le gouvernement et la guérilla zapatiste** n'ont pu commencer comme prévu, jeudi 20 avril, dans le Chiapas. La délégation gouvernementale reproche à l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) d'avoir orchestré une manifestation de soutien en faisant coïncider l'arrivée des négociateurs guérilleros, mercredi soir, avec celle de quelques milliers de sympathisants indigènes. *« Il n'est pas acceptable que le lieu de la négociation soit utilisé comme une tribune ni que l'on manipule des groupes indigènes »*, a déclaré le ministère de l'intérieur. – *(AFP.)*

■ **CANADA : l'explosion d'une bombe artisanale** a fait un blessé, jeudi 20 avril, et a provoqué des dégâts matériels au siège de l'Assemblée législative de l'île du Prince-Edouard (est du Canada). L'engin explosif avait été placé sous une rampe d'accès pour personnes handicapées du parlement. La déflagration s'est produite alors que les trente-deux députés de la province étaient réunis en session dans le bâtiment. Ils ont évacué l'édifice en rampant. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : le gouvernement algérien et la Libye ont condamné** *« toutes les formes de terrorisme »* et l'extrémisme musulman, jeudi 20 avril, à l'issue d'une rencontre à Aïn Amenas, dans l'extrême Sud-Est algérien, entre le colonel Mouamar Kadhafi et le président Liamine Zeroual. D'autre part, des dizaines de milliers de manifestants ont participé, jeudi, à Tizi-Ouzou et à Bejaïa, en Kabylie, à des marches en faveur de la langue berbère, à l'occasion du quinzième anniversaire du *« Printemps berbère »*. La police avait empêché tout rassemblement à Alger. – *(AFP.)*

■ **LIBYE : les États-Unis vont demander des explications** à l'Arabie Saoudite, qui a autorisé un appareil libyen transportant des pélerins à atterrir à Djeddah, en violation de l'embargo de l'ONU contre Tripoli, a annoncé le département d'Etat, jeudi 20 avril. Alors que le comité des sanctions, saisi par l'Egypte, avait autorisé, mercredi, 45 vols d'Egypt Air à transporter les pélerins libyens, Tripoli avait défié l'embargo en faisant atterrir, le même jour, un de ses avions à Djeddah. – *(AFP.)*

■ **OUGANDA : le gouvernement a annoncé**, jeudi 20 avril, avoir ordonné à quatorze diplomates soudanais de quitter le pays dans les deux semaines, afin de rétablir la parité avec la mission ougandaise au Soudan. L'Ouganda a accusé le Soudan d'avoir bombardé des régions frontalières du nord du pays, tandis que Khartoum, malgré les dénégations de Kampala, accuse l'Ouganda de soutenir les rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) de John Garang. – *(Reuter.)*

■ **CÔTE D'IVOIRE : Emile Constant Bombet, le ministre de l'intérieur**, a exclu jeudi 20 avril un retrait du code électoral, adopté en décembre 1994 par l'Assemblée nationale contre l'avis de l'opposition, réaffirmant que la loi serait appliquée dès l'élection présidentielle d'octobre. Selon l'opposition, minoritaire au Parlement (18 députés sur 166), la loi électorale vise à écarter de la course à la présidence l'ancien premier ministre, Alassane Ouattara, principal rival du chef de l'Etat Henri Konan Bédié, successeur du président Houphouët-Boigny. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le cardinal Lustiger**, archevêque de Paris, sera reçu en Israël du 25 au 27 avril, où il participera à un colloque international à Tel Aviv et se rendra au mémorial de Yadvashem pour commémorer la shoah. C'est la première fois que Mgr Lustiger, en tant qu'archevêque de Paris, se rend en Israël, visite facilitée par la normalisation, depuis le 30 **décembre 1993, des relations entre le Saint-Siège et Israël.**

■ **TURQUIE : l'imam Kasim Unal, expulsé** de France en août 1994 pour avoir appelé publiquement à *« une action violente à l'encontre du premier ministre turc »*, Tansu Ciller, a été acquitté, jeudi 20 avril, par la justice turque. Imam principal de la mosquée de Sochaux, M. Unal avait comparu devant la Cour de sûreté d'Etat d'Istanbul comme *« membre de l'AFID »* (Etat fédéral islamique d'Anatolie), un groupe intégriste sunnite turc connu pour son extrémisme. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : le président Boris Eltsine** a signé, jeudi 21 avril, la loi doublant le salaire minimum mensuel, qui passe ainsi de 20 500 roubles (4 dollars) à 43 700 roubles (8,5 dollars). Très peu de Russes touchent ce salaire, mais il sert de référence pour calculer celui des fonctionnaires et des prestations sociales qui lui sont indexées. – *(AFP.)*

Helmut Kohl juge « inacceptable » la politique du dollar faible

BONN. A quelques jours de la réunion des ministres du G 7 à Washington, la baisse continue du dollar face au mark et au yen a suscité, jeudi 20 avril, des reproches inhabituels du chancelier Kohl à l'égard de la politique monétaire américaine, qu'il a jugée *« innacceptable »*. *« Je conseille au président américain de ne pas laisser couler le dollar »*, a dit le chancelier au cours d'une interview télévisée. Soulignant que la force du mark était l'expression de la stabilité de la politique allemande, Helmut Kohl a demandé à Washington de prendre des mesures pour réduire le déficit américain.

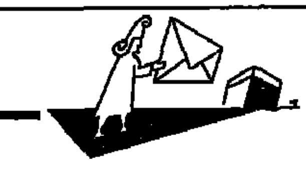
Les critiques du chancelier font suite à la mise en garde des dirigeants du groupe DASA, filiale aéronautique de Daimler-Benz, qui avaient affirmé mercredi que la baisse du dollar risquait de les pousser à de massives délocalisations (*Le Monde* du 21 avril). Elles ont été appuyées par le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer.



هكذا من الأصل

...cléaire : impasse des négociations
...tre Washington et Pyongyang

...at du siège en Bolivie :
...ès de 400 arrestations



PRÉSIDENTIELLE La campagne de Lionel Jospin pour le premier tour de l'élection présidentielle a souffert d'un retard sur celles de ses concurrents. Le candidat socialiste espère néanmoins être amené au second tour par la volonté des électeurs de gauche de ne pas laisser tout le terrain à la droite. ● MOBILISATION. Les militants du PS se sont mobilisés, de même que les principales figures du parti. Jacques Delors, handicapé quelques jours par une crise de sciatique, apporte sa caution au programme économique de M. Jospin. ● SECOND TOUR. Les préparatifs d'une campagne de second tour qui opposerait M. Jospin à M. Chirac sont déjà très avancés dans l'équipe du candidat. Celui-ci prévoit une réunion publique par jour en province. Il mise surtout sur le débat télévisé qui opposera les deux candidats.

Lionel Jospin a bénéficié de la mobilisation des militants du PS

Le candidat socialiste a dû surmonter des obstacles techniques et politiques avant de pouvoir donner l'intensité nécessaire à son offensive contre la droite. Il s'estime maintenant prêt pour le second tour... si les électeurs veulent bien qu'il y participe

A L'HEURE d'un premier bilan, Lionel Jospin n'a qu'un regret : le manque de temps. Un mois de plus, et la face de cette campagne, se persuade-t-il, eût été changée. On connaît l'histoire : la décision tardive de Jacques Delors, les querelles de chapelles au PS... Investi le 5 février, le candidat socialiste n'a pu véritablement se lancer que quinze jours plus tard, le temps de trouver argent, hommes et murs. Il y avait belle lurette que la caravane Chirac était formée et que la troupe balladurienne était en chemin. M. Jospin a déboulé dans cette campagne comme un carabinier italien.

Alors, il lui aura fallu tout faire plus vite et forcément moins bien. Coucher noir sur blanc ses *Propositions pour la France*, éditées en un temps record chez Stock, qui en a écoulé plus de soixante mille exemplaires. Trouver un slogan, moins clair qu'il ne prétendait l'être. Composer un comité de soutien, avec Jacques Delors, qui ait une certaine allure. Installer une équipe de campagne qui fasse jouer l'ensemble du PS, mais suffisamment soudée pour éviter le petit jeu du savonnage de planche. Et, surtout, engager un marathon qui aura requis de ce candidat toutes ses capacités sportives. Vendredi 21 avril, M. Jospin en aura terminé avec sa cinquante-septième réunion publique. Il aura visité quarante départements en deux mois.

Le 4 janvier, lorsqu'il avait supris tout son monde socialiste en rattrapant au vol le témoin lâché par M. Delors, M. Jospin avait pressenti



toutes ces difficultés. Il savait que la direction de son parti n'avait été prévoyante que sur un point : la commande de papier pour les affiches ! « Pressons-nous ! », plaidait-il en substance, car, disait-il, *« notre candidat aura besoin rapidement de se préparer psychologiquement, intellectuellement, politiquement à la tâche et à la responsabilité qui seront les siennes »*. Politiquement, M. Jospin était préparé. Depuis deux ans, il s'était personnellement rangé des courants socialistes pour pouvoir préserver sa liberté de parole et d'action vis-à-vis tant du parti que de l'Elysée. Il avait su monter très vite dans le train des Assises de la transformation sociale, affrété par Michel Rocard, avec tous les partis frères de la gauche, et qui pourra demain emprunter les voies plus droites de la transformation politique.

PETIT NUAGE

Intellectuellement, M. Jospin avait également beaucoup travaillé. Ses propositions d'aujourd'hui étaient déjà contenues, pour l'essentiel, dans son ouvrage de 1992, au titre plus que jamais actuel, *L'Invention du possible* (éditions Flammarion). Ce livre ne lui a pas permis seulement de s'offrir, comme il l'a raconté, un cabriolet Renault ; il l'a aidé à dessiner le visage d'une gauche moderne et à appréhender une nouvelle approche d'un pouvoir moins sacralisé et moins perverti. Ces deux thèmes auront été les éléments récurrents de ses discours de campagne.

Psychologiquement, cela aura été moins évident. Propulsé par un vote-plébiscite des militants, M. Jospin, pouvait-on croire, saurait se plonger dans le bain de cette campagne sans avoir à se pincer chaque matin pour se persuader qu'il était devenu enfin le premier parmi les premiers des socialistes. Il a donné l'impression d'être sur un petit nuage – nouvelles lunettes, nouveau manteau –, mais une fois ce petit nuage dissipé, et par-delà les corrections de look, M. Jospin, paradoxalement, n'a pas encore tout à fait réussi à changer de peau. Quelques signes ne trompent pas : difficulté à solliciter les soutiens des grands pontes du parti, de peur que ceux-ci ne lui fassent de l'ombre ; entêtement à rédiger tout lui-même, discours, interviews, comme s'il craignait qu'on ne vienne trahir sa pensée ; propension à ne pas haïr le « je », à se mettre constamment en scène pour souligner à l'excès que c'est bien lui, Lionel Jospin, le candidat.

Il ne faut sans doute pas chercher plus loin pour expliquer, aussi les parasites sur sa ligne de branchement avec l'Elysée, compliquant plus que de raison ses rapports avec François Mitterrand. *« C'est un homme de caractère »*, a toujours dit de lui le chef de l'Etat, mais, à trop vouloir l'affirmer, en expliquant qu'il se réserve un *« droit d'inventaire »* sur l'héritage mitterrandiste – ce que tout le monde savait déjà –, M. Jospin a pris le risque, déplore-t-on au PS, de *« déboussoler »* la « génération Mitterrand ». Or celle-ci pourrait se révéler fort utile.

Malgré ce calendrier trop précipité, ce « splendide isolement » par trop entretenu, la campagne du premier tour n'aura pas manqué de bonnes surprises. A partir du deuxième grand meeting, à Nancy, le 29 mars, M. Jospin a paru réellement prendre du plaisir à faire cette campagne. Lorsque le service leur fut demandé, les « poids lourds » du PS, de Laurent Fabius à Henri Emmanuelli en passant par Michel Rocard, ont su se mettre utilement à la disposition de leur candidat. S'il n'avait été handicapé par une sciatique, M. Delors se serait sans doute employé davantage ; comme à Lille, encore, jeudi 20 avril, il semble vouloir rattraper son retard. La mobilisation du PS s'est faite doucement, mais sûrement.

Ce constat laisse croire qu'au terme de cette campagne M. Jospin parviendra à se hisser au second tour et à sortir vainqueur de son coude à coude avec Edouard Balladur. Selon les « pointeurs » du PS, leur candidat devrait se retrouver derrière Jacques Chirac, dans une fourchette de 20 % à 24 % qui correspondrait à une sorte de retour à la normale sur le terrain électoral.

Daniel Carton

« Balladur dans l'mur ! »

Etape obligée pour tout candidat de gauche, M. Jospin a tenu son sixième et dernier grand meeting du premier tour dans le Nord. Quelque dix mille personnes débordant du Zénith de Lille : les gens du Nord et du Pas-de-Calais ont réservé au candidat socialiste sa plus belle fête, la plus touchante et la plus folklorique. Pierre Mauroy était fier que son terroir fût ainsi à la hauteur de sa réputation.

Grand invité de ce rassemblement au côté de sa fille Martine Aubry, adoptée désormais par les « ch'timis », Jacques Delors a apporté son soutien *« sans faille »* à celui *« qui porte les couleurs de la gauche qui peut gagner »*. *« Balladur dans l'mur ! »* s'égosillaient les jeunes. M. Jospin les a entendus et approuvés. Convaincu de pouvoir, au seuil du second tour, *« imposer la présence de la gauche »*, il a exhorté la foule *« à projeter son énergie »* pour *« partir à la conquête »* de tous les indécis, de tous ceux qui seraient tentés de se réfugier dans le *« vote protestataire »*.

Le soutien de Jacques Delors

JACQUES DELORS s'est installé en première ligne dans la campagne de Lionel Jospin. A la veille du dernier grand meeting en province du candidat socialiste, jeudi 20 avril à Lille, l'ancien président de la Commission européenne a mis tout son crédit au service de M. Jospin. En pleine polémique entre Jacques Chirac et Edouard Balladur sur le rôle de la Banque de France et la stabilité du franc, il a dénoncé le *« populisme monétaire »* du maire de Paris, jugeant cette polémique *« complètement dépassée (...), notamment de la part d'une personnalité politique qui a voté le traité de Maastricht et l'indépendance de la Banque de France »*.

M. Delors juge *« déplacées »* les critiques de M. Chirac contre les déclarations de Jean-Claude Trichet, même s'il ne *« partage pas à 100 % »* l'analyse faite par le gouverneur de la Banque de France. Enfin, l'ancien président de la Commission européenne a plaidé pour la monnaie unique en 1999 – M. Balladur l'envisage dès 1997 –, car la réduction trop rapide des déficits publics entraînerait une baisse d'environ un point de la croissance.

L'exercice demandé au président du comité de soutien au candidat socialiste n'était pas seulement de dénoncer M. Chirac, sa *« bibliothèque rose »* et ses *« incantations »*. Ni de critiquer la politique du premier ministre-candidat, dont *« les résultats en matière d'investissement et d'emploi n'ont pas été à la hauteur du redémarrage de la croissance »*. Il était, surtout, d'asseoir la crédibilité du projet de M. Jospin, *« le seul qui dessine un sentier de croissance différent de celui dans lequel la France est engagée »*. M. Delors a souligné qu'il *« assurerait un équilibre entre la priorité à l'emploi et le maintien d'une économie saine »*.

Dans l'immédiat, quatre grandes mesures du programme de M. Jospin sont susceptibles, selon M. Delors, d'enrichir la croissance en emplois : la transformation de certaines dépenses passives (indemnisation du chômage) en dépenses actives, qui suppose un renforcement du service public de l'emploi ; la baisse des charges sur les salaires, sous la forme d'une franchise de 5 000 francs sur les cotisations d'assurance-maladie, plus simple et plus juste, selon lui, que le contrat initiative-emploi de M. Chirac, qui *« coûtera beaucoup d'argent pour peu d'emplois créés »* ; la réduction du temps de travail à trente-sept heures dans les deux ans à venir ; les *« grands programmes »* (ville, environnement, logement).

Sans prendre d'engagement précis, M. Delors estime que ces mesures, conjuguées avec les effets mécaniques d'une croissance de 3,5 % (entre deux cent mille et deux cent cinquante mille emplois), permettraient de créer environ trois cent cinquante mille postes de travail supplémentaires et de réduire ainsi de quelque trois cent mille par an le nombre de chômeurs.

Jean-Michel Bezat

Le candidat socialiste a déjà préparé le second tour

CHACUN en est conscient dans l'équipe de Lionel Jospin : si le candidat socialiste franchit l'obstacle du premier tour, une autre campagne commencera, dont on souhaite qu'elle soit, techniquement, plus efficace et, stratégiquement, plus facile. Depuis le 17 avril, tout l'état-major de M. Jospin est déjà concentré sur ce second tour.

Ancien député de Paris, Jean-Christophe Cambadélis prend en main l'ensemble du service communication. De nouvelles affiches sont prêtes. Un nouveau slogan a été secrètement concocté sur le thème du *« vrai changement »*. Un calendrier des meetings est arrêté : plus de visites sur le terrain, mais une réunion publique, chaque soir en province, à 18 h 30, cela dès le 24 avril, lendemain du premier tour, à Valence, puis à Carcassonne, à Albi, en Corse et dans les Landes. Trois grands rassemblements seraient prévus : le 27 avril, à Marseille, avec Robert Badinter ; à Paris, au Palais omnisports de Bercy, le 2 mai ; le 3 mai au Stadium de Toulouse.

CONTRE « L'ÉTAT-RPR »

La réflexion stratégique est également très avancée. Pour le premier tour, M. Jospin a dû, sans cesse, tirer des bords entre les bouées Balladur et Chirac, suivant la situation de l'un et l'autre dans les sondages. Il aura eu également la plus grande difficulté à coincer le pied dans l'embrasure d'une porte médiatique menaçant de se refermer sur les scènes de ménage dans la maison RPR. Aujourd'hui, M. Jospin donne le sentiment d'avoir des fourmis dans les jambes, pressé d'en découdre d'homme à homme avec M. Chirac.

Sa stratégie reposera sur quatre piliers. Conforter d'abord le rassemblement de la gauche derrière lui. La montée en première ligne de M. Cambadélis, principal artisan des Assises de la transformation sociale, confirme que le candidat socialiste voudra profiter à plein de ce travail d'approche, mené pendant plus d'un an et conforté par la pression indubitable des élections municipales. Quand bien même Dominique Voynet pourrait traîner les pieds, on semble assuré de la bonne volonté des écologistes et du PCF, dont l'appareil, observe-t-on, se montre très tranquille.

Enfermer, ensuite, M. Chirac dans la « tenaille » que pourrait former le lest du vote Front national, d'un côté, et, de l'autre, la surveillance étroite d'un Valéry Giscard d'Estaing revenu d'Auvergne et d'un Edouard Balladur mauvais joueur. Retourner, en outre, à l'avantage de la gauche, toute la thématique du « front républicain », exploitée par Philippe Séguin, pour dénoncer sans ménagement les dangers de « l'Etat RPR ». A Lyon, le 18 avril, M. Jospin a commencé à déflorer son slogan de *« l'Etat pour tous »*.

Enfin, dernier levier de cette stratégie, démonter toutes les pièces du personnage Chirac, dessiller les yeux des Français sur son « opportunisme » et ses « contradictions » depuis trente ans. M. Jospin compte beaucoup sur l'argumentaire, livré clés en main, au cours du premier acte de la campagne, par les balladuriens, mais il compte surtout sur lui et sur le grand-rendez-vous du débat à la télévision, pour lequel est envisagée la date – tardive – du 4 mai. Pierre Moscovici a été spécialement chargé de le préparer. Face à Georges Marchais, le 29 mai 1980, comme face à Jean-Marie Le Pen, le 22 juin 1987, M. Jospin avait prouvé qu'il a des qualités de débatteur.

En vérité, si les électeurs lui permettent se présenter comme le héraut de toute la gauche, le candidat socialiste sait qu'il devra, pour relever le défi de la victoire, compter d'abord et avant tout sur les faiblesses de son adversaire de droite. Quels que soient les résultats du 23 avril, dans le rapport gauche-droite, l'arithmétique plaidera difficilement en sa faveur. Refusant de parler de miracle, M. Jospin préfère compter (*Le Monde* du 21 avril) sur *« une grâce de la raison »*.

D. C.

Le « réalisme » des militants de Villeurbanne

LYON
de notre bureau régional

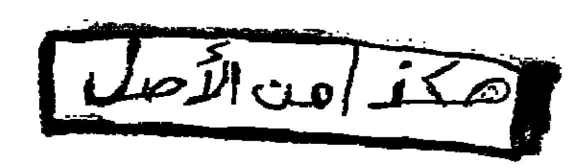
Milan-PSG ou pas, ce soir encore, ils sont partis « coller ». Direction l'hôtel des postes de Villeurbanne, dont les panneaux ont été recouverts, le matin, par des militants du Front national. Sur place, un groupe de jeunes d'origine maghrébine s'est déjà chargé d'arracher les portraits de Le Pen. *« C'était laid »*, lance, à moitié sérieux, l'un d'entre eux, qui, d'ailleurs, se désintéresse du scrutin. Une brunette de dix-neuf ans, la seule fille du groupe des colleurs socialistes, essaie de convaincre le jeune indifférent en lui susurrant des vers de sa composition : *« Le 23 avril, votez utile ; dimanche prochain, votez Jospin ! »*

Elle a rejoint le PS à sa majorité : *« J'avais des convictions, le moment était venu de les défendre. »* Elle a défilé contre la révision de la loi Falloux, manifesté pour l'abrogation du CIP ; elle milite à présent pour son candidat de coeur et de raison. Les trois quarts des trois cent soixante-quinze adhérents de la section socialiste de Villeurbanne, la plus importante du Rhône – ils étaient cinq cents cotisants quand Charles Hernu était le maire de cette ville de cent vingt mille habitants de la banlieue de Lyon –, se sont prononcés pour Lionel Jospin, lors des « primaires » qui l'opposaient à Henri Emmanuelli.

Les militants de Villeurbanne ont, bien sûr, assisté au meeting du candidat à Lyon (*Le Monde* du 20 avril). L'étudiant en droit, en veston et en cravate, plieur d'affiches à la permanence, est *« heureux d'avoir entendu Lionel durcir le ton contre Balladur et surtout contre Chirac »*. Animateur du Mouvement des jeunes socialistes, trop jeune pour avoir voulu « changer la vie », il approuve le *« réalisme »* de son champion : *« Nous ne rêvons plus, car notre seul avenir, c'est le chômage. Nous n'attendons plus de la démagogie, mais du concret. »*

« Nos militants sont beaucoup plus mobilisés qu'ils ne l'étaient, en 1988, autour du président sortant. Peut-être parce que, cette fois, ils ont désigné leur candidat », assure Jean-Paul Bret, premier secrétaire de la section. Sûrs d'être présents au second tour, les socialistes villeurbannais se réjouissent déjà du duel entre la gauche et la droite. Les colleurs ont repris leurs seaux et leurs balais.

Pierre Le Hir



هكذا من الأصل

Selon M. Hue, le « grand patronat » a déjà choisi M. Chirac

Achevant sa campagne à Pontoise, le candidat communiste a centré ses attaques sur ce « politicien attrape-tout » qui a fait de Paris « la capitale de l'affairisme et de l'exclusion »

A LA MI-NOVEMBRE, Robert Hue avait commencé sa campagne à Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise), commune dont il est maire. Cinq mois et soixante-treize meetings plus tard, le candidat communiste a posé ses valises, jeudi 20 avril, à Pontoise pour un ultime rassemblement. Fatigué, mais plutôt confiant dans le résultat du seul tour de scrutin – le premier – qui l'intéresse vraiment, le *« candidat anti-Balladur »* de l'automne dernier s'est employé à attaquer celui que *« le grand patronat a choisi »* en cours de campagne Jacques Chirac, *« politicien attrape-tout »* qui a fait de Paris *« la capitale de l'affairisme et de l'exclusion »*.

Un proche ne cachait pas que, pour l'occasion, le stock de *« petites phrases »* avait été renouvelé. M. Hue, en effet, a mis les rieurs de son côté en lançant : *« Chirac, c'est le requin des* Dents de la mer *qui voudrait se faire passer pour Flipper le dauphin. »* Dénonçant une nouvelle fois *« l'argent-roi »* et cette poignée de grands patrons qui, selon lui, ne font que sortir d'un conseil d'administration pour entrer dans un autre, le candidat communiste a encore proposé qu'on installe *« la vidéosurveillance dans les conseils d'administration des grandes entreprises »* pour mieux les contrôler. Enfin, M. Hue peut encore déclencher des tonnerres d'applaudissements en rejetant *« la caricature »* de communisme des anciens pays de l'Est.

A la tribune, où, fait rare, Mme Hue a pris place à côté des principaux organisateurs de la campagne de son mari, Jean-Claude Gayssot, Pierre Blotin et Bernard Vasseur, l'ancien député et maire sortant d'Argenteuil, Robert Montdargent (refondateur) voisine avec son adjoint, Roger Ouvrard, que la section communiste de la principale ville du Val-d'Oise a choisi de présenter contre lui. *« Le communisme, cela ne veut pas dire tous pareils, mais tous ensemble »*, rappelle M. Hue.

A de très rares exceptions près, les contestataires du PCF se sont ralliés à la candidature du secrétaire national. C'est l'un de ses atouts. Une remontée, même modeste, de l'influence électorale du Parti communiste permettrait sans doute au successeur de Georges Marchais de pousser *« plus loin »* les changements en cours au PCF. En outre, un bon résultat ou, mieux encore, un score à deux chiffres, c'est-à-dire supérieur à 10 %, auquel les dirigeants communistes n'osent pas croire, pèserait dans le rapport de force interne à la gauche. C'est à cette condition, *« une gauche bien à gauche »*, qu'il sera à nouveau possible, selon M. Hue, de *« mobiliser sur un projet de transformation de la société »*.

Aussi, en réponse aux appels au *« vote utile »* du candidat socialiste, Robert Hue a employé les derniers jours de sa campagne à démontrer la fugacité et donc l'inutilité de votes protestataires, tel que celui qui s'était exprimé en faveur de Bernard Tapie aux élections européennes de 1994 ou celui qui pourrait se porter, le 23 avril, sur le nom d'Arlette Laguiller. Au lendemain de l'élection présidentielle, dit-il, *« il faut pouvoir compter sur une force organisée »*.

J.-L. S.

Mme Laguiller espère obtenir 10 % des voix

ARLETTE LAGUILLER a profité de la dernière grande réunion publique de sa campagne, jeudi 20 avril, dans un Palais des sports assez bien rempli à Paris, pour inviter ses partisans à *« un vote de censure contre Balladur, Chirac et Jospin »*, qui sont, à l'en croire, *« tous les trois à plat ventre devant les riches »*. Elle a assuré que *« les travailleurs ne peuvent pas attendre autre chose que des coups »* de la part des trois candidats donnés favoris pour accéder au second tour et *« qui incarnent la politique menée depuis quatorze ans et plus »*.

La candidate de Lutte ouvrière a plaidé ensuite pour un *« plan d'urgence »* en faveur des travailleurs, et notamment pour une augmentation de salaire de 1 500 francs. *« Le plan d'urgence est l'objectif du troisième tour social »* qu'elle assure voir se profiler après l'élection. *« Il ne s'agira pas d'une dictature ni d'une révolution mais de mesures concrètes et immédiates d'un programme de survie, pour éviter une catastrophe sociale »*, a déclaré Mme Laguiller.

La porte-parole de Lutte ouvrière n'a pas épargné les autres candidats à l'élection présidentielle. Elle a établi un parallèle entre la situation économique actuelle et celle qui avait porté au pouvoir Adolf Hitler, afin de détourner *« les travailleurs »* du vote pour Jean-Marie Le Pen. Après avoir qualifié le PS de *« parti du patronat »*, elle s'en est prise vivement au Parti communiste, en assurant, parce que, selon elle, *L'Humanité* tronque ses propos, que *« le stalinisme, la falsification et le mensonge n'ont pas disparu au PC »*. Mme Laguiller a assuré que la candidature de M. Hue ne présente pas *« le même caractère radical de contestation »* que la sienne, et que le secrétaire national se désistera pour le candidat socialiste en n'ayant obtenu *« aucun engagement de la part de Lionel Jospin »*. *« Il sera le dindon de la farce »*, a-t-elle affirmé. Mme Laguiller a, enfin, appelé de ses voeux un *« troisième tour social »* et invité la *« jeunesse ouvrière »* à découvrir la *« solidarité de combat »* pour mieux refuser la *« résignation »*, les *« paradis artificiels »*, les *« repliements éthiques et religieux »*, ainsi que les *« fausses solidarités des intégrismes divers »*. Mettant en garde l'assistance contre les *« tentatives »* du patronat pour *« diviser les victimes de la société »* en *« séparant les travailleurs des chômeurs et les chômeurs des exclus »*, Mme Laguiller s'est enfin fixé comme objectif d'obtenir *« 10 % »* des voix, un score élevé étant, selon elle, le meilleur moyen pour imposer le *« plan d'urgence »*. *« Le combat ne s'arrêtera pas le 23 avril »*, a-t-elle averti, interrompue par la salle qui a longuement scandé *« Ce n'est qu'un début, continuons le combat »*.

Gilles Paris

M. Le Pen veut « continuer le combat pour une France française »

Lors de son dernier meeting, sous un chapiteau dressé dans le bois de Boulogne, le président du Front national a fustigé « les gouvernements qui se sont succédé ces vingt dernières années »

AU PLACARD les clones de Michel Sardou, Claude François et Mylène Farmer. Jean-Marie Le Pen leur a préféré, jeudi 20 avril, pour son dernier meeting de campagne avant le premier tour, des chansons bien françaises entonnées par un chanteur de rue, Kira. Et, seuls les mauvais esprits ont vu une signification aux titres choisis : *La Vie en rose*, *Je m'voyais déjà*, *Et maintenant, que vais-je faire...* Mais c'est de loin un french cancan endiablé qui a reçu le meilleur accueil des quelque dix mille personnes entassées sous le chapiteau monté sur la pelouse de Saint-Cloud, dans le bois de Boulogne.

Tout de suite après la danse endiablée, Bruno Mégret, délégué général du Front national, directeur de campagne, s'est lancé dans un discours-slogan interrompu par les applaudissements des sympathisants. Ode au chef et charge contre Jacques Chirac. Le succès était assuré, avec cris, sifflets et cornes de brume à chaque fois que le nom du maire de Paris était prononcé. Le candidat potentiel à la succession de Jean-Marie Le Pen à la tête du Front national semblait planer sur un petit nuage. Pour M. Mégret, *« le vote de la France française, c'est clair, c'est Jean-Marie Le Pen »*, aussi a-t-il invité l'assistance à dire *« à ceux qui envisagent de voter Villiers »* de voter *« utile en votant Le Pen, pour que leurs idées soient présentes au deuxième tour »*.

Le leader d'extrême droite pouvait paraître enfin, selon un rite bien huilé, sur fond du *Nabucco* de Verdi et jeux de laser. Une nouvelle fois, le président du Front national a fustigé *« les gouvernements qui se sont succédé ces vingt dernières années »*, de gauche comme de droite, et les a accusés d'avoir mené la France dans une *« descente aux enfers »*. Il s'est étendu sur *« les politiciens qui ont permis, voire suscité et encouragé, le torrent migratoire »* et, selon lui, *« ont certainement derrière la tête une intention perverse »*. *« Devons-nous accepter de n'être plus que des étrangers dans notre propre pays ? »*, a-t-il lancé, avant de reparler de son deuxième thème favori : l'insécurité. Rendant à nouveau l'immigration responsable des maux dont souffre la France, il a affirmé qu'il était temps de *« remettre un peu d'ordre dans la maison, que les méchants tremblent et que les bons se rassurent »*. Recourant à un vocabulaire guerrier, il a ensuite appelé ses militants *« à continuer le combat pour la France française »*. *« Nous entendons bien faire entendre à nos compatriotes la vérité qui nous rendra libres ! »*, a-t-il conclu, en utilisant une formule qui rappelle un slogan des révisionnistes néonazis allemands – *« Wahrheit macht frei »* : la vérité rend libre.

Restait à entonner la rituelle *Marseillaise* avec, en arrière-plan, les conseillers régionaux d'Ile-de-France, plusieurs membres du bureau politique du FN et, sur le côté, les jeunes du FNJ brandissant le drapeau tricolore. Un petit monde qu'a rejoint à l'issue du meeting, Laurent Wetzel, maire (non-inscrit) de Sartrouville et conseiller général des Yvelines, qui a donné son parrainage à Philippe de Villiers mais se dit *« d'accord à 95 % avec les idées de Jean-Marie Le Pen »*.

Christiane Chombeau

A SUIVRE

Culte



Cela devait arriver : à force de communication et de médiatisation, les meetings de campagne électorale se mettent à ressembler parfois à des récitals davantage qu'à des réunions politiques. Quand Arlette Laguiller lance, jeudi 20 avril, à Paris, son inévitable *« travailleuses, travailleurs ! »*, la salle hurle. Ce n'est plus un slogan, c'est un *gimmick*. La candidate de Lutte ouvrière a son « intro » fétiche, comme un groupe de rock. On crie *« Arlette ! »*, comme ailleurs *« Patriiick ! »*. Pour un peu, on allumerait les briquets.

La transformation d'Arlette Laguiller en « politique-star » n'est pas un cas isolé. Les jeunes, très présents dans la campagne, bien qu'indécis, vont aux meetings « pour voir ». Voir Robert Hue, dont tout le monde parle, résolument sympa et anachronique. Voir Dominique Voynet, qui a un peu moins d'« image », mais qui a quand même un style. Voir Lionel Jospin, qui intrigue. Voir Jacques Chirac, star quasi absolue dans le rôle de celui qu'on donnait perdant, mais qui a déjoué les pronostics, a échappé au piège tendu par son *« ami de trente ans »* et retrouvé le chemin du *« boulot dans deux ans »*.

« On a gagné ! », criaient déjà les supporteurs, jeudi, au Parc floral de Vincennes. Le discours compte moins que le parcours. Jacques Chirac incarne une revanche, que ses sympathisants partagent avec lui. Son personnage l'a rattrapé et sauvé, alors même que ses adversaires y voyaient son plus sûr ennemi.

La leçon a été apprise dans l'autre camp : puisqu'il faut un personnage, inventons-en un, vite, avec les moyens du bord ; et puisque la métamorphose du négatif en positif a réussi au maire de Paris, tentons la même opération au bénéfice du premier ministre. C'est ainsi qu'Edouard Balladur, le trop calme, trop réservé, à la voix si distinguée, a tenté de devenir le charmant *« Doudou »*. Les jeunes, encore eux, pouvaient peut-être adopter cette nouvelle mascotte et la rendre sympathique. L'opération aura-t-elle réussi ? Réponse le soir du dimanche 23 avril.

La distribution a ses mauvais rôles. Jean-Marie Le Pen est l'inamendable méchant. Le président du Front national était parti pour une campagne « sérieuse », « responsable », genre : *« Je suis reçu à Matignon ; Edouard Balladur, pour lequel nous avons un préjugé favorable, me considère comme un interlocuteur honorable. »* Le scénario ayant été bousculé, plaçant Jacques Chirac au premier plan, Jean-Marie Le Pen a repris ses habitudes : discours agressif, dénonciation de l'adversaire. Son public s'y est mieux retrouvé, ses détracteurs aussi, et les sondages ont remonté. Il ne faut pas changer une image qui gagne.

Il y avait les livres cultes, les films cultes. Voici les politiques cultes. Le créneau est davantage exploité, quand même, à droite qu'à gauche. Lionel Jospin ou Dominique Voynet tablent sur le contenu plus que sur la mise en scène. La débauche de communication, du côté d'Edouard Balladur, le « tout-médiatique » de Jacques Chirac, le *show* de Jean-Marie Le Pen contrastent avec le style plus classique des réunions socialistes ou écologistes. Et c'est bien malgré elle qu'Arlette Laguiller voit son inaltérable discours reçu comme un numéro par une partie de son auditoire.

La personnalisation et la vedettisation, inhérentes à l'élection présidentielle, sont favorisées par le caractère atypique du « casting » politique. Les termes du débat ayant été transformés au cours des dernières années, les camps n'étant plus aussi nettement dessinés, les attentes de la société et les choix à faire n'étant pas encore redevenus lisibles, la dramaturgie l'emporte sur la réflexion.

Patrick Jarreau

M. Balladur salue la présence de M. Barre à son meeting de Lyon

Une caution bien venue

LYON
de notre envoyée spéciale

Il était bien là, assis au premier rang, observant avec ravissement l'attention dont il était l'objet. Comme il l'avait promis, Raymond Barre assistait, jeudi 20 avril à Lyon, à l'ultime réunion électorale d'Edouard Balladur avant le premier tour. *« Il est normal et courtois que, lorsque le premier ministre vient à Lyon, l'ancien premier ministre que je suis soit là pour l'accueillir »*, a-t-il confié, avant d'ajouter : *« L'autre raison, c'est que j'ai de la considération pour Edouard Balladur. »*

En pleine polémique sur la monnaie et le rôle de la Banque de France, la présence du défenseur de la politique du franc fort était une caution bien venue pour le premier ministre-candidat. M. Barre n'a d'ailleurs pas résisté au plaisir de commenter à sa manière la querelle née des propos tenus par le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet. *« Dans tous les pays du monde*, a-t-il observé devant quelques journalistes, *le gouverneur de la Banque centrale émet des avis et des recommandations, sans que ceux-ci fassent l'objet de joutes électorales. Je regrette que ce soit une des manifestations de l'élection française. »*

A cette présence, M. Balladur a pris soin de donner tout son poids en quittant ostensiblement la tribune pour descendre saluer l'ancien premier ministre avant de rendre hommage dans son discours à l'homme dont *« le nom, l'autorité, la compétence sont une référence en France et au-delà »*.

Entouré de dix-huit membres de son gouvernement – ne manquaient à l'appel que Charles Pasqua et Pierre Méhaignerie, – M. Balladur a livré devant plus de 5 000 personnes son meilleur discours de campagne. A quelques jours du premier tour, les déclarations contradictoires de Jacques Chirac à l'égard de M. Trichet et les remous du marché monétaire qui se sont ensuivis ont dopé le clan balladurien, convaincu qu'il tient là la « gaffe » attendue de la part de l'adversaire RPR. Avec plus de force que de coutume, le premier ministre a donc opposé en creux le *« risque »* et l'*« inconstance »*, incarnés selon lui par Jacques Chirac, au *« changement dans la sécurité »* qu'il propose.

« Il faut que les Français sachent que le train ne repasse pas forcément et que les occasions manquées peuvent l'être pour toujours », a-t-il observé à propos de la construction européenne. *« Les erreurs, cette fois, se paieraient encore plus cher »*, a-t-il affirmé en évoquant la reprise fragile de la croissance. *« Il faut de la continuité, de la sûreté, de la sécurité dans les décisions »*, en matière de défense, a-t-il ajouté. L'enjeu de cette campagne, a poursuivi M. Balladur, *« c'est d'être à la fois l'homme de la France et l'homme des Français. C'est de penser à l'avenir et non pas seulement au présent immédiat de la politique »*.

Au cours de son ultime *« tour de France »*, avant le 23 avril, qui l'a mené jeudi de Reims à Lyon, en passant par Lons-le-Saunier, dans le Jura, et qui devait s'achever, vendredi 21 avril, par les étapes de Montluel, dans l'Ain, Saint-Amour (Saône-et-Loire), Beziers et Rouen, le premier ministre-candidat est bien décidé à ne rien perdre du temps qui lui reste pour tenter de convaincre les derniers indécis que le seul enjeu de cette élection présidentielle est entre lui et le chaos.

Pascale Robert-Diard

Une soirée électorale à Vincennes *par Cagnat*



« Jusqu'à la dernière minute, on n'a pas gagné... »

ILS ONT hurlé à perdre haleine et chanté à pleins poumons. Pour sa dernière réunion publique avant le premier tour de l'élection présidentielle, jeudi 20 avril, au parc floral du bois de Vincennes, aux portes de Paris, les jeunes chiraquiens ont réservé un accueil triomphal à leur champion. *« C'est tout le pays qui attend son chef »*, a lancé Eric Raoult (RPR), député de Seine-Saint-Denis, au grand bonheur de cet auditoire. *« Jusqu'à la dernière minute, on n'a pas gagné »*, a tempéré Jacques Chirac devant la troupe trop heureuse de redoubler dans l'enthousiasme. *« On va gagner, on a gagné »*, a-t-elle scandé à l'infini.

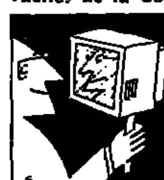
Selon les organisateurs, il y avait là cinq mille personnes à qui Jacques Chirac a assuré que *« notre protection sociale sera la première bénéficiaire du changement de cap de notre politique économique »*. *« Il est bien sûr hors de question de remettre en cause le système de retraite par répartition qui constitue et constituera toujours la base de nos régimes de retraite »*, a déclaré le maire de Paris, avant d'ajouter : *« Mais il faut le compléter par un dispositif d'épargne-retraite à long terme encouragé par l'État et accessible à tous. »*

Parlant de la remise en ordre nécessaire des finances publiques – *« l'Etat est endetté comme jamais il ne l'a été en temps de paix »*, a-t-il indiqué (lire page 21) –, M. Chirac a estimé la dette publique à *« 3 000 milliards de francs* [elle atteint 2 904 milliards], *soit 55 000 francs de dette par Français, du bébé qui vient de naître à Jeanne Calment »*, la doyenne des Français. L'ancien président du RPR a affirmé qu'il faut *« apprendre à dépenser mieux »*.

Olivier Biffaud

Un slogan et un pommier pour chaque image

Les caissons du praticable ont été calés un à un et sanglés entre eux, en bloc. Cette terre-là est ferme *« comme le plancher aux vaches de la Corrèze »*, jure un technicien.



HORS CHAMP

Du bon praticable, vraiment, confirment les cameramen. Chez Jacques Chirac, les praticables qui portent les caméras de télévision ne tremblent pas, et les cameramen peuvent travailler *« en longue focale »* sans que les images vacillent. Ce jeudi 20 avril, au parc floral de Vincennes, *« il y a dix-neuf cam' »*.

Tout est pensé, travaillé, étudié. Michel Baloche, Daniel Le Conte, Claude Chirac : le trio de choc est là, talkies-walkies dans les poches, portables en bandoulières, fils dans les oreilles. Baloche, *« l'homme à tout faire »*, est arrivé le premier, c'est à dire la veille à midi. Il surveille et contrôle tout. D'un signe, il sait quand Jacques Chirac veut qu'il éloigne les photographes qui ont envahi le plateau. Dans la sécheresse d'une fin de phrase, il devine le moment opportun pour courir porter un verre d'eau.

ACCOMPAGNEMENT RYTHMÉ

Michel Baloche sait tout cela, et mille autres choses. Que le fond bleu passe mieux à la télévision que le vert de Lionel Jospin. Que le bleu est présidentiel, quand le pêche-abricot d'Edouard Balladur, remisé en cours de campagne, sent trop l'intérieur bourgeois. Qu'il faut choisir sa musique d'entrée, celle qui transforme l'applaudissement anarchique en accompagnement rythmé et dynamique. *« La France pour tous »*, en haut du pupitre, c'et lui aussi : en plan serré, il remplace le banc-titre. Un slogan et un pommier, gratis, à chaque image du candidat.

Les stratèges politiques des meetings, avec lesquels il *« quadrille »* la France depuis cinq ans, c'est *« Claude »*, qui court des rangs de la presse aux coulisses, et Daniel Le Conte, *« responsable de la cellule « déplacements » de Jacques Chirac »*. Ce sont eux qui savent faire la différence entre *« les déjeuners de travail, les déjeuners-dialogue, les déjeuners-débats, les réunions-dialogue, les réunions-débats, les réunions-travail »*. Ce sont eux qui savent penser les rencontres, les invitations, les plateaux.

Ce soir, par exemple, contre toutes les lois de la bienséance, mais conformément à leur flair politique, les gentils organisateurs des meetings chiraquiens on oser placer un ministre, Jacques Toubon, à gauche de l'estrade. A droite, Lucien Lanier, sénateur du Val-de-Marne, Lucienne Malovry, secrétaire départementale du Val d'Oise, Eric Raoult, député de Seine-Saint-Denis, gagnent les meilleurs places et auréolent Jacques Chirac.

Un détail ? *« Une règle capitale »*, bondit Daniel Le Conte. *« Au final, quand il regarderont la télé, les élus et les électeurs n'auront pas le sentiment d'avoir été floués »*...

Ariane Chemin

Même Arlette pourrait avoir une voix à la Pierre-qui-Vire

LES FRÈRES de l'abbaye de la Pierre-qui-Vire ont organisé la rotation des voitures pour descendre au village. Les soixante moines bénédictins iront voter en ordre dispersé à la mairie de Saint-Léger-Vauban (Yonne), en pleine forêt du Morvan. Frère François estime qu'il y aura autant de partisans de gauche que de droite au sein du monastère : *« Depuis des années, c'est kif-kif ! »* L'abbaye compte aussi un électeur du Front national, un frère âgé de plus de quatre-vingt-cinq ans, *« à qui l'on essaie d'expliquer ce qu'est que le Front national. Le pauvre, il croit encore que c'est le parti qui défend les valeurs chrétiennes dans notre pays »*. Les frères François, Benoît, Joseph et Mathias choisiront un bulletin résolument à gauche. Frère Luc hésite. Frère François, parfois, a envie de voter pour Arlette Laguiller : *« Ce serait la première fois. »*



CARTE POSTALE

La politique, la « marche du monde », a toujours intéressé les moines de la Pierre-qui-Vire, mais les clivages sont *« sans doute moins problématiques ici qu'à l'extérieur »*. Dans les intentions de prière, on a ajouté, ces dernières semaines, le vœu que *« les hommes politiques aient le souci du bien commun. »* Frère Jean-Baptiste ne manque jamais de s'adresser quotidiennement à Dieu *« pour les jeunes au chômage »*. Une prière pour la victoire de Chirac ? *« Ils n'ont pas intérêt*, s'emporte Frère Mathias en pensant à ses codisciples. *Mais ce n'est pas l'envie qui manque à certains. »*

« ON S'ENGUEULE »

L'actualité la plus brûlante, celle qui enflamme les passions sous le cloitre et divise les cellules, est sans nul doute la dernière encyclique du pape. *« Remettre les positions de Jean Paul sur le tapis, et nous sommes sûrs du résultat : soit on ne dit rien, soit on s'engueule. Il ne me viendra jamais à l'idée de discuter du préservatif avec Frère Cyril, par exemple »*, précise Frère François. *« C'est dommage »*, acquiescent les autres. La solitude avec Dieu, la vie commmune et ses aléas : *« Au début, on a tous notre phase mystique, on va rencontrer Dieu, ça va être merveilleux. Le grand danger, c'est d'être centré sur soi alors qu'on atteint Dieu à travers les autres. Et, dans une abbaye, la vie en communauté n'est pas toujours facile »*, explique Frère Mathias. Frère François vient de recevoir les programmes officiels des candidats. *« En trois phrases, Chirac promet de baisser les charges, les impôts, d'augmenter les salaires, de réduire le chômage ! La démagogie totale est effrayante. »* Frère Mathias s'interroge sur la marge de manœuvre dont disposait les socialistes au gouvernement. Les surenchères et la langue de bois insupportent Frère François : *« C'est comme dans l'Eglise, quand j'entends certains archevêques et cardinaux. Ils parlent comme s'ils voulaient le pouvoir. Mais, bon sang, s'ils ne sont pas d'accord avec Jean Paul, c'est à eux d'aller à Rome et de prendre des risques ! »*

Les frères François et Mathias pensent que dans n'importe quelle communauté les logiques d'exclusion peuvent prospérer. *« Chez nous aussi, des gens s'excluent d'eux-même, ne vont plus aux prières, ressentent le doute, le vide, et refusent de se mettre au clair. J'ai entendu un frère me dire : Tout ça m'emmerde, et c'est facile de ne plus faire attention à eux. »* Frère François, lui, quand il broie du noir, va à l'office : *« Les frères chantent à côté de toi, je sais pas... mais ça va mieux. »*

Dominique Le Guilledoux

L'Orient-Extrême absent

TOKYO
de notre correspondant

En dépit d'une campagne qui se joue moins sur des projets que sur des comportements, et dont les *« subtilités »* peuvent donc légitimement échapper à ceux qui ne baignent pas dans le bouillon politique français, les médias japonais accordent une assez large place à l'élection présidentielle. Couverture cependant essentiellement factuelle sur la *« lutte fratricide Chirac-Balladur »*, la *« montée »* de M. Le Pen et le yo-yo des candidats dans les sondages. L'*Asahi* a néanmoins fait preuve d'originalité en consacrant un article à *« la candidate trotskyste »*, Arlette Laguiller.

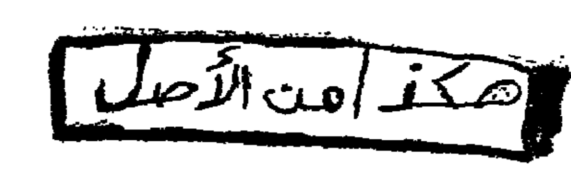


VU DE TOKYO

La plupart des quotidiens « épargnent » à leurs lecteurs les variations sur les thèmes conservateurs de MM. Balladur et Chirac. Ce dernier jouit auprès des Japonais d'un avantage en terme d'image : ce n'est pas un inconnu. Il a effectué de nombreuses visites dans l'archipel, notamment comme maire de Paris, et il s'y rend au moins une fois par an en qualité de membre du jury du Prix Impérial. Pour le journal économique *Nihon keizai*, M. Chirac est *« populaire mais démagogue »* et M. Balladur *« ne fait pas rêver les Français »*.

L'absence de débat relevée entre autres par le *Nihon keizai* qui y voit l'un des *« mysteres »* de cette campagne, incite le médias à se pencher sur les phénomènes sociaux auxquels la France est confrontée. Les journaux mettent aussi l'accent sur les prises de position sur la construction de l'Europe. La politique étrangère apparait largement absente de cette campagne, notamment cet Orient-Extrême, y compris la Chine. Mais, pour les Japonais, le plus affligeant dans cette bataille d'images est l'impression non seulement d'une absence de vision mais encore d'un rétrécissement des perspectives.

Philippe Pons



هكذا من الأصل

MM. Mitterrand et Walesa ont présidé l'hommage rendu à Marie et Pierre Curie

Un cortège juvénile a accompagné les cercueils des inventeurs du radium

François Mitterrand et Lech Walesa ont présidé, jeudi 20 avril, la cérémonie du transfert des cendres de Marie et de Pierre Curie au Panthéon. Devant une assistance émue et recueillie, où les jeunes étaient particulièrement nombreux, pour la première fois les cendres d'une femme ont été admises, pour ses seuls mérites, dans le temple que la République a réservé à ses « grands hommes ».

UN SOLEIL pâle brillait sur le Panthéon drapé aux couleurs de la République, sur le long tapis blanc dévalant la place vide, depuis l'entrée du monument dédié par *« la patrie reconnaissante à ses grands hommes »* jusqu'aux grilles contenant une foule recueillie et en rangs serrés. La France, jeudi 20 avril, honorait une femme, Marie Curie, et son époux, Pierre, les découvreurs de la radioactivité (*Le Monde* du 21 avril).

A la tribune officielle, François Mitterrand était accompagné de sa femme, de Lech Walesa, d'Edouard Balladur, de René Monory, président du Sénat, et de Jacques Chirac, maire de Paris. Au premier rang figurait aussi Eve Curie, âgée de quatre-vingt-onze ans, une des deux filles de Pierre et Marie Curie. Derrière était assise la famille, quatre générations de descendants dévoués à la science, les Joliot-Curie, Hélène Langevin, la petite-fille, Françoise, l'arrière-petite-fille et son enfant de dix ans, Antoine, le benjamin.

LA GRANDEUR DE LA RECHERCHE

La garde républicaine entonna la *Suite en ré majeur numéro trois* de Bach. La musique sublime envahit le décor et, de la rue Toullier, en contrebas, s'avança un cortège juvénile. Précédés de douze adolescents vêtus de gris et bleu, qui portaient les deux cercueils de bois clair, deux cents élèves du lycée Marie-Curie de Sceaux et du lycée au nom des Curie de Versailles marchaient en tenant dans leurs bras des chiffres et des lettres de couleur évoquant l'univers atomique. Les cercueils furent posés sur des socles translucides posés sur le tapis blanc.

Sans attendre, le professeur Pierre-Gilles de Gennes, Prix Nobel 1993, prononça le premier éloge. Ce directeur de l'Ecole de physique et chimie industrielles de Paris sut, avec souffle et simplicité, retracer les étapes de la géniale découverte, évoquer la grandeur de la recherche, ses valeurs de désintéressement, loin de la course aux brevets et aux profits immédiats. A son tour, Lech Walesa célébra Marie, née Sklodowska, les valeurs universelles portées par le couple Curie, et aussi l'amitié traditionnelle entre la Pologne et la France. François Mitterrand conclut ces éloges sur un ton d'adieu ému.

Caroline Casadesus, chevelure rousse et silhouette fine au milieu de la place vide, chanta de sa voix de soprane un *« Adieu, peuple aux mille visages »*, accompagnée par la garde républicaine. Quelques gardes à ce moment descendirent à la rencontre des lycéens et remontèrent les cercueils jusqu'au péristyle. Les portes du Panthéon s'ouvrirent alors sur un air solennel de Berlioz, entonné par les chœurs de l'armée française.

DES ÉCOLIERS ENTHOUSIASTES

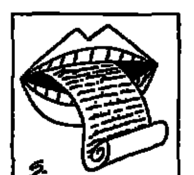
Les trente et un petits écoliers venus de Digoin, en Saône-et-Loire, donnèrent libre cours à leur enthousiasme. De Marie Curie, ils savaient tout : *« belle »*, *« la première femme diplômée en sciences de la Sorbonne »*, *« la première scientifique couronnée par le Nobel »*, et *« deux fois »*, précisaient-ils. L'émotion avait également saisi les tribunes réservées à la communauté scientifique et aux 226 lycéens accourus de Liévin, Strasbourg, etc.

A une autre tribune, la délégation des officiels polonais, accompagnée de Robert Hue, avait côtoyé sans grand échange le gouvernement français presque au complet, les représentants parlementaires et le tout-Paris culturel. Le consul général de Pologne prit congé sur un discret mais ardent éloge de *« la si belle cérémonie »*.

Danielle Rouard

« Le combat exemplaire d'une femme »

*« **NOUS ADMIRONS** l'éclat de leurs créations qui sont le symbole même d'un moment de l'histoire de l'esprit humain. En elles s'unissent les savoirs de la physique, de la chimie, de la biologie. En elles s'abordent les grands secrets de la matière et de la vie, dont l'exploration va bouleverser le monde »*, a déclaré François Mitterrand en rendant hommage à Marie et Pierre Curie lors du transfert de leurs cendres au Panthéon, jeudi 20 avril. Le président de la République a ajouté : *« Il est un autre symbole qui retient ce soir l'attention de la Nation, que j'ai l'honneur d'exprimer devant vous : celui du combat exemplaire d'une femme, qui a décidé d'imposer ses capacités dans une société qui réserve aux hommes les fonctions intellectuelles et les responsabilités publiques, enfin qui les leur réserve trop souvent. (...) Le destin n'est pas de redouter la connaissance des choses mais de la maîtriser. Le refus du savoir, la crainte de la pensée créatrice sont, j'en suis sûr, le propre des sociétés perdues. »*



VERBATIM

Lech Walesa, président de la République polonaise, a expliqué que cet hommage rendu à une femme originaire de la Pologne est *« un symbole de la fraternité franco-polonaise au service des valeurs sur lesquelles se fonde la civilisation européenne. »*

Il a ajouté : *« Marie Sklodowska est née et a grandi en Pologne. Cette Pologne ne pouvait pas assurer à la future savante des études et des moyens à la hauteur de son génie. (...) Que l'effort de la société scientifique internationale serve la fraternité entre les gens et la cause de la paix entre les nations. »*

Pierre-Gilles de Gennes, porte-parole de la communauté scientifique lors de cette cérémonie, a expliqué que *« le devenir de cette capacité redoutable* [celle de l'énergie nucléaire] *est notre problème. Mais la question première est la croissance incontrôlée de la population mondiale – six milliards de personnes, une augmentation de 2 % par an dans le tiers-monde. Cette population ne survivra pas sans de vastes ressources en énergie. L'énergie solaire ne restant qu'un appoint, la France aura encore longuement besoin du nucléaire. (...) A nous, à nos enfants de pouvoir relever ce défi lancé par ce couple exténué, heureux, totalement pur, qui a changé la face du monde. »*

Treize économistes lancent un appel contre le chômage

TREIZE ÉCONOMISTES français de renom ont signé, dans *Le Nouvel Economiste* du vendredi 21 avril, un *« manifeste pour l'emploi »* dans lequel ils appellent les hommes politiques à s'inspirer *« d'urgence »* de leurs travaux. La croissance ne suffira pas pour *« revenir au plein emploi »*, estiment-ils. *« Les mesures appliquées et envisagées jusqu'ici sont d'une ampleur insuffisante »*, et il faut *« agir fort et en amont, à la fois en termes financiers, sociaux et même culturels »*.
Pour ces experts aux *« solutions parfois divergentes »* et aux sensibilités politiques diverses, comme Patrick Artus (Caisse des dépôts), Jean-Paul Fitoussi (OFCE), Christian de Boissieu (Paris-I), Michel Didier (Rexecode, proche du patronat) ou Michèle Debonneuil (Indosuez), *il est « primordial »* qu'un *« grand débat »* s'ouvre sur les travaux de recherche sur l'emploi, *« y compris sur la durée et le coût du travail »*, car *« ils commencent à déboucher sur des résultats innovateurs et opérationnels »*.

■ **FRANC : Jean-Pierre Chevènement**, président du Mouvement des citoyens (MDC), a estimé, jeudi 20 avril à Delle (Territoire-de-Belfort), que *« la politique du franc dit « fort » a pris en otage l'élection présidentielle, c'est-à-dire la démocratie »* et qu'*« il faudra bien renationaliser la Banque de France »*.

■ **APPEL : Convergences Ecologie-Solidarité**, animé par Noël Mamère, a publié, jeudi 20 avril, un appel à voter pour Lionel Jospin dès le premier tour. Signé par mille personnalités, il indique que *« les écologistes ne peuvent accepter la politique du pire (...) : au deuxième tour, le choix limité à deux candidats issus de la droite conservatrice. »*

■ **RECOMPOSITION : vingt et un députés UDF**, partisans de Jacques Chirac, et parmi lesquels figure le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, Charles Millon, ont lancé, jeudi 20 avril, un appel à la *« refondation »* de la confédération en un *« mouvement unifié, social, libéral et européen »*. Ils demandent au président de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing, la convocation d'un conseil national destiné à *« décider démocratiquement de la réforme »*.

■ **RALLIEMENT : Jean-François Deniau**, député (UDF-PR) du Cher, a apporté, vendredi 21 avril, son soutien à Jacques Chirac. Dans un point de vue publié par *Le Figaro*, il explique que *« la plus grande qualité à exiger d'un chef d'Etat est d'avoir du courage »* et d'être *« capable d'enthousiasme »*. M. Deniau s'était montré, en novembre, favorable à une candidature UDF à l'élection présidentielle.

■ **MANŒUVRES : Philippe de Villiers**, candidat du Mouvement pour la France, a tiré, jeudi 20 avril, à Nice (Alpes-Maritimes), les leçons de la campagne en assurant avoir été *« victime de toutes sortes de manœuvres dont l'une apparaîtra dimanche soir à tous les Français »*. M. de Villiers a dénoncé *« une gigantesque manipulation pour nous faire baisser, pour faire monter d'autres, pour nous tuer »*.

■ **FISCALITÉ : Jacques Chirac, invité**, jeudi 20 avril, du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », a pour la première fois admis que la réforme du mode de financement de la protection sociale qu'il préconise pourrait prendre la forme d'un relèvement soit de la TVA, soit de la CSG. Il a estimé qu'il ne serait peut-être pas nécessaire d'avoir recours à ces solutions mais qu'il ne pouvait pas, par avance, en donner l'assurance. Il a précisé que le choix en reviendrait au futur gouvernement.

■ **SIDA : l'association Solidarité enfants sida (Sol En Si)** a dénoncé, dans un communiqué publié mercredi 19 avril, une campagne d'affichage du Front national dans les Bouches-du-Rhône montrant le poing socialiste serrant, en guise de rose, l'image du virus hérissé de pics. Les initiales du syndrome sont déclinées en *« socialisme, immigration, drogue, affairisme »*.

PRÉSIDENTIELLE Neuf candidats se présentent à l'élection présidentielle dont le premier tour a lieu dimanche 23 avril : Edouard Balladur, l'un des deux candidats de la majorité, Jacques Cheminade, candidat de Nouvelles Solidarités, Jacques Chirac, candidat soutenu par le RPR, Robert Hue, candidat du Parti communiste, Lionel Jospin, candidat du Parti socialiste, Arlette Laguiller, candidate de Lutte ouvrière, Jean-Marie Le Pen, candidat du Front national, Philippe de Villiers, candidat du Mouvement pour la France, et Dominique Voynet, candidate des Verts. Nous présentons les principales propositions des neuf candidats sur les grands thèmes en débat.

EMPLOI

EDOUARD BALLADUR

L'OBJECTIF est de *« réduire le nombre de chômeurs de 200 000 par an dans les cinq années à venir »*. Pour y parvenir, *« l'Etat doit, tout d'abord, procéder à un effort constant de maîtrise de celles de ses dépenses qui ne contribuent pas directement au développement de l'emploi et à l'amélioration de la solidarité »*. La maîtrise des déficits et la stabilité monétaire sont essentielles. Par ailleurs, *« l'esprit d'entreprise doit être réhabilité et favorisé »* : innovation, recherche, conquête de nouveaux marchés, renforcement des fonds propres en particulier pour les PME, adaptation du droit de la concurrence, plan de simplification administrative, aide à certains secteurs fragilisés. Enfin, *« il faut moderniser les conditions de fonctionnement du marché du travail »* : allégement des charges sur les salaires, lutte contre le chômage des jeunes, réinsertion des chômeurs de longue durée, développement du temps choisi, exploitation de nouveaux gisements d'emplois, instauration d'un véritable droit à la formation.

JACQUES CHIRAC

L'OBJECTIF est de passer d'un traitement social du chômage à un *« traitement économique »* et de mettre *« la finance au service de l'économie réelle et de l'emploi »*. Le principe retenu est : *« Mieux vaut payer pour qu'un chômeur retrouve un emploi, plutôt que de le payer à ne rien faire. »* Pour *« engager les entreprises dans une action sans précédent contre le chômage de longue durée »*, il sera créé un contrat *« initiative-emploi »*, qui prévoit une exonération totale des charges sociales et une prime mensuelle de 2 000 francs pendant deux ans. L'amélioration de la situation de l'emploi passe aussi par un encouragement de l'esprit d'entreprise et par *« une remise en ordre de nos finances publiques »*, en commençant par éliminer *« les doubles emplois, les gaspillages et les dépenses inutiles »*. Un allègement des *« contraintes administratives qui paralysent le développement de nos entreprises »* est aussi nécessaire. L'évolution des salaires fait partie de cette politique : *« Si l'on cesse de récompenser le travail, le mérite et l'effort, on grippe du même coup les mécanismes de la croissance et de l'emploi. »* Les différentes formes d'aménagement du temps de travail doivent être étudiées.

LIONEL JOSPIN

OBJECTIFS : *« Placer l'homme au cœur de l'économie »* et *« redonner au travail sa juste place, dans la répartition des fruits de la croissance entre salaires et profits. »* Les mesures pour favoriser l'emploi sont : la réduction de la durée du travail à 37 heures en 1997 selon des modalités négociées avec les partenaires sociaux et grâce à des aides financières et à une réglementation plus incitative ; le lancement de trois grands programmes (reconstruction des banlieues et développement du logement social, création de services aux personnes, préservation du paysage et du patrimoine), pour lesquels seraient mobilisés 35 milliards de francs, et l'abaissement des charges sociales sur les bas salaires. Par ailleurs, *« le temps de la rigueur salariale doit cesser »* et une conférence nationale sur les salaires devra permettre de faire le point sur les négociations salariales. Il faut *« lutter contre les agressions commerciales »*, notamment par une taxe aux produits qui viennent des pays qui ne respectent pas *« un code social minimal »* et par la mise en place de sanctions *« à l'égard des pays qui léseraient les intérêts commerciaux des pays de l'Union européenne »*.

FISCALITÉ

EDOUARD BALLADUR

LA RÉFORME de l'impôt est un des éléments de la politique en faveur de l'emploi. L'impôt sur le revenu devrait être simplifié et allégé, en particulier grâce au réexamen de certaines exonérations. La fiscalité locale doit être rendue plus lisible, notamment par une spécialisation des impôts pour chaque collectivité locale. Une réforme de la taxe professionnelle doit viser à *« limiter les écarts de taux et assurer une meilleure péréquation »*. Enfin, les charges qui pèsent sur les petites successions et les achats d'immeubles doivent être diminuées. Par ailleurs, *« le poids trop élevé des prélèvements obligatoires en France par rapport à la moyenne européenne constitue un véritable handicap qu'il faudra corriger »*.

JACQUES CHIRAC

LA RÉFORME fiscale sera *« une des tâches prioritaires »* avec pour objectif de *« réduire les prélèvements obligatoires »*, car *« l'allègement de la pression fiscale stimule l'activité économique et donc augmente les recettes de l'Etat »*. Outre une diminution de l'impôt sur le revenu, cette réforme devrait porter sur la fiscalité de l'épargne, la fiscalité agricole et celle de l'entreprise, afin de favoriser les placements dans les PME, le logement, les fonds propres, l'investissement, et de faciliter les transmissions d'entreprises. Il est aussi nécessaire de réaliser *« une réforme d'ensemble de la fiscalité locale qui nous permette d'alléger les droits de mutation et de modifier, enfin, la taxe professionnelle et son assiette »*.

LIONEL JOSPIN

POUR *« plus de justice, plus* d'efficacité ». A propos de l'impôt sur le revenu, les exonérations, abattements et privilèges doivent être remis à plat *« quand ils ne sont pas justifiés par des objectifs économiques ou sociaux »* ; la CSG doit être mieux utilisée *« en l'étendant à l'ensemble des revenus du capital, en dehors de l'épargne populaire »*. La fiscalité du travail et celle du capital doivent être rééquilibrées, en restaurant un taux de prélèvement libératoire unique à 17 % sur les revenus des placements financiers. La fiscalité locale sera clarifiée et assurera une meilleure répartition *« entre collectivités prospères et collectivités en difficulté »*. Les conditions de transmission des PME seront révisées. Pour les sociétés, les abattements qui leur permettent de payer moins d'impôts que celles des autres pays de l'Union européenne doivent être réduits.

PROTECTION SOCIALE

EDOUARD BALLADUR

« LA SÉCURITÉ SOCIALE est un acquis fondamental » et *« constitue un élément essentiel de la cohésion sociale »*. Pour éviter la faillite du système, il est nécessaire de parvenir à un contrôle de l'évolution des coûts de la santé qui ne devrait pas dépasser l'évolution du PIB. Après les résultats obtenus sur la médecine de ville, l'urgence est maintenant à une réforme de l'hôpital. Celle-ci devrait être discutée avec tous les partenaires dans le cadre d'*« états généraux de l'hospitalisation »*. En ce qui concerne les personnes âgées, l'allocation de dépendance versée aux plus de soixante ans devrait être généralisée. Les retraités devront bénéficier des *« fruits de la croissance »* et les familles se verront verser une *« allocation parentale d'éducation »* dès le premier enfant.

JACQUES CHIRAC

« OFFRIR aux Français, à tous les Français, la vraie sécurité sociale » fait partie du *« pacte républicain »* et il n'est pas question de *« plafonner les dépenses de santé par rapport à la richesse nationale »*. Pour rendre notre système *« plus juste et plus performant »*, une grande réforme hospitalière, incluant des *« contrats d'objectifs »* avec les équipes soignantes et le développement de nouvelles formes d'hospitalisation, est nécessaire. Pour les personnes âgées, *« une politique d'ensemble de la dépendance »* sera définie, prévoyant notamment des aides aux familles qui les accueillent et la création d'une allocation de dépendance. Les retraités devront bénéficier des *« fruits de la croissance »* et pour les familles *« une allocation de libre choix »* est promise à terme dès le premier enfant.

LIONEL JOSPIN

IL CONVIENT de *« réorganiser profondément l'offre de soins »* en valorisant le rôle du médecin généraliste. En matière financière, il faut *« définir, chaque année, les grandes masses de recettes et de dépenses, en concertation avec les partenaires sociaux afin de préserver l'équilibre et donc la pérennité de l'assurance maladie »*. L'hôpital public sera défendu. Les retraités bénéficieront *« des fruits de la croissance »* et le système de répartition sera maintenu. Pour les personnes âgées, un dispositif sera mis en place comprenant une *« allocation de dépendance »* et des systèmes d'hébergement. Les prestations familiales seront augmentées pour les plus défavorisés, notamment lors du premier enfant. Des mesures seront prises pour favoriser l'intégration des personnes handicapées.

INSTITUTIONS

EDOUARD BALLADUR

PLUSIEURS RÉFORMES sont nécessaires pour *« réconcilier l'État et le citoyen »*. Le champ du référendum sera étendu aux sujets de société. La durée du mandat présidentiel sera de sept ans non renouvelable. Les citoyens auront la possibilité de saisir le Conseil constitutionnel. Il sera fait obligation de présenter au moins 30 % de femmes sur les listes aux élections à la proportionnelle. Une fois par an, une « Journée du citoyen », organisée dans les mairies, permettra aux Français *« d'exprimer leurs préoccupations »* et d'interpeller les différents pouvoirs. La décentralisation sera poursuivie et de nouveaux transferts de compétence envisagés. La modernisation de l'administration doit être poursuivie.

JACQUES CHIRAC

« LA RÉPUBLIQUE, c'est le pouvoir aux citoyens, le pouvoir au peuple », et il faut *« mettre un terme à la dérive monarchique de nos institutions »*. Le champ du référendum sera élargi. La durée du mandat présidentiel restera de sept ans, renouvelable. Pour favoriser l'accès des femmes à la vie politique, une subvention sera accordée aux partis en fonction des places qu'ils leur accorderont sur les listes. En matière de décentralisation, un grand pacte entre l'Etat et les collectivités locales devra garantir *« des compétences plus claires et des ressources plus stables »*. Par ailleurs, une *« charte du citoyen »* et *« un grand effort de réécriture, de simplification et de codification de notre droit »* devront permettre d'améliorer les relations entre le citoyen et l'Etat.

LIONEL JOSPIN

RÉDUCTION de la durée du mandat présidentiel à cinq ans, avec application immédiate. Interdiction des cumuls : les députés et les ministres ne devront détenir aucun mandat. Les missions du Parlement, qui sera doté d'outils modernes, seront étendues, notamment au suivi de l'application des lois et à l'évaluation des politiques publiques. L'usage de l'article 49-3 sera limité. Les citoyens pourront saisir le Conseil constitutionnel. Un *« débat national »* sera organisé pour *« faire avancer la parité* [hommes-femmes dans la vie politique] *au cours des cinq prochaines années »*. La décentralisation sera poursuivie dans le sens d'un *« développement solidaire des territoires »* et par la priorité aux services publics en zone rurale et dans les quartiers en difficulté.

ÉDUCATION

EDOUARD BALLADUR

LA FORMATION initiale sera améliorée par la mise en œuvre du *« nouveau contrat pour l'école »*. Dans le secondaire, il serait souhaitable d'instaurer *« une scolarité consacrée pour la première partie de la journée aux disciplines intellectuelles, et pour la seconde aux disciplines sportives et artistiques »*. Les moyens matériels des universités devront être adaptés aux 2,5 millions d'étudiants attendus en l'an 2000. Durant la vie active, *« le droit à une seconde chance »* sera offert grâce à une formation pouvant durer jusqu'à trois ans.

JACQUES CHIRAC

RÉUSSIR *« une école qui donne à chacun sa chance »* suppose d'accorder davantage d'autonomie aux établissements scolaires. Dans le primaire, il faut modifier les rythmes scolaires : les matinées doivent être réservées aux enseignements traditionnels et les après-midi aux autres disciplines. Les filières professionnelles devront être revalorisées. Un *« statut de l'étudiant »* remplacera le système actuel des bourses et des prêts. Un *« capital formation »* permettra à chacun de poursuivre des études.

LIONEL JOSPIN

« PRÉFÉRER un enseignement de références et de repères à un enseignement encyclopédique. » L'école doit être adaptée *« aux réalités nouvelles »*, en se recentrant sur les *« enseignements de base »*. Les enseignements professionnels et de culture générale devront être rapprochés et les inégalités sociales combattues en développant *« toutes les formes d'aides aux études »*. Une grande autonomie de gestion sera accordée aux établissements à partir de *« projets d'établissement et de contrats pluriannuels »*.

JUSTICE

EDOUARD BALLADUR

LA JUSTICE doit être *« plus crédible, plus efficace et plus équitable »*. Pour y parvenir, les citoyens auront la possibilité de saisir le Conseil constitutionnel. Le secret de l'instruction doit être mieux respecté et *« une réforme du code de procédure pénale devrait permettre de mieux assurer l'exécution des peines, la rapidité des décisions et renforcer la collégialité des décisions de mise en détention préventive qui devrait être réservée aux crimes portant atteinte à l'intégrité des personnes et aux cas de récidive »*.

JACQUES CHIRAC

NOTRE DROIT doit s'adapter *« aux formes nouvelles de la délinquance, comme le trafic de la drogue, et aux risques nouveaux, comme ceux liés à l'immigration clandestine, qui nourrit les intolérances et les extrémismes »*. La transparence des relations entre le parquet et le ministère de la justice ainsi qu'une amélioration des moyens matériels et en personnel de l'institution judiciaire sont nécessaires. *« Il y a un effort considérable à faire sur le budget de la justice dont on ne peut plus s'exonérer si l'on veut que l'Étatde droit fonctionne correctement. »*

LIONEL JOSPIN

« L'INDÉPENDANCE de la justice au service des citoyens. » Couper le lien qui existe entre le parquet et le ministère de la justice ; accroître les compétences du Conseil supérieur de la magistrature ; renforcer les garanties en matière de protection de la vie privée et publique et réglementer très strictement les écoutes administratives. *« Faire de la modernisation de la justice une priorité absolue »* : le doublement du budget en cinq ans devra permettre l'accélération des procédures, une répartition géographique plus équilibrée des magistrats et un renforcement de l'aide juridique.

EUROPE

EDOUARD BALLADUR

« L'EUROPE est une chance pour la France. Les relations franco-allemandes sont et doivent continuer à en être le pivot essentiel. » Trois *« défis »* doivent être relevés dans les prochaines années : l'instauration d'une monnaie européenne si possible dès 1997 ; l'élargissement de l'UE, en particulier aux pays d'Europe centrale et orientale ; le renforcement de la défense européenne, notamment en se dotant *« d'une doctrine commune et de moyens d'intervention communs pour des opérations à caractère humanitaire et de maintien de la paix »*. Une *« adaptation »* des institutions est aussi nécessaire pour définir plus clairement *« le rôle respectif de chaque institution, simplifier les procédures et bâtir un système où les compétences respectives de l'Union et des Etats membres soient mieux définies »*.

JACQUES CHIRAC

« L'EUROPE est aujourd'hui une ambition nécessaire. » L'union économique et monétaire doit être réalisée *« lorsque les conditions prévues par le traité de Maastricht seront réunies »*. En ce qui concerne l'élargissement, *« le couple franco-allemand demeurera au cœur du dispositif »*. Une réforme des institutions s'impose : renforcement du rôle du conseil des ministres et adaptation du Parlement européen aux dimensions de la nouvelle Europe. Les Parlements nationaux doivent être associés *« plus étroitement à l'œuvre communautaire »*. En matière de défense, *« l'Eurocorps doit devenir la vitrine de cette indispensable politique d'harmonisation européenne »*. Une Agence européenne de l'armement pourrait être créée.

LIONEL JOSPIN

« LA FRANCE doit rester au premier rang de la construction européenne. » Il faut *« aller vers la monnaie unique dès que possible »* afin d'obtenir une stabilisation des monnaies favorable à la croissance et à l'emploi. *« Une lutte commune pour l'emploi »* doit être conduite, notamment *« en harmonisant vers le haut les législations sociales »*. Les mécanismes de décision doivent être *« clarifiés et simplifiés »* et supporter un *« meilleur contrôle démocratique »*. L'élargissement aux pays de l'Est doit être réalisé *« dans une zone de libre-échange et en renforçant nos politiques communes, comme la PAC et nos institutions »*. En direction des pays méditerranéens, *« une grande initiative »* sera proposée *« pour promouvoir la paix et la sécurité, le codéveloppement et la démocratie »*.

DÉFENSE

EDOUARD BALLADUR

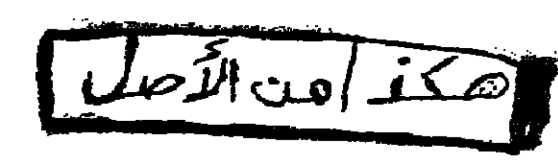
LA *« NOUVELLE STRATÉGIE de défense »*, élaborée à partir des travaux du Livre blanc et de la loi de programmation militaire votée pour six ans sera poursuivie. De même, *« la mise en œuvre du pacte de stabilité en Europe [...] sera une étape importante de ce nouvel équilibre que je souhaite voir la France contribuer à créer »*. Les interventions humanitaires et la participation aux négociations internationales sur le désarmement et la non-prolifération nucléaire continueront à être des éléments de cette politique *« au service de la paix »*.

JACQUES CHIRAC

LES MOYENS politiques ou économiques seront prioritairement utilisés pour prévenir les crises. Cependant nos moyens militaires doivent pouvoir être utilisés. Donc, *« la première tâche sera de mener à bien la modernisation de nos forces nucléaires stratégiques »*. La reconduction indéfinie et inconditionnelle du traité de non-prolifération est indispensable avec comme objectif *« l'interdiction complète et définitive des essais nucléaires »*. Par ailleurs, *« il faudra que notre service national évolue »*. Sa durée pourrait être ramenée à six mois et le service civil pourrait être développé.

LIONEL JOSPIN

« REPENSER notre politique de défense » suppose l'intervention sur trois domaines : *« maintenir la dissuasion nucléaire »* en prolongeant le moratoire sur les essais nucléaires et en poursuivant la négociation sur la reconduction du traité de non-prolifération ; *« jeter les bases d'une défense européenne »* avec la mise en place d'une force d'intervention rapide et d'une industrie européenne d'armement ; *« enrichir le service national »* en conservant la conscription et en créant une nouvelle forme de service civil.



هكذا من الأصل

JONEL JOSPIN

	JACQUES CHEMINADE	ROBERT HUE	ARLETTE LAGUILLER	JEAN-MARIE LE PEN	PHILIPPE DE VILLIERS	DOMINIQUE VOYNET
EMPLOI	« **LE CANCER** *spéculatif est la cause du chômage.* » Un nouveau plan Marshall Ouest-Est et Nord-Sud, la reprise par l'Etat du contrôle du crédit et de l'émission de la monnaie sont les moyens d'une « *nouvelle donne pour la paix, la croissance et l'emploi* ». « *Il faut une politique hardie de croissance économique, le retour à une politique de logements sociaux, de refus de l'exclusion et d'aide à la famille.* »	**RÈGLES NOUVELLES** pour le crédit, modification de la fiscalité des entreprises, augmentation des salaires, SMIC à 7 500 francs et réduction du temps légal hebdomadaire à 35 heures sans diminution de salaire permettraient la création de centaines de milliers d'emplois. Les salariés doivent conquérir « *des droits nouveaux d'information et d'intervention* » leur permettant de « *bloquer les licenciements et* [de] *s'opposer aux délocalisations* ». L'agriculture et l'industrie agro-alimentaire doivent être revitalisées. Pour les jeunes, un « *plan d'urgence* » comprenant quatre mesures, parmi lesquelles : la moitié des emplois à créer dans les services publics leur seront réservés et 70 milliards pour l'école et la formation seront prélevés sur les 613 milliards de la loi de programmation militaire.	« **IL FAUT** *imposer un plan d'urgence pour la défense des travailleurs. Il faut des mesures radicales, comme la réquisition sans indemnité ni rachat de toutes les entreprises qui licencient, et en premier lieu de celles qui font des bénéfices et licencient quand même.* » L'Etat doit créer des emplois par la construction et la modernisation des hôpitaux, des logements populaires, des écoles, de nouvelles lignes de chemins de fer et des transports en commun. La semaine de travail doit être réduite à 35 heures sans diminution de salaire. Les salaires doivent être augmentés de 1 500 francs.	**DE LA** « **PRÉFÉRENCE** *nationale* », qui sera inscrite dans la Constitution, découle l'essentiel de la politique contre le chômage. « *Les emplois, la formation professionnelle (...) seront réservés aux Français.* » Le SMIC sera porté à 7 000 francs par mois. A la place de l'ANPE, « *qui ne répond pas aux attentes des demandeurs d'emploi* », des « *offices régionaux de l'emploi seront compétents pour le placement, l'indemnisation et la requalification professionnelle des chômeurs* ». Le RMI sera remplacé par une « *allocation de solidarité nationale* » versée aux seuls Français, qui devront travailler à mi-temps dans une collectivité publique ou une entreprise.	« **LA PRÉFÉRENCE** *communautaire doit devenir un principe général, applicable à l'industrie comme à l'agriculture ou à la culture* » et permettra de combattre le chômage. Afin que les entreprises puissent créer des emplois, il faut notamment « *un vaste plan de simplification et d'allègement des formalités* ». Des mesures doivent aussi être prises pour « *élargir et consolider l'assise industrielle de notre économie* », notamment en favorisant le développement des PME. L'agriculture doit être plus respectueuse de l'environnement et créatrice d'emplois. Il faut « *encourager le retour à l'emploi* » pour les chômeurs et pour les jeunes.	**BAISSE** du temps de travail d'abord à 35 heures « *sans réduction du niveau de vie des travailleurs* », puis à 30 heures à la fin du mandat présidentiel. Une politique de type « *grands travaux* » et une « *relance sélective* » dans les secteurs des transports, du logement social (350 000 par an), de l'énergie, des déchets, des services publics (santé, éducation, etc.) et des « emplois d'utilité sociale et écologique » (crèches, aides aux personnes âgées, environnement) devraient créer 500 000 emplois. Pour les jeunes, le RMI doit être ouvert « *en urgence* » à tous ceux qui sont sortis du système scolaire et n'ont pas trouvé d'emploi.
FISCALITÉ	**TAXATION** systématique des « *gains spéculatifs en capital* ». Mesures en faveur du monde rural : allégement et suppresion de l'impôt sur le foncier bâti, suppression de la taxe professionnelle, modulation de l'impôt sur le revenu en fonction du lieu d'habitation.	**LES REVENUS** inférieurs ou égaux au SMIC seront dispensés d'impôt sur le revenu et de taxe d'habitation. Les successions inférieures à 500 000 francs seront exonérées et la TVA sur « *les produits de première nécessité et l'équipement des ménages* » abaissée. Une taxation des produits financiers remplacera la CSG. L'impôt sur la fortune sera quadruplé afin de financer un « *plan d'urgence contre l'exclusion* ».	**POUR LES SOCIÉTÉS,** il faut rétablir l'impôt sur les bénéfices à 50 % au lieu de 33 % actuellement. Pour les particuliers, les tranches supérieures d'imposition sur le revenu doivent être rétablies et les systèmes qui permettent d'échapper à l'impôt doivent être supprimés.	« **L'IMPÔT** *sur le revenu est injuste et spoliateur.* » Sa suppression se déroulera sur sept années. Dans le même temps, les dépenses de l'Etat seront réduites, notamment par la baisse des subventions. La progression de la fiscalité locale ne devra pas dépasser celle du PIB. La taxe professionnelle sera uniforme sur l'ensemble du territoire. La majoration du taux de TVA permettra de réduire la dette de l'Etat.	**L'OBJECTIF** est d'aboutir à une réduction des prélèvements « *pesant sur le travail* ». L'impôt sur le revenu sera supprimé et remplacé par une fiscalité « *plus simple, plus légère, mieux répartie, moins pénalisante pour les cadres* ». L'impôt sur les successions sera d'abord allégé, puis supprimé, ainsi que la taxe professionnelle. Au niveau local, il devrait y avoir une « *spécialisation par collectivité* ».	**UNE RÉFORME** fiscale devra taxer la spéculation financière et les hauts revenus, des « *écotaxes* » sur les pollueurs se substitueront à certains impôts.
PROTECTION SOCIALE	« **AU LIEU** *de réduire les dépenses médicales, il faut étendre la recherche sur les nouvelles maladies et le vieillissement, et améliorer le niveau de vie.* » Une politique de croissance doit permettre de remplir le « trou » de la Sécurité sociale.	**L'AUGMENTATION** des salaires et la réduction du chômage permettront de financer la Sécurité sociale. Il sera alors possible de « *développer l'hôpital public et la prévention et de relever les remboursements* ». Les retraites (à taux plein à soixante ans) et les pensions doivent être revalorisées ; les allocations familiales seront portées à 800 francs dès le premier enfant.	**LA SANTÉ** publique est une priorité, on ne peut pas lui demander d'être rentable. L'amélioration du fonctionnement de la Sécurité sociale suppose de « *rétablir les cotisations patronales à leur niveau antérieur* ». La CSG sera supprimée sur les revenus les plus faibles et augmentée sur les plus élevés.	« **LES CAISSES** *des Français et celles des étrangers* » seront gérées séparément. Les Français auront le choix entre Sécurité sociale, régimes mutualistes et assurances privées. Les retraites seront revalorisées et gérées par entreprise, profession ou métier. Pour les familles, les allocations familiales seront revalorisées et un revenu parental de 6 000 francs sera créé.	« **PRÉSERVER** *notre système de Sécurité sociale, reflet de la solidarité des Français.* » Il faut faire confiance au « *civisme médical* » pour réguler les dépenses maladie. La gestion de l'hôpital doit être réformée. Plusieurs allocations permettront aux parents de rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants, d'assurer le maintien à domicile et la prise en charge familiale des personnes âgées.	**LA PROTECTION** sociale s'équilibrera par une fiscalisation des allocations familiales, la création d'une taxe sur les produits de consommation, la revalorisation du rôle du généraliste et par des conventions entre les centres de santé et les caisses de sécurité sociale. Grâce à un recentrage sur des activités uniquement médicales, l'hôpital devrait coûter moins cher.
INSTITUTIONS	**LA CRÉATION** d'un ministère de l'aménagement et du développement du territoire doit permettre de « *combattre les bastilles malthusiennes de la direction du Trésor et du ministère de l'agriculture* ». Les maires des communes rurales doivent avoir « *les moyens financiers et humains d'exercer leur métier d'animation et de gestion* ».	« **IL FAUT** *rompre avec le présidentialisme, assurer la primauté du Parlement avec un gouvernement qui conduit la politique du pays à partir du programme adopté par une Assemblée nationale élue à la proportionnelle.* » Des référendums d'initiative populaire doivent pouvoir être organisés. La durée du mandat présidentiel est de sept ans non renouvelable.	**FAVORABLE** à la représentation proportionnelle, pour le droit de vote pour les travailleurs de toutes nationalités à toutes les élections, ainsi que pour la révocabilité de tous les élus, à tous les niveaux.	**LA POSSIBILITÉ** de recourir au référendum sera élargie. Le rôle du Parlement sera revalorisé par la possibilité pour les présidents des deux Assemblées de retrouver l'initiative de l'ordre du jour conjointement avec le gouvernement. Le mode de scrutin proportionnel sera institué. La carte administrative du pays sera revue car nos collectivités locales sont trop nombreuses.	**ÉLARGISSEMENT** du champ du référendum et possibilité du « *référendum d'initiative populaire* ». Interdiction des cumuls de mandats pour rendre les élus plus disponibles. Réforme du financement de la vie politique.	**RÉFÉRENDUM** d'initiative citoyenne, mode de scrutin proportionnel, quinquennat renouvelable une fois, limite du cumul des mandats, loi sur la parité hommes-femmes dans les assemblées élues. Les résidents étrangers auront le droit de vote pour les élections locales et européennes. La décentralisation doit être poursuivie, en donnant plus de moyens aux régions.
ÉDUCATION	**L'ÉDUCATION NATIONALE** doit être « *explicitement orientée sur la formation du jugement, du caractère et du pouvoir créateur des enfants par rapport à l'absorption d'un savoir encyclopédique abstrait, destiné à produire des « bêtes à concours »*.	« **UN GRAND SERVICE PUBLIC,** *national, laïc et gratuit* » suppose de revoir méthodes et contenus, de revaloriser l'enseignement professionnel et technique, de promouvoir l'enseignement supérieur. 5 % du PIB devraient aller à l'éducation nationale.	**ASSURER** l'accès à l'instruction et à la culture pour tous, en y consacrant l'argent distribué au patronat sous prétexte de favoriser l'emploi. L'Etat doit construire des locaux, améliorer les anciens et embaucher le personnel qualifié nécessaire.	**INSTITUTION** d'un « chèque scolaire » pour financer les études des enfants, suppression de la « carte scolaire ». Rétablissement des examens, des notations, des classements et des prix. Les universités instaureront un système de sélection.	**TROIS OBJECTIFS** : « *liberté de choix pour les familles, liberté d'innovation pour les chefs d'établissements, liberté de création pour les créateurs d'écoles* ». Un « *bon de liberté scolaire* » permettra aux parents de financer annuellement les études de leurs enfants.	« **UN NOUVEAU TRONC** *commun de connaissances* [...] *permettra de renverser la tendance à l'exclusion et à la sélection par l'échec.* » Il se déroulera sur cinq demi-journées par semaine au maximum. Création d'un « *revenu minimum étudiant* ».
JUSTICE		« **LA JUSTICE** *doit devenir un service public de proximité garantissant l'égalité à tous.* » Elle doit être « *démocratisée* » dans son recrutement, « *indépendante* » du pouvoir, rendue plus rapidement et assurer « *le respect scrupuleux des droits de la défense* ».	**FAVORABLE** à la transparence de la justice pour les affaires mettant en cause les dirigeants des sociétés industrielles et financières. La justice doit, au même titre que la population, contrôler ce qui se passe dans le monde des affaires et tout savoir de ses relations avec les hommes politiques.	**LA PEINE DE MORT** sera rétablie. Le budget de la justice sera doublé. L'indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques et financiers sera renforcée ; la fonction et la rémunération des juges seront revalorisées. Des prisons seront construites pour lutter contre la « *surpopulation pénale* ».	« **POUR UNE JUSTICE** *forte et indépendante* », le garde des Sceaux doit avoir un mode de fonctionnement indépendant du gouvernement. Le secret de l'instruction doit être préservé. Le traitement, la formation et les moyens de travail des magistrats doivent être revalorisés.	« **RENFORCER** *l'indépendance de la justice* » : suppression des possibilités d'ingérence du ministère de la justice, renforcement des pouvoirs du Conseil supérieur de la magistrature, possibilité pour les citoyens de saisir le Conseil constitutionnel.
EUROPE	**UNE CONFÉRENCE** mondiale devra se réunir afin d'organiser le nouvel ordre monétaire et le nouveau plan Marshall.	« **TRANSFORMER** *radicalement l'Union européenne.* » Au lieu de la monnaie unique, il s'agit de « *développer un écu instrument monétaire commun de coopération fondé sur les monnaies nationales et se référant aux richesses produites dans les pays de l'Union européenne* ». Un référendum devrait avoir lieu face aux « *projets de super-Maastricht en 1996, qui menacent la souveraineté de la France* ».	**HOSTILE** à l'Europe des marchands, des capitalistes que les gouvernements de quelques pays riches tentent vainement de mettre sur pied, chacun agissant pour préserver les intérêts de son patronat respectif. Pour des Etats-Unis socialistes d'Europe. N'est pas opposée à la monnaie unique si celle-ci est un moyen d'atteindre cet objectif.	**LA RATIFICATION** du traité de Maastricht et de la convention de Schengen sera abrogée. La Commission de Bruxelles sera supprimée et remplacée par un « *secrétariat général, aux moyens et aux responsabilités limités* ». Une « *grande conférence* » sera réunie pour mettre sur pied « *la Confédération de l'Europe des patries* », fondée sur « *l'identité nationale de chaque patrie* ».	« **IMPOSER** *par référendum le rétablissement du droit de veto des Etats membres dans les instances européennes* » et « *préserver notre monnaie comme notre souveraineté.* » Pas question donc d'accepter le processus d'une monnaie unique européenne, ni l'idée d'une armée européenne intégrée. Le traité de Schengen devra être dénoncé et les contrôles rétablis aux frontières.	« **NOUS REFUSONS** *une conception de l'Europe comme rempart des nantis face à un monde traumatisé.* » L'Europe doit être sociale et écologique. Les conditions d'élection du Parlement européen doivent être redéfinies et celui-ci doit élire un exécutif européen, responsable devant lui. Cet exécutif doit contrôler la Banque centrale européenne.
DÉFENSE	**UNE DÉFENSE** commune doit être « *fondée sur l'application de principes physiques nouveaux (lasers, faisceaux de particules)* » autour du « *noyau dur franco-allemand* ». L'« *Entente cordiale avec la City de Londres doit être brisée* ».	**POURSUITE** du moratoire sur les essais nucléaires, signature d'un traité pour leur interdiction totale et d'un traité de non-prolifération, réduction de 70 milliards de francs sur les 613 milliards de la loi de programmation militaire. Réforme et accroissement du rôle de l'ONU.	**AFFECTATION** du budget de l'armée aux dépenses de santé et organisation de collectes pour financer les achats de matériel militaire.	**NOTRE SYSTÈME** de défense est mal adapté « *aux formes d'agression susceptibles de venir du Sud* ». Il faut accroître « *la mobilité de nos forces armées* », conserver notre industrie d'armements, poursuivre les essais nucléaires. Le service militaire sera remplacé par une « *garde nationale* ».	« **LA MODERNISATION** *de notre armement nucléaire est une priorité.* » Notre armée doit être « *mixte* », formée à la fois de professionnels et d'appelés du contingent. Il faut « *élaborer et amplifier avec ceux des membres de l'UEO qui voudront s'y associer des grands programmes antimissiles* ».	« **LE CONCEPT** *de sécurité commune, fondée sur une coopération égalitaire entre le Nord et le Sud et des pratiques démocratiques* » doit remplacer celui de défense. Il faut renoncer à l'arme nucléaire diminuer le budget militaire et réformer le Conseil de sécurité de l'ONU.

JUSTICE Les douze prévenus dans l'affaire Botton ont été condamnés, jeudi 20 avril, par le tribunal correctionnel de Lyon, qui a suivi pour l'essentiel les sévères réquisitions du procureur. Pierre Botton a été condamné à quatre ans de prison, dont deux avec sursis. Le présentateur Patrick Poivre d'Arvor a été condamné à quinze mois de prison avec sursis, tout comme Michel Noir et Michel Mouillot, frappés en plus d'une peine d'inéligibilité de cinq ans. ● Les maires de Lyon et de Cannes ont aussitôt annoncé leur intention de faire appel. L'appel étant suspensif, ils pourront se présenter aux élections municipales. Michel Noir a dénoncé une *« décision extravagante »*. ● De son côté, la direction de TF 1 a fait part de son entier soutien à Patrick Poivre d'Arvor, qui présentera la soirée électorale du dimanche 23 avril *(lire page ci-contre)* et qui entend lui aussi faire appel.

MM. Noir et Mouillot dénoncent l'« extravagance » de leur condamnation

Tout comme Patrick Poivre d'Arvor, les maires de Lyon et de Cannes, condamnés à quinze mois de prison avec sursis et à cinq ans d'inéligibilité par le tribunal correctionnel de Lyon, ont décidé de faire appel. Ils pourront ainsi se présenter aux élections municipales de juin

UN LÉGER coup de rabot. C'est tout ce que s'est permis le tribunal correctionnel de Lyon, dans son jugement rendu jeudi 20 avril, par rapport aux réquisitions sévères prononcées par le procureur Thierry Cretin. De dix-huit mois réclamés, il est ainsi descendu à quinze mois de prison avec sursis pour les trois prévenus vedettes, déclarés coupables de *« recel d'abus de biens sociaux »* : Michel Noir, maire de Lyon, député (non inscrit) du Rhône et ancien ministre, Michel Mouillot, maire (UDF-PR) de Cannes, et Patrick Poivre d'Arvor, présentateur du journal de 20 heures sur TF 1. S'agissant des deux premiers, les magistrats du siège ont suivi leur collègue du parquet en prononçant à leur encontre *« l'interdiction du droit de vote et l'inéligibilité pendant cinq ans »*.



Cette décision vient cruellement perturber le calendrier électoral des maires de Lyon et de Cannes, tous deux candidats à leur propre succession, en juin. L'appel que doivent interjeter leurs avocats sera certes suspensif, mais les attendus du tribunal, fondés sur des considérations à caractère civique, sont cruels. *« Les infractions reprochées* [...], *bien que commises dans un cadre privé, sont de celles qui traduisent de la part de leur auteur une méconnaissance grave et délibérée de la loi »*, relèvent les magistrats. *« S'agissant d'un homme investi d'une charge publique,* poursuit le jugement, *la sanction qui sera prononcée ne saurait distinguer entre la vie privée et la vie publique, de même qu'il ne saurait y avoir, dans le champ social, de séparation entre le comportement individuel et le comportement collectif* [...] *Une telle infraction pénale commise par un homme politique a nécessairement un retentissement civique... »*

Pierre Botton, qui était le plus sévèrement visé par le ministère public parce qu'il fut l'opérateur des malversations financières, est *in fine* le plus lourdement condamné. Mais sur les quatre années de prison requises, le tribunal en a assorti deux du sursis. Ayant effectué cinq mois de détention provisoire durant l'instruction, le gendre du maire de Lyon est menacé de retourner en prison pour dix-huit mois. La même menace ne pèse pas sur son ancien bras droit, Marc Bathier, qui, condamné à vingt-quatre mois de réclusion dont vingt avec sursis a pour ainsi dire virtuellement purgé sa peine. Charles Giscard d'Estaing, neveu de l'ancien président de la République, présenté comme le *« financier »* de Pierre Botton, échappe à la prison ferme requise par le procureur, mais écope d'une peine de dix-huit mois avec sursis. Ces trois hommes se voient en outre interdire de *« diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, toute entreprise* (...) *pendant cinq ans »*.

L'amende de deux millions de francs infligée à Pierre Botton est supérieure à celle qui frappe ses deux anciens collaborateurs (500 000 francs pour M. Bathier, 100 000 francs pour M. Giscard d'Estaing). Elle représente dix fois les 200 000 francs que devront payer MM. Noir, Mouillot et Poivre d'Arvor, ainsi que le patron de Kis, Serge Crasnianski. Ce dernier est de surcroît condamné à un an de prison avec sursis pour avoir réglé des fausses factures. Enfin, les cinq seconds rôles de l'affaire sont condamnés à des peines allant de dix-huit mois de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende pour un président de sociétés, à seulement 10 000 francs d'amende pour un commissaire aux comptes.

LE REFUS DE L'AMNISTIE

Il n'aura pas fallu moins de cent trente-six pages au tribunal, présidé par Jean-François Perrin, pour détailler une décision qui s'appuie largement sur l'ordonnance de renvoi du juge Philippe Courroye. Ainsi le feuilleton politico-médiatico-judiciaire de l'*« affaire Botton »*, qui tint les Lyonnais en haleine de l'automne 1992 à l'été 1994, trouve-t-il un épilogue provisoire – les principaux condamnés ayant annoncé leur intention de faire appel. Derrière les méandres procéduraux et l'enchevêtrement des chiffres demeure un générique exceptionnel, révélateur d'un mélange des genres inédit : l'histoire d'un aménageur de pharmacie saisi par la folie des grandeurs, qui se voyait en *« faiseur de maire »* et dont ont profité ses *« amis »*, stars de la politique et des médias. Une histoire folle et cynique de gros sous et de petits calculs, dans laquelle les rapports du couple Noir-Botton – le second étant successivement ou simultanément l'ami, le Pygmalion, le gendre, le directeur de campagne, le financier et le rival du premier – éclairent et compliquent une trame romanesque.

Le tribunal de Lyon, bien sûr, n'a pas choisi de réécrire ce roman, se cantonnant le plus souvent à quantifier les abus financiers qu'il a suscités, retenant néanmoins quelques extraits édifiants, plus souvent tirés de la procédure que des débats, qui se prolongèrent durant trois semaines. Au bout du compte, les juges ont rejeté toute les exceptions procédurales soulevées par la défense, admettant la constitution de partie civile du journaliste Yves Mourousi – qui obtient 1 franc de dommages et intérêts –, mais écartant les demandes de nullité et de prescription, et refusant à Michel Noir le bénéfice de la loi d'amnistie de 1990, le maire de Lyon n'ayant *« nullement »* apporté la preuve que les très nombreuses dépenses effectuées pour son compte par son gendre *« seraient en relation avec le financement direct ou indirect de campagnes électorales, de partis ou de groupements politiques, sauf à admettre que toute dépense effectuée par ou dans l'intérêt d'un homme politique serait en rapport avec son activité politique... »*

Présents, ainsi que huit autres prévenus, lors de l'énoncé des peines, Pierre Botton et Michel Mouillot ont immédiatement réagi, le premier regrettant que le tribunal n'ait pas compris qu'il souhaitait *« tourner la page »*, le second estimant *« désagréable »* d'être condamné *« lorsqu'on paye ses impôts »*. Pour sa part, Michel Noir n'avait pas pris la peine de traverser la Saône pour venir entendre sa condamnation.

Robert Belleret

L'incompétence de la Cour de justice de la République

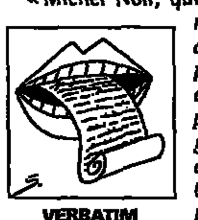
Dans son jugement, le tribunal correctionnel de Lyon estime que les faits reprochés à Michel Noir, ministre de Jacques Chirac de 1986 à 1988, ne relèvent pas de la Cour de justice de la République. Selon les magistrats, la Constitution a confié à cette cour le jugement des *« actes commis dans l'exercice des fonctions »* mais *« les actes (...) qui sont détachables de l'exercice des fonctions gouvernementales relèvent des juridictions répressives de droit commun »*. Selon les magistrats, la commission des requêtes a la faculté d'apprécier si les actes reprochés doivent être soumis à la Cour de justice, mais ils estiment qu'il *« n'est pas précisé si cette faculté est exclusive de la qualité pour la juridiction pénale d'apprécier sa propre compétence »*. Précisant que ce texte a pour but de *« protéger la fonction gouvernementale et non d'instaurer un privilège de juridiction »*, le tribunal affirme que : *« La lettre et l'esprit de l'ordre constitutionnel ne s'opposent nullement au principe du renvoi et de la comparution de Michel Noir devant le tribunal correctionnel. Il n'en serait autrement que si les poursuites ou la comparution étaient de nature à perturber l'action gouvernementale. »*

« L'amitié ne s'accommode pas d'une absence totale de réciprocité »

LES PRINCIPAUX extraits des attendus du jugement du tribunal correctionnel de Lyon.

● **Sur Michel Noir**

« Michel Noir, qui bien entendu n'ignorait rien des activités professionnelles de son ami, puis de son gendre, et enfin de son directeur de campagne en 1989, ne saurait sérieusement prétendre qu'il ne savait pas que les dépenses dont il a bénéficié à titre privé étaient payées par les sociétés de M. Botton, alors que les sommes en jeu sont très importantes et paraissent excéder les capacités financières d'un particulier en terme de cadeaux et de libéralités, que les prestations dont il a bénéficié n'ont donné lieu à aucune réciprocité, qu'il n'ignorait pas que les entreprises de M. Botton payaient certaines de ses dépenses à caractère politiques, et qu'il a rédigé un document à valeur pré-contractuelle par lequel il reconnaissait devoir rembourser les dépenses engagées par Pierre Botton à son profit, notamment celles payées par les entreprises. (...) S'il n'est pas envisageable d'imputer aux seules prestations dont a bénéficié Michel Noir la déconfiture de la société Vivien, il convient de considérer qu'elles ont largement contribué à la vider de sa substance par un jeu de prélèvements extérieurs ou contraires à sa finalité, dont Michel Noir connaissait le principe, même s'il n'en savait pas nécessairement tous les détails comptables. »



VERBATIM

● **Sur Michel Mouillot**

« Il apparait ainsi que les sommes encaissées par M. Mouillot correspondent à des salaires fictifs qui lui ont été indûment versés par les responsables des trois sociétés concernées, et représentent une rémunération de complaisance ne reposant sur aucun travail ou prestation réel. »

● **Sur Patrick Poivre d'Arvor**

« M. Poivre d'Arvor, dont la notoriété, la formation, le niveau intellectuel et les exigences déontologiques ne sauraient a priori être mis en doute, ne pouvait que s'interroger sur la nature exacte de ses relations avec Pierre Botton, et en tirer des conclusions de grande circonspection. Il est en effet difficile de s'imaginer, pour toute personne de bons sens, et rien ne permet de penser que M. Poivre d'Arvor en soit dépourvu, que M. Botton, quelle qu'ait été sa générosité présumée, ait personnellement payé à celui-là des cadeaux et avantages dont le montant total excède la somme de 500 000 F. L'explication de lien d'amitié existant entre les deux hommes ne saurait entraîner la conviction, même s'il n'appartient pas au présent tribunal de le nier radicalement. L'amitié, ainsi qu'il a été dit, ne s'accommode pas d'une absence totale de réciprocité et de l'octroi de libéralités dispendieuses desquelles toute forme de convivialité et de rapports personnels, directs entre les protagonistes, paraît absente. Au contraire, ce type de relations trouve sa cohérence dès lors qu'elles se situent sur un plan socio-professionnel, qui paraît avoir été le vrai terrain des relations entre M. Poivre d'Arvor et M. Botton. (...)

» Ces dépenses somptuaires et de prestige (...) ont permis à Pierre Botton de créer, puis de maintenir des relations privilégiées avec un journaliste important, dans l'intérêt de Michel Noir dont il était très proche, puis dans un intérêt personnel qu'il fût moral ou économique. Pierre Botton a d'ailleurs explicité son propos en déclarant que sans ces liens financiers et relationnels, il n'aurait pu obtenir l'annonce de la candidature de Michel Noir en direct sur TF 1 début 1991, ni celle de la reprise de La Vie claire le 20 février 1992 lors du journal de 20 heures. Quels que soient le bien-fondé et la pertinence de ces affirmationss, elles sont parfaitement révélatrices des buts poursuivis par Pierre Botton dans ses rapports avec M. Poivre d'Arvor, qui étaient la recherche d'un relationnel utile. »

De plus en plus seul, le maire de Lyon n'entend pas renoncer

LYON
de notre bureau régional

Ceux qui le soutiennent encore étaient presque tous là. Un petit groupe serré et silencieux, rangé derrière lui. Michel Noir venait de réunir cette quinzaine d'élus pour une séance d'explication dont rien n'a filtré. Jeudi 20 avril, quatre heures après la tombée du jugement, dans le « salon rouge » de l'hôtel de ville, ils ont écouté le maire de Lyon lire une déclaration à la presse. Ces fidèles n'ont pas eu droit à la parole. Le maire a prévenu qu'il ne répondrait pas aux questions des journalistes. A la fin de cette étrange cérémonie, ils se sont éclipsés ensemble, motus et bouche cousue. Rendez-vous dans quelques jours : *« J'annoncerai la semaine prochaine,* a dit M. Noir, *les conséquences que je tire de la décision de ce jour pour la campagne municipale qui s'ouvre et que j'animerai bien évidemment »*.

Phrase en deux mouvements : M. Noir est toujours candidat à la mairie, il veut même *« redoubler d'énergie »* ; mais il faudra attendre pour connaître ce qu'il entend par *« conséquences »* de sa condamnation. Car une large part de sa longue déclaration a été consacrée à reprendre des arguments déjà entendus lors du procès. Il s'agit d'une *« affaire familiale »* entre son gendre et lui, affaire qui *« n'a rien à voir »* avec ses fonctions de maire. Il n'est pas question, toujours selon M. Noir, *« d'argent public, ni de corruption, ni de financement de parti politique sur des comptes en Suisse, ni d'office HLM touchant des pots-de-vin au profit d'élus ou de partis... »*.

« DEMANDE EXTRAVAGANTE »

Reste cette condamnation, dont il a fait appel, cette *« demande extravagante d'inéligibilité »* qui le *« révolte »*. *« Dans aucune démocratie, une, deux, ou trois personnes ne peuvent priver d'un véritable choix le suffrage universel, cela à cinquante jours du scrutin »*, a soutenu M. Noir. Aussi veut-il demander aux Lyonnais d'*« être jugé »* sur ses actes de maire. Dénonçant ceux qui lui doivent de *« hautes fonctions »* et qui l'ont *« trahi »*, alertant les Lyonnais sur *« la mainmise d'un parti sur la ville »*, M. Noir est *« décidé »* à proposer un *« nouveau contrat de suffrage universel »*.

En mars 1993, le soir de sa nette réélection comme député, M. Noir avait déjà expliqué que les Lyonnais l'avaient jugé par leur vote. La procédure judiciaire commençait à peine et quelques voix s'étaient élevées, à gauche, mais aussi à droite, pour demander sa démission. Aujourd'hui, les adversaires du maire s'en tiennent à des commentaires plutôt sobres. *« Je ne vais pas frapper un homme à terre, c'est à lui de tirer la leçon,* déclare le socialiste Gérard Collomb, chef de file d'une liste PS-PC-Verts pour les municipales. *Depuis 1989, je n'ai cessé de souligner la distorsion entre l'image morale que voulait incarner Michel Noir et une pratique qui me semblait en total décalage »*.

Le député Jean-Michel Dubernard, investi par le RPR pour mener la liste RPR-UDF, adjoint au maire qui fut très proche de M. Noir, se refuse à toute déclaration. Quant à André Soulier, conseiller municipal (PR), et désigné par l'UDF pour conduire cette même liste, il demande seulement que la ville *« sorte de ce climat terrifiant »*. *« Michel Noir est seul face à sa conscience. Personne ne peut le contraindre à démissionner. Mais il va se battre,* prédit-il, *il va vouloir passer en force »*.

A moins, envisage M. Soulier, que M. Noir ne se tourne vers Raymond Barre, cherche auprès de lui soutien ou solution de substitution. L'ancien premier ministre est l'objet de beaucoup d'attentions et apparaît comme l'homme du recours. Mais M. Barre, qui *« n'a pas pour habitude de réagir à chaud »*, souligné son entourage, ne devrait faire connaître son sentiment sur les affaires lyonnaises que dans les prochains jours. Les *« conséquences »* de cette condamnation devraient donc prendre tous leur sens après le premier tour de l'élection présidentielle.

Bruno Caussé

Le maire de Cannes pourrait perdre le soutien du RPR

NICE
de notre correspondant régional

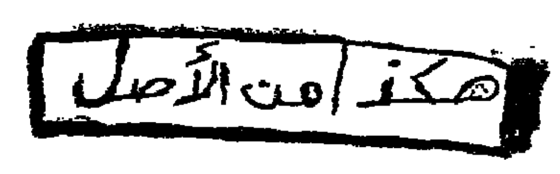
Avant sa mise en examem dans l'affaire Botton, en mars 1993, Michel Mouillot, maire (UDF-PR) de Cannes depuis 1989, avait dénoncé une *« tentative de déstabilisation judiciaire, politique et médiatique »*, puis s'était déclaré sûr de *« bénéficier d'un non-lieu »*. Dans le droit fil de ses protestations antérieures, il s'est présenté, dès l'annonce de sa condamnation, comme la victime d'une *« erreur judiciaire »*. *« Sans aucune preuve,* soutient-il dans un long et virulent communiqué, *j'ai été déclaré coupable avant d'être jugé. Bien que les faits qui m'étaient reprochés ne concernaient que ma vie professionnelle, je constate,* ajoute-t-il en faisant allusion à l'inéligibilité de cinq ans prononcée à l'encontre de Michel Noir et de lui-même, *qu'un traitement spécial est réservé aux maires. Juste avant les municipales, on m'inflige une décision non seulement pénale, mais aussi, et surtout, politique. »*

Cette avanie n'est pas, toutefois, *« de nature à* [le] *décourager »*, puisqu'il fera appel du jugement et que, cet appel étant suspensif, il sera *« candidat, en juin, au renouvellement de* [son] *mandat à la mairie de Cannes »*. Lettres, tracts (dont l'un reproduisant la plaidoirie de son avocat), réunions publiques : à chaque étape de ses démêlés judiciaires, Michel Mouillot, en expert de la communication, n'a rien négligé pour accréditer la thèse de son *« innocence »*. Même si, pour qu'elle soit reconnue, il lui faudrait *« plusieurs années »*, *« les Cannois,* affirme-t-il, *ne seront pas dupes »*.

Toutefois, cette sanction pourrait bien changer la donne électorale. M. Mouillot conservera-t-il la double investiture de l'UDF et du RPR ? Rien n'est moins sûr. Le RPR serait prêt à lui retirer sa confiance et à lui opposer la candidature de Pierre Lellouche, député du Val-d'Oise et conseiller diplomatique de Jacques Chirac. Celui-ci, en temps voulu, s'est rendu éligible à Cannes, où il a pris soin de faire analyser la situation politique locale par plusieurs de ses émissaires. Il pourrait, le cas échéant, s'appuyer sur un groupe d'opposants à M. Mouillot, se réclamant de la droite libérale, qui se sont regroupés dans l'association Cannes 95, le renouveau.

Selon Cannes 95, le réseau de vingt-quatre comités de quartier mis en place par le maire au nom de la *« démocratie participative »* ne constitue que *« gesticulations et propos d'estrade pour aboutir à une véritable mainmise sur la ville »*. Dans une atmosphère délétère, de nombreux libelles circulent à Cannes, mettant en cause la gestion de M. Mouillot, mais aussi son train de vie personnel. Le maire de Cannes doit également faire face aux tirs croisés de la gauche, qui lui reproche sa politique *« de fric et de toc »*, et du Front national, qui, en retirant son candidat, avait provoqué la défaite de son ennemi juré aux élections législatives de mars 1993. A ces attaques, il oppose notamment ses succès dans les domaines du logement social, du tourisme d'affaires et de la lutte contre l'insécurité. La crise de l'immobilier a fait échouer, en revanche, la plupart de ses grands projets d'urbanisme. Selon son entourage, M. Mouillot attend *« de pied ferme »* la candidature éventuelle de M. Lellouche...

Guy Porte



هكذا من الأصل

La direction de TF 1 « garde sa confiance » à Patrick Poivre d'Arvor

PATRICK POIVRE D'ARVOR ne quittera pas TF 1 et retrouvera l'antenne pour la soirée électorale du 23 avril. Tel est le message que Jean-Claude Narcy, qui présentait le journal de 20 heures sur TF 1 jeudi 20 avril, a fait passer aux téléspectateurs à l'issue d'un reportage, diffusé en fin de journal, mais qui n'omettait rien des condamnations prononcées à l'encontre des protagonistes de l'affaire Botton. Bien que condamné à quinze mois d'emprisonnement avec sursis et 200 000 francs d'amende pour recel d'abus de biens sociaux, Patrick Poivre d'Arvor a gardé *« la confiance de la direction de TF 1 »* et *« assumera comme par le passé ses responsabilités au sein de la rédaction »*. Quant au Syndicat national de l'audiovisuel des journalistes CFTC, il juge *« injuste »* le verdict rendu contre ce dernier.

« Le sursis est une bonne nouvelle, confiait un membre de la direction de TF 1. *Patrick Poivre d'Arvor reste le meilleur présentateur de France. Il n'a pas commis de faute vis-à-vis de la chaîne. Nous n'avons rien à lui reprocher. Il aurait retrouvé ses fonctions même si le tribunal l'avait privé de ses droits civiques. »* Pourtant, si la première chaîne avait jamais cherché à se débarrasser de son présentateur vedette, elle aurait été bien sotte de se priver de la perche que le tribunal lui a tendue.

L'argumentation du tribunal est fondée sur le fait que les dépenses de M. Botton ont représenté un investissement dont la finalité était d'acheter du temps d'antenne au journal du soir de TF 1. Amitié ou relations professionnelles, fait remarquer le tribunal, les relations entre le présentateur de la Une et Pierre Botton ne pouvaient se développer que sur une base de réciprocité. Or, souligne le jugement, dans un passage fort sévère pour le journaliste de TF 1, les *« invitations onéreuses »* dont a bénéficié Patrick Poivre d'Arvor *« ont été effectuées de façon unilatérale » : « Cette circonstance permet de douter que M. Botton, à titre personnel, aurait consenti sans réciprocité de tels cadeaux et prestations.*

Le présentateur « aurait retrouvé ses fonctions même si le tribunal l'avait privé de ses droits civiques »

En clair, Pierre Botton n'a pu entreprendre de dépenser plus de 500 000 francs de billets d'avion et d'hôtels de luxe au bénéfice de Patrick Poivre d'Arvor que dans l'« intérêt de Michel Noir, dont il était très proche, puis dans un intérêt personnel, qu'il fût moral ou économique ». Par cette argumentation, le tribunal reprend donc à son compte le discours de Pierre Botton qui a déclaré que, sans les liens financiers et relationnels noués avec Patrick Poivre d'Arvor, « [Pierre Botton] *n'aurait pu obtenir l'annonce de la candidature de Michel Noir, en direct sur TF 1 au début de 1991, ni celle de la reprise de La Vie claire le 20 février 1992 lors du journal de 20 heures. »* Même si les attendus du tribunal sont frappés au coin de la meilleure logique économique – nul ne donne rien pour rien –, le juge a émis des doutes sur *« le bien-fondé et la pertinence »* des *« affirmations »* de Pierre Botton. La disproportion des termes de l'échange est en effet flagrante. Mais le tribunal s'en est tenu au fait que le but visé par Pierre Botton était *« la recherche d'un relationnel utile »*.

En y succombant, Patrick Poivre d'Arvor a donc manqué de la plus élémentaire prudence : s'interroger sur l'origine des fonds déboursés à son profit.

Yves Mamou

Lire aussi la chronique d'Agathe Logeart, page 35.

Un juge remet en liberté vingt-six personnes retenues au dépôt des étrangers de Paris

La préfecture a refusé que les avocats visitent les lieux

François Sottet, juge délégué à la prolongation de la rétention administrative des étrangers, a remis en liberté, jeudi 20 avril, vingt-six personnes retenues au dépôt de la préfecture de Paris. Constatant qu'un Marocain avait été victime d'une agression, M. Sottet s'était transporté sur les lieux mais le représentant du préfet a interdit l'accès aux avocats. Dans son ordonnance, le juge s'inquiète des conditions de rétention du dépôt.

LES CONDITIONS de rétention imposées aux étrangers du dépôt de la préfecture de police ont été une nouvelle fois mises en cause, jeudi 20 avril, au palais de justice de Paris. Lors de l'audience publique consacrée au prolongement de la rétention, un jeune homme de vingt ans est arrivé un bras dans le plâtre, le visage tuméfié, le corps secoué de tremblements. Minou Rahma, qui a demandé à s'allonger à même le sol *« parce que cela lui faisait moins mal »*, a expliqué que ses compagnons de cellule lui avaient volé son blouson et 700 francs avant de l'assommer à coups de balai. *« Il ne tenait pas debout,* raconte M[e] Gérard Tcholakian. *Lors de l'agression, il a tambouriné à la porte pour demander de l'aide mais les policiers lui ont dit que ce n'était pas leur affaire. »*

S'appuyant sur l'article 179 du nouveau code de procédure civile, qui autorise le magistrat à *« procéder aux constatations, évaluations, appréciations ou reconstitutions qu'il estime nécessaire et en se transportant si besoin est sur les lieux »*, le juge délégué, François Sottet, a immédiatement ordonné un transport sur les lieux. Accompagné de sa greffière, d'un représentant du préfet et des trois avocats présents à l'audience, il s'est rendu au dépôt, situé dans les sous-sols du palais de justice. Bien que la loi impose la présence des parties, un représentant de la préfecture a refusé de laisser entrer les avocats. *« Constatons,* note le juge dans son procès-verbal, *que nous ne pouvons pas procéder auxdites opérations dans ces conditions, l'absence d'une des parties empêchant leur régularité. »*

Revenu à l'audience, M. Sottet a remis en liberté M. Rahma. Dans son ordonnance, il rappelle qu'un expert désigné par le tribunal administratif de Paris avait constaté, en 1993, *« l'état médiocre des locaux »* et que *« trois événements graves concernant les sécurités des personnes ont été constatées ces dernières semaines, à savoir un suicide, des violences sexuelles et des coups et blessures en réunion, les auteurs présumés de ces deux derniers incidents étant des gardiens de la paix chargés de la surveillance des personnes retenues ».*

« Ces faits permettent de penser que les recommandations du Comité européen pour la prévention de la torture, qui, dans son rapport de janvier 1993, dénonçait au gouvernement français les graves déficiences en matière d'hygiène et sécurité constatées lors de sa visite au dépôt, en octobre et novembre 1993, n'ont pas été suivies d'effet. » Le juge, qui a remis en liberté les vingt-cinq autres étrangers présentés à l'audience, estime que ces éléments laissent présumer une violation de la Convention européenne des droits de l'homme, qui interdit les traitements inhumains ou dégradants.

François Sottet, qui est secrétaire général adjoint du Syndicat de la magistrature (SM), se fait ainsi l'écho des inquiétudes de la Ligue des droits de l'homme, mais aussi du Syndicat des avocats de France et du Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (Gisti), qui demandaient cet automne avec le SM la fermeture du dépôt. *« Depuis des mois (...) nous disons aux magistrats d'être extrêmement vigilants,* souligne le secrétaire général du SM, Jean-Claude Bouvier. *Le juge, qui est le garant des libertés individuelles, doit vérifier que les conditions de rétention sont dignes. Il ne peut tout de même pas fermer les yeux et envoyer les étrangers au dépôt en sachant qu'ils sont exposés à des violences, qu'ils vont partager un lit collectif et dormir au milieu des cafards. La préfecture affirme qu'elle a fait des travaux. Nous demandons uniquement à vérifier l'état des lieux. »*

Les conditions de rétention qui règnent au dépôt ont été gravement mises en cause à plusieurs reprises ces derniers mois. Le 15 mars, un Marocain s'est ainsi pendu à l'aide d'un drap dans l'une des cellules. Le 3 novembre, un gardien de la paix de vingt-quatre ans avait tenté de sodomiser un Algérien retenu au dépôt. Lors de l'audience consacrée à cette agression sexuelle, le substitut avait requis deux années de prison, dont une ferme, contre le policier, mais le jugement n'a pas encore été rendu (*Le Monde* du 30 mars). L'avocat de M. Rahma a annoncé son intention de porter plainte contre le préfet de police et de saisir le parquet de Paris de ces graves dysfonctionnements.

Anne Chemin

La Ligue des droits de l'homme interpelle les candidats

DANS UN NUMÉRO spécial de son mensuel *LDH-Info*, la Ligue des droits de l'homme a rendu publiques, jeudi 20 avril, les réponses des candidats à l'élection présidentielle à un questionnaire traitant notamment des droits des femmes, des citoyens, des étrangers. En tout, dix-huit *« questions précises »*, qui n'ont été traitées que *« de façon confuse »*, selon l'appréciation de la Ligue, lors d'une *« campagne électorale* [qui] *n'est pas au niveau des très graves problèmes qui se posent aujourd'hui (...) ».*

« Candidat tardif », Jacques Cheminade n'a pu être joint à temps par la Ligue des droits de l'homme. Deux autres candidats n'ont pas répondu : Philippe de Villiers a invoqué tardivement une mauvaise organisation de son secrétariat, et Jacques Chirac n'a pas trouvé le temps nécessaire. Dans un bref éditorial, le président de la Ligue, M[e] Henri Leclerc, observe que *« les points de convergence* [avec son association] *se situent le plus souvent avec les candidats classés à gauche »*. Il estime aussi que les propos de M. Le Pen, *« proprement effrayants, montrent la force du danger »*.

● **Les « lois Pasqua » sur l'entrée et le séjour des étrangers.** Edouard Balladur justifie la politique mise en œuvre par son gouvernement par le principe suivant : *« Combattre l'immigration irrégulière, assurer l'intégration des immigrés réguliers. »* Lionel Jospin ne répond pas clairement à la question posée sur l'abrogation de ces lois : il les juge *« critiquables en raison de leur caractère excessif et vexatoire »*, et il souhaite *« avec force »* la suppression des *« dispositions à caractère raciste, xénophobe et contraire aux droits de l'homme »*. Robert Hue, Arlette Laguiller et Dominique Voynet se prononcent pour l'abrogation de ces lois, qui *« donnent lieu à des comportements racistes »*. M. Le Pen est aussi favorable à leur suppression, mais parce qu'il les juge d'une *« totale inefficacité »*.

● **Le code de la nationalité.** *Statu quo* pour M. Balladur, retour au *statu quo ante* pour M. Jospin. Les candidats du PCF, de Lutte ouvrière et des Verts sont également favorables au *« droit du sol »*, M[me] Voynet souhaitant même *« la réouverture des droits à la réintégration dans la nationalité française pour les Algériens »*. M. Le Pen, lui, se prononce pour *« le droit du sang »*.

● **Le droit de vote des étrangers aux élections locales.** M. Le Pen y est *« parfaitement opposé »*, M. Balladur n'y est *« pas favorable »* et M. Jospin constate que *« l'état de nos mœurs ne nous le permet sans doute pas encore »*. Les trois autres candidats y sont favorables.

● **Le droit à l'avortement.** Aucun des candidats qui ont répondu ne remet en question la loi Veil de 1975. Mais quand M. Balladur *« désapprouve vivement »* l'action des commandos anti-IVG, M. Jospin est *« tout à fait scandalisé par ceux qui terrorisent les femmes »*, et M. Hue dénonce *« la violence des commandos d'extrême droite »*. En revanche, M. Le Pen, *« n'étant* [lui-même] *ni intégriste, ni d'extrême droite »*, dit ignorer si les centres d'IVG sont régulièrement la cible de tels commandos.

● **La dépénalisation de l'usage du cannabis.** Seule Dominique Voynet y est favorable.

● **La lutte contre le sida.** MM. Balladur, Jospin, Hue, et M[me] Voynet demeurent favorables au *« dépistage volontaire et anonyme »* du sida, tandis que M[me] Laguiller indique, sans plus de précision, qu'elle est *« contre toute mesure discriminatoire »*. M. Le Pen, en revanche, prône un *« dépistage systématique, notamment aux frontières »*, ainsi qu'*« à l'occasion du mariage, de la grossesse, du service national, en milieu carcéral (...), dans celui de la prostitution, et chez tous ceux qui ont une responsabilité collective »*.

● **La « circulaire Bayrou » sur le voile islamique.** M. Balladur assume la circulaire de son ministre, tout en précisant que *« la laïcité ne doit pas être intransigeante ou figée »*. Le ministre de l'éducation nationale que fut M. Jospin estime surtout que le texte invoqué a permis à son successeur de se *« redonner une image de marque républicaine »*, après sa tentative d'abrogation de la loi Falloux. Pour M. Hue, *« on ne réglera pas le problème par des circulaires »*. M[me] Laguiller ne veut pas voir *« les intégristes se réfugier derrière les droits de l'homme pour mener leur combat contre la liberté des femmes »*. M. Le Pen, quant à lui, est *« assez favorable à l'interdiction du port d'insignes religieux, dès l'instant où ceux-ci présentent un caractère ostentatoire, tels le voile ou la kippa »*.

● **La réforme de la justice.** M. Jospin juge que *« le moment est venu de couper le lien entre le garde des sceaux et le parquet »*. Tel est aussi le sentiment du candidat du PCF, tandis que le premier ministre se satisfait de l'engagement de l'actuel ministre de la justice *« de ne délivrer aux magistrats que des instructions écrites et versées au dossier »*.

● **La situation en Algérie.** A la prudence de M. Balladur, le candidat socialiste répond sans plus de précision que *« l'intérêt bien compris de la France la conduira à stabiliser ce grand pays voisin et ami »*. Tout aussi embarrassé, M. Hue précise que les démocrates algériens devraient pouvoir *« trouver dans notre pays l'accueil temporaire dont ils ont besoin »*. Pour M. Le Pen, la réponse est simple : *« Aucun Algérien ne doit pouvoir entrer en France. »*

J.-L. S.

■ **VAR : quatre hommes déjà écroués pour leur implication dans le meurtre de Yann Piat,** le 25 février 1994 à Hyères, ont été mis en examen dans deux autres dossiers d'assassinat, jeudi 20 avril à Toulon, par le juge d'instruction Danielle Natta. S'agissant du meurtre d'Henri Diana, tué en octobre 1994 à Hyères, Gérard Finale, commanditaire présumé de l'assassinat du député varois Yann Piat, a été mis en examen pour *« complicité d'assasinat »*, Lucien Ferri pour *« assassinat »* et Romain Gressler pour *« complicité »*. S'agissant de José Ordoni, qui avait échappé à une tentative d'assassinat en janvier 1994 à La Garde, Gérard Finale a été mis en examen pour *« complicité de tentative d'assassinat »*, Lucien Ferri pour *« tentative d'assassinat »* et Marco di Caro pour *« complicité de tentative »*.

■ **RELIGIONS : Mgr Lustiger a approuvé la décision du Conseil** d'Etat admettant certaines dérogations à l'assiduité scolaire (*Le Monde* daté 16-17 avril). Dans un entretien à Radio Shalom, jeudi 20 avril, il l'a estimée *« conforme à la tradition républicaine »* fondée sur *« un statu quo fragile et difficile, où il y a le respect d'un Etat laïc et en même temps la place donnée aux religions historiques »*. L'arrivée de l'islam est un *« événement nouveau »*, que la France doit gérer *« avec respect, prudence, sagesse et empirisme »*, a-t-il conclu.

■ **INSÉCURITÉ : le meurtre d'un charcutier de Bourg-en-Bresse** a motivé une opération ville morte, jeudi 20 avril, et la quasi-totalité des commerçants ont protesté en baissant leur rideau. Cette protestation a été organisée au moment des obsèques de Jean Favre, un charcutier tué à bout portant dimanche 16 avril par des inconnus alors qu'il sortait de son domicile avec une valise contenant de l'argent liquide. Cinq jours plus tôt, deux buralistes avaient été blessés à Bourg-en-Bresse par des agresseurs qui avaient tenté d'emporter leur recette.

■ **ISLAM : un imam turc expulsé de France en août a été acquitté** par la justice de son pays, jeudi 20 avril, pour les faits d'appel public à une action violente contre le premier ministre turc qui avaient motivé son expulsion de l'Hexagone en urgence absolue (*Le Monde* du 19 août). Imam de la mosquée de Sochaux, Kasim Unal a comparu devant la Cour de sûreté d'Etat d'Istanbul. Le procureur avait requis cinq années de prison. Mais les défenseurs de M. Unal ont plaidé qu'il n'avait aucune relation avec l'auteur de l'article menaçant le premier ministre qui se trouvait à l'origine des poursuites.

■ **ASSURANCE : un chef d'entreprise a été condamné à trois mois de prison ferme,** mercredi 19 avril, au tribunal correctionnel de Caen (Calvados), pour avoir escroqué sa compagnie d'assurance à l'occasion d'une inondation survenue en février 1990 dans son entreprise de produits surgelés. La société Sorino Surgelés avait subi de gros dégâts, pour lesquels la compagnie d'assurance avait versé près de 18 millions de francs. L'enquête a permis de déterminer que le chef d'entreprise avait, après l'inondation, gonflé ses stocks en faisant venir des marchandises, parfois périmées, d'un autre dépôt.

Les industriels des vins et spiritueux jugent insuffisante la lutte contre l'alcoolisme

DANS UN RAPPORT adressé aux candidats à la présidence de la République et rendu public mercredi 19 avril, l'association Entreprise et prévention dénonce l'*« abandon progressif de toute politique de prévention »* et souligne les *« carences actuelles du dispositif de lutte contre l'alcoolisme »*. Cette association, créée en 1990 en réaction à la loi Evin alors en cours d'élaboration, groupe quinze entreprises réalisant plus de la moitié du chiffre d'affaires du secteur brasserie, vins et spiritueux (soit la moitié des 50 milliards de francs de ce marché).

Entreprise et prévention s'est officiellement donné pour mission de *« participer à la lutte contre la consommation excessive d'alcool »* et de *« constituer une force de propositions auprès des pouvoirs publics »*. Mariant opération de *lobbying* et actions préventives de terrain, cette association, présidée par Michaël Grant, directeur général de Berger SA, avait, il y a dix-huit mois, entrepris un bilan de la loi Evin dans sa partie relative à l'alcoolisme. Cette démarche se poursuit aujourd'hui avec une *« réflexion et des propositions sur la politique de lutte à un moment où celle-ci semble se réduire à un débat sur la publicité assorti d'une reconduction hésitante de crédits limités »*.

D'un point de vue politique, estiment les industriels, il n'existe plus en France ni objectif ni stratégie clairement définis de lutte contre l'alcoolisme. Seul subsisterait un affrontement théorique sur les moyens qui semblent pousser la France vers le modèle anglo-saxon. Selon eux, l'histoire récente fournit peu d'exemples de la volonté des pouvoirs publics français de s'engager résolument dans la lutte contre la consommation excessive d'alcool. *« Cette lutte est-elle vraiment, comme on l'entend si souvent, une priorité nationale ? L'accumulation des textes de loi et des taxes spécifiques peut le faire croire. L'existence d'un dispositif exclusivement dévolu à cette mission en serait une nouvelle preuve. Pourtant, les rapports et les campagnes se succèdent pour dénoncer le manque de ressources financières et des structures de terrain financées par l'Etat, l'absence d'outil statistique fiable ou encore le dénuement de la recherche alcoologique. La lutte contre l'alcoolisme relèverait-elle en réalité de l'hypocrisie d'Etat ? »*, interroge M. Grant.

AMBIGUÏTÉS

La stratégie d'Entreprise et prévention vise notamment à transformer ce qui correspond à un *« consensus social »* (lutter contre l'excès sans remettre en cause l'usage des boissons alcoolisées) en un objectif clairement affiché. Cet engagement des industriels et l'apport de l'expertise qu'ils possèdent et souhaitent partager avec le monde associatif, politique et médical pourraient porter sur la recherche, sur les conduites à risque, sur la réalisation de programmes prioritaires (sécurité routière, prévention en milieu scolaire) ou encore sur la participation aux instances de consultation et de concertation.

« Il existe en France tous les constituants d'une grande politique de lutte contre l'alcoolisme, écrivent les industriels aux candidats à l'élection présidentielle. *Le consensus social sur l'objectif de lutter contre l'excès, des moyens de recherches et d'actions qui ne demandent qu'à être mobilisés, des ressources financières qui peuvent être réaffectées à leur véritable destination, un dispositif de terrain spécifique qu'il s'agit de redynamiser et un secteur privé qui ne souhaite rien d'autre que de s'associer à cet effort collectif. Seule manque la volonté politique de l'Etat français et de ses représentants. Nul doute qu'elle viendra. »*

Le poids considérable de ce fléau national, le coupable désintérêt des autorités sanitaires et politiques pour un mal chronique qui ne passionne guère les médias font que la proposition des industriels des boissons alcoolisées ne devrait, raisonnablement, pas être repoussée. La référence à l'éthique et la reconnaissance par les fabricants des dangers potentiels de leurs boissons sont des éléments nouveaux et importants. Une majorité de ces industriels acceptent enfin d'en finir avec la langue de bois et le déni des évidences sanitaires. Ils formulent d'autre part une analyse qui n'est ni sans cohérence ni sans intérêt et rien ne permet de mettre en doute leur apparente bonne volonté. On ne saurait pour autant occulter les ambiguïtés d'une telle démarche.

Les industriels accepteront-ils de soutenir et de financer des actions de prévention sans, en contrepartie, réclamer l'abandon des mesures centralisées de type législatif ? Peut-on sans risque s'en remettre ici au dynamisme du privé sans accélérer un peu plus encore le démantèlement du système national de lutte contre l'alcoolisme ? Peut-on surtout dissocier la promotion de l'abus pathologique de boissons alcoolisées d'origine industrielle de la promotion généralisée de leur usage ?

L'intense opération de *lobbying* menée contre la loi Evin – qui ne sacrifiait pas à on ne sait quel courant « prohibitionniste » – a conduit l'an dernier à rétablir les autorisations d'affichage incitant le plus grand nombre à la consommation de ces boissons. Ce qui témoigne malheureusement des limites de l'action privée dans le champ de la profession.

Jean-Yves Nau

A Grozny, dans la rue des « gens tranquilles »

La capitale tchétchène, ravagée par l'armée russe, compte encore quelques maisons debout. Derrière la tranquillité apparente du lieu se cache l'horreur de la réalité : meurtres, disparitions, humiliations

AU n° 1, sur la première maison de la rue Oufinsk, une main a écrit à la craie, en russe, sur le portail soigneusement peint en vert : « *Ici vivent des gens tranquilles.* » Et, effectivement, l'*Oufinskaia Oulitza* semble respirer le calme. A première vue seulement. Il s'agit d'une rue toute simple de la capitale de la petite Tchétchénie indépendantiste ravagée par la guerre de reconquête russe, coincée entre une voie ferrée où il ne passe plus un train et une colline où les pompes à balancier des puits de pétrole se sont arrêtées ; une colline où l'on ne fait plus paître les vaches.

Comme partout, ici, il n'y a ni eau, ni électricité, ni téléphone. En revanche, le gaz a été rétabli. « *Par nous-mêmes* », insistent les habitants. Même si les hommes travaillent dans le pétrole ou à l'usine, la rue, où courent quelques poulets, ressemble à celle d'un village caucasien. Les femmes soignent le bétail, font leur jardin, rentrent le foin, s'occupent des enfants et de la maison. Malgré son apparente banalité, la rue Oufinsk a un côté anachronique : elle existe encore. Car le reste de la capitale est en ruine. C'est un paysage de cauchemar, où « *seule la bombe atomique n'est pas tombée* », disent les survivants. Des tas de gravats, des immeubles détruits par les bombes et que l'on achève de raser ; des ruines parmi lesquelles, tels des fantômes, errent des rescapés.

Début janvier, à l'entrée de la ville, les forces russes se sont heurtées aux indépendantistes tchétchenes, retranches dans la zone industrielle. Les troupes de Moscou ont contourné l'obstacle, ont conquis le reste de la ville, avant de prendre le contrôle du quartier. Construites au début des années 60, quand on a distribué des terres aux Tchétchènes rentrés du Kazakhstan où ils avaient été déportés, les solides maisons en briques, abritées derrière de grands portails et des palissades en métal peint, tiennent toujours debout. La rue est en terre battue. Pas un caillou ne traîne ; tout est propre, méticuleusement balayé par les femmes, jusqu'aux jardins des maisons aux intérieurs blancs et dépouillés. Même les éclats d'obus ont été ramassés. La rue est ponctuée d'arbres fruitiers bien alignés. Les hommes observent les bourgeons. Au bout de la rue, on construit une grande mosquée avec l'argent du quartier. A moins d'un kilomètre, à la sortie de la ville, le long de la voie ferrée, se trouve un poste de contrôle russe ; à la tombée du jour, il se transforme en *bunker*. On y entend tirer toutes les nuits.

Au n° 4 habite la famille de Moussa. Chercheur en économie de la prestigieuse Académie des sciences à Moscou, Moussa est revenu dans sa ville natale pour aider à rechercher un cousin disparu, policier de profession. C'était le 21 mars, bien après la fin des combats, à l'heure de la « normalisation » ; Lioma Basnoukaev est parti – en plein jour – s'enrôler dans la nouvelle police tchétchène du « gouvernement provisoire » mis en place par les Russes. Il n'est pas rentré. La famille a parcouru tous les « centre de tri », ces camps où les Russes tentent de « *démasquer* » les militants du président indépendantiste Djokkar Doudaev. Aujourd'hui, Moussa a une piste : au sud de Grozny, on a trouvé une fosse commune. Il ne dit rien à son oncle et part. En passant devant le n° 29, il apprend qu'il s'y est déroulé un drame. Au n° 29, Alvi Dandaev, un Tchétchène de quinze ans, vivait avec ses trois frères, sa mère, son père. Sa mère dit : « *Il fallait bien faire sortir les vaches.* »

C'ÉTAIT aussi le 21 mars, bien après la première « descente » des Russes, dont chacun se souvient. Ce jour-là, pour la première fois depuis la fin des combats, Alvi et son voisin Hogahmed Medigov, dix-sept ans, ont conduit les vaches sur la colline. « *Nous avons vu un véhicule blindé arriver brusquement dans la rue* », en contrebas, raconte Hogahmed. Les soldats russes ont tiré. A cette distance, « *ils voyaient bien que l'on n'avait pas d'armes* », précise Hogahmed. Une balle a touché Alvi. Quand les soldats ont cessé de tirer, ils ont pansé Alvi. « *Certains pleuraient, disaient que leur chef avait ordonné de tirer sur des moudjahidines, sur la colline* », racontent les femmes.

Les soldats ont déposé Alvi à l'hôpital puis ont emmené Hogahmed à la *Kommandantur*. « *Ils voulaient lui faire avouer qu'il avait tiré sur les soldats, pour effacer leur crime* », commente un voisin. Hogahmed raconte : « *On m'a mis en cellule ; ils étaient tous un peu ivres.* » Plus tard, un officier l'a amené « *dans l'immeuble d'à côté* », un ancien jardin d'enfants. Il l'a passé à tabac. Hogahmed poursuit : « *Il m'a attaché le pouce et le petit doigt avec du fil électrique, m'a mis un tapis sur la tête pour qu'on ne m'entende pas crier.* » Et l'officier a fait passer le courant.

> « Après m'avoir passé à tabac, l'officier russe m'a attaché le pouce et le petit doigt avec du fil électrique, m'a mis un tapis sur la tête pour qu'on ne m'entende pas crier et a branché le courant »

On lui demandait : « *Où sont les moudjahidines ?* » Une voix a soudain retenti : « *Ça suffit !* » Le frère de Moussa était, par hasard, chez le commandant pour son travail. Hogahmed a été relâché.

Le père d'Alvi, lui, est allé à l'hôpital : « *On m'a dit qu'on n'avait pas pu le sauver.* » Il a réclamé le corps de son fils. On le lui a donné, « *comme ça* ». Il est reparti, en taxi, avec le cadavre de son fils. « *Il y a une enquête ; personne ne parle du résultat.* » Pourtant, tout le monde connaît le numéro du blindé dans lequel se trouvaient les soldats. La mère répète, en hochant la tête : « *Il fallait bien sortir les vaches.* » La voisine n'est pas d'accord avec elle. Elle est russe.

Moussa s'est rendu à la fosse commune découverte à la sortie sud de Grozny. On a déjà retrouvé près de vingt corps – des civils. Huit ont été identifiés. Elle n'a toujours pas retrouvé – ou reconnu – les corps de son frère et de sa belle-soeur. Elle est sûre qu'ils sont là. Parmi les voitures calcinées se trouve celle de son frère. Il s'agit des véhicules de civils qui, début février, fuyaient les bombardements. Ils sont tombés dans une embuscade russe. A distance de la fosse, un blindé s'est arrêté. Vautrés sur leur engin, les soldats observent la scène, en écoutant de la musique américaine.

Alors, Moussa est rentré rue Oufinsk, comme tout le monde, avant la tombée de la nuit. Les femmes lui donnent les dernières nouvelles : le survol des avions et des hélicoptères de combat ; mais, surtout, la nouvelle « descente » des Russes. La première a eu lieu fin janvier, après la prise de contrôle du quartier. Chaque maison a son histoire. Dans l'une, c'est un homme battu et humilié qui s'est emparé d'une grenade et a menacé de se faire sauter avec les soldats. Dans une autre, ce sont les lustres qui ont été volés. Malgré la tragédie, les gens du quartier parviennnent encore à rire : dans une maison, les soldats ont trouvé des caisses entières de vodka, et, depuis, ils n'arrêtent pas d'y faire des contrôles. Dans la rue d'à côté, les Russes ont commis un crime et un sacrilège. Le crime, c'est d'avoir tué un homme, apparemment pour voler. « *Il avait l'argent de la vente de sa vache dans la poche* », raconte un voisin. Le sacrilège, c'est d'avoir fait déshabiller des hommes jusqu'au torse « *devant les femmes* », explique un témoin. Les Russes voulaient vérifier qu'ils n'avaient pas, au creux de l'épaule, un bleu – celui que fait la crosse d'un fusil – démontrant qu'ils avaient participé aux combats. Ceux qui ont ainsi été « déshonorés » se sont évaporés pendant la nuit. Les soldats ont débarqué chez un vieil homme. Sa maison a été touchée par un obus, et l'on voit l'intérieur des pièces depuis la rue. Les Russes ont accusé son fils d'être un « *partisan* » de Doudaev parce qu'il n'était pas là. Ils ont pris son passeport : le fils ne pourra pas travailler, plus même sortir, car il ne pourrait passer un point de contrôle sans se retrouver dans un « centre de tri ».

Depuis qu'il a traversé cette épreuve, un jeune Tchétchène – qui veut préserver son anonymat – ne sort plus de la rue Oufinsk. C'était le 27 janvier ; il fuyait Grozny. Il raconte. Au poste de contrôle disposé à la sortie de la ville, les soldats russes lui ont dit : « *Descends, tu es arrivé.* » On l'a enfermé, avec un trentaine de personnes, à l'arrière d'un camion. Alors qu'il roulait, le camion s'est renversé. Il y a eu des blessés. Après avoir été menacés d'être fusillés sur place, les « *suspects* » ont été transférés par hélicoptère à Mozdok, la grande base russe voisine. Mais, en entrant puis en descendant de l'hélicoptère, ils ont dû passer entre deux rangées de soldats, d'où ont plu coups de poings, coups pieds et coups de crosses. « *J'avais la mâchoire déboîtée, le ventre enflé, le corps couvert d'hématomes.* » Puis ils ont été enfermés dans des wagons. « *Ils nous battaient, nous humiliaient* », dit le jeune Tchétchène ; « *par exemple, quand on voulait aller aux toilettes, ils mettaient une bouteille de coca vide sous un robinet et disaient : « Si tu fais ton affaire avant que la bouteille soit pleine, il ne t'arrivera rien, sinon... »*

ON l'a interrogé ; on lui a demandé s'il se battait pour Doudaev ; on a exigé qu'il devienne informateur du FSK (l'ex-KGB) en échange de la liberté. « *Ceux qui nous questionnaient étaient corrects, ils ne nous battaient pas ; ce n'était plus la peine, je n'étais plus qu'un bleu.* » explique-t-il. Un agent du FSK lui a même dit : « *Tu n'étais peut-être pas un partisan, mais, après ce que tu as vu ici, tu vas sûrement en devenir un.* » « *C'est vrai*, dit-il, *que, là bas, je pensais que j'avais eu tort de ne pas me battre.* » On l'a relâché le 30 janvier. « *Beaucoup de ceux qui ont été libérés sont partis se battre* », assure-t-il.

La nuit est tombée sur la rue Oufinsk. On entend des bombardiers qui se dirigent vers le sud. Des tirs, des explosions retentissent près du poste de contrôle russe. Un peu plus loin dans la rue vit la *babouchka* russe de soixante-douze ans qui pense qu'il ne fallait pas faire sortir les vaches. Elle voit « *tout ça* » d'un autre oeil. Elle prend le thé chez des voisins tchétchènes. « *De bons voisins* », dit-elle, comme on dirait de « *bons Tchétchènes* ». Sa famille vit ici « *depuis toujours* », depuis que les Russes « *ont commencé* », diraient les Tchétchènes, depuis que l'armée impériale russe a franchi le Terek au XVIIIe siècle. « *Ici, ce n'est pas une guerre* », insiste-t-elle. « *C'est une élimination ; on tue des Russes et des Tchétchènes. Qui a raison, qui a tort, on ne sait pas* », explique cette ancienne combattante de la seconde guerre mondiale. Les « événements » ont changé ses relations avec les Tchétchènes : « *C'est un peu tendu.* » « *Même les gamins nous disent :* « Vous, les Russes, il faut vous enterrer vivants. » *Ils n'inventent pas ça tout seuls. Ce sont leurs parents qui leur disent.* » Les « *bons voisins* » se taisent.

Moussa s'est rendu au cimetière de Grozny. On y ouvre une nouvelle fosse commune. Déjà, près de trois cents corps ont été réenterrés. Parmi les cadavres alignés sur la pelouse, il n'identifie pas celui de son cousin. Lorsqu'il rencontre un officier de police russe qui s'occupe des disparus, celui-ci dit son impuissance : pendant qu'il travaille à retrouver les gens, ses collègues s'emploient à les faire disparaître.

Alors, pour le quatrième jour consécutif, Moussa va attendre, avec les soldats qui montent la garde, aux portes d'un QG russe : il veut parler à un responsable. Parce qu'ils commencent à se connaître, le militaire russe et le Tchétchène en viennent à l'essentiel. « *On nous tire dessus toutes les nuits* », se plaint le soldat. « *Jamais du même endroit*, reprend-il ; *de l'usine derrière, de l'immeuble en face, habité par des* « gens tranquilles ». *Quand on arrive quelque part, tout le monde nous dit toujours qu'ici* « ne vivent que des gens tranquilles. » Moussa se tait.

Les Tchétchènes ne parlent pas – pas en russe en tout cas – de ce qui se passe la nuit. Ils disent seulement que, quand les bourgeons auront éclos, quand les partisans pourront se cacher derrière les feuillages, il y aura peut-être « *des problèmes* » de jour aussi. La nuit, des tirs, des explosions retentissent à nouveau. Le lendemain, quand Moussa quitte la rue Oufinsk pour rechercher, une fois de plus, son cousin, une épaisse fumée noire monte de derrière les collines.

A la raffinerie, deux énormes citernes de pétrole sont en feu. En pleine ville, le siège des nouvelles autorités fidèles à Moscou a été attaqué. Non loin de la rue des « *gens tranquilles* », des vaches paissent paisiblement.

Jean-Baptiste Naudet

Le discours absent *par Edgar Morin*

CHERS concitoyens, si le chômage ne pouvait être résorbé ni par la croissance ni par une réduction partielle du temps de travail ? S'il nous posait le problème du lien entre les progrès incontrôlés de la technique et les perversions de la compétitivité, donc un problème crucial de société ?

Si la décomposition des banlieues pourries révélait de façon marginale et périphérique un mal diffus dans notre société urbanisée ?

Si la révolte ou la démoralisation juvéniles révélaient de façon extrême un mécontentement ou une démoralisation générale ? Si l'héroïne de l'adolescent paumé était une réponse exaspérée à l'angoisse que l'adulte calme par le somnifère ? Ce serait alors comprendre que l'adolescence est le maillon où les faiblesses de l'ensemble de la chaîne sociale atteignent leur point de rupture, ce serait comprendre que ce qu'on appelle problème de la ville n'est qu'une traduction aplatie en termes topographiques du problème d'une civilisation aujourd'hui quasi totalement urbaine et suburbaine.

Et si les innombrables dégradations de notre environnement étaient non seulement la somme de pollutions locales, mais l'indice d'un empoisonnement global de notre biosphère, peut être mortel à terme, provoqué par le déferlement incontrôlé de l'industrie ?

Et si la plupart de nos maladies dont on connaît les deux entrées, psychique et somatique, avaient une troisième entrée, sociale et civilisationnelle ? Dès lors, tous les maux que l'on considère comme purement privés, ulcères, maux de tête, insomnies, nausées, déprimes, et contre lesquels chacun lutte de façon privée, seraient des indicateurs d'un mal-être de civilisation allant croissant puisque la consommation des psychotropes et antidépresseurs, devenue effrénée, s'est multipliée par 6 en vingt-cinq ans tandis que s'accroissent les soins psychiatriques.

Et si la course à la croissance se faisait au prix de dégradations dans la qualité de la vie ? De fait, les taux de croissance sont incapables de rendre compte des processus d'altération dans nos vies. Pis encore, partout où la boussole politique est sur la croissance, partout il y a aveuglement sur l'état mental, moral, ainsi que sur le mal-être dans une civilisation de la croissance ; il ressort une contradiction majeure : la croissance devenue indispensable à nos économies est à long terme insoutenable pour nos existences individuelles comme pour celle de l'humanité elle-même.

Ainsi il n'y a pas seulement problème de chômage, de ville, d'adolescence, de drogue, d'écologie. Il y a le problème plus profond et global de civilisation issu d'un développement que l'on ne croyait que bienfaisant.

La science, la technique, l'industrie, qui semblaient être les moteurs d'un progrès assuré, ont révélé leurs faces sombres et négatives. Le développement a suscité et favorisé la formation d'énormes machines techno-bureaucratiques qui, d'une part, dominent et écrasent tous les problèmes individuels, singuliers, concrets et, d'autre part, produisent de l'irresponsabilité ; l'affaire du sang contaminé est un cas exemplaire où se concentrent les carences et méfaits d'une organisation techno-bureaucratico-scientifique où, de plus, le sang devient une marchandise soumise à la rentabilité économique.

La perte de responsabilité (au sein des machines techno-bureaucratiques, compartimentées et hyperspécialisées) et la perte des solidarités (dues à l'atomisation des individus et à l'obsession de l'argent) conduisent à la dégradation morale, étant donné qu'il n'y a pas de sens moral sans sens de la responsabilité et sans sens de la solidarité.

Ce n'est plus le capitalisme seul qui concentre en lui le mal de notre civilisation. Celui-ci est une hydre à plusieurs têtes : l'atomisation, l'anonymisation, la marchandisation, la dégradation morale, le mal-être progressent de façon interdépendante et constituent ensemble ce mal.

Aussi, chers concitoyens, il est plus que temps d'élaborer une politique de civilisation où solidarité, convivialité, moralité, écologie, qualité de la vie, cessant d'être perçues séparément, sont conçues ensemble !

> La France d'aujourd'hui a besoin d'une politique de civilisation qui allierait solidarité et qualité de la vie tout en redonnant foi dans la communauté nationale

Une politique de solidarité. Certes, la puissance publique ne peut produire de la solidarité concrète, qui dépend des individus. Mais elle peut favoriser la mise en œuvre des bonnes volontés. Un sociologue a suggéré dans ce journal d'expérimenter des *« maisons de solidarité »*, qui pourraient être généralisées dans villes et quartiers ; elles comporteraient un centre d'accueil (*« crisis center »*), pour les besoins moraux urgents, et un corps de volontaires et professionnels en permanence disponibles pour tous les besoins autres que ceux du SAMU ou de police secours. Dans cette logique, on pourrait disposer d'agents solidaristes dans chaque administration, en tous lieux stratégiques où les individus souffrent de la compartimentation, de l'incompréhension et de l'anonymat. En même temps, on pourrait favoriser une *« économie de solidarité »*, qui prolongerait sous de nouvelles formes l'économie mutualiste. Il y a la nécessité de plus en plus grande de métiers d'assistance à la petite enfance, aux mères, aux infirmes, aux solitaires, dont l'assistance à domicile, les assistances transports, financière, juridique. Il faudrait une politique d'ensemble pour fournir les trois cent mille emplois nécessaires aux vieillards.

Une politique de qualité de la vie aurait plusieurs entrées. L'une, écologique, est désormais reconnue et nécessite la création d'éco-emplois de protection de l'environnement et d'entretien des espaces naturels ; l'autre, conviviale, a été posée il y a vingt-cinq ans par Illitch. Une politique de convivialité créerait un fonds d'aide aux institutions de convivialité : installations de cafés-concerts, karaokés de quartier, bains turcs-saunas, élargissement des maisons de la culture en espaces-forums pour les débats sur les problèmes locaux et généraux, et installation de centres œnologiques-gastronomiques dans leurs cafétérias ; création d'emplois de conseil assistance permettant d'humaniser les administrations, dont celle des transports.

Une politique de qualité de la vie peut aujourd'hui envisager sérieusement la boutade d'Alphonse Allais *« Mettre les villes à la campagne »*. L'exode urbain commence à supplanter l'exode rural. On veut fuir le stress, les nuisances. Les jeunes générations écologisées, les sans-emploi commencent à ouvrir de petites exploitations biologiques, à reprendre des commerces abandonnés, à installer des ateliers artisanaux. Corrélativement, les demandes de qualité de la vie et de convivialité créent une quête pour les produits diététiques, gastronomiques, artisanaux. On peut donc désormais encourager la recolonisation des bourgs et villages (où l'on compte 300 000 logements vacants) par une politique d'aides et de protections visant à la régénération de la petite et moyenne propriété, vouée aux produits de qualité fermière, à la réinstallation de boulangers, épiciers, artisans dans les villages, à l'installation de retraités et télé-travailleurs.

Dans ces conditions, on peut envisager un fonds non plus de modernisation, mais de civilisation, qui permettrait d'encourager et d'aider tout ce qui assure les services de proximité, convivialité, solidarité, tout ce qui régénère le tissu social. En même temps, il faudrait elaborer un plan national de grands travaux en vue de piétonnisation de tous les centres-villes avec première (autour du centre) et seconde (autour de la périphérie) ceinture de parkings, généralisation des tramways et bus électriques, et généralisation des itinéraires vélocipédiques.

Ainsi, une politique de civilisation serait une réponse directe au chômage, en intégrant une forte proportion de sans-emplois. Elle susciterait, certes, de grandes dépenses, mais aussi de grandes économies, comme la diminution des énormes coûts des maux de civilisation, dont ceux des soins médicaux, qui viendraient du développement de la qualité de la vie. En même temps, la renaissance de la solidarité et de la responsabilité économiseraient le coût des incuries, des erreurs, des gaspillages que produisent la compartimentation bureaucratique, l'hyperspécialisation technique, l'égocentrisme névrotique. Si nous effectuons également une réforme de l'enseignement qui serait destinée à apprendre à contextualiser et à globaliser informations et connaissances, la réforme de la pensée qui s'ensuivrait permettrait d'éviter les aveuglements de la pensée mutilante.

La politique de civilisation est non pas incompatible, mais complémentaire du développement techno-économique des entreprises en compétition sur le marché international. Le développement de leur compétitivité pourrait être consacré au développement de l'economie à visage humain.

Nous avons formulé ici une politique de civilisation pour la France d'aujourd'hui. Mais, s'il y a une exception française, elle doit avoir valeur d'exemple, car le problème du développement se pose pour l'Europe et plus largement pour le monde.

Il s'agit d'une tâche à long terme, d'ampleur historique. Elle doit se développer sur la décennie et se poursuivre au-delà.

Elle seule permettrait de ressusciter un élan de foi en la communauté nationale et humaine, qui porterait en lui, indissolublement, les regénérations conjointes de l'espérance, de la solidarité et de la responsabilité.

Elle appelle à la fois la reconquête du présent, la régénération du passé, la reconstruction d'un avenir.

Le candidat absent.

***Edgar Morin** est sociologue.*

Atermoyer ou bien se décider *par Henri Krasucki*

LA gauche est pluraliste. La famille de pensée communiste – la mienne – en est une composante. J'aimerais, à ce titre, avancer quelques réflexions qui pourraient être celles d'un grand nombre de femmes et d'hommes de gauche différents.

Devant ce qu'il faut bien considérer comme un champ de décombres, chacune, chacun a, comme rarement, besoin de réfléchir au moment de voter au premier tour de l'élection présidentielle.

A cet égard, j'estime inadmissible qu'une fois encore l'on tente de faire taire tout esprit critique, toute pensée autonome en culpabilisant quiconque en a assez du « moindre mal », du « vote utile, malgré tout », etc., surtout dès le premier tour.

Il est temps que chacun puisse raisonner posément, sans pression passionnelle, d'ailleurs superficielle, qui pousse à la panique, par nature irrationnelle. L'expérience le mérite : *quatorze* ans, c'est long, et ils ont coûté cher...

« Changer la vie... » Depuis deux siècles, disait François Mitterrand, élu en 1981, tant de gens ont lutté pour une société plus juste, ont fait plusieurs révolutions, s'y sont sacrifiés, mais ont toujours été privés de leur victoire, confisquée par d'autres... Désormais il en serait autrement, et, pour la première fois, ceux-là seraient à leur place.

Deux septennats après, on voit ce qu'il en est advenu.

Pourquoi ce résultat ?

Parmi bien des raisons, il en est une dont découle tout le reste : l'alignement sur l'économie libérale triomphante, sauvage ou tempérée, présentée comme la seule possible. La *« pensée unique »*, selon la forte expression d'Ignacio Ramonet, directeur du *Monde diplomatique*.

La fierté d'avoir prouvé que l'on sait gérer comme des capitalistes de haut vol, licencier, délocaliser, précariser comme eux, vanter les gagneurs, fabriquer des Tapie pour faire rêver les jeunes, à qui l'on ferme les portes... Comment s'étonner que l'on ait abouti aux mêmes résultats que les modèles ?

L'alternative était-elle possible, et l'est-elle encore désormais ? Si la réponse était non, il n'y aurait pas d'avenir. Mais la force vitale des peuples est un levier incomparable. Il n'est de réforme profonde et durable possible, de solution positive, donc progressiste, aux défis de l'époque et notamment à ceux de la révolution des connaissances et des technologies qu'en s'attaquant aux dogmes du profit maximum et rapide pour une minorité, de l'argent tout-puissant déifié. Non que l'on puisse se passer purement et simplement de l'un et de l'autre. Ils sont pour longtemps des instruments économiques, des moyens à maîtriser. Le drame est de leur laisser libre cours, d'en faire le but alors que celui-ci doit être l'homme.

La rentabilité aussi est un instrument économique, mais conçue à l'échelle de la société. Sinon, quel est le prix des millions de chômeurs, de déstabilisés, de vies brisées, de régions sinistrées, et qui le paie ? Toute promesse qui ne s'appuie pas expressément sur la définition d'une pensée, d'une volonté, d'une politique nouvelles basées sur l'engagement de s'attaquer concrètement à ces dogmes est inconsistance. C'est un nouveau chèque en blanc, c'est-à-dire, on l'a vécu, un chèque en bois.

> Seul le vote communiste affirmera nettement le refus de la droite et de l'alignement sur l'économie libérale triomphante

Oui, la gauche est pluraliste. L'amalgame « la gauche a gouverné quatorze ans » est tout simplement inexact. Pour qu'elle offre une perspective nouvelle, mobilisatrice, chacune de ses composantes doit se renouveler. Mais chacune pour ce qui lui revient.

Le PS a gouverné seul, en fait, deux fois cinq ans ; il répond des conséquences et il est légitime qu'il les assume. On ne voit pas qu'il se dégage de ce qui lui a fait conduire les choses où elles en sont. Il faudra bien pourtant un jour qu'il y parvienne. Le Parti communiste, de son côté, a ses torts. Chacun peut en avoir son évaluation. Lui-même les nomme expressément. Il a tardé à rejeter ouvertement le stalinisme et la caricature de son idéal en URSS et ailleurs, et a trop longtemps été marqué par l'idée de modèle.

Sans minimiser les dommages causés à lui-même, d'abord, et, par là, à tout le mouvement progressiste, il est honnête de remarquer que cela n'explique en rien la manière dont la France a été gouvernée pendant deux septennats par ceux qui détenaient le pouvoir.

Autre chose est le trouble des esprits et le manque à gagner. On peut estimer qu'il a besoin de changer plus vite en pratique et en profondeur, d'éliminer des séquelles et des comportements encore persistants, bref de parvenir à fond à un parti et à des idées communistes renouvelés, en rapport avec l'expérience et les besoins de l'époque.

L'exactitude demande que l'on prenne acte des pas accomplis. L'image qu'en donne son candidat – qui en est également le secrétaire national – est largement appréciée, à juste titre. Elle ne peut pas être qu'une image et serait impossible s'il s'agissait d'un fait purement individuel.

Qu'est-ce donc qui est plus productif ? Attendre avec scepticisme une confirmation générale et durable, ou plutôt appuyer ces faits nouveaux encourageants pour aider à aller de l'avant ? Et n'est-ce pas là le principal espoir ?

Il y a bel et bien une issue possible. L'élection présidentielle peut jouer un rôle avantageux, important pour contribuer à construire une perspective nouvelle qui ne soit pas une rechute dans ce qui a échoué. L'avenir va au-delà, et quel que soit le président élu. Il n'est pas scandé par des échéances septennales. La vie n'est prisonnière d'aucun calendrier quand elle prend son essor et atteint sa pleine vigueur.

Ce qui commande une situation nouvelle, c'est une plus grande responsabilité personnelle de chacun. Les seules vraies transformations sociales sont faites par des peuples citoyens. Citoyens en permanence, partie prenante personnellement dans la conduite des luttes sociales, dans la vie et la lutte politiques quotidiennes et non seulement l'instant d'un vote, dans tous les aspects de la vie de la cité et du pays.

C'est la mobilisation et la pression populaires qui n'ont pas pu se produire au niveau nécessaire mais dont les bouillonnements actuels sont des signes intéressants. Cette mobilisation populaire se conjugue avec une expression politique adéquate et nécessaire.

Peut-on ignorer le besoin d'une nouvelle disposition des forces politiques de la gauche ? A-t-elle été judicieuse, la majorité absolue au seul Parti socialiste ? A-t-il été avantageux, l'affaiblissement du Parti communiste ?

Ce Parti communiste qui plonge profondément ses racines dans l'histoire du pays est une force militante, combative incomparable. Sa remontée est capable, avec son propre renouveau, d'être l'élément dynamique du renouvellement de toute la gauche.

Celle-ci, naturellement, est et doit rester pluraliste, c'est la réalité du pays. Mais elle n'agit pas et ne pèse pas de la même façon selon le poids de chacune de ses composantes.

On sait voter, en France, dans les grands moments. Et elles sont, ils sont nombreux, celles et ceux qui entrevoient – ou sont sur le point de le faire – l'acte efficace, le fait nouveau le plus fort qui puisse intervenir au premier tour.

Affirmer tout net le refus de la droite et le refus de ce qui a tant déçu, sans que cela soit un acte de défoulement sans lendemain, c'est bel et bien le vote pour Robert Hue.

Faut-il encore atermoyer, ou bien se décider ? Puis-je me permettre de dire qu'il est temps ?

***Henri Krasucki** est membre du comité national du Parti communiste français.*

COURRIER

MANDAT PRÉSIDENTIEL : SEPT ANS, NON RENOUVELABLE ET UN TOUR UNIQUE

Les principaux candidats divergent sur la durée du mandat présidentiel (cinq ans immédiatement pour M. Jospin, sept ans pour MM. Chirac et Balladur). L'expérience et la sagesse voudraient que ce mandat soit de sept ans, non renouvelable, avec un seul tour de scrutin.

– Sept ans : il y a quelque cent vingt ans que nous connaissons et pratiquons cette durée curieuse. Nous y sommes habitués (...).

– Mandat non renouvelable (du moins immédiatement) : l'interdiction par la loi de deux mandats consécutifs a pour but de protéger les électeurs contre leur éventuelle propre sottise (cf. 1988). Ensuite, un mandat de sept ans est suffisant à un président cultivé pour laisser à la postérité d'immortelles colonnes de Buren (...).

– Un seul tour de scrutin : aux Etats-Unis, l'éventuelle présence d'un troisième candidat à côté du démocrate et du républicain (ainsi en 1992 : Clinton : 43 % des suffrages exprimés, Bush : 38 % et Ross : 19 %) et surtout l'ampleur de l'abstention (on peut arriver à 50 % !) – phénomène que ne connaît pas encore la France pour l'élection présidentielle – font que le président américain est l'élu d'une modeste partie du corps électoral (Reagan en 1980 : 26,9 % du potentiel électoral), ce qui pourtant n'enlève rien à sa légitimité.

Au premier tour de 1988, pour 16 % d'abstention, M. Mitterrand avec 34 % des suffrages exprimés faisait mieux que Reagan : 28,56 % du potentiel électoral.

En France, un seul tour ne changerait rien au destin des « petits candidats », qu'ils soient sincères (Mesdames Laguiller et Voynet, cette année) ou qu'ils soient farfelus ; un seul tour éviterait surtout aux électeurs le triste spectacle des *« désistements en faveur du candidat le mieux placé »*.

Qu'on se souvienne de l'élan, de la spontanéité joviale de M. Barre invitant son électorat à voter M. Chirac au deuxième tour de 1988 ! Aujourd'hui, M. Hue aime-t-il plus un Jospin qui *« repasse les plats »* qu'hier Lajoinie ou Marchais n'aimaient Mitterrand ? L'équipe Juppé-Séguin-Madelin invitera-t-elle sincèrement à voter Balladur, ou inversement l'équipe Sarkozy-Bayrou-Veil à voter Chirac ? avec le sourire ?

Mandat de sept ans, non renouvelable immédiatement, avec un seul tour de scrutin : disposition simple, source d'économies pour le budget de l'Etat, limitant les surenchères et les contorsions qu'on connaît actuellement entre les deux tours. La démocratie aurait moins à perdre qu'à gagner à adopter cette formule.

Jean Grispoux,
professeur d'histoire
Perpignan

COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

Je ne peux m'empêcher d'être frappé par la convergence des raisons données par MM. Delors, Barre et Giscard d'Estaing pour renoncer à se lancer les uns après les autres dans la course à l'Elysée : les Français ne seraient pas en état d'entendre un discours réaliste sur la mauvaise situation générale de leur pays ni d'accepter les remèdes vigoureux qui s'imposeraient pour en sortir.

Voilà un triste constat établi par trois éminentes personnalités, dont on peut naturellement contester les options, mais qui jouissent d'une intelligence politique reconnue par l'opinion. Un diagnostic aussi sévère ne peut qu'accroître le désarroi du pays.

Il faudra bien qu'un jour prochain on s'efforce de savoir comment on en est arrivé là ; et en particulier quelle part de responsabilité porte le président de la République, François Mitterrand, dans cette lente dégradation de notre santé politique.

Puisque les candidats à l'élection présidentielle, les intellectuels et les journalistes paraissent frappés d'inhibition sur ce point, le modeste citoyen que je suis se permet de poser simplement la question et de souhaiter qu'il y soit répondu sans détour.

Yves Eymard-Duvernay
Versailles

Le verbe et le vide *par Yves Chaulet, Jean Marot et Francis Olivier*

PIERRE BERGÉ a été injustement décrié, jusque dans ces colonnes. Et il a eu raison de présenter son plaidoyer, il y a de cela quelques semaines. Mais, comme tous les innocents, il se défend fort mal. La seule raison valable – en tout cas cohérente – de son engagement en faveur de Jacques Chirac est la conviction d'obtenir ainsi la récompense de ses efforts : une sorte de troisième candidature de François Mitterrand.

Il ne s'agit pas ici de prétendre que Jacques Chirac est devenu un homme de gauche ni de rappeler au peuple de gauche – et à ses élus – que le seul homme d'Etat à les avoir portés – plus qu'amenés – au pouvoir était profondément de droite.

La politique vécue comme l'exercice d'un métier, la conviction que le verbe peut réconcilier les idées et une remarquable aptitude aux virevoltes sont autant de caractéristiques communes aux deux ennemis d'hier qui ont fini par se ressembler à force de se combattre. Elles forment ainsi la matière d'un traité à l'usage des candidats à l'élection présidentielle. Traité dont on sait, depuis le général de Gaulle, qu'il aura beaucoup de lecteurs.

Avant d'en feuilleter quelques têtes de chapitre, revenons à l'illustration : François Mitterrand en 1988 devait concilier les promesses du candidat avec le bilan du premier septennat. Il fut considérablement aidé par son éloignement apparent du pouvoir dans les deux dernières années (encore une leçon apprise par le candidat Chirac). Jacques Chirac doit maintenant, sur l'Europe, la maîtrise des déficits publics et l'emploi laisser parler Philippe Séguin et promouvoir Alain Juppé.

Première leçon du traité : face à deux thèses opposées au sein d'un même parti, il est plus habile de rejeter les deux que de tenter une hasardeuse synthèse. Chacun apprit en 1988 que le *« ni-ni »* était le recours dans un pareil cas. Au *« ni nationalisations ni privatisations »* de l'époque répondent aujourd'hui le ni baisse des dépenses ni hausse des recettes, ni Maastricht ni anti-Maastricht, ni libéral ni social-démocrate. Figurent pêle-mêle, parmi les avantages d'un tel discours, l'apparence de sagesse que l'on prête en France aux solutions médianes, l'apparence de force et de maturité que confère un rejet aussi ferme des thèses de son propre camp, l'apparence de hauteur de vues que suggère le mystère dont s'entoure la future politique.

Car telle est l'habileté première dont il faut faire preuve : en déplaçant sur le seul terrain du verbe l'affirmation de la volonté, le candidat gagne des degrés de liberté d'action qui lui seront très utiles une fois élu. La rhétorique de combat assure la liberté d'agir. Le *« ni-ni »* débarrasse le candidat de l'exigence du programme. Il peut enfin se consacrer à la mobilisation des énergies contre un ennemi insaisissable et invisible, mais toujours présent : l'Etat-RPR en 1988, le conservatisme et l'immobilisme en 1995.

« Renonçant au renoncement », Jacques Chirac s'impose comme objectif *« la remise en ordre de nos finances publiques »*. Mais, en même temps, il s'engage à *« réduire les prélèvements obligatoires »* et récuse *« l'idée exprimée par certains de plafonner les dépenses sociales par rapport à la richesse nationale »* : ni hausse des recettes ni baisse des dépenses, donc MM. Juppé, Madelin et Séguin reçoivent chacun satisfaction sur un point. Rappeler le candidat à la réalité économique n'est qu'un *« dérapage »* politique, un *« coup bas »* dirigé non point tant contre le programme du candidat que contre son équation personnelle.

> **La campagne témoigne d'une grande déconnexion entre la douceur de la stratégie de conquête et la douleur de l'exercice du pouvoir**

Chapitre suivant : de l'art d'écouter ses conseillers en passant si souvent de l'un à l'autre qu'aucun n'a d'influence durable. La campagne de Jacques Chirac a débuté avec Philippe Séguin et s'achève avec Alain Juppé. Le rôle de ce dernier est décisif et son engagement, visible ces dernières semaines, est sans doute à l'origine du succès actuel dans les sondages. Là où les seconds d'Edouard Balladur inquiètent parfois, Alain Juppé rassure toujours, ne serait-ce que par la qualité de son parcours ministériel. De nombreux électeurs voteront donc Chirac faute de pouvoir voter Juppé. Philippe Séguin en est réduit à recevoir Fidel Castro, sans aucune raison d'Etat, pour continuer à surprendre et paraître de *« gauche »*.

Pas plus que Mitterrand, Chirac n'est le personnage influençable décrit par ses critiques. Leurs changements de références idéologiques sont en partie le tribut de longues carrières politiques, mais surtout le preuve du rang premier qu'ils accordent à l'exercice de la politique comme profession. Le reproche le plus sévère d'Alain Juppé à l'encontre d'Edouard Balladur fut de le traiter d'*« amateur »*. Or le *« pro »* sait d'abord être un candidat. Le candidat *« pro »* changera d'équipe, de discours et d'idées. Il est constant que les Français ne lui en tiendront pas rigueur.

Apparemment, le Chirac eurosceptique, qui s'inspirait de Philippe Séguin, est devenu un candidat européen, à l'écoute d'Alain Juppé. Le restera-t-il ? Rien n'est assuré, car le candidat européen a veillé à se ménager des possibilités d'évolution. Il souligne que son engagement en faveur de l'union économique et monétaire est *« personnel »*. Il prend garde de n'annoncer aucune initiative forte destinée à promouvoir celle-ci. Il va jusqu'à promettre un nouveau débat sur la monnaie unique. Chacun des barons peut dès lors espérer que sa voix sera entendue, un jour. Et elle le sera peut-être, même si elle est aujourd'hui mise en réserve. Le temps et le changement permettent ainsi de *« rassembler les gens qui ont voté oui et ceux qui ont voté non au référendum de Maastricht »*.

Ultime proposition de chapitre : l'élection se gagne par l'adhésion plus que par la conviction. Les bouleversements récents dans la hiérarchie des sondages ne sont pas dus à la versatilité de l'opinion française, fustigée déjà par Richelieu, mais à un coup de coeur soudain et par nature irraisonnée. L'attachement à la personne, qu'illustrent les concepts peu idéologiques de Tontonmania ou Chiracomania, l'emporte sur l'attachement aux idées.

La lettre aux Français avait succédé aux cent une propositions pour offrir au peuple la possibilité non plus de juger sur pièces, mais de s'en remettre à un auteur inspiré. Il s'agirait maintenant d'élire un président *« qui encourage les initiatives, soit protecteur des plus faibles »* et *« remette l'homme au centre des choix économiques et sociaux »*

. La menace de la fracture sociale plane sur tout son discours et constitue le socle de son appel au changement. Mais on aura du mal à trouver dans ce discours une seule proposition concrète concernant l'exclusion. On ne parle que de *« renouer avec les valeurs républicaines »*, de *« rendre à la citoyenneté sa pleine signification »*, de *« rétablir l'égalité des chances »*. Ces généralités doivent créer un sentiment d'urgente et de danger, comme le fit l'appel à la résistance aux factieux en 1988, de façon à provoquer un mouvement d'adhésion à l'homme providentiel. *« Là où est le danger, croît aussi ce qui sauve »*, disait Hölderlin.

L'élection du président de la République au suffrage universel ne s'apparente certes pas à la sanction d'un programme ou d'un bilan. Mais qu'il y ait une telle déconnexion entre l'exercice du pouvoir et la stratégie de conquête, réservant à l'un la douleur des choix et à l'autre la douceur du rêve, est périlleux. Si Edouard Balladur n'est pas élu, le rapprochement esquissé ici entre Jacques Chirac et François Mitterrand s'appliquera à d'autres, peut-être moins talentueux.

Le refus de signer un réel contrat avec le peuple, comme le souhaitait Charles de Gaulle, ne peut qu'entraîner les candidats dans une quête du verbe pour échapper au vide.

Yves Chaulet, Jean Marot, Francis Olivier. *Proches de la revue « Commentaire », ces auteurs n'engagent pas cette revue, dont le comité de rédaction n'est pas unanime et a décidé de ne pas prendre publiquement parti à l'occasion de l'élection présidentielle.*

CARNET

DISPARITION

Milovan Djilas

L'« enfant terrible » du communisme yougoslave

ON CONTINUAIT, par habitude, à l'appeler l'*« enfant terrible du communisme »*. Mais il n'avait plus rien à voir depuis longtemps avec le communisme. Plus rien, sauf évidemment les cicatrices laissées sur un organisme qui avait tout donné à la cause avant de tout abandonner, pour rendre compte de sa désillusion. Milovan Djilas aurait certainement pu devenir le chef de la Yougoslavie : ne fut-il pas le seul survivant des « titistes historiques » ? Il l'aurait pu s'il n'avait été Milovan Djilas, un homme dont la vie fut un tissu de rébellions.

Il est né en 1911 au Monténégro, cette partie de la Yougoslavie multiethnique qui est la plus proche de la Serbie. Il fut au premier plan des batailles qu'il mena. En groupe, avec les communistes. En solitaire, contre le communisme. Avec les communistes pendant la première partie de sa vie. Contre le communisme pendant tout le reste de son âge.

Ce fils de paysans a étudié le droit et les lettres à l'université de Belgrade. Et, entre deux séries de cours, il menait des grèves. Bientôt, il entra en contact avec l'organisation illégale du Parti communiste. De ce fait, il entrait lui-même dans l'illégalité, ce qui lui valut de faire, en 1933, la première d'une longue série d'expériences carcérales : cette année-là, il fut condamné à trois ans de travaux forcés. Peu après avoir recouvré la liberté, il rencontra celui qui, dès ce moment, allait exercer sur lui une fascination constante, faite d'abord de vénération puis d'un curieux cocktail d'attirance et de répulsion. C'est *« mon ami, mon ennemi »*, écrira-t-il bien des années plus tard, alors que la rupture était irrémédiablement consommée, de ce Josip Broz, nommé secrétaire général du parti en 1937, qui le choisit en 1938 comme membre du comité central et qui, devenu le maréchal Tito, fit de lui un général de trente ans.

FASCINÉ PAR STALINE

Général dans l'armée de partisans contre l'occupant nazi, une partie de sa famille fut massacrée. Djilas ne fut pas plus tendre que les autres révolutionnaires professionnels, qui voulaient à la fois bouter l'ennemi hors du pays et imposer le communisme. Vint la Libération. Et le pouvoir. Ministre chargé du Monténégro et ministre sans portefeuille dans les premiers gouvernements, il était responsable de la presse et de la propagande. Un responsable tout à fait dans la ligne, ce qui ne lui posait pas de problèmes. Il aurait pu faire sienne la formule de Roger Garaudy : *« J'ai été stalinien jusqu'à la racine des ongles. »* Djilas était même, parmi les hauts dirigeants yougoslaves, celui qui paraissait le plus fasciné par le personnage de Staline et le plus inconditionnellement attaché à l'URSS. Mais, dès 1945, sa foi en la mère patrie du socialisme était quelque peu ébranlée.

Aussi, en 1948, lorsque les relations furent rompues entre Tito et le Kominform, Djilas suivit sans hésiter son compagnon de guerre. Il fut même un des plus résolus à rechercher ce communisme d'un genre nouveau que l'on allait appeler le titisme. La grande rupture eut lieu en octobre 1953. Un an plus tôt, le PC yougoslave s'était transformé en une Ligue des communistes qui était pour les staliniens l'abomination de la désolation.

Djilas ne s'arrêta pas en si bon chemin. A la surprise et à la fureur de ses compagnons, il écrit dans *Borba*, le quotidien du parti, que le parti yougoslave souffre, lui aussi, des maux qui frappent les organisations staliniennes. Il est aux mains d'une *« nouvelle classe »* de privilégiés qui accaparent le pouvoir. Djilas proposait déjà que le parti renonce à régenter. La sanction ne tarda pas, et il fut donc destitué de ses fonctions et titres dans l'appareil et condamné, en 1957, à sept ans de prison pour *« propagande hostile »*.

Il purgea la moitié de sa peine et bénéficia d'une amnistie en janvier 1961. Or Djilas resta peu de temps en liberté. En 1962, après la publication aux Etats-Unis de ses *Conversations avec Staline*, il fut encore condamné à huit ans et huit mois de prison. Il en sortit, cette fois encore, avant terme, et à la faveur d'une grâce présidentielle, en 1966. Djilas ne renonça pas pour autant à ses activités de contestataire.

Dans la dernière période, il était toujours traité en ennemi par la propagande, mais il bénéficia d'une liberté relative et variable au gré des circonstances. Avant même sa réhabilitation officielle en 1988 – huit ans après la mort de Tito –, il put, en 1969, par exemple, faire un voyage aux Etats-Unis. Il fut cependant traduit en justice en octobre 1979 pour propagande hostile et condamné à... 10 000 dinars d'amende (2 000 francs). Ce n'était rien pour un homme qui avait passé près de neuf ans dans les prisons du régime qu'il avait fondé avec quelques camarades. Sa lucidité se manifesta encore une fois à l'occasion de l'éclatement de la fédération, qu'il prophétisa tout en condamnant la politique qui a conduit aux drames actuels.

Bernard Féron

★ *Une guerre dans la guerre, la révolution de Tito*, Robert Laffont (avril 1985).

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 21 avril sont publiés :

- **Aménagement du territoire** : un décret relatif au comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire. Ce comité, institué auprès du premier ministre, est chargé d'examiner les questions relatives à l'aménagement et au développement du territoire. Il assure la gestion du fonds national de l'aménagement et du développement du territoire.
- **SJTI** : un décret et deux arrêtés relatifs à l'organisation du service juridique et technique de l'information et de la communication. Ce service, placé sous l'autorité du premier ministre, mais rattaché, pour sa gestion, au secrétariat général du gouvernement, comprend désormais une sous-direction de la presse écrite et de l'information, une sous-direction de la communication audiovisuelle, une sous-direction du développement des services de communication, et un secrétariat général. Le décret précise les attributions de chacune.
- **DGE** : un décret portant répartition de la dotation globale d'équipement des communes pour l'année 1995.
- **Hérault** : un décret portant approbation du schéma de mise en valeur de la mer du bassin de Thau et de sa façade maritime.

AU CARNET DU MONDE

Anniversaire de naissance

TARIJA - Bolivie

Tendres vœux de lumière et de joie pour ton vingtième anniversaire,

Caroline.

Papa, Maman, Ingrid, François.

22 avril 1995.

Décès

Claudine CHONEZ,
poète,

correspondant de guerre, romancière,
journaliste littéraire à l'ORTF,

nous a quittés le 15 avril 1995.

De la part de
Jacqueline et Roger Texier,
France et René Galand,
Claire et Jacques Lory,
Joël, Caroline, Antoine, Elizabeth,
sa sœur, son beau-frère, ses nièces, neveux et leurs enfants.

Selon sa volonté, son corps a été donné à la médecine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Albert-Sorel,
75014 Paris.

– Rouen (Seine-Maritime).

Le président et les membres du conseil d'administration du port autonome de Rouen, la direction et le personnel de l'établissement
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre CINTRAT,
ancien président
du conseil d'administration
du Port autonome de Rouen,
de sa création, en 1966, à fin 1977,
président d'honneur du conseil,

survenu le 16 avril 1995.

Ils s'associent pleinement à la douleur de sa famille.

– Mme Serge Dersy,
M. et Mme Jacques Dersy
et leurs enfants,
M. Georges Dersy
et son fils,
M. et Mme Alain Dersy
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Coulombier
et leurs enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Serge DERSY,
ancien contrôleur civil au Maroc,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier du Ouissam alaouite,

survenu le 6 avril 1995, dans sa quatre-vingt-unième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

8, rue René-Roeckel,
92340 Bourg-la-Reine.

– Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marguerite MIGNOT,
née Courbet,

survenu le 19 avril 1995, à Thise, son village natal, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Selon sa volonté, l'incinération a été effectuée, dans l'intimité, le 21 avril.

– M. et Mme Yves Moricet,
Mlle Thérèse Morin,
ses enfants,
Elisabeth et François-Henri,
Pierre-Yves,
ses petits-enfants,
Julien,
son arrière-petit-fils,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jeanne MORIN,

survenu le 14 avril 1995, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

177, rue de Lourmel,
75015 Paris.

– Chambéry, Grenoble, Meylan, Bourg-en-Bresse, Toulouse,

le 15 avril 1995,

Andrée PECCOUD-CELLIÈRE,
docteur en médecine,

est entrée dans la paix et la joie de la résurrection.

Mlle Salomé Schuh,
François et Sophie Peccoud
et leurs enfants,
Monique et Yves Chabre
et leurs enfants,
Elisabeth Defour,
ses enfants et son petit-fils,
Dominique Peccoud s.j.,
Les familles Peccoud, Cellière, Burnod, Guiral, Arragon, Miguet, Rodier,
parents et alliés,
vous invitent à partager leur peine et leur espérance en vous unissant à eux par la pensée et la prière.

L'Eucharistie a été célébrée, le mardi 18 avril, en l'église Saint-Pierre-de-Lémenc de Chambéry.

480, chemin des Monts,
73000 Chambéry.

– M. et Mme Yves Voirin,
Valérie Voirin,
Nathalie Madon-Voirin,
Elisabeth Dion,
Pierre, François, Nicolas et Marie,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Serge VOIRIN,

survenu le 13 avril 1995.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 avril à 15 heures, en l'église Saint-Eustache, à Paris-1er.

81, boulevard Saint-Michel,
Paris-5e.

– Le personnel des sociétés Refco SA et Refco Marché monétaire SA a la grande tristesse de faire part de la disparition accidentelle de leur président,

Serge VOIRIN.

29, rue du Louvre,
75002 Paris.

Manifestation du souvenir

– Commémoration du cinquantième anniversaire de la libération, le 22 avril 1945, du camp de concentration

Jasenovac
(Croatie).

Les survivants serbes, juifs et tsiganes, les familles des victimes, se souviennent.

Association DANICA,
BP 65,
92340 Bourg-la-Reine.

Action catholique clandestine
d'Allemagne (1942-1945)

Cinquantième anniversaire de la libération des camps de concentration et du sacrifice de nos quarante-neuf camarades disparus, victimes des lois de répression nazies.

Commémoration dimanche 30 avril 1995, de 15 heures à 19 heures, en l'église du Bienheureux-Marcel-Callo de Tremblay, 93 Tremblay-en-France.

Avec la participation de Mgr Guy Deroubay, évêque de Saint-Denis.

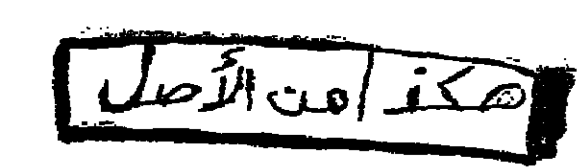
Communications diverses

– **Droits de l'Homme** (cours par correspondance). Renseignements au CEDI, 5, rue de l'Arc-de-Triomphe, 75017 Paris. Tél. : (1) 53-81-87-20.

TY2

187
L'action qui a un sens pour les vivants n'a de valeur que pour les morts, d'achèvement que dans les consciences qui en héritent et la questionnent.

René Char,
Feuillets d'Hypnos (1943-1944).



هكذا من الأصل

Le Monde

L'Amérique face au terrorisme

Toutes les pistes étaient encore explorées, vendredi 21 avril, pour tenter de cerner l'origine de l'effroyable attentat d'Oklahoma City. De l'acte d'une secte folle, comme il n'en manque pas aux Etats-Unis, à la vengeance d'un cartel de la drogue, en passant par l'opération d'un groupe islamiste, aucune hypothèse n'était officiellement exclue. En quête de témoignages et à la recherche d'indices dans les décombres du bâtiment du gouvernement fédéral, qui pourraient receler les cadavres de nombreuses autres victimes, les autorités américaines étaient encore prudentes. Elles semblaient cependant privilégier une piste islamiste.

Il y a plusieurs raisons à cela. D'abord, c'est à la mouvance islamiste qu'appartenaient les auteurs d'un précédent attentat, celui perpétré contre le World Trade Center, à New York, il y a deux ans. Plus généralement, les Etats-Unis sont, en tant que chef de file du camp occidental, victimes de l'image de marque – caricaturale – d'ennemi de l'Islam qui, de plus en plus, frappe l'Occident dans une grande partie du monde musulman. Cela nourrit et la rancœur et la haine de plusieurs groupes intégristes plus ou moins organisés, plus ou moins soutenus par certains Etats. Si cette piste se confirme, les Etats-Unis pourraient se trouver engagés dans le cycle infernal des représailles et contre-représailles.

Quoi qu'il en soit, une conclusion s'impose déjà : les Etats-Unis ne sont plus du tout imperméables à ce terrorisme urbain que leurs alliés d'Europe occidentale connaissent depuis longtemps – et dont, ces dernières quarante-huit heures, Tokyo, puis Madrid et Athènes ont de nouveau été le théâtre. En la matière, il est vrai, l'Amérique avait subi une première épreuve il y a deux ans avec l'attentat de New York. Le choc avait été traumatisant pour un pays habitué à penser que cette violence-là au moins, celle du terrorisme urbain, lui serait épargnée. On invoquait une série de « *barrages* » : une police bien informée et son éloignement géographique de l'un des principaux foyers du terrorisme, le Proche-Orient. En somme, l'Atlantique aurait mis l'Amérique à l'abri des turbulences du Vieux Continent.

C'est cette vulnérabilité du territoire américain au terrorisme contemporain qui vient d'être confirmée. Et elle l'est de manière d'autant plus spectaculaire que si New York pouvait être une cible tentante à bien des égards, notamment médiatiques, Oklahoma City, en revanche, au cœur de l'Amérique profonde, ville paisible dans un Etat qui ne l'est pas moins, pouvait, à juste titre, s'estimer protégée de la tourmente de l'époque. Du terrorisme aux marches de la Grande Prairie, dans la ceinture biblique ! Même les scénaristes les plus sombres n'y auraient pas pensé. Incidemment, ce triste événement vient battre en brèche les rêves isolationnistes que pouvaient encore caresser certains hommes politiques américains.

Les leçons d'un jugement

LE procès de Pierre Botton et de ses coprévenus n'est que la conclusion d'une des innombrables « affaires » qui ont émaillé les années 80, mais il apparaît comme exemplaire. Il symbolise en effet, jusqu'à la caricature, les nouvelles règles du jeu politique, telles qu'elles se sont établies entre les élus, les médias et l'argent.

Du côté des élus, Michel Noir et Michel Mouillot, qui furent l'un et l'autre, avant d'entrer en politique, des professionnels de la communication, dessinent le « *type idéal* », selon l'expression de Max Weber, des hommes politiques d'aujourd'hui, qui doivent d'abord leur succès à leur talent publicitaire, même s'ils ont ensuite confirmé leurs mérites par leur gestion municipale. Du côté des journalistes, Patrick Poivre d'Arvor incarne, aux yeux de beaucoup de Français, l'homme de télévision par excellence, celui qui, par l'audience de son journal, la longévité de sa carrière et la popularité de son image, représente un modèle inégalé. Du côté de l'argent, enfin, Pierre Botton illustrait jusqu'à sa chute, en raison de son éclatante réussite, de son indéniable savoir-faire et de sa voyante prodigalité, l'époque de l'entreprise triomphante et de la spéculation reine.

Ces trois puissances ont évidemment leur place dans la société française. Le danger serait qu'elles se liguent pour exercer ensemble une influence déterminante. S'il est vrai, comme l'a écrit Montesquieu, qu'en démocratie il faut, pour lutter contre les abus, que « *par la disposition des choses le pouvoir arrête le pouvoir* », l'affaire Botton a révélé une grave confusion entre les pouvoirs qui structurent l'espace public : le politique, le médiatique et le financier – chacun aidant l'autre au lieu de le contrôler. Il a fallu qu'un quatrième – celui de l'autorité judiciaire – s'interpose pour appeler à mettre fin à ces coupables connivences. Ou, tout au moins, pour en fixer les limites.

On ne saurait en effet couper tous les liens entre la politique et l'argent, pas plus qu'entre les journalistes et les hommes politiques ou entre la presse et l'argent. Mais il importe d'indiquer aussi clairement que possible quelle doit être la nature de ces relations et quelles devraient en être les bornes. C'est ce qu'a précisé, dans ses attendus, le tribunal correctionnel de Lyon en rappelant les « *exigences déontologiques* » qui s'imposent aux journalistes et les responsabilités civiques qui incombent aux élus. Les unes et les autres supposent que les sphères de la politique, de l'économie et de l'information soient soigneusement distinguées afin que chacune serve aux deux autres de contre-pouvoir.

On peut regretter que l'intervention de la justice ait été nécessaire pour que cette évidence soit enfin reconnue. Les juges ont, en tout cas, montré la voie. Il appartient aux principaux intéressés – les politiques et les journalistes – d'en tirer les leçons. A défaut, les électeurs, pour les uns, les lecteurs et téléspectateurs, pour les autres, pourraient s'en charger.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion : Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction : Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

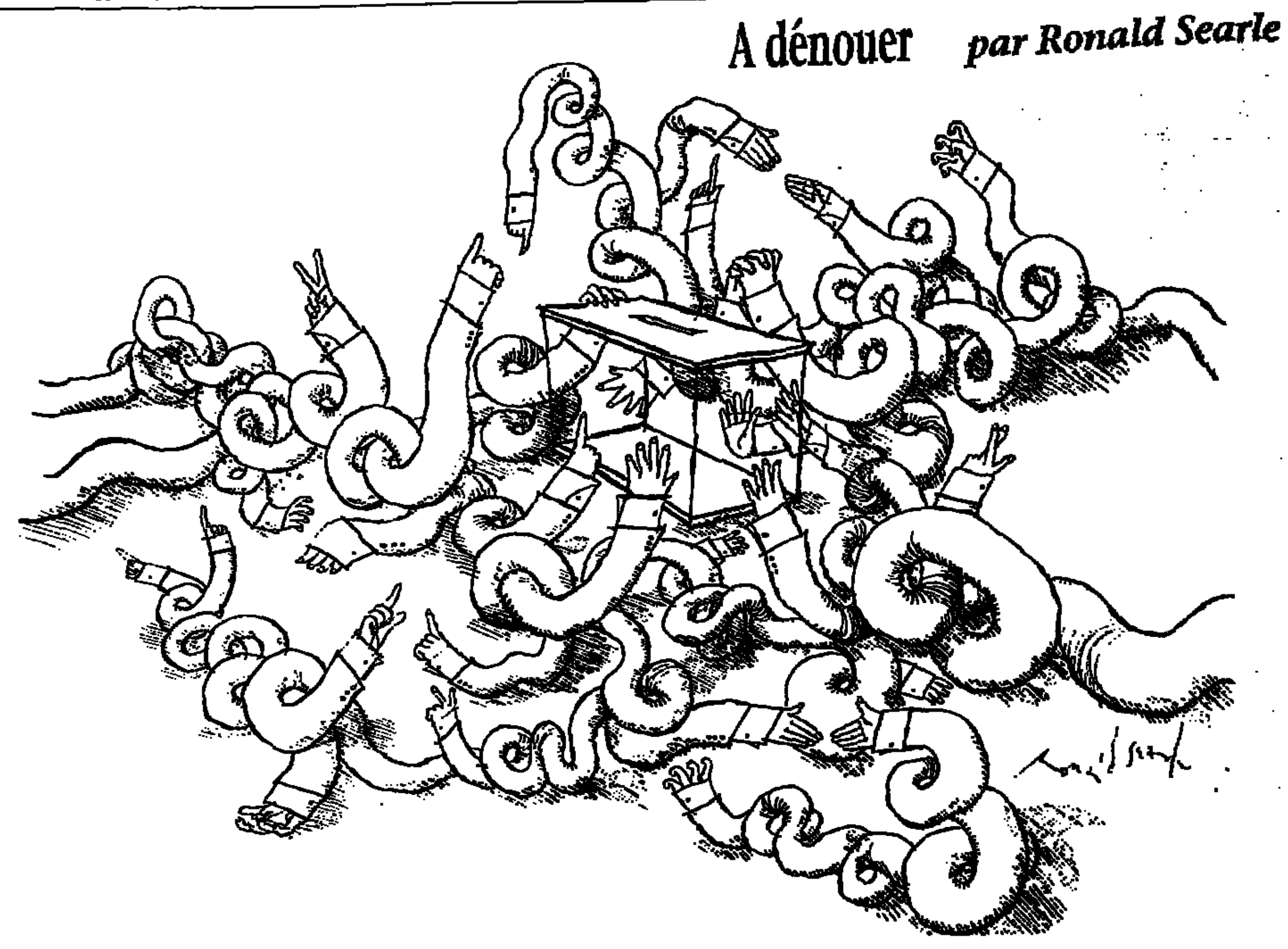
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

A dénouer *par Ronald Searle*



En manque d'espérance

Suite de la première page

L'économie marchande impose sa propre conception de l'espace et du temps, qui n'est plus tout à fait celle des Etats-nations, débordés face aux délocalisations et aux spéculations, au désordre monétaire et à la puissance des grands groupes multinationaux. Tragiquement, mais hélas, logiquement, la guerre, dont le drame bosniaque a marqué le retour, manifeste la quête d'ordres anciens – nationalistes ou impériaux, ethniques ou intégristes.

Telle était la principale question posée en ce moment privilégié du choix démocratique : cette mondialisation défiant un pays, la France, qui a conçu son identité autour d'un mélange inédit du particulier et de l'universel, d'une grandeur « nationale » au service de la grandeur des nations. Face à ce défi nous avons eu droit à une campagne villageoise, bien de chez nous, sans qu'il soit aucunement question du « village planétaire » qui est le nôtre, mais au contraire repliée sur le village insulaire que nous pourrions bien redevenir, à mesure que progresse une certaine banalisation française. Premier hiatus, première insatisfaction : celle qui naît du constat que les élites politiques font toujours comme si le moment électoral était celui qui permet, non pas de poser vraiment mais d'éviter les problèmes de fond.

Aussi la campagne a-t-elle été ressentie comme une nouvelle étape de la mise en scène, hélas ! bien rodée, de la crise du politique. Non que les politiques en portent seuls la responsabilité. Cette crise n'est jamais que la traduction d'une mutation de grande ampleur qui rend difficiles, pour ne pas dire impossibles, la prévision et la conduite maîtrisée du changement. Nous ne connaissons ni les contours du nouvel équilibre des forces dans le monde, ni le mode de production qui dominera le XXI[e] siècle, encore moins les références idéologiques qui les accompagneront.

A trop s'éterniser, cette crise du politique nourrit la tentation du raccourci et du repli. Raccourci de la posture démagogique où le discours du « changement » tient lieu de programme. Repli de la France sur elle-même, dans l'excès du refus de l'étranger et de la fraternité. Comment ne pas s'inquiéter de voir un pays, le nôtre, s'habituer à l'hypothèque que fait peser sur sa vie démocratique une extrême droite puissante, solidement installée depuis plus de dix ans ? Le prochain président devra notamment être jugé à son attitude sur ce terrain-là. On voudrait espérer qu'elle sera moins complaisante que ne fût hier celle de ceux qui, à droite, flattèrent des « valeurs communes » comme de ceux qui, à gauche, utilisèrent ce ferment en facilitant sa progression.

Il n'eût pas été non plus inutile de faire de ce temps fort de la vie démocratique un grand moment d'utopie, de mise à jour des pensées sur la société, de remise en cause de nos cadres de pensée, bref un temps de créativité. Certains des « petits » candidats s'y sont essayés. La prudence raisonnable des « grands » a permis en effet aux candidats communiste et écologiste d'occuper ce créneau du rêve. Avec sa faconde souriante, Robert Hue a su donner une nouvelle image du Parti communiste ; il lui reste à prouver qu'elle correspond vraiment à un nouveau cours démocratique. En s'imposant face à ses rivaux, Dominique Voynet a réussi son pari d'incarner une écologie sociale, tentant de marier le vert et le rose ; il lui reste à démontrer que cet abandon de l'intégrisme écologiste peut se concrétiser par une expression politique durable et constructive. Leur parole pèsera moins après le premier tour. Ce ne doit pas être une raison pour passer sous silence leur message et les alertes qu'il contient – tout comme celles qu'exprime le succès d'estime rencontré par Arlette Laguiller.

Hormis ces tentatives, le rendez-vous de l'utopie n'a pas été vraiment réussi. Ce n'est pas en tout cas la charge contre les élites, au nom du combat ravivé tous les sept ans des « petits » contre les « gros », qui pouvait en tenir lieu. La part la plus belle a donc été faite – mais est-ce si surprenant dans notre ère médiatique ? – au spectaculaire, aux rebondissements, aux incidents divers et polémiques de tous ordres tenant pour la plupart à la lutte fratricide qui oppose deux candidats issus d'une même famille politique.

Restent nos problèmes. Pendant quatorze ans – à travers quatre alternances : 1981, 1986, 1988, 1993 – l'économie française s'est modernisée. Puissamment. Rapidement. Ses structures sont plus saines, plus fortes aussi. Et la reprise est là, fragile certes, mais en signe avant-coureur d'une période annoncée comme positive. Ces progrès se sont malheureusement accompagnés de déséquilibres sociaux de plus en plus graves, au premier rang desquels le chômage et l'exclusion. La société française n'a cessé de s'enrichir : en vingt ans, le produit national a progressé de plus de 60 % ! Mais alors, comment admettre qu'une société de plus en plus riche crée de plus en plus de pauvres et d'exclus ? Et qu'elle ait l'un des taux de chômage les plus élevés d'Europe ?

A l'orée des années 80, l'utopie d'une société libérée du besoin et d'un individu protégé des principaux risques de l'existence semblait à portée de mandat présidentiel. Puis sont venues la vague ultra-libérale, et la crise financière des structures de l'Etat-providence qui l'ont de nouveau éloignée. Les Français ne savent pas assez qu'ils sont désormais moins bien couverts contre le risque maladie que la plupart de leurs voisins européens. Ils ont en revanche constaté que leurs villes portent la marque de cette crise. Mais si, depuis l'apparition en 1990, d'un ministère de la ville, le pire a pu être évité, les révoltes urbaines restant limitées, l'économie de trafics s'est développée et le spectre d'une évolution à l'américaine se précise. Les classes moyennes ont, dans le même temps où elles craignent pour leur sécurité, le sentiment que le ressort républicain, celui d'un espoir social permanent, grâce à l'école, est désormais bloqué, peut-être même rompu. Tandis que tous les gouvernements ont fait leur cette maxime – hélas ! socialiste – selon laquelle la France n'est pas destinée à « accueillir toute la misère du monde ». Mais est-il admissible que, face à « la misère du monde », la France n'ait à opposer qu'un arsenal sans cesse renforcé de lois si évidemment contraires à sa vocation ? Et comment comprendre que l'on se soit contenté, face à une fracture sociale grandissante, de politiques ayant toutes pour axe central d'aider les entreprises ?

C'est dans ce contexte pour le moins contrasté, et difficile, que vient le moment de jauger les programmes, et si possible d'apprécier la qualité des candidats, du moins de ceux qui peuvent nourrir l'espoir d'accéder à la charge suprême.

> Une campagne villageoise, bien de chez nous, sans qu'il soit aucunement question du « village planétaire » qui est le nôtre

A Jacques Chirac revient le mérite d'avoir, sans relâche, posé le bon diagnostic : celui de la fracture sociale, béante, et dit la nécessité de retrouver le chemin de la cohésion. Le fondateur du RPR, qui incarne le dynamisme, avec ses aléas, a su faire passer une volonté, un élan et pu ainsi se faire passer pour l'homme du changement. Mais pour quelle nouveauté ? Quelle que soit l'ampleur du verbe d'un Philippe Séguin, les propositions du candidat Chirac restent fidèles à l'axiome libéral en vigueur depuis une bonne décennie – baisse des charges, baisse des impôts – dont le résultat supposé – réduction des déficits et des inégalités – n'a guère été atteint là où un tel programme a été appliqué. Et qui peut croire qu'un dispositif tourné là encore principalement vers les entreprises peut suffire à remettre en marche l'« ascenseur social » ?

Surtout, il faut bien constater que les électeurs se prononceront au premier tour sans avoir une idée claire de la politique économique qui serait conduite. Et chaque jour qui nous rapproche de l'échéance nous éloigne des propos de campagne. A l'arrivée l'« autre politique » peut soit être source de désordre économique, soit finir par ressembler à celle qui est menée depuis 1993.

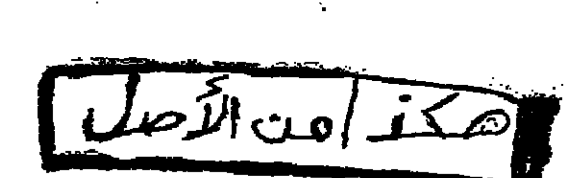
Celle-là même que conduit Edouard Balladur, qui incarne, selon une formule chère à Georges Pompidou, « *le changement dans la continuité* », c'est-à-dire celle-là bien davantage que celui-ci. Il représente la garantie d'une gestion civilisée, sans heurt, et sans surprise, conservatrice et raisonnable. Sa vertu est d'avoir, pendant deux ans, apporté la preuve qu'il pouvait tenir l'Etat au bon sens du terme. Il est une sorte de garde-fou pour le pays et d'assurance, de consolidation de ses liens européens. Mais il souffre du handicap de tous ceux qui l'ont précédé sur ce registre du candidat modéré. Leur force est dans leur capacité à exercer la fonction, leur faiblesse dans leur répugnance à simplifier les problèmes. Edouard Balladur y a ajouté un trop grand souci de ne déplaire à personne, quitte à finir par faire croire qu'il se résignait à entériner un processus de dislocation sociale, et qu'il préférait contourner la dépression française sans la combattre de front.

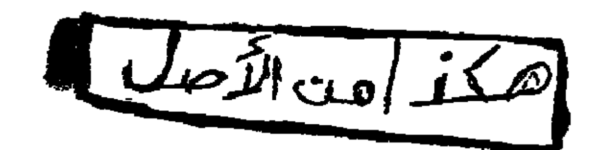
Si Edouard Balladur représente, à son corps défendant, le pouvoir sortant, Lionel Jospin a davantage de mal encore à faire admettre qu'un socialiste puisse prendre le relais, tant la volonté du pays de tourner la page, déjà éclatante en mars 1993, reste puissante. Pourtant, il met en avant un programme résolument crédible, lui aussi fermement et heureusement européen, qui renoue non seulement avec l'identité de la gauche – la transformation sociale – mais aussi avec des remèdes keynésiens pour combattre le chômage. Il est aussi celui qui, par son approche des questions touchant à l'aménagement du temps ou de la nature, à la recherche ou à l'éducation, semble le mieux préparer l'avenir. Il a réussi l'exploit de surmonter le désarroi de la gauche pour mettre au point un dispositif sérieux et, pour la première fois en France, clairement social-démocrate. Mais, ayant considéré que son crédit se jouait sur l'économie, il a pris le risque de ne pas être suffisamment différent, donc entendu. Il s'est aussi trouvé pris dans le piège d'un héritage qu'il ne veut pas endosser – afin de pouvoir rénover librement – mais qu'il ne peut non plus récuser.

Un scrutin présidentiel comporte, par nature, le risque de n'être qu'un rite qui masque la pauvreté de la vie démocratique pendant la durée du septennat ; ou bien un jeu, l'opinion aspirant alors au duel le plus poignant ; ou bien un pari, sur un homme, jugé alors sur sa flamme du moment, ou sur un programme, séduisant parce que imprécis. Or rien n'est possible sans la confiance. Et celle-ci ne peut naître que d'un vrai choix politique.

Pour que celui-ci soit possible il faut souhaiter qu'il oppose, pour le second tour, l'une des options conservatrices à celle d'une gauche reconvertie au mouvement, à défaut d'avoir été reconstruite, pour que cette élection soit, pour le pays, source d'un progrès collectif. 1974 avait fait entrer la France dans la modernité ; 1981 a permis l'alternance ; 1988 avait apporté une sorte de paix républicaine et, surtout, l'ancrage européen. Puisse 1995 permettre au pays, une fois la campagne oubliée, de reconstruire cohésion et espoir social.

J.-M. C.





POLÉMIQUE Les marchés financiers s'interrogent sur la politique économique de l'après 7 mai. Ils sont troublés par les attaques de M. Chirac contre la Banque de France. Mais les boursiers ont un faible pour le maire de Paris, toujours favorable aux entreprises. ● JEAN-CLAUDE TRICHET, le gouverneur de la Banque de France, s'est mis dans une situation embarrassante. Dans la lettre confidentielle qu'il a adressée le 18 avril à Jacques Chirac, il met en cause la politique budgétaire d'Edouard Balladur et ne se borne pas à donner crédit au maire de Paris de défendre la politique du franc fort. ● PHILIPPE SÉGUIN, dans un point de vue publié par *Le Monde (lire en première page)* estime qu'« *il est très légitime (...) de réfléchir à la possibilité d'une action globale permettant de marier monnaie forte et réduction de la fracture sociale.* »

Les marchés financiers s'inquiètent de l'après-présidentielle

Ils s'émeuvent de la polémique ouverte entre le maire de Paris et le gouverneur de la Banque de France et déplorent le flou des programmes des grands candidats

LES INVESTISSEURS ont horreur de l'incertitude : ils n'aiment donc pas les élections. Traditionnellement, le risque diminue au fur et à mesure que le scrutin approche, que les programmes économiques des candidats se font plus précis et que les sondages permettent aux professionnels des marchés financiers d'anticiper, avec une marge d'erreur réduite, le nom du vainqueur. Rien de tel cette fois. Il aura fallu attendre la toute dernière semaine de la campagne électorale pour voir le marché français frémir... et faiblir.

La polémique entourant le rôle de la banque de France a mis fin à l'indifférence des investisseurs étrangers. Les analystes sont en désaccord avec le jugement abrupt d'Alain Juppé, président par intérim du RPR, dans nos colonnes, selon lequel « *les turbulences monétaires actuelles (...) n'ont évidemment rien à voir avec les péripéties de la campagne électorale française* » (*Le Monde* du 21 avril). Ils estiment que les attaques lancées à la veille du week-end pascal par Jacques Chirac contre le gouverneur de la Banque de France ont bien semé un trouble spécifique au marché français. Celui-ci, malgré les déclarations apaisantes du maire de Paris, ne serait pas aujourd'hui entièrement dissipé. « *La devise française est exposée à des pressions chaque fois que les investisseurs mettent en doute la détermination des autorités à maintenir la politique de franc fort* », constatent les analystes de la banque américaine Morgan Stanley.

« *Si les grands investisseurs anglo-saxons n'ont pas attaqué le marché français avant les élections, il est très probable qu'ils le feront après* », prédit un économiste d'une banque française. « *Le flou des programmes économiques des différents candidats n'ont pas permis aux professionnels d'anticiper l'après-élection. La polémique sur la Banque de France a également ouvert un périmètre d'incertitudes dont les marchés vont chercher à tester les limites.* »

Les professionnels sont nombreux à penser que le franc connaîtra un après 7 mai agité. Les investisseurs étrangers seraient d'autant plus tentés de « *tester* » le franc qu'ils jugent la politique monétaire française trop restrictive, compte tenu de l'absence totale de tensions inflationnistes. Les récentes tensions sur le franc ont amplifié cette anomalie structurelle. Les taux français à trois mois sont aujourd'hui supérieurs de 3,5 % à leurs homologues allemands. Aux yeux des investisseurs

Indice CAC : réactions contrastées

1981 | 1988

Base 100 en 1981

1er avril · 26 avril · 14 juin · 21 juin · 24 avril · 8 mai · 5 juin · 12 juin

J F M A M J · J F M A M J

Présidentielle : ● 1er tour ○ 2e tour · Législatives : ■ 1er tour □ 2e tour

La victoire de François Mitterrand, en 1981, avait fait souffler un vent de panique sur le palais Brongniart. En une semaine, la Bourse de Paris avait reculé de 17%. Rien de tel en 1988.

étrangers, le coût économique de la défense du franc pourrait vite apparaître insupportable. « *Si les taux ne baissent pas très rapidement après le 7 mai, la situation deviendra intenable pour un gouvernement qui aura comme premier objectif de dynamiser la croissance afin de lutter contre le chômage* », estime un professionnel.

« *Une incertitude considérable pourrait continuer à prévaloir après l'élection* », observent les économistes de la banque britannique SG Warburg. Le nom du nouveau président de la République ne suffirait pas aux investisseurs étrangers. Il leur faudrait également connaître celui du premier ministre, celui du ministre de l'économie et des finances, le programme économique dans ses moindres détails avant de se montrer pleinement rassurés. C'est cette période d'attente, propice à un éventuel conflit entre le futur gouvernement et l'Institut d'émission, que redoutent les experts. Le franc pourrait tomber, au cours de celle-ci, jusqu'à des niveaux de 3,65 ou 3,70 pour un deutschemark.

DÉVALUATION IMPROBABLE

Mais il n'irait pas plus bas. Les analystes ne croient pas à une dévaluation officielle du franc (modification du cours pivot). L'indépendance de la Banque de France rend, à leurs yeux, ce scénario très peu probable. Les économistes de la banque américaine JP Morgan soulignent qu'une telle modification du cours pivot du franc dans le SME nécessiterait l'aval des Allemands, ce qui est difficilement envisageable. Pour l'économie allemande, une telle dévaluation serait trop douloureuse après celles du dollar, de la livre sterling, de la lire italienne et de la peseta espagnole. Les analystes font remarquer enfin qu'une stratégie de décrochage du franc par rapport au mark aurait un impact positif faible sur l'économie.

« *La situation actuelle est très différente de celle qui prévalait à la fin de l'année 1992 ou au début de l'année 1993. A l'époque, les taux allemands étaient très élevés. Ils sont aujourd'hui très bas* », observe un économiste. Dans ce contexte, il y aurait plus à gagner d'une stratégie de convergence avec l'Allemagne que d'un décrochage. « *Si après l'élection, l'attachement à la perspective d'unification monétaire et à la réduction des déficits publics est affirmé, il pourra y avoir diminution des écarts de taux avec l'Allemagne : 1,5 % cet été pour les taux à trois mois, 0,6 % pour les taux à dix ans* », prédisent les économistes de la Caisse des dépôts et consignations.

Cette détente des taux d'intérêt ne manquerait pas de profiter à la Bourse de Paris. Les professionnels du palais Brongniart, à l'inverse des opérateurs sur les marchés de taux ou sur le franc, ont un faible pour le candidat Jacques Chirac. Certes Edouard Balladur rassure, mais « *Chirac est quand même l'homme qui avait fait baisser la fiscalité des entreprises !* » Et ce qui est bon pour les entreprises...

Si, comme en conviennent certains analystes, les candidats Balladur, Chirac et Jospin ont nombre de points communs – notamment en ce qui concerne la réduction des déficits publics – certaines mesures qu'ils sont prêts à prendre permettent de réaliser des arbitrages. Dans un entretien à *Investir* (10 avril), Jacques Chirac a estimé qu'il fallait aujourd'hui « *grâce au levier fiscal, réconcilier les épargnants avec l'entreprise et favoriser l'argent qui s'investit et contribue à la création d'emplois* ». Cela signifie, poursuivait-il, qu'il faut définir une législation fiscale de l'épargne claire, stable et favorable à l'épargne longue. Autre bon point pour le candidat Chirac, il est très favorable à la création de fonds de pension, fonds d'épargne à long terme qui permettront aux PME françaises de renforcer leurs fonds propres.

M. Séguin ou M. Madelin ? Les marchés ignorent qui l'emportera auprès d'un maire de Paris élu à la fonction suprême. En tous cas, les intervenants estiment qu'un second tour qui opposerait l'actuel premier ministre à Jacques Chirac serait la « *pire des choses* ». Une fois de plus, le marché préfère ou le noir ou le blanc et n'aime pas le gris : un second tour, des plus classiques, opposant la droite et la gauche, éviterait à coup sûr une scission au sein de la droite, porte ouverte vers l'incertain.

François Bostnavaron et Pierre-Antoine Delhommais

La City sur ses gardes

LONDRES
Correspondance

Lorsque le Labour avait remporté les élections générales de 1945, le roi George VI s'était exclamé : « *Heureusement qu'il y a la Chambre des lords pour nous sauver de la démagogie.* »

A propos de l'élection présidentielle française, la City semble puiser sa réflexion dans ce cri du cœur royal : « *Heureusement qu'il y a la Banque de France indépendante pour faire barrage à toutes les promesses de Chirac.* »

« *Le marché, qui aurait préféré Balladur, perçu comme plus compétent sur le plan économique, a accepté la victoire probable de Chirac. Mais l'incertitude demeure. Comment va-t-il réaliser ses engagements en matière de Sécurité sociale, de salaires, de stabilité monétaire ? Combattre le déficit budgétaire et créer des emplois équivaut à résoudre la quadrature du cercle* », souligne Gwyn Hatch, analyste auprès du courtier James Capel. Si la City appliquerait volontiers à Jacques Chirac le jugement lapidaire, naguère décoché à d'autres par le général de Gaulle, « *un savoir-faire expéditif et limité* », les banquiers tentent de se rassurer. Les données fondamentales de l'économie française – inflation et commerce extérieur – demeurent bonnes. *Le retard de convergence sur l'Allemagne* est loin d'être catastrophique.

VU DE LONDRES

Si le franc devrait continuer à se déprécier par rapport au mark en cette période électorale, il demeure plus que solide face à la livre sterling, au dollar et aux monnaies des pays méditerranéens. « *La faiblesse du franc est passagère et dépend davantage des rapports entre le mark et le dollar que de la politique monétaire française. Après le scrutin, les taux devraient se stabiliser. Personne ne s'attend à une politique volontariste de baisse du loyer de l'argent, voire d'une dévaluation de la monnaie* », explique un spécialiste de chez Goldman Sachs. La vigilance sera toutefois à l'ordre du jour après le 7 mai : « *En cas de dérapage sur le front budgétaire, le franc sera immédiatement sanctionné* », avertit un professionnel.

Dans le Square Mile (le quartier de la finance), un leitmotiv revient : les réserves exprimées par Chirac, flanqué de Philippe Séguin, vis-à-vis de l'Union monétaire européenne et l'affaiblissement possible de l'axe Paris-Bonn. Ces considérations nourrissent, chez les *gents* de la City, le secret espoir de tirer profit de cette période de refroidissement pour arrimer davantage les grandes banques allemandes à l'économie britannique, comme la Deutsche Bank et la Dresdner Bank, qui ne cessent de développer leurs activités londoniennes.

Marc Roche

Les favoris de la cote en cas de succès de M. Chirac

S'appuyant sur des extraits de discours et d'écrits de Jacques Chirac, reproduits ci-dessous, la société de Bourse Leven recommande à ses clients quelques valeurs qui pourraient bénéficier de la victoire du maire de Paris à l'élection présidentielle.

● **Défense** : « *La France a une double responsabilité : maintenir, moderniser et perfectionner ses capacités de défense, conventionnelles et nucléaires.* »
Valeurs recommandées : Thomson-CSF et Dassault Aviation.

● **Environnement** : « *Je serais favorable à une taxe sur la pollution telle qu'elle a été envisagée à la conférence de Rio en 1992.* »
Valeurs recommandées : Sita, Degrémont, CGEA, CNIM, Elyo, CFF.

● **Travaux publics, bâtiment** : « *Arme budgétaire : nous pouvons financer des grands travaux d'équipement et de communication, comme le TGV-Est. (...) L'Union européenne peut nous aider en mobilisant ses facultés d'emprunt encore intactes pour de grands travaux d'intérêt commun. (...) Notre politique d'aide au logement doit (...) motiver par voie fiscale ceux qui souhaitent investir dans la pierre pour développer l'offre locative ; soutenir aussi bien la construction neuve que la réhabilitation.* »
Valeurs recommandées : Lapeyre, Poliet, CBC, Lyonnaise des eaux.

● **Agroalimentaire** : « *L'on me sait très attaché à l'idée d'une agriculture puissante et moderne, matrice d'une industrie agroalimentaire forte. Autre enjeu à ne pas sous-estimer : les débouchés industriels de l'agriculture. Arrive le temps des biotechnologies et de l'essor de l'agrochimie, notamment dans le domaine de l'énergie, celui des bio-carburants et des produits biodégradables.* »
Valeurs recommandées : Idia, Paul Prédault.

● **Pharmacie** : « *Faut-il condamner les progrès de la médecine (...) au nom d'une approche purement comptable de la politique de santé ? Certainement pas !* »
Valeurs recommandées : Sanofi, Roussel-Uclaf.

● **Distribution** : « *Ne bloquons pas les salaires.* »
Valeurs recommandées : Pinault, Printemps, Redoute.

Le faux pas du gouverneur de la Banque de France

QUI, du candidat à la présidence de la République, Jacques Chirac, ou du gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a commis le plus grave faux pas ? La polémique, qui a brutalement enflé, jeudi 20 avril, autour de la banque centrale, prend une très mauvaise tournure. Les deux protagonistes risquent d'en faire les frais.

Si l'on s'en tient à la version officielle des faits, M. Chirac comme M. Trichet ont de bons arguments à faire valoir. Alors qu'il s'est insurgé contre les recommandations de modérations salariales du gouverneur de la Banque de France, le maire de Paris peut observer que le premier ministre, Edouard Balladur, lui fait un mauvais procès, en lui reprochant de mettre du même coup en danger la stabilité du franc. Mercredi 19 avril, M. Chirac exhibe donc sur TF 1 une lettre qu'il vient de recevoir de M. Trichet et en lit un court extrait : « [Quand] *on me pose (...) la question de votre attachement au franc (...), je réponds, je tiens à ce que vous le sachiez, que vous avez toujours exprimé votre très ferme attachement à la stabilité du franc, y compris dans les circonstances difficiles* » (*Le Monde* du 21 avril). *Dans l'esprit de* M. Chirac, la citation ruine l'argumentaire selon lequel il pourrait un jour ou l'autre, sous l'influence de Philippe Séguin, succomber aux charmes de « l'autre politique ».

« TOTALEMENT IRRESPONSABLE »

M. Trichet, lui aussi, peut arguer qu'il est resté strictement dans son rôle. Gardien de la monnaie et de la stabilité des prix, il a pour habitude d'essayer de convaincre le pays et ses responsables du bien-fondé des priorités de la banque. Avec *les* membres du comité de la politique monétaire, il a reçu à déjeuner à la Banque de France, tout au long de l'hiver, les principaux candidats à l'élection présidentielle et entretient parfois, au gré de l'actualité, une correspondance avec eux. La lettre de M. Trichet à M. Chirac, qui n'avait évidemment pas vocation à être rendue publique, entre dans ce cadre. Selon de bonnes sources, cette missive, hors la fameuse petite phrase, ne contient rien de bouleversant. Le gouverneur s'explique longuement sur les recommandations salariales qu'il a formulées, à l'origine de la polémique, et détaille les objectifs de la politique monétaire, en même *temps* que les raisons de ne pas en changer. Tout juste comprendrait-elle quelques considérations sur certaines devises étrangères qui auraient pu mettre les marchés financiers en émoi, si elles avaient été rendues publiques.

La version officieuse est plus embarrassante. Cette lettre, confidentielle et personnelle, n'avait pas vocation à être rendue publique et le gouverneur de la Banque de France n'a pas été averti par M. Chirac de l'usage que celui-ci comptait en faire. *Jeudi 19 avril, les membres du* comité de la politique monétaire ont très mal pris l'affaire. « *C'est totalement irresponsable,* a commenté l'un d'eux. *Un chef d'Etat reçoit évidemment pléthore de documents hautement confidentiels. Alors, que penser d'un candidat, qui, pas même élu, met déjà sur la place publique ce genre de document, pour essayer d'en tirer un profit personnel ?* »

M. Trichet, lui aussi, s'est mis dans une mauvaise passe. Non seulement il laisse entendre que M. Balladur a tort de reprocher à M. Chirac son manque de soutien pendant la crise monétaire de l'été 1993, mais, de plus, il formule dans sa lettre des critiques à l'encontre du gouvernement. Selon nos informations, *le gouverneur de la* Banque de France rappelle aussi dans sa lettre les mises en garde qu'il avait formulées, le 15 décembre 1994, lors de sa conférence de presse annuelle, notamment sur la réduction des déficits publics, et *indique au maire de Paris que* « *le message n'a pas été entendu* » par le gouvernement. Pire, M. Trichet précise dans sa lettre que le gouvernement a même manifesté une certaine « *humeur* ».

Directeur de cabinet d'Edouard Balladur au ministère des finances de 1986 à 1987, proche ensuite de Pierre Bérégovoy, qui, au début du second septennat socialiste, l'a reconduit au poste de directeur du Trésor, M. Trichet a commis l'impair, à la veille du premier tour de l'élection présidentielle, d'apporter un soutien indirect à M. Chirac en l'amnistiant de son attitude pendant la crise monétaire de l'été 1993 et en accablant M. Balladur pour la politique budgétaire qu'il a *conduite.*

S'agit-il d'un acte d'allégeance à l'égard de celui que les sondages présentent comme le favori ? M. Trichet, qui symbolise, pour les partisans de « l'autre politique », le dogmatisme de la politique du franc fort, a-t-il voulu se faire pardonner ? De nombreux proches de M. Chirac ne le rendent-ils pas en partie responsable de la débâcle du Crédit lyonnais, dont il avait la tutelle, en tant que directeur du Trésor, pour le compte de l'Etat actionnaire. A tort ou à raison, la fameuse lettre a alimenté, jeudi 20 avril, d'innombrables rumeurs dans les états-majors de campagne des deux candidats du RPR. L'affaire fait d'autant plus de vagues que *M. Chirac* peut tirer parti des critiques de M. Trichet dans sa campagne électorale. Lors de sa dernière réunion publique le 20 avril, au Parc floral de Vincennes *(lire en page 10)*, M. Chirac a consacré une grande partie de son propos à *expliquer qu'il est* « *capital de remettre en ordre nos finances publiques* », car, avec une dette publique qui atteint maintenant « *3 000 milliards de francs* », l'Etat « *est endetté comme jamais il ne l'a été en temps de paix* ».

M. Trichet, lui, n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet. Cette lettre était confidentielle et doit absolument le rester. Le gouverneur traverse pourtant l'épreuve la plus délicate depuis qu'il dirige la Banque de France indépendante. Ce que M. Chirac pense avoir gagné en crédibilité en présentant la missive, M. Trichet risque de le perdre vis-à-vis des marchés financiers.

Laurent Mauduit

L'explosion de la dette de l'Etat

La dette totale de l'Etat français a augmenté de 17,9 % en 1994 pour **s'établir à 2 904 milliards de francs, soit 39,3 % du produit intérieur brut (PIB), alors qu'en 1993 elle s'était élevée à 2 462 milliards (34,7 % du PIB), selon le bulletin mensuel des valeurs du Trésor du mois d'avril. La dette publique de l'Etat ne cesse donc de progresser : en 1990, elle s'élevait à 1 783 milliards de francs (27,5 % du PIB), puis 1 868 milliards (27,6 % du PIB) en 1991 et 2 107 milliards en 1992 (30,2 % du PIB).**

Dans l'affaire Bidermann, un protocole d'accord embarrasse Loïk Le Floch-Prigent

Signé la veille de son départ d'Elf, il détaille le renflouement suspect du groupe de confection

Depuis l'ouverture d'une information judiciaire contre X..., le 18 août 1994, l'affaire Bidermann oppose Loïk Le Floch-Prigent et Philippe Jaffré, qui se sont succédé à la tête du groupe pétrolier Elf. M. Jaffré met en avant un protocole d'accord qui détaille un mécanisme de renflouement du groupe de confection Bidermann au travers d'une vente-rachat de sa filiale américaine.

PHILIPPE JAFFRÉ, PDG d'Elf-Aquitaine, a décidé de croiser le fer avec son prédécesseur, Loïk Le Floch-Prigent. Inquiet des retombées de l'affaire Bidermann, dans lequel son groupe est impliqué (*Le Monde* du 8 avril), l'actuel président du groupe pétrolier a décidé de s'expliquer.

Cette note rappelle d'abord, ce que l'on savait déjà, que le pétrolier a bien investi dans le groupe de confection en difficulté 772 millions de francs (820 millions avec les intérêts), fonds *« sans doute totalement perdus et* [qui] *ont été intégralement provisionnés dans les comptes 1993 »*. Elle assure ensuite le juge Eva Joly, chargée de l'instruction du dossier depuis l'ouverture, le 18 août 1994, d'une information judiciaire contre X..., de *« tout le concours qu'il pourrait souhaiter »*.

C'est peu dire, en effet, que l'actuel PDG d'Elf-Aquitaine n'a pas apprécié l'insistance mise par l'entourage de Loïk Le Floch-Prigent à rappeler que toutes les opérations liant le géant pétrolier au groupe de confection n'étaient pas dénouées lors de leur passation des pouvoirs, le 4 août 1993. La remarque revenait à faire porter à Philippe Jaffré une part de responsabilité dans des faits qui, s'ils venaient à être confirmés, seraient constitutifs, entre autres, d'abus de crédit, d'abus de pouvoir et d'abus de biens sociaux...

HOMME LIGE

Dans sa contre-offensive, l'actuel PDG d'Elf-Aquitaine dispose d'une arme redoutable : un *« protocole d'accord »* conclu le 3 août 1993, dernier jour de fonction de Loïk Le Floch-Prigent à la tête du groupe pétrolier. Un protocole dont l'entourage de ce dernier niait jusqu'ici l'existence – ou, du moins, avoir eu connaissance –, mais réalisé sous l'égide d'un ancien avocat du cabinet Jeantet, Mᵉ Philippe Pillot, et signé par tous les protagonistes de l'affaire.

S'y trouvent, en effet, les paraphes de Dominique Bouchez, directeur général adjoint de Bidermann, de Bernard Boué, l'homme lige de Loïk Le Floch à la CPIH, la filiale d'Elf-Gabon qui a vu transiter l'essentiel des *« aides »* financières accordées au groupe de confection par le pétrolier, ainsi que les signatures, enfin, de Jean-Claude Dang et Henri Filho, pour le compte de la BNP et de Clinvest.

Or, les clauses 2.1 et 2.2 de ce protocole organisent l'un des plus étranges chassés-croisés financiers auxquels se sont livrés Elf-Aquitaine et Bidermann. D'une part, il prévoit la cession complète par Bidermann International des actions de sa filiale américaine, Bidermann Industries, à la SA EPIC alors filiale de CPIH, donc d'Elf Gabon.

Ensuite, le holding CPIH et la banque Clinvest s'engagent à consentir à la SA EPIC un prêt participatif de 222,5 millions de francs pour le premier, et de 155 millions pour le second. Prêt participatif *« ayant une échéance unique à cinq ans »* et devant servir, pour partie, à financer le rachat des titres Bidermann Industries.

Enfin, le protocole ouvre la voie à une prise de contrôle d'EPIC SA – si généreusement dotée par Elf-Aquitaine et Clinvest – par... Bidermann International avec l'argent que ce dernier vient de recevoir pour la vente de sa filiale américaine. *« La boucle est bouclée*, note un proche du dossier. *Elle a permis de renflouer Maurice Bidermann sans lui faire perdre le contrôle de sa filiale américaine. »*

Philippe Jaffré reconnaît que le solde du prêt participatif – 80 millions de francs – ne sera versé par Elf-Aquitaine que le 20 septembre, après son arrivée à la tête du groupe pétrolier. Mais il assure n'en avoir pas été informé. *« Les responsables de la CPIH* [qui ont quitté le groupe depuis] *ont agi de leur propre autorité »*, souligne un proche du dossier. Les bordereaux de paiement ont été signés par Alain Bechtel, que Loïk Le Floch-Prigent a fait entrer, depuis, à la Générale des eaux, dont l'ancien PDG d'Elf-Aquitaine est administrateur...

Pierre-Angel Gay

Jean-Luc Lagardère veut faire du cimema

Nouvelle année de convalescence pour Lagardère Groupe. Le résultat est néanmoins en hausse à 615 millions de francs

« J'AI FAIT BEAUCOUP d'erreurs. Ayant pris de l'âge, il m'en reste peu à faire ». Jean-Luc Lagardère se veut rassurant. *« Le flamboyant manager est devenu gestionnaire »*, dit-il de lui-même. En apparence du moins, il s'y fait. *« Le groupe ne changera pas de culture*, poursuit M. Lagardère. *Il restera un groupe d'entrepreneurs. Français, ambitieux grâce à ses hommes, mais avisé »*. La chute de 1991, avec des pertes de 1,6 milliard de francs dues à la déconfiture dans la télévision (La Cinq), laisse des traces. Lagardère Groupe, la holding de tête de Matra-Hachette, est encore en convalescence comme le prouvent les résultats annoncés jeudi 20 avril.

Le résultat net (part du groupe) a atteint 615 millions de francs en 1994 contre 512 millions en 1993. Un regain. Mais le chiffre d'affaires est en léger recul à 53 milliards de francs, à cause notamment de la déconsolidation des activités de défense de Fairchild. A périmètre constant, la hausse du chiffre d'affaires reste limitée à 2,6 %. L'amélioration du résultat est due à la baisse des charges exceptionnelles à 289 millions de francs contre 548 millions en 1993. Le résultat d'exploitation, qui stagne depuis trois ans, s'inscrit en retrait de 11 % à 2,582 milliards (à cause pour partie du coût d'un litige avec le transport VAL à Taïpeh).

Pour la première fois, les médias sont la branche qui contribue le plus fortement aux bénéfices (avec un apport de 637 millions) devant les hautes technologies (580 millions) et l'automobile (504 millions). Dans l'ensemble des technologies, la branche transport accuse une perte de 240 millions et le groupe a annoncé chercher un partenaire. Des négociations avaient été menées avec ABB, avant que ce groupe suédo-helvétique ne signe avec le géant allemand Daimler.

Concernant la défense, M. Lagardère a confirmé qu'il attendait patiemment une conclusion de l'accord dans les missiles avec British Aerospace, discuté depuis maintenant trois ans. La société commune à 50-50 appelée Matra-British Aerospace Dynamics aura deux unités en France et en Grande-Bretagne. La conclusion définitive est toujours suspendue à l'arrêt de nouveaux programmes d'armes par les Etats. Dans les télécommunications, le groupe a confirmé que sa part de marché des centraux publics commandés par France Télécom passera *« de 16 % à 22 ou 25 % »*. Après son conflit avec Alcatel, l'opérateur public va partager à égalité entre Matra-Ericsson Télécommunications (MET) et Alcatel, ses commandes de nouveaux centraux. Dans l'automobile, le succès de l'Espace ne se dément pas malgré l'arrivée massive de la concurrence (Fiat-PSA, les Américains, puis VW). Le groupe a bâti, pour 800 millions de francs, un nouvel atelier d'une capacité de 350 voitures par jour et prépare un nouveau modèle pour la fin de 1996.

VERS LE MULTIMÉDIA

L'ambition de M. Lagardère se tourne vers le multimédia et plus précisément vers les programmes. Celui qui avait marié Matra et Hachette il y a 15 ans ne veut pas manquer les retombées si longtemps attendues de l'union de l'électronique et des médias. Il estime que le multimédia remplacera la défense dans l'avenir de son groupe mais *« le cinéma est devenu une industrie lourde »*. Dans ce domaine le groupe a conlu un accord avec MGM dans les CD-ROM (*Le Monde* du 1ᵉʳ avril), il cherche plus largement une association avec un Américain dans la production, va bâtir un *« grand studio »* et s'est allié avec Gérard Depardieu dans la promotion.

L'année 1995 s'annonce moyenne : *« une année de transition »*. M. Lagardère vise toujours un bénéfice d'un milliard de francs en 1996, si la croissance économique est au rendez-vous. Ensuite, à partir de 1997, le groupe aura apuré ses *« erreurs »* passées. Sa croissance sera plus rapide et sa rentabilité, enfin, meilleure.

E. L. B.

Swissair veut prendre la majorité dans Sabena

Les discussions en cours portent sur une participation initiale de 49,5 % ; rien n'est encore conclu

LE GROUPE SWISSAIR négocie pour prendre, à terme, la majorité dans la compagnie belge Sabena. Les discussions en cours portent sur une participation initiale de 49,5 % mais prévoient également *« une option pour augmenter cette participation »*, a annoncé Otto Loepfe, président de la direction du groupe, à l'occasion de la présentation des résultats, jeudi 20 avril. Toutefois, l'exercice de cette option dépendra de l'évolution du cadre juridique européen et des accords passés entre la Suisse et l'Union, a précisé le numéro deux de Swissair. Car actuellement, la communauté helvétique, qui n'est pas membre de l'Union, ne peut prétendre acquérir la majorité d'une compagnie aérienne de l'espace européen.

Par la suite, l'alliance avec Sabena pourrait être élargie à la compagnie américaine, Delta Airlines, dont Swissair détient 4,6 % du capital ainsi qu'à l'australienne Austrian Airlines, partenaire de son homologue suisse. Pour Swissair, il s'agit de prendre pied en Europe, en dépit de sa non-appartenance à l'Union. L'accès de la compagnie suisse aux pays de l'Union reste dépendante de négociations bilatérales et la libéralisation du transport aérien, initié depuis le 1ᵉʳ janvier 1993, lui échappe. Ainsi, pour introduire deux vols supplémentaires sur Gênes, en 1994, Swissair a dû, par exemple, réduire en contrepartie sa capacité sur Milan.

Au total, le groupe suisse estime le manque à gagner de son isolement communautaire entre 100 et 200 millions de francs par an. La conclusion d'un accord bilatéral de transport aérien entre l'Union européenne et la Suisse a fait l'objet d'un mandat de négociations officielles depuis le 14 mars mais se révèle extrêmement complexe. La Commission *« devra vérifier qu'il n'y a pas de discrimination en faveur des compagnies américaines en raison des accords ciel ouvert que la Suisse et la Belgique ont négocié avec les Etats-Unis »*, a déclaré Karel Van Miert, commissaire européen chargé de la concurrence, mercredi 19 avril.

Reste que les négociations en cours entre Swissair et Sabena ne sont pas assurées d'aboutir. Les prochaines élections législatives en Belgique, le 21 mai, pourraient tout remettre en question et poussent les Suisses à hâter le pas. Toutefois, des points délicats restent en discussions. *« Une question reste en souffrance avec le gouvernement belge portant sur l'évaluation des actifs de Sabena*, a précisé M. Loepfe. *Cette société est très endettée et dispose de fonds propres insuffisants. »* C'est le besoin urgent d'une recapitalisation qui avait poussé la compagnie belge à renégocier son alliance avec Air France. Cette dernière, qui détient au total 37,5 % du capital de la compagnie belge, est d'accord pour se retirer pour peu qu'elle récupère sa mise de l'ordre de 4 milliards de francs belges, soit environ 688 millions de francs.

Par ailleurs, Swissair, qui est prête à recapitaliser Sabena, attend de celle-ci des économies en contrepartie. La compagnie belge, qui s'apprêtait au début de l'année à délocaliser sa flotte et ses pilotes au Luxembourg par le biais d'un accord avec la compagnie luxembourgeoise Luxair, a dû renoncer à ce projet. Une autre source d'économie, visant à exonérer Sabena d'une partie des charges sociales, risque de se heurter à l'opposition de la commission au titre des aides d'Etat.

En 1994, le groupe Swissair a vu son bénéfice fondre à 23 millions de francs suisses, soit 93 millions de francs français (contre 59 millions de francs suisses l'an passé), compte tenu d'une détérioration des marges dans le transport aérien et de l'appréciation du franc suisse face aux autres monnaies. Les résultats de la compagnie aérienne Swissair se sont élevés à 3 millions de francs suisses.

Martine Laronche

La direction d'Air Inter cède aux grévistes

AIR INTER va renégocier son « projet d'entreprise » avec les organisations syndicales, selon l'accord intervenu jeudi 20 avril. Les objectifs chiffrés, qui visait à améliorer la productivité de 10 % sur deux ans en recourant à 600 suppressions d'emplois, ne sont plus à l'ordre du jour. La direction, se défendait vendredi 21 avril, d'avoir abandonné son projet réaffirmant la nécessité de faire des économies importantes d'ici à 1997, date de la libéralisation complète du transport aérien en Europe. Reste que ce dernier semble vidé de sa substance.

L'accord intervenu entre la direction d'Air Inter et trois des syndicats grévistes sur onze (le SNPL et le SNPNAC, qui représentent les pilotes, et la CFDT) consent des primes de 150 francs à 250 francs bruts aux bas salaires. Dans un deuxième temps, des mesuresprévoyant l'intégration du 14ᵉ mois avant la création d'une nouvelle compagnie seront négociées. Enfin, la négociation salariale s'engagera dès le mois de juillet 1995, avec l'ensemble des organisations syndicales mais sera liée aux discussions sur les mesures d'adapation de la compagnie au contexte concurrentiel.

On ne parle plus d'objectif chiffré et les mesures nécessaires à l'adaptation seront recherchées par la négociation *« sans préalable d'aucune sorte »*. Celles d'accompagnement des départs volontaires ne seront présentées au comité d'entreprise qu'au terme des négociations et au plus tard en septembre. Des suppressions d'emplois éventuelles ne pourront résulter que de départs volontaires. D'ici à septembre 1995, la direction a accepté de ne pas mettre en œuvre de nouvelles mesures d'accompagnement des départs volontaires.

Enfin, la direction annonce son objectif d'ouvrir les vols sur Orly-Amsterdam dès que possible. Aucun projet significatif de transfert à la sous-traitance n'est envisagé d'ici à fin 1996. Vendredi 21 avril, des négociations devaient s'ouvrir avec le SNPNC, qui représente les hôtesses et stewards. Cette catégorie de personnel a affiché des taux record de participation aux grèves qui se déroulent depuis le 12 mars. De son côté, l'Union syndicale du personnel navigant technique d'Air Inter, qui représente une partie des pilotes, estime que le protocole intervenu jeudi matin n'apporte *« aucune solution aux problèmes fondamentaux d'Air Inter »*, elle devait se réunir, vendredi, afin d'envisager la suite à donner au mouvement.

M. L.

Kirk Kerkorian a du mal à financer son OPA sur Chrysler

LE MILLIARDAIRE californien Kirk Kerkorian rencontre des difficultés pour financer son projet d'OPA de 22,8 milliards de dollars (110 milliards de francs) sur Chrysler. Le *Wall Street Journal* a révélé, jeudi 20 avril, que la banque d'investissement Bear Stearns avait décidé de ne pas participer à l'opération, alors qu'elle avait dans un premier temps accepté un rôle de conseil de M. Kerkorian. Chrysler, qui est l'un des principaux clients de la banque, aurait fait pression sur Bear Stearns dans ce sens. Bear Stearns devait aider Tracinda, la firme de M. Kerkorian, à lever les quelque 20 milliards de dollars nécessaires au succès de l'opération.

DÉPÊCHES

■ **SUMITOMO BANK** : la banque japonaise Sumitomo Bank a annoncé le 21 avril qu'elle avait déprécié de 62 milliards de yens (environ 3,2 milliards de francs) la valeur de son portefeuille boursier, ce qui aura pour conséquence d'aggraver les pertes attendues pour l'exercice achevé fin mars. Fin janvier, Sumitomo Bank avait décidé d'apurer ses comptes de ses créances douteuses. Cette décision avait conduit la banque à annoncer une perte nette de 280 milliards de yens pour 1994-95 (*Le Monde* daté 29-30 janvier).

■ **RICHEMONT : la holding suisse Compagnie financière Richemont** a annoncé le 20 avril à Londres qu'elle allait faire une offre sur la totalité du capital du groupe de tabac Rothmans International, dont elle détient déjà 61 %. L'OPA, qui porte sur les 39 % du capital restants, est de 625 pence par action, ce qui valorise Rothmans à 4,15 milliards de livres sterling (32,5 milliards de francs).

■ **PTT : les fédérations syndicales CFDT, CGT, FO et SUD des PTT** appellent à une journée nationale de grève le 30 mai à La Poste et à France Télécom. Cette journée d'action, fixée entre les deux tours de l'élection présidentielle, vise à *« défendre le service public »*, selon les différents communiqués, et à *« protester contre les suppressions d'emplois et la déréglementation »*.

■ **Poste : le conflit est en voie de règlement à Bobigny**, mais la situation reste confuse dans le Var. Les grévistes ont voté la reprise du travail au centre de tri de Bobigny (Seine-Saint-Denis) après l'obtention de 8 créations de postes et la transformation de 12 CDD en CDI. Dans le Var, les fédérations CFDT, FO et CFTC ont appelé à l'arrêt du conflit à la suite d'un accord conclu avec la direction départementale, en début de semaine. La CGT, majoritaire, et SUD poursuivent, eux, le mouvement. Un directeur de La Poste et trois de ses collaborateurs ont été retenus, dans la nuit du jeudi 20 au vendredi 21 avril, par une trentaine de postiers en grève dans leurs bureaux à Hyères.

هكذا من الأصل

■ LE CHANCELIER allemand Helmut Kohl, dans un entretien accordé à la télévision allemande, a demandé au président américain Bill Clinton *« de ne pas laisser tomber le dollar »*

■ WALL STREET a battu un nouveau record jeudi 20 avril, dopée par les bons résultats financiers des entreprises américaines . L'indice Dow Jones a terminé en hausse de 0,55 %

■ LA BOURSE DE TOKYO a progressé de 1,95 % vendredi, encouragée par le repli du yen face au dollar. Le billet vert est remonté à près de 84 yens face à la devise japonaise

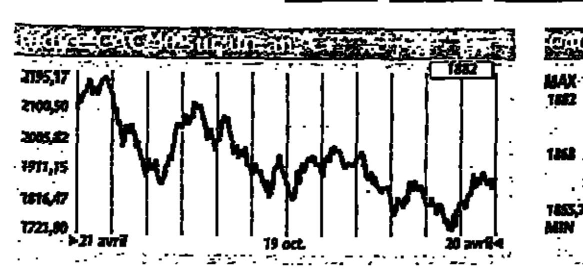
■ L'OR a ouvert en baisse vendredi sur le marché international de Hong Kong. L'once s'échangeait à 392,10-392,40 dollars contre 395,30-395,70 dollars la veille

■ LE CONSEIL de la politique monétaire de la Banque de France a laissé inchangés, jeudi, ses taux directeurs. Il a réaffirmé qu'il était le garant de la stabilité des prix et de la monnaie

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Vive hausse à Paris



LA BOURSE de Paris était très ferme vendredi 21 janvier, dernière séance du terme d'avril, l'indice CAC 40 se retrouvant au-dessus du niveau du début de l'année. En hausse de 0,71 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a très vite retrouvé le niveau des 1 900 points, atteignant à 11 heures, 1 901,49 points. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises étaient en hausse de 1,97 % à 1 919,03 points. Ce seuil des 1 900 points avait été reconquis le 7 avril alors qu'il avait été enfoncé durablement le 5 janvier dernier. En quatre semaines, la cote a progressé de 5,6 % et affiche depuis le 1er janvier un gain de 2,11 %.

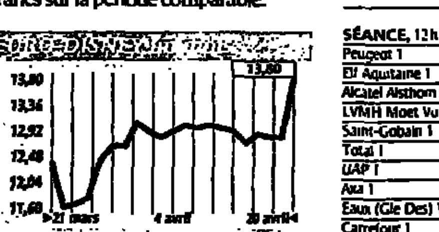
Le Matif gagnait 0,48 % à 113. Le marché était très actif avec un chiffre d'affaires de 2,9 milliards de francs sur le compartiment à règlement mensuel.

Aux Etats-Unis, le taux d'intérêt à long terme est tombé à 7,35 % contre 7,37 % vingt-quatre heures auparavant après la publication du rapport mensuel de la Banque de réserve fédérale de Philadelphie prévoyant une stagnation de l'activité industrielle au cours des six prochains mois dans le nord-est des Etats-Unis.

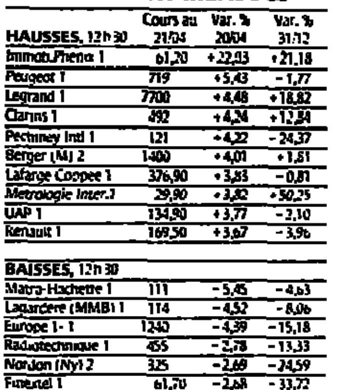
Du côté des valeurs, parmi les titres recherchés on remarquait Peugeot +5,4 % à 719 francs, Pechiney International +5 % et Lafarge +3,5 %.

Euro Disney, valeur du jour

EURO DISNEY a bondi jeudi 20 avril de 7,8 % à 13,80 francs dans un volume étoffé de 5,1 millions de titres, la publication vendredi des résultats semestriels de la société ayant favorisé des achats spéculatifs et des rachats de découvert. Les sociétés de Bourse s'attendaient généralement à une perte semestrielle de 200 à 300 millions de francs contre 1,055 milliard un an plus tôt. Vendredi, Euro Disney a annoncé une perte nette semestrielle en diminution de 77 % à 241 millions de francs. Le chiffre d'affaires lié à l'exploitation du parc à thèmes et des hôtels est pour sa part en hausse de 7 % à 1,678 milliard de francs contre 1,572 milliard de francs sur la période comparable.

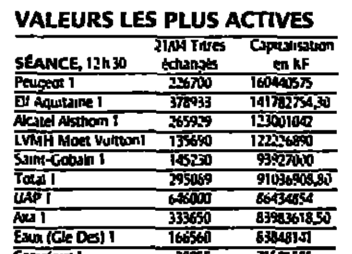


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



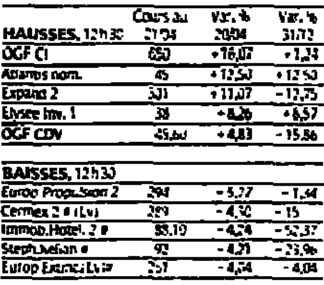
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 21/04	Var. % 20/04	Var. % 31/12
Immob.Phenix 1	61,20	+22,93	+21,18
Peugeot 1	719	+5,43	−1,77
Legrand 1	7700	+4,48	+18,82
Clarins 1	492	+4,24	+12,84
Pechiney Intl 1	121	+4,22	−24,37
Berger (M) 2	1400	+4,01	+1,81
Lafarge Coppee 1	376,90	+3,83	−0,81
Metrologie Inter.1	29,90	+3,82	+50,25
UAP 1	134,90	+3,77	−2,10
Renault 1	169,50	+3,67	−3,96
BAISSES, 12 h 30			
Matra-Hachette 1	111	−5,45	−4,63
Lagardere (MMB) 1	114	−4,52	−8,06
Europe 1- 1	1240	−4,39	−15,18
Radiotechnique 1	455	−2,78	−13,33
Nordon (Ny) 2	325	−2,69	−24,59
Fimetel 1	61,70	−2,68	−33,72
Klepierre 1	570	−2,56	+3,26
Z Gr.Zannier #Ly 1	114	−2,56	−22,22
Dassault Electro 1	340	−2,44	−14,57
Marine Wendel 1	368	−2,39	+2,82

VALEURS LES PLUS ACTIVES



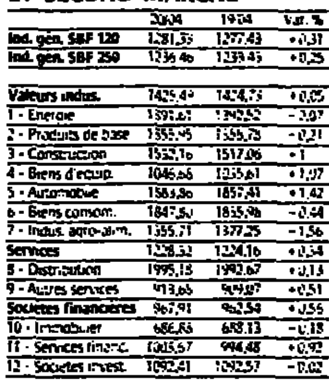
SÉANCE, 12 h 30	21/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Peugeot 1	226700	160440575
Elf Aquitaine 1	378933	141782754,30
Alcatel Alsthom 1	265929	123001042
LVMH Moet Vuitton1	135690	122226890
Saint-Gobain 1	145230	93927000
Total 1	295069	91036908,80
UAP 1	646000	86434854
Axa 1	333650	83983618,50
Eaux (Gle Des) 1	166560	63848141
Carrefour 1	29055	71581585

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

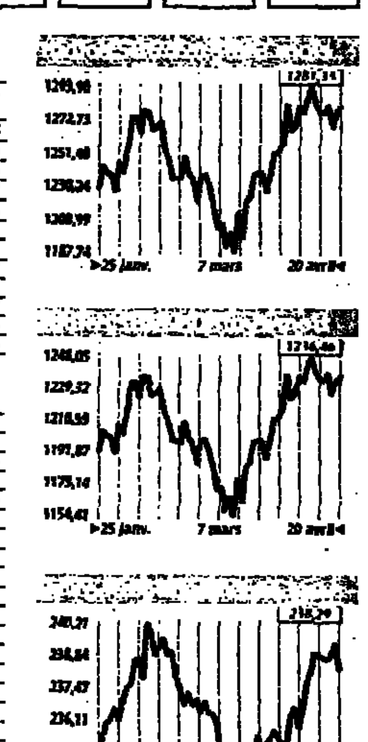


HAUSSES, 12 h 30	Cours au 21/04	Var. % 20/04	Var. % 31/12
OGF CI	650	+16,07	+1,24
Atlantis nom.	45	+12,50	+12,50
Expand 2	331	+11,07	−12,75
Elysee Inv. 1	38	+8,26	+6,57
OGF CDV	45,60	+4,83	−15,56
BAISSES, 12 h 30			
Europ Propulsion 2	294	−5,77	−1,44
Cermex 2 # (Ly)	289	−4,30	−15
Immob.Hotel. 2 #	88,10	−4,24	−52,37
Steph.Kelian #	92	−4,21	−23,96
Europ Extinct.Ly #	257	−4,54	−4,04

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ



	20/04	19/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1281,35	1277,43	+0,31
Ind. gén. SBF 250	1236,46	1233,45	+0,25
Valeurs indus.	1425,44	1424,73	+0,05
1 - Energie	1391,61	1392,52	−3,07
2 - Produits de base	1355,95	1355,73	−0,21
3 - Construction	1532,16	1517,06	+1
4 - Biens d'equip.	1046,66	1235,61	+1,07
5 - Automobile	1583,86	1857,41	+1,42
6 - Biens consom.	1847,50	1855,96	−0,44
7 - Indus. agro-alim.	1355,71	1377,25	−1,56
Services	1228,52	1224,16	+0,34
8 - Distribution	1995,13	1992,67	+0,13
9 - Autres services	913,65	909,07	+0,51
Societes financieres	967,91	962,54	+0,56
10 - Immobilier	686,86	688,13	−0,18
11 - Services financ.	1005,67	994,48	+0,92
12 - Societes invest.	1092,41	1092,57	−0,02
Ind. Second Marche	238,29	239,35	−0,43



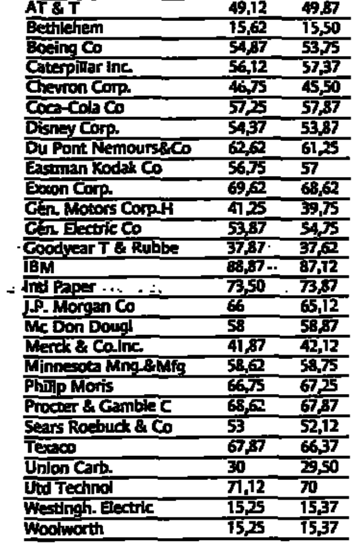
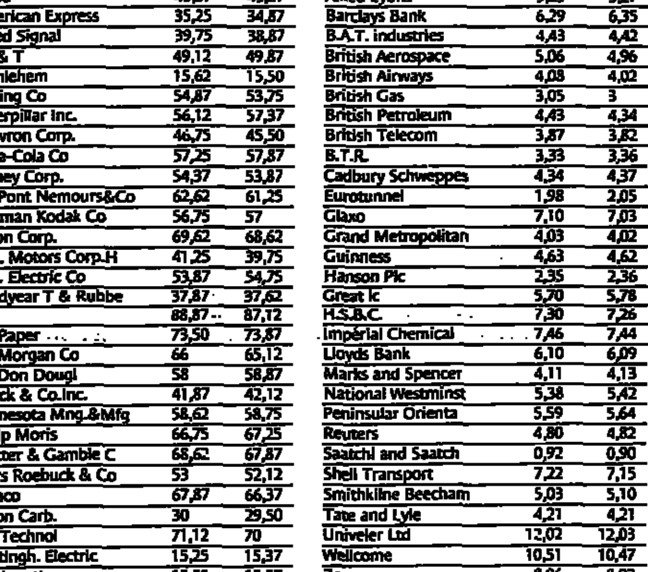
Wall Street bat un nouveau record

DOPÉE par le repli du yen face au dollar, la Bourse de Tokyo a fait un bond en avant vendredi 21 avril, pour finir en hausse de 1,95 %. L'indice Nikkei a gagné 325,18 points à 16 968,24 points, terminant à son meilleur niveau depuis le 6 mars, date à laquelle il avait atteint 17 040,72 points. La veille, Wall Street a battu un nouveau record, dopée par les bons résultats financiers des entreprises américaines au premier trimestre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 4 230,66 points, en hausse de 23,17 points; soit un gain de 0,55 %. Son précédent record, de 4 208,18 points, datait du jeudi 13 avril. *« Les résultats trimestriels des entreprises sont très encourageants »*, a indiqué Ed La Varnway, analyste chez First Albany, *« trois résultats sur quatre sont conformes ou dépassent les attentes »*. Ce nouveau record n'a que moyennement stimulé les places européennes : A Londres, les valeurs ont terminé sur un gain de 0,1 % à 3 174,7 points. La tendance avait été plus soutenue en début d'après-midi par une étude de la chambre de commerce britannique, qui a signalé un ralentissement de la croissance économique au premier trimestre, ce qui a atténué les craintes d'un prochain relèvement des taux d'intérêt.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 20/04	Cours au 19/04	Var. en %
Paris CAC 40	1882	1874,90	+0,38
New-York/DJ indus.	4220,63	4207,49	+0,31
Tokyo/Nikkei	16643,10	16376,10	+1,60
Londres/FT100	3174,70	3170,10	+0,14
Francfort/Dax 30	1955,97	1951,04	+0,25
Frankfort/Commer.	728,16	724,70	+0,48
Bruxelles/Bel 20	1551,67	1537,41	+0,92
Bruxelles/Général	1376	1363,35	+0,92
Milan/MIB 30	14505	14352	+1,05
Amsterdam/Gé. Cbs	272,70	271,10	+0,59
Madrid/Ibex 35	274,58	274,75	−0,06
Stockholm/Affarsal	1173,27	1173,03	+0,02
Londres FT30	2421,40	2419,50	+0,08
Hong Kong/Hang S.	8631,37	8581,86	+0,57
Singapour/Strait t	2039,30	2035,67	+0,18

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

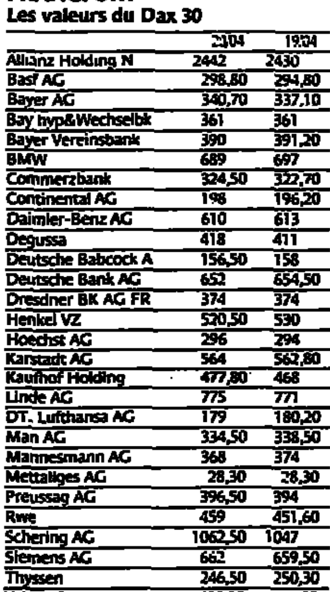



	20/04	19/04
Alcoa	43,87	43,87
American Express	35,25	34,87
Allied Signal	39,75	38,87
AT & T	49,12	49,87
Bethlehem	15,62	15,50
Boeing Co	54,87	53,75
Caterpillar Inc.	56,12	57,37
Chevron Corp.	46,75	45,50
Coca-Cola Co	57,25	57,87
Disney Corp.	54,37	53,87
Du Pont Nemours&Co	62,62	61,25
Eastman Kodak Co	56,75	57
Exxon Corp.	69,62	68,62
Gén. Motors Corp.H	41,25	39,75
Gén. Electric Co	53,87	54,75
Goodyear T & Rubbe	37,87	37,62
IBM	88,87	87,12
Intl Paper	73,50	73,87
J.P. Morgan Co	66	65,12
Mc Don Dougl	58	58,87
Merck & Co.Inc.	41,87	42,12
Minnesota Mng.&Mfg	58,62	58,75
Philip Moris	66,75	67,25
Procter & Gamble C	68,62	67,87
Sears Roebuck & Co	53	52,12
Texaco	67,87	66,37
Union Carb.	30	29,50
Utd Technol	71,12	70
Westingh. Electric	15,25	15,37
Woolworth	15,25	15,37

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	20/04	19/04
Allied Lyons	5,25	5,27
Barclays Bank	6,29	6,35
B.A.T. industries	4,43	4,42
British Aerospace	5,06	4,96
British Airways	4,08	4,02
British Gas	3,05	3
British Petroleum	4,43	4,34
British Telecom	3,87	3,82
B.T.R.	3,33	3,36
Cadbury Schweppes	4,34	4,37
Eurotunnel	1,98	2,05
Glaxo	7,10	7,03
Grand Metropolitan	4,03	4,02
Guinness	4,63	4,62
Hanson Plc	2,35	2,36
Great Ic	5,70	5,78
H.S.B.C.	7,30	7,26
Impérial Chemical	7,46	7,44
Lloyds Bank	6,10	6,09
Marks and Spencer	4,11	4,13
National Westminst	5,38	5,42
Peninsular Orienta	5,59	5,64
Reuters	4,80	4,82
Saatchi and Saatch	0,92	0,90
Shell Transport	7,22	7,15
Smithkline Beecham	5,03	5,10
Tate and Lyle	4,21	4,21
Univeler Ltd	12,02	12,03
Wellcome	10,51	10,47
Zeneca	8,96	8,92

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30



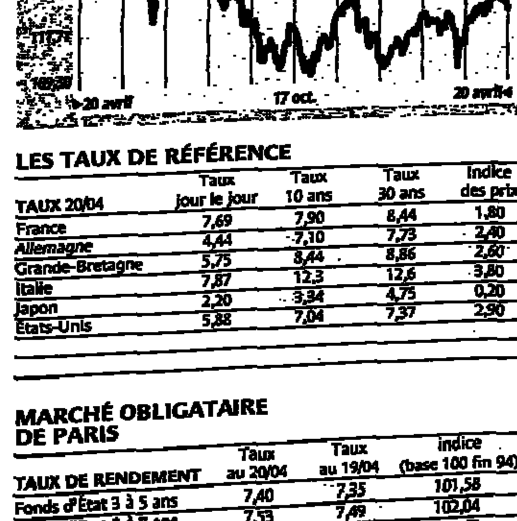
	21/04	19/04
Allianz Holding N	2442	2430
Basf AG	298,80	294,80
Bayer AG	340,70	337,10
Bay hyp&Wechselbk	361	361
Bayer Vereinsbank	390	391,20
BMW	689	697
Commerzbank	324,50	322,70
Continental AG	198	196,20
Daimler-Benz AG	610	613
Degussa	418	411
Deutsche Babcock A	156,50	158
Deutsche Bank AG	652	654,50
Dresdner BK AG FR	374	374
Henkel VZ	520,50	530
Hoechst AG	296	294
Karstadt AG	564	562,80
Kaufhof Holding	477,80	468
Linde AG	775	771
DT. Lufthansa AG	179	180,20
Man AG	334,50	338,50
Mannesmann AG	368	374
Mettaliges AG	28,30	28,30
Preussag AG	396,50	394
Rwe	459	451,60
Schering AG	1062,50	1047
Siemens AG	662	659,50
Thyssen	246,50	250,30
Veba AG	499,80	496,50
Viag	494	492
Wellag AG	1000	1000

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert vendredi matin 21 avril en nette hausse. L'échéance juin gagnait 26 centièmes après une demi-heure de transactions à 112,78. Le taux de rendement de l'OAT à dix ans s'inscrivait à 7,86 %, soit un écart de 78 points de base (0,78 %) par rapport aux titres allemands de même échéance. Sur le front des taux d'intérêt à court terme, l'heure était également à la détente, grâce à la reprise du franc observée face à la monnaie allemande (3,53 francs pour un deutschemark). Les taux à trois mois revenaient à 7,90 % et le contrat Pibor 3 mois du Matif, échéance juin, progressait de 21 centièmes à 92,69. Le taux de l'argent au jour le jour était stable à 7,56 %. Les volumes étaient faibles, les opérateurs optant pour la prudence à deux jours du premier tour de l'élection présidentielle.



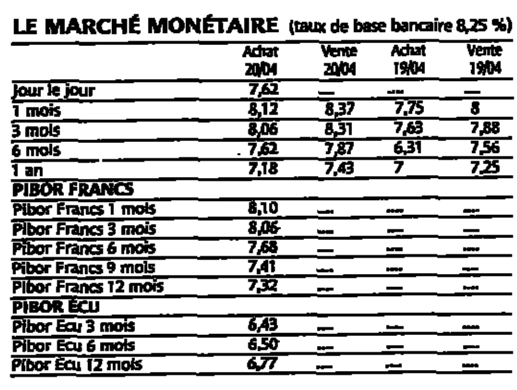
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 20/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,69	7,90	8,44	1,80
Allemagne	4,44	7,10	7,73	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	3,34	4,75	0,20
Etats-Unis	5,88	7,04	7,37	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 20/04	Taux au 19/04	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,40	7,35	101,58
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,53	7,49	102,04
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,81	7,77	102,62
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,92	7,88	102,94
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,34	8,28	102,93
Obligations françaises	8,06	8,05	102,39
Fonds d'État à TME	−0,76	−0,72	100,22
Fonds d'État à TRE	−0,35	−0,35	99,12
Obligat. franç. à TME	−0,58	−0,56	99,93
Obligat. franç. à TRE	+0,14	+0,35	100,44

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)



	Achat 20/04	Vente 20/04	Achat 19/04	Vente 19/04
Jour le jour	7,62	—	—	—
1 mois	8,12	8,37	7,75	8
3 mois	8,06	8,31	7,63	7,88
6 mois	7,62	7,87	6,31	7,56
1 an	7,18	7,43	7	7,25
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	8,10	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	8,06	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	7,68	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	7,41	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7,32	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	6,43	—	—	—
Pibor Ecu 6 mois	6,50	—	—	—
Pibor Ecu 12 mois	6,77	—	—	—

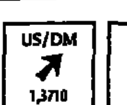
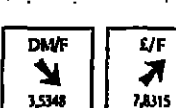
MATIF

Échéances 20/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	111573	112,60	112,68	112,44	112,52
Sept. 95	1435	112,18	112,24	112,12	112,12
Déc. 95	2	111,92	111,92	111,92	111,86
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	31350	92,43	92,63	92,43	92,48
Sept. 95	8133	93,28	93,41	93,28	93,30
Déc. 95	3140	93,35	93,40	93,33	93,34
Mars 96	1278	93,27	93,28	93,21	93,23
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	2082	83,30	83,52	83,24	83,52
Sept. 95	—	—	—	—	83,46

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 20/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 95	19133	1894	1897	1880	1896
Mai 95	1792	1892,50	1894	1877,50	1893,50
Juin 95	1037	1875	1877	1862	1876,50
Sept. 95	1887	1890,50	1897	1888	1899,50

LES MONNAIES

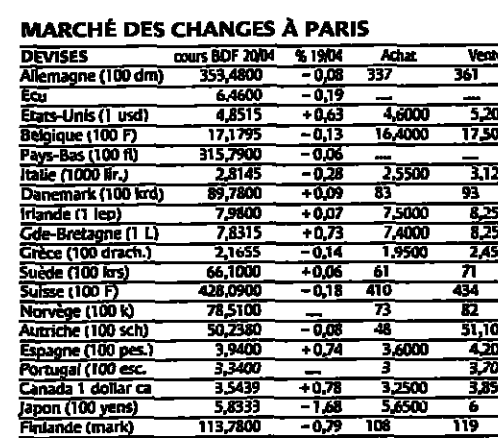



US/F ↗ 4,8515 | US/DM ↗ 1,3710 | US/Y ↗ 81,2000 | DM/F ↘ 3,5348 | £/F ↗ 7,8315

Hausse du dollar

LE DOLLAR était en forte hausse vendredi matin 21 avril lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,3850 deutschemark, 83,90 yens et 4,89 francs. Le ton très ferme des propos tenus par le chancelier allemand ont impressionné les opérateurs des marchés financiers. Helmut Kohl a jugé que la politique menée par les Etats-Unis était *« inacceptable »* et appelé le président américain Bill Clinton à *« ne pas laisser couler le dollar »*. Le président de la Bundesbank a pour sa part dit qu'il espérait *« pour bientôt une accalmie sur le marché des changes. Mais tout dépend des pays dont les monnaies sont sous pression »*. La réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G7 qui se tiendra mardi à Washington promet d'être animée.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 20/04	% 19/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	353,4800	−0,08	337	361
Ecu	6,4600	−0,19	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,8515	+0,63	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	17,1795	−0,13	16,4000	17,5000
Pays-Bas (100 fl)	315,7900	−0,06	—	—
Italie (1000 lir.)	2,8145	−0,28	2,5500	3,1200
Danemark (100 krd)	89,7800	+0,09	83	93
Irlande (1 iep)	7,9800	+0,07	7,5000	8,2500
Gde-Bretagne (1 L)	7,8315	+0,73	7,4000	8,2500
Grèce (100 drach.)	2,1655	−0,14	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	66,1000	+0,06	61	71
Suisse (100 F)	428,0900	−0,18	410	434
Norvège (100 k)	78,5100	—	73	82
Autriche (100 sch)	50,2380	−0,08	48	51,1000
Espagne (100 pes.)	3,9400	+0,74	3,6000	4,2000
Portugal (100 esc.	3,3400	—	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,5439	+0,78	3,2500	3,8500
Japon (100 yens)	5,8333	−1,68	5,6500	6
Finlande (mark)	113,7800	−0,79	108	119

PARITES DU DOLLAR	21/04	20/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,3710	—	—
TOKYO : USD/Yens	81,2000	—	—

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8540	4,8560	4,7715	4,7765
Yen (100)	5,9595	5,9656	5,9384	5,9483
Deutschemark	3,5483	3,5493	3,5305	3,5310
Franc Suisse	4,2956	4,3012	4,2679	4,2762
Lire ital. (1000)	2,8046	2,8082	2,8105	2,8167
Livre sterling	7,8052	7,8133	7,7022	7,7150
Peseta (100)	3,9051	3,9114	3,9210	3,9284
Franc Belge	17,216	17,229	17,133	17,157

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,81	7,43	7
Eurodollar	6,25	6,37	6,56
Eurolivre	6,56	6,81	7,43
Eurodeutschemark	4,56	4,62	4,87

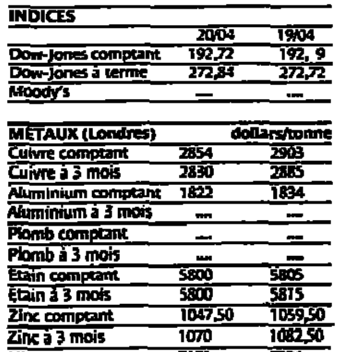
L'OR

	cours 20/04	cours 19/04
Or fin (k. barre)	61200	61200
Or fin (en lingot)	61650	61600
Once d'Or Londres	396,95	393,35
Pièce française(20f)	354	358
Pièce suisse (20f)	353	354
Pièce Union lat(20f)	353	353
Pièce 20 dollars us	2460	2460
Pièce 10 dollars us	1530	1510
Pièce 50 pesos mex.	2290	2300

LE PÉTROLE

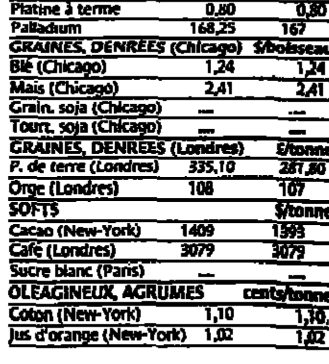
En dollars	cours 20/04	cours 19/04
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	17,33	17,25
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	20/04	19/04
Dow-Jones comptant	192,72	192, 9
Dow-Jones à terme	272,84	272,72
Moody's	—	—

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2854	2903
Cuivre à 3 mois	2830	2885
Aluminium comptant	1822	1834
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Étain comptant	5800	5805
Étain à 3 mois	5800	5815
Zinc comptant	1047,50	1059,50
Zinc à 3 mois	1070	1082,50
Nickel comptant	7151	7226
Nickel à 3 mois	7151	7226



MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Mais (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	287,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1409	1393
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 21 AVRIL

Liquidation : 21 avril
Taux de report : 7,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+2,09 %
CAC 40 : 1921,32

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Quotité négociation (1)
EDF-GDF 3%	7390	7380	- 0,14	5
B.N.P. (T.P)	985	970	- 1,52	10
Cr.Lyonnais(T.P.)	844	845	+ 0,12	10
Renault (T.P.)	1850	1851	+ 0,05	10
Rhone Poulenc(T.P)	2050	2050	—	10
Saint Gobain(T.P.)	1189	1165	- 2,02	10
Thomson S.A (T.P)	1068	1075	+ 0,66	10
Accor 1	552	565	+ 2,36	25
Air Liquide 1	794	804	+ 1,26	10
Alcatel Alsthom 1	452	467,50	+ 3,43	10
Alcatel Cable 1	347,50	352,10	+ 1,32	10
Alspi 1	315	308,50	- 2,06	50
Christian Dior 1	428	425	- 0,70	5
Ciments Fr.Priv.B1	230	232	+ 0,87	25
Clarins 1	472	492	+ 4,24	10
Club Mediterranee1	492	482,20	- 1,99	50
Coflexip	290	291	+ 0,34	1
Colas 1	870	878	+ 0,92	25
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	100
Comptoir Moder. 1	1490	1480	- 0,67	5
CPR 1	341	346,90	+ 1,73	25

VALEURS	Cours précéd.
Cred.Fon.France 1	635
Credit Local Fce 1	423,40
Credit Lyonn.CIP 1	219,80
Credit National 1	388
CS(ex.CSEE)1	296
Damart 1	4860
Danone 1	803
Dassault-Aviation1	401
Dassault Electro 1	348,50
De Dietrich 1	2630
Degremont 1	390
Dev.R.N-P.Cal#Li2	68,45
DMC (Dollfus Mi)1	243
Docks France 1	745
Dynaction 1	148,40
Eaux (Gle Des) 1	498
E.B.F 1	950
Ecco 1	669
Eiffage 1	852
Elf Aquitaine 1	368,10
Eridania Beghin 1	745
Essilor Intl 1	853
Essilor Intl ADP 1	583
Esso 1	530
Eurafrance 1	1410
Euro Disney 1	13,80
Euro RSCG W.W 1	545
Europe 1-1	1297

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -
Volkswagen A.G 1	1286	[illegible]	+ 2,18
Volvo (act.B) 1	93,35	91	- 2,52
Western Deep 1	178,50	[illegible]	- 2,64
Yamanouchi 1	112	[illegible]	- 1,96
Zambia Copper 1	2,90	[illegible]	+ 1,72

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 21 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	105,50	4,142 d
CEPME 8,5% 88-97CA	101,95	6,847
CEPME 9% 89-99 CA#	104,94	6,044
CEPME 9% 92-06 TSR	103,90	7,447
CFD 9,7% 90-03 CB	109,60	1,993 o
CFD 8,6% 92-05 CB	103,25	1,649
CFF 10% 88-98 CA#	107,01	4,959
CFF 9% 88-97 CA#	103,29	4,932 d
CFF 10,25%90-01CB#	110,90	1,836
CLF 8,9% 88-00 CA#	104,90	7,998
CLF 9%88-93/98 CA#	104,10	1,948
CNA 9% 4/92 CB	105,47	8,679
CRH 8,6%92/93/94CB	103,08	6,974
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,63	1,092 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	104	1,532 d
EDF 8,6% 92 CA#	104,40	0,282 d
Em.Etat10,26%86 CA	102,47	1,121
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,62	4,596
Finansder 9%91CB#	106,05	3,600
Finansd 8,6%92 CA#	103,66	1,979

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G.AG	432	432
Bayer.Vereins Bank	1340	1340
Commerzbank AG	1120	1120
Fiat Ord	19,50	19,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 21 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	52	52
AFE 2 #		475	481
Aigle 2		277	277,10
Alain Manoukl(Ly)2#		95	93,10
Albert S.A (Ns)		126,80	126,80
Altran Techno 1 #		515	515
Arnault Associes	◆	490	490
Axime (ex.Segin)		265	265
B.A.C.	◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	◆	620	620
Bque Sofirec (M)	◆	450	450
Bque Tarneaud(B)#		206,70	210
Bque Vernes		635	635
Beneteau #		387	377,40
B I M P	◆	77,55	77,55
Boiron (Ly) 1 #		453	453
Boisset (Ly)#		271	271
Brioche Pasq.(Ns)1		548	550

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

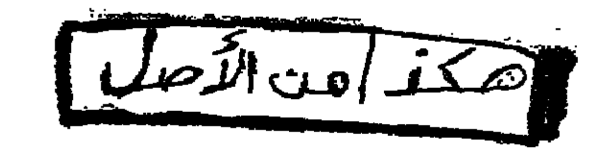
SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 20 avril

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		34898,55	34898,55
Actimonétaire D		31306,08	31306,08
Agipi Ambition (Axa)		108,41	103,25
Amplia	◊	109359,88	109359,88
Amplitude Monde D		654,94	635,86
Antigone Trésorerie		805221	805221
Arbitr. Court Terme		8899,18	8899,18
Asie 2000		605,50	587,86
Associa Première		35337,73	35337,73
Associc		1091,71	1091,71
Atout Amérique		102,09	99,60
Atout Asie		91,52	89,29
Uni-Garantie D		1269,88	[illegible]
Uni Régions		1375,80	[illegible]
Univar	◊	284,22	284,22
Univers Actions		1522,08	[illegible]
Univers Obligations		1970,58	[illegible]

SYMBOLES
◊ cours du jour; ● cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
3615 code LEMONDE



هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

SPORTS

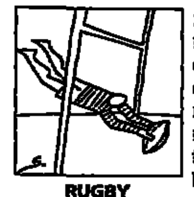
QUINZE Les demi-finales du *championnat de France de rugby* opposeront, samedi 22 avril, les trois derniers vainqueurs du Bouclier de Brennus et un invité surprise. A Toulouse (16 h 45 sur France 2), le RC Toulon, champion en 1992, rencontrera Castres, champion en 1993, qui l'avait éliminé à ce stade de la compétition cette année-là. ● A BÉZIERS (14 heures sur Canal Plus), Bourgoin-Jallieu, ville de 22 300 habitants de l'Isère, affrontera le Stade toulousain, tenant du titre et favori de l'épreuve. C'est la première fois de son histoire que le petit club atteint les demi-finales du championnat de France. ● OUTRE L'ENTRAÎNEUR, Michel Couturas, écarté d'Agen, plusieurs joueurs de Bourgoin-Jallieu, dont l'international Marc Cécillon, trouvent dans le parcours de leur club l'occasion de montrer que leur talent vaut mieux que leur carrière ne le laissait penser.

Les inconnus de Bourgoin-Jallieu s'illustrent au sommet du rugby

Opposés aux joueurs du Stade toulousain en demi-finales du championnat de France, les rugbymen dauphinois tenteront de prouver que leur place dans le dernier carré n'est pas usurpée

LYON
de notre bureau régional

Sur la pelouse de Béziers, il n'y aura pas d'intrus. L'équipe du CS Bourgoin-Jallieu *vient bien des* terres froides, celles du bas Dauphiné, pour affronter, dans le « dernier carré » des demi-finales du championnat de France de rugby, de rayonnantes cités du midi de la France. Mais elle n'a pas volé son ticket pour ce niveau de la compétition, auquel elle parvient pour la première fois.


RUGBY

Samedi 15 avril, à Clermont-Ferrand, l'équipe de l'Isère a fait voler en éclats la défense de Bègles-Bordeaux, étrillée 37 à 11. L'ampleur de ce score a pu surprendre. *La manière aussi. Les joueurs* entraînés depuis deux saisons par l'ex-Agenais Michel Couturas, cinquante ans, ont « passé » quatre essais, dont l'un de quarante mètres inscrit par le jeune trois-quarts centre Stéphane Gelas devenu, tout à coup, aussi insaisissable qu'une truite dans un ruisseau. Bègles-Bordeaux sera pourtant, dimanche 21 mai, l'un des finalistes du Challenge Yves-du-Manoir.

La leçon fut aveuglante. Bourgoin n'a pas cédé à la tentation d'offrir un jeu sans ampleur qui aurait compris, d'abord, une phase de conquête confiée à son « huit de devant » emmené par l'international Marc Cécillon, trente-six ans, l'homme aux avant-bras épais comme des jambons d'Aoste. Puis une banale exploitation par l'ouvreur Patrice Favre, qui a déjà marqué plus de 250 points durant ce championnat, placé à l'abri des défenses adverses par la longue passe du demi de mêlée Dominique Mazille.

AFFAIRE DE CLOCHERS

Cela n'aurait évidemment pas suffi au CSBJ pour terminer premier de sa poule du « Top 16 », *devant des clubs aussi huppés que* Grenoble, vice-champion de France en 1993, Agen, dont les trophées ne se comptent plus, ou Narbonne, qui n'a pas la réputation d'offrir un triste rugby. Et l'on s'est souvenu tout à coup que, l'an dernier, Bourgoin était déjà en quarts de finale.

Dans les rangs berjalliens, l'appétit de revanche ne fait pas défaut. Marc Cécillon, le seul international du CSBJ, est redevenu *titulaire sur le tard en équipe de* France, après que la sélection eut été tant malmenée contre l'Angleterre et l'Ecosse. A trente-trois ans, Dominique Mazille est peut-être passé à côté d'une carrière. Stéphane Gelas n'oublie pas qu'il a été récusé par le bataillon de Joinville.

A ce jour, Patrice Favre, vingt-huit ans, n'a été « capé » qu'en équipe de France A' et son parcours de joueur a paru plutôt sinueux, l'amenant à Nice pour quelques déceptions. De son côté, Michel Couturas a bel et bien été écarté du poste d'entraîneur du SU Agen, mais il ne s'en montre pas amer. Deux joueurs de l'équipe première ont dû quitter le club voisin et rival de Grenoble.

Au total, on n'a pas été fâché, à Bourgoin, de voir « Marco » Cécillon prendre toute sa part au rachat de l'équipe de France, face à l'Irlande. Pas fâché, non plus, de « *passer trente points* » à Agen, à la régulière, depuis deux saisons. Pas fâché, enfin, d'avoir établi une forme de suprématie face à Grenoble, puisque le rugby est, avant tout, affaire de clochers.

Cette aventure aurait pu suffire à procurer la force. Michel Couturas *a apporté un système. Et le* public suit. Le 27 février, pour la première victoire en « Top 16 », face à Grenoble, 7 000 spectateurs avaient pris place dans les gradins du stade Pierre-Rajon. Cela fait tout de même beaucoup, dans une ville de 22 300 habitants. Mieux : samedi 15 avril, pour le déplacement vers Clermont-Ferrand, le CSBJ a pu affréter soixante-cinq cars de supporters. Les organisateurs du match contre Bègles ont dû expédier un nouveau contingent de billets, par colis express, car les 3 000 places d'abord attribuées à Bourgoin avaient été vendues en un jour.

Affaire de clochers, comme dans le Sud-Ouest. Marco Cécillon est moniteur de sport pour les enfants des écoles. Patrice Favre exploite un café-comptoir, à l'enseigne du *Puits d'or*. L'ancien ouvreur international Jean-Pierre Pesteil tient une boutique de confection à deux pas du siège du CSBJ, et il participe au comité directeur. L'arrière néo-zélandais Nigel Geany, vingt-sept ans, en a déjà passé six à Bourgoin. Son compère David Morgan, pilier droit depuis trois ans, espère obtenir enfin une carte de travail, peut-être pour une embauche dans les services commerciaux du traiteur Martinet, le principal *sponsor* du club.

« *Le groupe est devenu fort et conquérant*, explique Michel Couturas. *En plus, il est capable de distribuer un jeu de haut niveau.* » L'ancien Agenais souhaite maintenant que ses joueurs « *descendent du nuage* » qui les transporte depuis leur victoire sur Bègles.

De l'ogre toulousain, il redoute « *l'imperméabilité* », c'est-à-dire les qualités défensives – « *Il y a beaucoup de plaqueurs, dès la première ligne* » – et une étonnante aptitude à la relance, à partir de ballons semblant tout acquis à l'adversaire. Il admet que les lignes arrière de l'équipe championne de France sont du vif-argent. Et, à ses yeux, les avants toulousains sont « *beaucoup plus forts qu'on ne le dit* ». Vaste programme.

Gérard Buétus

Castres et Toulon veulent se départager

Les demi-finales entre le RC Toulon et le Castres Olympique désignent habituellement le futur champion de France. En 1992, Toulon s'était imposé (18-12) et, dans la foulée, avait remporté le Bouclier de Brennus contre Biarritz. En 1993, Castres avait gagné (17-16) avant de battre Grenoble en finale au Parc des Princes. Les deux clubs poussent la symétrie jusqu'à posséder le même palmarès avec trois titres de champion : en 1931, 1987 et 1992 pour Toulon ; en 1949, 1950 et 1993 pour Castres. Cette saison, les deux équipes ont tenté des changements similaires. Connues pour leurs paquets d'avants surpuissants et leur jeu sans fantaisie, elles ont entrepris de redonner de l'importance à leurs trois-quarts. Mais, en quarts de finale, ces volontés réformatrices ont divergé. Castres est resté fidèle à son rugby complet pour battre Perpignan de justesse. Toulon s'est resserré autour de ses traditions rigoureuses pour éliminer Dax.

A 46 ans, le boxeur George Foreman défie l'Allemand Axel Schulz

LAS VEGAS
correspondance

Les images de son passé l'amusent et l'interrogent. « *J'étais plus mince. Et il me restait encore des cheveux* », soupire George Foreman, un sourire moqueur au coin des lèvres, feuilletant avec patience son album de souvenirs. Il s'offre une pause et prend le temps d'un silence devant la photo de sa victoire sur Joe Frazier, en 1973, pour le titre mondial des poids lourds. La page suivante le montre à terre, les poings au sol et le regard vide, vision cruelle d'une défaite face à Mohammed Ali, qui le privait, l'année suivante, de sa couronne. Il hoche doucement la tête. Puis son regard se relève de ces clichés usés. « *Je me reconnais, mais ce n'est plus vraiment moi. J'étais un voyou, un mauvais garçon. Je montais sur le ring pour tuer mon adversaire. La haine était dans mon corps, dans mes muscles, derrière chacun de mes coups de poing.* »

Il était le mal. « *Aujourd'hui, je ne sais pas si j'incarne le bien, mais j'essaie en tout cas de faire de mon mieux* », répète George Foreman avec, dans la voix, la même force que s'il lui fallait cogner sur un sac de sable jusqu'à en faire craquer toutes les coutures. Il a quarante-six ans, le crâne lisse et neuf *enfants qu'il chérit. Sa victoire sur* Michael Moorer, en novembre 1994, a fait de lui le plus vieux champion du monde de l'histoire de la boxe (*Le Monde* du 8 novembre 1994). Sa fortune est si grande qu'il avoue, amusé, ne pas connaître avec exactitude le nombre de maisons qu'elle lui a permis de posséder.

Un prochain combat contre Mike Tyson pourrait l'enrichir, assurent les experts, d'au moins 250 millions de francs. Il les croit sur parole. Pourtant, ce n'est pas de tout cela qu'il aime parler lorsque le temps lui est donné de se raconter.

Il veut évoquer Dieu. Et cette révélation divine qui l'aurait saisi un soir de l'année 1977, à la fin d'un combat perdu, alors que la vue du sang coulant sur sa poitrine le persuadait de sa mort prochaine. « *Je me voyais vraiment mourir*, raconte-t-il. *C'était la fin, j'en étais sûr. Lorsque, soudain, j'ai cru entendre les paroles de Dieu. Je ne pouvais pas le croire.* »

UN BON APÔTRE

Le mauvais garçon était changé en apôtre des bons sentiments au réveil d'un mauvais K-O. Le récit semble échappé d'un piètre roman. Mais peu importe. George Foreman croit dur comme fer à sa propre rédemption. Et, à le voir s'aider de gestes larges pour convaincre son auditoire de la réalité de ses sentiments, il est tentant de se laisser séduire. Aujourd'hui, la boxe semble la dernière chose qui le rattache encore à son passé. Les années ont enveloppé sa silhouette. Il avoue désormais 120 kilos sur la balance. Devenu pasteur, il accueille ses fidèles dans une église de bois qu'il souhaite modeste mais chaleureuse. Il a ouvert et donné son nom à un centre d'accueil où les gamins des ghettos s'entraînent à suivre ses traces en buvant chacune de ses paroles.

Son retour sur le ring, débuté en 1987, lui a valu les pires moqueries avant de le désigner vainqueur. Aux esprits malins à qui l'envie de protéger son prochain et le besoin de lui cogner au visage semblent deux choses incompatibles, il répond d'un sourire gêné : « *Je sais, c'est une question que je me pose souvent. Mais je boxe sans haine. Et puis, je crois que la nature m'a fait boxeur. C'est en moi. Je suis né pour monter sur le ring.* » Samedi soir, George Foreman remet son titre mondial en jeu face à l'Allemand Axel Schulz. Vainqueur, il retrouverait sans doute Mike Tyson. Battu, il retrouvera son église et ne songera plus à la boxe. « *Mon passé m'a appris à ne plus craindre l'avenir* », aime-t-il conclure.

Alain Mercier

■ **FOOTBALL : Didier Deschamps (Juventus), Vincent Guérin (Paris-SG) et Zinedine Zidane (Bordeaux)** effectuent leur retour dans la sélection de dix-sept joueurs communiquée, jeudi 20 avril, par Aimé Jacquet, en vue du match France-Slovaquie comptant pour les éliminatoires (groupe 1) du championnat d'Europe des nations 1996, qui aura lieu le mercredi 26 avril à Nantes. Ils remplacent le Nantais Jean-Michel Ferri, l'Auxerrois Corentin Martins et le Bordelais Christophe Dugarry. La liste des joueurs est la suivante : Fabien Barthez (Marseille), Bernard Lama (Paris-SG) ; Jocelyn Angloma (Torino), Laurent Blanc (Saint-Etienne), Eric Di Méco (Monaco), Christian Karembeu (Nantes), Alain Roche (Paris-SG) ; Marcel Desailly (Milan-AC), Didier Deschamps (Juventus Turin), Paul Le Guen (Paris-SG), Vincent Guérin (Paris-SG), Zinedine Zidane (Bordeaux) ; Youri Djorkaeff (Monaco), David Ginola (Paris-SG), Patrice Loko (Nantes), Nicolas Ouédec (Paris-SG), Reynald Pedros (Nantes).

Peter Blake va essayer de conquérir la Coupe de l'America

Son bateau, « Team-New-Zealand », s'est qualifié pour la finale

« *GAGNER LA COUPE Louis-Vuitton, ce serait très bien, mais si on ne gagne pas ensuite la Coupe de l'America, on aura tout perdu.* » Peter Blake, le directeur-navigant du Défi néo-zélandais, n'aime pas les demi-mesures. Depuis sa participation à la première Whitbread (course autour du monde en équipage) en 1973, ce marin, qui a parcouru plus de 500 000 milles (près d'un million de kilomètres) sur tous les océans du globe, est toujours allé au bout de ses objectifs.


AMERICA

Il a attendu sa cinquième Whitbread pour triompher en 1990, mais il l'a fait en gagnant les cinq étapes sur son ketch *Steinlager-2*. Trois ans plus tard, il s'élançait de l'île d'Ouessant en même temps que Bruno Peyron pour tenter le premier tour du monde à la voile en moins de quatre-vingts jours. Stoppé au vingt-sixième jour par un objet non identifié qui avait endommagé l'un des flotteurs du grand catamaran *Enza-New-Zealand*, il avait promis de revenir. « *Nous avons un travail à terminer* », disait-il. Un an plus tard, il repartait en duel contre Olivier de Kersauson et s'adjugeait le Trophée Jules-Verne en 74 jours 22 heures 17 minutes et 22 secondes.

Michael Fay, le banquier néo-zélandais qui avait lancé le premier Défi pour son pays dans la Coupe de l'America 1986-1987, ne pouvait rester insensible à la détermination et à la réussite de son compatriote. En 1992, il avait engagé Peter Blake comme directeur sportif, mais entendait rester le patron du Défi. L'aventure s'était terminée dans la confusion en finale de la Coupe Louis-Vuitton. Les Kiwis menaient 4 victoires à 1 lorsque les Italiens ont contesté l'utilisation du bout-dehors de *New-Zealand* lors des empannages. La polémique avait fini par déstabiliser les Néo-Zélandais. Michael Fay avait tenté un changement de barreur en remplaçant Rod Davis par Russell Coutts. Sans succès. *Il-Moro-di-Venezia* s'était imposé 5 victoires à 4 avant d'échouer contre *America'* dans la Coupe de l'America.

BUDGET RAISONNABLE

Pour sa deuxième expérience dans cette épreuve, Peter Blake a disposé des pleins pouvoirs. Avec le soutien efficace du premier ministre et de quelques-unes des plus grandes sociétés (la brasserie Steinlager, la coopérative fruitière Enza, le Lotto, la Télévision nationale et Toyota NZ) de ce pays de moins de trois millions et demi d'habitants, le marin des antipodes *a pu réunir un budget* raisonnable de 85 millions de francs, bien inférieur à ceux des Défis japonais, français ou australien. Adepte d'une démarche nationale très collective, il a osé tenir à l'écart de son entreprise deux de ses plus célèbres compatriotes, pionniers avec Michael Fay du Défi de 1986 : l'architecte Bruce Farr et le skipper Chris Dickson.

Peter Blake n'a d'ailleurs pas confié la coordination technique du Défi à un architecte naval, mais à Tom Schnackenberg. Physicien nucléaire de formation, ce touche-à-tout de génie qui s'occupait de la voilerie North d'Auckland avait joué un rôle majeur dans la victoire historique de John Bertrand en 1983 en étant le premier à retoucher les voiles d'*Australia-II* entre chaque régate. A ses responsabilités à terre, s'ajoute celle d'assurer la navigation à bord de *Team-New-Zealand*. A la tête de la cellule technique, il est secondé par deux architectes, Laurie Davidson, qui avait participé aux deux précédents Défis néo-zélandais, et par Doug Peterson, qui apporte ses connaissances et son expérience de la campagne 1992 d'*America'*.

Ce panachage de talents venus de divers horizons se retrouve aussi dans l'équipage, où Peter Blake a réuni quelques marins habitués aux tours du monde, comme Brad Butterworth, Robbie Naismith, Ross Halcrow, Andrew Taylor, Matthew Mason, Joe Allen ou Dean Phipps et de purs régatiers de l'America, comme le barreur Russell Coutts, Warwick Fleury, Simon Daubney, Mike Spanhake ou Craig Monk. A la demande de tous les équipiers, le géant blond a dû embarquer à bord de *Team-New-Zealand* et s'est vu confier un poste peu adapté à sa morphologie : wincheur de grand-voile. Très superstitieux, Peter Blake a persévéré et n'a plus quitté les chaussettes rouges qu'il portait lors de la première régate des éliminatoires.

Contrairement aux autres Défis, qui ont construit successivement deux bateaux en tenant compte des enseignements du premier, les Néo-Zélandais ont opté pour deux Class America semblables, mis à l'eau presque simultanément pour faciliter leurs évolutions à partir de tests comparatifs. Ainsi au soir des régates ou, entre chaque Round Robin, ils pouvaient mesurer avec précision les gains de vitesse résultant de chaque modification de la coque, des appendices ou du gréement.

Le résultat a dépassé leurs espérances. Officiellement, *Team-New-Zealand* termine les éliminatoires avec trente-sept victoires, quatre défaites et un abandon. Ce dernier avait été décidé par les Néo-Zélandais lors du naufrage de *One-Australia*. La première défaite résultait d'une disqualification pour la présence prolongée du tacticien sur le guignol (dernier étage de barres de flèche), où il guettait les risées. Les trois autres, de la décision de ne pas courir les trois dernières régates des demi-finales afin de mieux préparer la finale.

Il a donc fallu attendre le 15 avril pour que *Team-New-Zealand* soit battu pour la première fois en régate par *One-Australia*. Curieusement, c'était aussi la première fois que Peter Blake, victime d'un « winch-elbow », n'était pas à bord. Par superstition, il a retrouvé une place comme dix-septième homme (invité) lors des dernières régates.

Gérard Albouy

Les regrets de l'Australien John Bertrand

En devançant *One-Australia* de 2 min 13 s, jeudi 20 avril, à San Diego, Peter Blake, le skipper de *Team-New-Zealand*, a mis fin au rêve de John Bertrand : rééditer son exploit de 1983. Seul skipper non américain à avoir conquis le trophée en cent trente-trois ans d'histoire de la Coupe de l'America, l'Australien doit se retirer avec des sentiments mêlés. Certes, le Défi néo-zélandais, avec 36 victoires en 38 régates, est très fort ; mais que se serait-il passé si l'équipage australien n'avait été privé de son meilleur bateau après un naufrage en demi-finale ?

RÉSULTATS

FOOTBALL

COUPE D'EUROPE DES VAINQUEURS DE COUPE
Demi-finales
Chelsea (Ang.)-Real Saragosse (Esp.) 3-1 (0-3)
Sampdoria Gênes (Ita.)-Arsenal (Ang.) 3-2 (2-3)
Arsenal qualifié 4 tirs au but à 2
Finale Real Saragosse-Arsenal le 10 mai, au Parc des Princes, à Paris

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
Match en retard
Blackburn-Crystal Palace 2-1
Classement : 1. Blackburn, 86 ; 2. Manchester United, 78 ; 3. Nottingham Forest, 70 ; 4. Liverpool, 67 ; 5. Newcastle, 67.

BASKET

CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A
Huitièmes de finale retour
PSG-Racing-Strasbourg 89-86 (73-70)
Levallois-Gravelines 105-89 (115-109)
Villeurbanne-Lyon 77-69 (83-68)
Dijon-Montpellier 107-65 (80-82)
Quarts de finale les 25, 27 et éventuellement 29 avril : Antibes-Levallois, PSG-Pau-Orthez, Villeurbanne-Limoges, Cholet-vainqueur de Dijon-Montpellier (belle vendredi 21 avril).

TENNIS

TOURNOI DE NICE
Deuxième tour
M. Woodforde (Aus.) b. H. Leconte (Fra.), 6-2, 7-5 ; A. Medvedev (Ukr., n° 4) b. J. Sanchez (Esp.), 6-0, 6-3 ; M. Rosset (Sui., n° 5) b. R. Carretero (Esp.), 6-4, 6-3 ; R. Fromberg (Aus.) b. A. Corretja, 6-3, 6-4

VOILE

COUPE DE L'AMERICA
Coupe Louis Vuitton (finale)
Team-New-Zealand bat *One-Australia* de 2 min 13 s.
Classement : 1. *Team-New-Zealand*, 4 pts (qualifié) ; 2. *One-Australia*, 1.
Coupe Citizen (finale)
Stars-and-Stripes bat *Young-America* de 45 s
Classement : 1. *Young-America*, 4 pts, *Stars-and-Stripes*, 4 ; 3. *Mighty-Mary*, 3

Deux serveurs pour suivre la campagne présidentielle sur Internet

VOUS HÉSITEZ encore ? Les programmes des candidats se mélangent dans votre esprit ? Sur Internet, le fameux réseau des réseaux, deux serveurs spécialisés dispensent de l'information susceptible de préciser vos idées.

Calvacom a ouvert un service aux candidats dont seul Lionel Jospin semble avoir profité. Tapez : *http : //WWW. calvacom. fr/ elections/jospin/index. html*, et vous obtenez sa photo, son curriculum vitae, sa déclaration de patrimoine et son programme. De quoi découvrir que de son passage à l'Ecole nationale d'administration (ENA) il conserve surtout *« le souvenir de son stage en entreprise effectué dans les houillères du Nord-Pas-de-Calais »*.

Le serveur réalisé par la société Mosaïque est beaucoup plus complet (*http : //Mosaique.oleane.com*). Si son graphisme est agréable, il propose une version « Texte » plus rapide à consulter. Le tout existe aussi en anglais. La présentation des neuf candidats résume leur CV, leur patrimoine et leur programme. Avec des différences de longueur importantes. A croire que les programmes sont proportionnels au nombre de points obtenus dans les sondages...

On trouve également des rappels historiques sur les vingt et un chefs de l'Etat qui se sont succédé depuis Louis-Napoléon Bonaparte. Un « quizz » est là pour mesurer l'étendue de votre culture en la matière. Avec un calcul de score qui ne fonctionne pas toujours. Le chapitre « Je suis un électeur » rappelle l'ensemble des règles en vigueur au sujet du déroulement de l'élection présidentielle. Vous pouvez même joindre les candidats par courrier si vous possédez une adresse électronique (E-Mail). Il est prévu qu'ils vous répondent.

Enfin, un suivi des sondages est proposé. Mais il est bien sûr absent du serveur, la publication de ces informations étant interdite pendant la semaine qui précède l'élection. Le service reprendra dès le soir du premier tour pour informer en direct les *net-surfers* du monde entier sur l'évolution des estimations et sur les résultats. C'est du moins ce qu'annonce le serveur.

QUELQUES IMPERFECTIONS

Il semble que l'actualisation des données ne soit pas son point fort. Ainsi, le « Journal de campagne » propose une revue de presse de Radio- France Internationale (RFI) qui peut dater de huit jours... Idem pour l'invité du jour. Mais cela n'enlève rien à l'intérêt d'un témoignage tel que celui d'Olivier Balchard, professeur d'économie au MIT de Cambridge, aux Etats-Unis.

Malgré ces quelques imperfections, le serveur de Mosaïque fournit une démonstration convaincante de la façon dont le reseau peut accompagner un événement comme les élections. La société, spécialisée dans la création de services en ligne, est accompagnée dans cette expérience par une dizaine de partenaires. Parmi eux, des entreprises aussi differentes que RFI, la Sofres, le constructeur d'ordinateur Digital ou le fabricant de modems US Robotics.

Pour ceux qui ne sont pas encore branchés sur Internet mais qui possèdent un ordinateur équipé d'un lecteur de CD-ROM, tout espoir d'associer informatique et politique n'est pas perdu. Un hors-série du magazine *Compatibles PC Mag* offre le CD-ROM « Présidentielles 95 », dans lequel on retrouve de nombreuses informations sur les candidats ainsi qu'un jeu astucieux. Une série de questions tentent de cerner vos opinions politiques et déterminent quels devraient être vos trois candidats préférés... Le mieux placé apparait alors à l'écran sous la forme d'une caricature qui, par la technique du *morphing*, se substitue à celle de François Mitterrand.

Michel Alberganti

Jean-Jacques Annaud propose un film en trois dimensions

Ce procédé est-il un simple avatar technique ou un véritable facteur de renouveau pour le cinéma ? Le groupe Sony fait le pari qu'il est capable d'arracher à leur poste les téléspectateurs

Cantonné jusqu'à présent aux films de nature ou d'horreur, le cinéma en trois dimensions connait un regain d'intérêt avec la réalisation d'œuvres de fiction. Au-delà du probable succès des *Ailes du courage* qui est présenté au public vendredi 21 avril à New York, il s'agit maintenant de savoir quel est l'avenir de ce procédé technique qui offre un spectacle très impressionnant. Sera-t-il un facteur de changement comme le furent la couleur, le son, l'écran large (type CinémaScope), ou restera-t-il un simple avatar, comme le Cinérama ou le Smell-O-Vision ? Le réalisateur Jean-Jacques Annaud assure que, pour raconter une histoire simple et linéaire, il a eu « *en main un outil puissant* » dont il ne tenait qu'à lui de se « *servir de manière délicate* ». Manifestement, les enjeux qui reposent sur le succès de l'expérience Annaud sont d'importance.

NEW YORK
correspondance

Rescapé des *Homme* (s) *au masque de cire* et autres *Chute* (s) *de la maison Usher*, le cinéma en trois dimensions – le « 3 D », comme on l'appelait dans les années 50 – opère en ce moment un retour en force, grâce à aux progrès de la technologie. En novembre 1994, Sony inaugurait un complexe au coin de Broadway et de la 68e rue dans Manhattan. L'une des treize salles – « *Le Grand* » (en français dans le texte) – qui contenait environ six cents places, était équipée de l'écran géant requis par le processus de l'IMAX-3 D. C'était la première salle commerciale au monde ainsi réservee au trois-dimensions de façon permanente.

Le premier programme affichait deux documentaires scientifico-pittoresques, l'un de trente-cinq minutes, *Into the Deep*, l'autre de vingt-sept, *The Last Buffalo*. Filmés presqu'à la manière du *Désert vivant* de Disney, ces films montraient un furet qui se fraie un chemin à coups d'ongles en propulsant vers le spectateur des nuages de poussière en pleine figure, et des seiches translucides forniquant en une orgie sous-marine quasi dantesque. Ce n'était pas suffisant pour convaincre de la capacité de ce progrès technologique à infléchir l'avenir du cinéma. On pouvait craindre que le procédé ne se cantonne ou plutôt ne s'enferre dans des films d'horreur dont le seul propos aurait été d'arracher les viscères à une innocente victime pour les agiter sous le nez des spectateurs au bout d'un épieu. L'IMAX-3D allait-il se révéler facteur de changement permanent, comme le furent la couleur, le son, l'écran large (type CinémaScope), ou simple avatar, comme le Cinérama ou le Smell-O-Vision ?

SPECTACULAIRE

Plus important, quelle pourrait être la part de la création ? Pour David Denby, du *New York Magazine*, la réduction de l'espace à deux dimensions *« dirige le regard du spectateur (à l'aide de la lumiere et du décor) vers le matériau dramatique que le réalisateur tente de mettre en forme. Un film « normal » n'est plus vie mais art. Plus exactement, la stylisation de l'espace rend l'art possible. »* Denby craignait donc qu'avec ce nouveau procédé, les réalisateurs se contentent d'« ouvrir » l'espace aux dépens de techniques narratives telles que l'ellipse par le montage. *« Le 3-D est peut-être sublime pour descendre des torrents ou filmer de grandes scènes de bal, je préférerais un bon scénario. Une dimension de plus ne sauvera pas une idée à deux dimensions de la banalité. »*

Que filmer, comment le filmer ? A cette double question Jean-Jacques Annaud *(lire ci-contre)* répond : *« On m'a mis en main un outil puissant, à moi de m'en servir de manière délicate. »* Le résultat, c'est un film évoquant les débuts de l'Aéropostale, *Les Ailes du courage*, qui retrace l'odyssée du pilote français Henri Guillaumet (Craig Sheffer) après un accident sur un lac gelé de la cordillère des Andes en 1930. Alléchante à l'état de projet – raconter une histoire intimiste dans un cadre somptueusement infini –, l'entreprise est réussie. Bien entendu, le visuel est spectaculaire. Les images commencent sous le nez du public ; les protagonistes, les accessoires, les figurants arrivent de droite, de gauche, de devant et même de derrière – on ne peut s'empêcher de se retourner.

Présentée en avant-première mercredi 12 avril et durant quarante minutes, la première œuvre de fiction réalisée en IMAX 3 D par le cinéaste français, *Les Ailes du courage*, sera offerte au public à partir du vendredi 21. Du moins se portera-t-elle à sa rencontre.

Les enjeux de cette expérience sont lourds. Echaudé par les tribulations de son investissement hollywoodien, le groupe Sony y voit l'occasion de redorer son blason et de refaire office de pionnier. Il fait le pari que le public se détournera des cinq cents chaînes télé promises sur les autoroutes de l'information et que, grâce à des films de fiction réalisés par des cinéastes en renom et interprétés par les plus grandes stars, le cinéma de grand écran retrouvera sa primauté, quelque peu menacée par une vidéo de plus en plus sophistiquée.

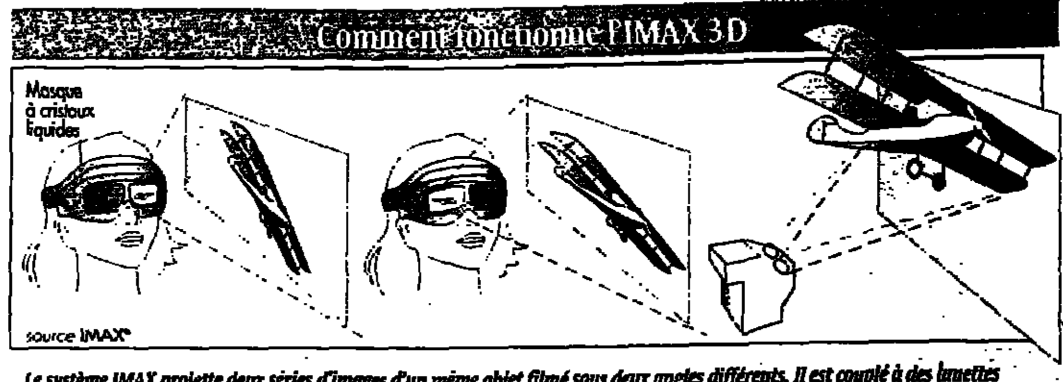
Les réalisateurs, eux, sont attentifs aux contraintes actuelles de l'« écriture » IMAX : elle exige beaucoup plus de lumières (c'est elle qui définit les contours) ; la profondeur de champ réclame une multiplication des arrière-plans ; un « magasin » de pellicule ne dure que trois minutes (adieu les longs plans-séquences) et il faut un quart d'heure pour recharger.

AVEC DES GAULES

L'équipement est pour l'instant très lourd : pour déplacer une caméra, il faut quatre assistants munis de gaules qui la soulèvent telle une chaise à porteurs, et pour la transporter, l'hélicoptère s'impose. Suivant les résultats, les cinéastes décideront si ce nouveau « vocabulaire » cinématographique est praticable, ou, même si Annaud réussit fort bien les séquences intimistes, s'il ne s'agira là que d'une langue mort-née.

Toujours prêts à se diversifier, quitte à transformer une de leurs unités en mini-galerie de parc d'attraction (voir les récentes tentatives de cinéma interactif), les exploitants attendent de voir si le public suivra. Acceptera-t-il, dès vendredi 21 avril, de payer 1 dollar de plus pour un film d'une durée réduite de moitié ? Viendra-t-il assez nombreux pour susciter une production de films en 3 D propre à justifier l'investissement, colossal, en équipement ? Assistera-t-on à une modulation plus large du prix des places ? Et verra-t-on dès lors un schisme de la distribution cinématographique en « IMAX » et « off-IMAX » comme on le dit de Broadway et d'off-Broadway ?

H. B.



Le système IMAX projette deux séries d'images d'un même objet filmé sous deux angles différents. Il est couplé à des lunettes à cristaux liquides (commandées par infrarouge) qui occultent tantôt l'œil droit, tantôt l'œil gauche, avec une fréquence de 48 images par seconde. Le cerveau fusionne ces deux images pour reconstituer la scène en relief.

Tourner avec quatre caméras

Le dispositif pour le tournage des *Ailes du courage* a été le suivant :

- **La nouvelle caméra IMAX** 3D, contenant dans un même boitier deux caméras au défilement parfaitement synchrone. Deux pellicules, donc, défilant à 24 images/seconde ; deux objectifs, dont l'écartement est égal à celui qui sépare les deux yeux d'un spectateur normal (les caméras IMAX 3D ont été modifiées à la suite de l'expérience Annaud. Utilisé pour le tournage récent, au Shubert Theatre de New York, de *Across the Sea of Time*, extrait de la comédie musicale *Crazy For You*, le nouveau modèle fait environ 120 kilos, pellicule comprise).
- **Le « gréement IMAX 3D »**, consistant en deux caméras IMAX montées sur un même encadrement, le synchronisme du déroulement étant contrôlé par un ordinateur.
- **Le « gréement de l'Office national du cinéma du Canada »**, ainsi nommé parce qu'il fut développé et construit pour le premier film en IMAX 3D, *Transitions*, présenté par l'Office à l'Exposition universelle de Vancouver en 1986.
- **Une caméra IMAX 2D.**

Des bobines sur fourche hydraulique

L'écran du Sony IMAX 3D de Broadway fait 26 mètres sur 33. L'image projetée a donc environ la taille d'un immeuble de huit étages. L'image-pellicule est dix fois plus grande que celle d'un 35 mm traditionnel, trois fois plus large que le 70 mm. Les ampoules des projecteurs, « empruntées » à la Nasa, font 15 000 watts. Pour éviter la surchauffe, elles doivent être arrosées à la lance.

Le déroulement du film est horizontal. Deux bobines défilent dans le projecteur en un synchronisme absolument parfait (le moindre décalage dans l'image ou dans le son serait fatal ; en cas de rupture, il est hors de question de procéder à un raccord de fortune). Chaque bobine fait une vingtaine de kilomètres; il faut une fourche hydraulique pour l'installer sur l'énorme platine qui en principe pourrait soutenir un film de quatre heures en IMAX. Chaque spectateur reçoit à l'entrée une paire de lunettes équipée de « verres » à cristaux liquides. Obéissant à des signaux infrarouges transmis par le projecteur à des « détecteurs » incorporés aux lunettes, les verres s'« ouvrent » et se « ferment » – en alternance – quarante-huit fois par seconde : l'image ne peut donc être vue que d'un œil à la fois, ce qui, disent les techniciens, donne l'illusion des trois dimensions.

■ **SELON SONY**, il y aurait, à travers le monde, cent vingt et une salles IMAX installées dans vingt pays. Onze sont équipées de l'IMAX 3 D, huit de l'IMAX 3 D *polarisé*. Le Sony IMAX de New York serait l'une des trois salles au monde équipée en IMAX 3 D *électronique*, les deux autres se trouvant en France (au Futuroscope de Poitiers) et au Japon (Chiba). Enfin, il y aurait cinq salles au monde équipées en IMAX HD (haute définition).

Jean-Jacques Annaud, cinéaste

« Un nouvel instrument particulièrement fascinant »

Pourquoi est-ce à vous qu'on a confié la première fiction en IMAX 3D, et pourquoi avoir choisi *Les Ailes du courage* ?

– Après *L'Amant*, j'avais envie de renouer avec les grands espaces. Popularisée par la presse de l'époque et par les écrits d'Antoine de Saint-Exupéry, l'épopée de Guillaumet dans la cordillère des Andes m'attirait non seulement par son côté héroïque mais aussi par l'étonnante disproportion des éléments en présence : la gigantesque et implacable cordillère défiée par un homme seul.

» Sony m'en a proposé la réalisation presque en prototype, j'ai été assez fou pour accepter ! En tant que cinéaste, le fait que, depuis près de cinquante ans, presque rien n'a vraiment changé dans la technologie du cinéma m'a toujours inquiété. Du moins au niveau de l'image. Aller au cinéma n'est plus source de surprise. Or, je crois qu'une des fonctions du cinéaste consiste précisément à créer la surprise. Pour la première fois depuis très longtemps, il y a innovation technologique. Ce qui permet de raconter une histoire à l'aide d'une imagerie incroyablement différente. Inédite.

– En quoi ?

– Comme le théâtre, la peinture ou la photo, le cinéma offre une « représentation » à l'intérieur d'un cadre. L'écran géant bouleverse ces données : le spectateur en est si proche qu'il n'en perçoit plus le cadre. Avec l'IMAX 2D, il n'était plus devant une image, mais *à l'intérieur* d'elle. Avec l'IMAX 3D, il n'est plus à l'intérieur d'une image mais d'un *espace*, qu'il partage avec les personnages. L'acuité de la définition photographique, la vision « stéréoscopique » gomment la frontière entre illusion et réalité. Pour qui aime raconter des histoires, c'est un nouvel instrument particulièrement fascinant.

– Dans la mesure où il permet une plus grande liberté de création ?

– Pas tout à fait. Au contraire, je me suis senti relativement bridé, dans la mesure où, étant le premier à utiliser cette technologie, j'avais un équipement presque « primitif ». Sur le plan de la stricte créativité, j'ai dû désapprendre presque tout ce que j'avais appris : la grammaire de ce nouveau médium est trop différente. On ne découpe pas un espace comme on le ferait dans une image à deux dimensions. On ne peut pas non plus monter de la même manière. Le montage de style MTV, par exemple, est interdit. Mais le tempo se rapproche de celui de la vie.

» Les caméras étaient également difficiles à manier. Abominablement lourdes – de 180 à 300 kilos –, elles étaient surtout équipées d'un objectif « fisheye » qui voit tout, du plafond au trépied en passant par les lumières. Le moindre travelling devient une entreprise incroyablement périlleuse.

> « Nous avons identifié 78 problèmes différents. C'est le « privilège » du pionnier »

» J'ai tourné le film en quatorze semaines de six jours, avec une moyenne de quatre plans par jour, soit trois fois moins que mon rythme habituel. Nous avons identifié soixante-dix-huit problèmes-caméra différents. Depuis, ils ont tous été corrigés. Ça fait partie du « privilège » du pionnier, et cela ressemble assez aux contraintes rencontrées par les premiers techniciens du son. En même temps, on est comme l'explorateur qui ne sait jamais s'il atteindra en fin de parcours ce qu'il espérait trouver.

– Comment s'est déroulée la direction d'acteur ?

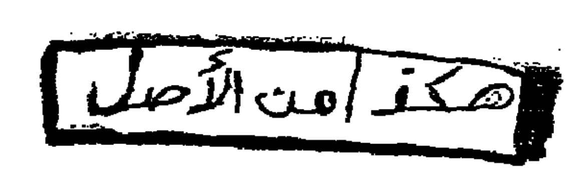
– L'approche « évidente » aurait été de se confiner au spectacle : les grands espaces, les prises de vues aériennes. Mais mettre en scène signifie maîtriser la technique et l'infléchir pour qu'elle serve l'histoire que vous voulez raconter. L'idée presque iconoclaste qu'au contraire ce format pouvait s'adapter à la narration d'un récit intimiste m'excitait donc. Je voulais prendre le risque de croire que cette troisième dimension serait un atout et non un handicap dans la transmission de la seule dimension qui compte : l'émotion.

» Les contraintes techniques posaient un énorme défi. Parce que la mise en place exige un temps fou et que, vu la taille de la pellicule, un magasin de caméra ne contient que trois minutes de film, il était indispensable que les acteurs soient parfaits dès que nous serions prêts à tourner, sachant qu'ils ne pourraient jamais « se reposer » ou « simplement donner la réplique » : en raison du *fisheye*, ils sont forcément constamment dans le champ. En revanche, pour ma part, je ne leur demandais rien de plus que dans un film « normal ». Le grand avantage de la caméra IMAX-3D, c'est qu'elle correspond à 98 % à ce que vous verriez les deux yeux ouverts. Il est donc plus facile de comprendre ce procédé que de jauger la distanciation imposée par l'image à deux dimensions. Pour la première fois de ma vie, par exemple, je n'ai pas eu recours à mon œilleton.

– Votre prochain projet sera également en IMAX ?

– Je viens de mettre en chantier un film « normal », *Maîtresse des mers*, sur une femme pirate nommée Anne Bonny. Mais j'ai déjà commencé à écrire les deux autres épisodes d'une trilogie sur l'Aéropostale à réaliser en IMAX 3D, l'un consacré à Mermoz, l'autre à Saint-Ex.

Propos recueillis par Henri Béhar



JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème nº 861

HORIZONTALEMENT

I. A faire demain tout en restant habillé. – II. Permet de sortir. Cordon ombilical d'un autre type. – III. Nécessaire pour la guerre. Doublé à Madagascar. Faire de la résistance. – IV. Veille à notre santé. Veille à notre santé. – V. Crochets. Grecque. – VI. Sélectionneur exigeant. Note. – VII. Vendue, parfois. Langue d'Europe. Champion. – VIII. En plein vent. Donne du mouvement. – IX. Tout en nuances. Vieille garde à vue. – X. Fait un léger bond.

VERTICALEMENT

1. Ce sera pour la semaine prochaine. – 2. On le propose volontiers. Pour un bref voyage. – 3. Souhaitons que l'électeur le soit. – 4. Cherche à nourrir le monde en commençant par le bas. Grands espaces. – 5. Note. Souvent suppliantes. – 6. Premières armes. Surveille l'espace. – 7. Celles d'Edouard sont contestées. – 8. A un bout du palais. En vitesse. – 9. Dans la vieille garde. Note inversée. On verrait l'évidence si, telles les écailles, elle nous tombait de l'oeil. – 10. A l'intérieur ou après le café. Donne plus qu'une petite gloriole. – 11. Fonctionne en chœur ou à l'unisson. L'Angleterre, jadis. – 12. C'est leur quantité qui fait peur. Dieu. – 13. Perdent leurs couleurs.

SOLUTION DU Nº 860

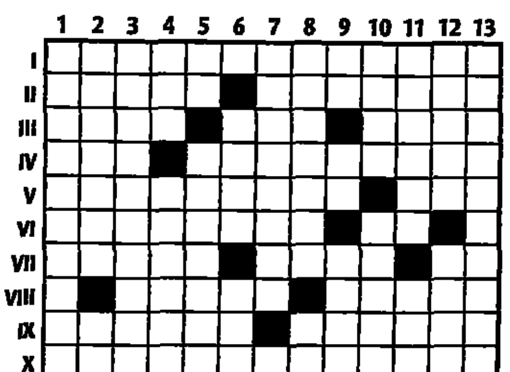
Horizontalement

I. Micro-trottoir. – II. Irrigué. Nitré. – III. Soupirants. Ac. – IV. En. Ovale. Saké. – V. Règle. Issus. – VI. Risotto. Obi. – VII. Bain. Géode. Es. – VIII. Liseur. Risées. – IX. Embêtée. *Usine.* – X. Saisissements.

Verticalement

1. Misérables. – 2. Irone. Aima. – 3. Cru. Grisbi. – 4. Ripolinées. – 5. Ogives. Uti. – 6. Tura. Ogres. – 7. Réalité. Es. – 8. Nestor. – 9. TNT. Sodium. – 10. Tissu. Esse. – 11. Ot. Aso. Ein. – 12. Irak. Béent. – 13. Récépissés.

François Dorlet



ÉCHECS
Problème nº 1634

TOURNOI DES HAUTS-FOURNEAUX
Wijk-aan-Zee, 1995
Blancs : S. Tiviakov.
Noirs : Z. Almasi.
Partie espagnole.

1. é4	é5	15. Cf5	Dd8
2. Cf3	Cç6	16. Fh4	Rh7
3. Fb5	a6	17. Df3 ! (k)	Th8 (l)
4. Fa4	Cf6	18. g4 ! (m)	Rg8 (n)
5. Dé2 (a)	b5	19. Cxg7 !! (o)	Rxg7
6. Fb3	Fç5 (b)	20. Tg1 !	Cxé4 (p)
7. ç3 (ç)	d6	21. Fxd8	Fxf2+
8. d3	0-0 (d)	22. Ré2	Fxg1 (q)
9. Fg5 !	Fé6 (é)	23. dxé4	Fxh2 (r)
10. Cb-d2 (f)	Dé7 (g)	24. Fxç7	Ff4
11. Fd5 ! (h)	Fxd5 (i)	25. Fxd6	f6
12. éxd5	Cb8	26. a4	Cb6
13. Cé4	Cb-d7	27. b3	bxa4
14. Ch4 !	h6 (j)	28. Fç7	abandon (s)

NOTES

a) Une idée proche de l'« attaque Worral » (5. 0-0, Fé7 ; 6. Dé2) avec une différence : les Noirs ne peuvent plus jouer la « défense ouverte », 5..., Cxé4.

b) La réponse théorique qui doit donner aux Noirs un jeu équilibré. Après 6..., d6 ; 7. ç3 (ou 7. a4), Fé7 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. Td1, Ca5 ; 10. Fç2, ç5 ; 11. d4, Dç7 ; 12. d5! les Blancs ont un meilleur jeu, comme après 9..., Fg4 ; 10. h3, Fxf3 ; 11. Dxf3.

ç) Ou 7. a4, Fb7 ; 8. axb5, axb5 ; 9. Txa8, Dxa8 ; 10. Dxb5, Cxé4 ; 11. Fxf7+, Ré7 avec un jeu peu clair.

d) 8..., h6 affaiblit sans doute l'aile-R, mais évite le désagréable clouage qui suit.

é) Maintenant 9..., h6 n'a plus les mêmes effets qu'au coup précédent. Par exemple, 10. Fh4, Té8 ; 11. Cb-d2, Cb8 ; 12. a4, bxa4 ; 13. Fxa4 avec avantage aux Blancs (Gurguenidze-Kholmov, Tbilissi, 1969) ; ou 10. Dé7 ; 11. Cb-d2, Fé6 ; 13. Fd5 avec toujours un léger avantage aux Blancs.

f) 10. Fd5 est ici inopérant : 10..., Fxd5 ; 11. éxd5, Cé7 ; 12. Fxf6, gxf6 ; 13. ç4, ç6.

g) Une imprécision lourde de conséquences. 10..., Fxb3 était nécessaire même si les Blancs sont toujours un peu mieux après 11. axb3.

h) S'emparant de l'initiative.

i) 11..., Fd7 était plus prudent, mais la supériorité des Blancs apparaissait aussi après 12. Ch4!, Tab8 ; 13. Cf5, Dd8 ; 14. Df3, Fxf5 ; 15. Dxf5, Ca7 ; 16. b4, Fb6 ; 17. a4, ç6 ; 18. Fb3 (Platonov-Youdovic, 1964).

j) 14..., g6 n'est plus suffisant : 15. Df3, Rg7 ; 16. Dg3 (16. Cf5+!, gxf5 ; 17. Dxf5 assure aux Blancs une attaque gagnante), Rh8 (si 16... Cxé4 ; 17. Fxé7, Cxg3 ; 18. Fxf8+, Txf8 ; 19. hxg3) ; 17. Cxf6, Cxf6 ; 18. Cf5!, gxf5 ; 19. Dh4, Fxf2+ ; 20. Dxf2 avec une position de gain.

k) Les forces blanches sont idéalement regroupées en vue de l'attaque du R ennemi.

l) Se débarrasser du clouage par 17..., g5 est impossible : 18. Fxg5!, hxg5 ; 19. Dh3+, Rg8 (ou 19..., g6 ; 20. Dh6+, Rxf5 ; 21. Dxg5 mat) ; 20. Cxg5 avec la menace imparable 21. Dh6. Quant à la défense 17..., Tg8, elle échoue spectaculairement : 18. Cxh6!, Rxh6 ; 19. Dh3!, Rg6 ; 20. Cg3!

m) Décisif.

n) Si 18..., g5 ; 19. Cxh6!, Rxh6 (ou 19..., gxh4 ; 20. g5!) ; 20. Fxg5+, Rg7 ; 21. h4!, etc.

o) La conclusion est superbe.

p) Ce sacrifice de D ne sauve rien. Après 20..., Tg8 ; 21. Ré2! suivi de 22. g5, les Noirs sont également perdus.

q) Ou 22..., Taxd8 ; 23. dxé4, Fxg1 ; 24. Txg1.

r) Ou 23..., Fb6 ; 24. Fh4.

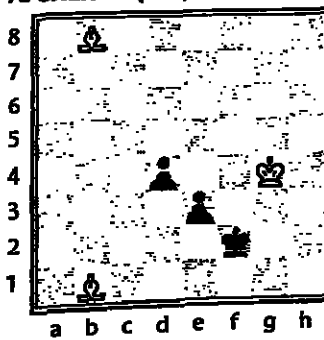
s) Toute résistance est vaine.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1633
V. VUKOVIC (1947)

(Blancs : Rç1, Cb5, Pa6, f3 et f5. Noirs : Rç6, Fh7, Pé3, f6 et g6.)

1. Cç3!, gxf5 (si 1..., Rb6 ; 2. Cd5+ et 3. Cxf6 gagnant le F) ; 2. Cd5!, f4 (si 2..., Fg8 [Fg6] ; 3. Cé7+) ; 3. Rd1! zugzwang, Fb1 ; 4. Ré2, Fh7 ; 5. Ré1, Fb1 ; 6. Rd1, Fh7 ; 7. Rç1, é2 ; 8. Rd2, Fb1 ; 9. Rxé2, Fh7 ; 10. Ré1, Fb1 ; 11. Rd1, Fh7 ; 12. Rç1, f5 ; 13 Rb2! gagnant le F et la partie.

ÉTUDE Nº 1634
A. CHERON (1951)



Blancs (3) : Rg4, Fb1 et b8.
Noirs (3) : Rf2, Pd4 et é3.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

ANACROISÉS (R)
Problème nº 862

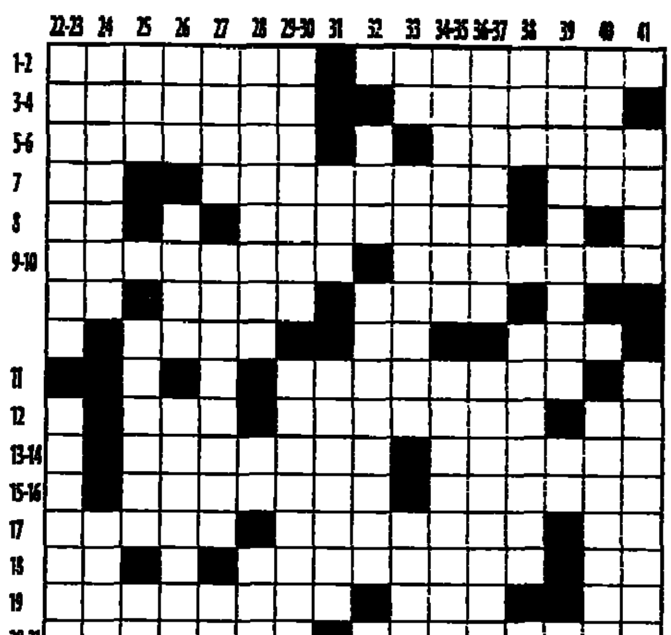
Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. EEGNRUV. – 2. AEHNOPST. – 3. AEELOTU. – 4. EEEMNU. – 5. CEIIMRS. – 6. ACINTR (+5). – 7. EIIMQSSU. – 8. ACINTTU. – 9. CEENOPSU (+1). – 10. AEETTUX. – 11. ABDEEILN (+1). – 12. AEEGIRU. – 13. CEFFORT. – 14. AELPSS (+3). – 15. AAEIIRV. – 16. AALOSU. – 17. ADNNOST. – 18. ADEEMNSU. – 19. AEEILLMS (+3). – 20. ACEILRS (+3). – 21. AACEGSSS.

VERTICALEMENT

22. AACCENSV. – 23. AEMMOSS. – 24. EIILNOS (+1). – 25. AACLPT (+1). – 26. AILMOOV. – 27. EEFIIPRT. – 28. CEILRTUU. – 29. EERSSSU. – 30. EEEGIRSS. – 31. ENNORSU (+1). – 32. CDEENOTU. – 33. AAEIQRT (+1). – 34. ACENSUU. – 35. AAAEMRSS (+1). – 36. EEEIMTT. – 37. AABEENSS. – 38. FILOPST. – 39. AACEEGNOR. – 40. EEELSUV (+1). – 41. AEFNSSTU (+1).



SOLUTION DU Nº 861

1. EVISCERE. – 2. AOUTEES (OUATEES). – 3. MENUISE (UNIEMES MEUSIEN MINEUSE). – 4. BERNEUSE (EBURNEES). – 5. REGENTS (GRESENT SERGENT.) – 6. NUCLEASE (CANULEES ENUCLEAS LANCEUSE). – 7. CLENCHE. – 8. NULLITES. – 9. CREATINE (CTENAIRE...). – 10. PERTURBE. – 11. RUINEUSE (URINEUSE). – 12. STHENES. – 13. GANSES. – 14. MEUSIEN (MENUISE UNIEMES MINEUSE). – 15. SCANNEUR (CANNEURS RANCUNES). – 16. TRAINEE (ARETINE...). – 17. EPEURAI. – 18. ETESIEN. – 19. AIRENT (NAITRE...). – 20. RHEOSTAT (HOTTERAS). – 21. ESCOBAR. hypocrite (vx). – 22. EMINENCE. – 23. REMUEUR. – 24. INOCULE. – 25. AIGUIERE (AIGUERIE). – 26. LAPINAS (INALPAS PLANAIS APLANIS). – 27. CINERITE. – 28. ENIVRAS (INVERSA...). – 29. TIREUSE (TRIEUSE TUERIES). – 30. RESSUENT (SENTEURS TENSEURS). – 31. SENTIRA (RETSINA...). – 32. ESSEULES. – 33. AEROCLUB (BOUCLERA). – 34. SOCIETE (COTISEE). – 35. EXTRANT, donnée en sortie (inf.). – 36. UNGUEAL. – 37. INDEMNES. – 38. EUNECTE. – 39. MEDUSERA (DEMEURAS). – 40 SESTERCE (SECRETES). – 41. SURINER.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

SCRABBLE (R)
Problème nº 470

LA PLAYMATE EST AU RENDEZ-VOUS

Voici le dernier arrivage de « cousins grecs », c'est-à-dire de mots « avec I » ayant des pseudo-anagrammes où l'on transforme le I en Y. Exemple. DÉLICAT peut faire penser à DACTYLE (*cf.* nos chroniques nºs 458, 461 et 465). Voici tout d'abord quatre mots écrits indifféremment avec un I ou un Y : PÉLAMIDE ou PÉLAMYDE, *poisson (bonite)* – SANDIX ou SANDYX, *colorant rouge* (*cf.* SCANDIX, *plante*) – SILVANER ou SYLVANER – ZIEUTER ou ZYEUTER. Voici maintenant une série de mots avec « I ». Vous devez trouver le mot avec « Y » correspondant, sachant que celui-ci commence par le préfixe « POLY- », *beaucoup*, « PYO- », *pus*, ou « SYN- », *avec*. Exemple : LADINOS, *dialecte des juifs expulsés d'Espagne* → SYNODAL. 1. LÉPORIDÉ, S, *lapin* ; 2. RÉEMPLOI ; 3. POPELINE ; 4. POIGNÉE ; 5. SAPINES ; 6. SALPICON, *mets à croûtes feuilletées* ; 7. RENDÎMES ; 8. ENDORMIS ; 9. SERINÉES ; 10. SINGERIE ; 11. PESIONS ; 12. PISSIONS ; 13. VOISINE ; 14. NIVOSITÉ ; 15. STHÉNIES ; 16. TISONNE ; 17. IONISENT.

Nous voici dans la ligne droite, courage ! Encore trente mots à trouver, mais sans le secours des préfixes : 18. PROMENAI ; 19. PLATINE ; 20. EMPALAIT ; 21. TAPINER ; 22. PANETIER, *officier chargé du pain (hist.)* ; 23. PLIAIENT ; 24. PRALINÉE ; 25. DÉPRIMAI ; 26. NÉPÉRIEN ; 27. RHINITE ; 28. CISAILLE ; 29. AMODIÉES ; 30. ÉPIROTES 31. DÉPILONS ; 32. RÉALISTE ; 33. MÉGOTAIS ; 34. SOLIDITÉ ; 35. TERNIES ; 36. BISERAIT ; 37. ELLIPSES ; 38. VILAINS ; 39. SIRÉNIEN ; 40. TIMORÉS ; 41. IMPLANTA ; 42. OPHITES ; 43. RÉTINIEN ; 44. IRONISTE ; 45. ULNAIRE ; 46. VALENCIA ; 47. GAMINEZ.

Solution des anagrammes : 1. POLYÈDRE ; 2. POLYMÈRE ; 3. POLYPNÉE, *accélération de la respiration* ; 4. PYOGÈNE, *qui fait suppurer* ; 5. SYNAPSE, *région de contact entre neurones* ; 6. SYNCOPAL ; 7. SYNDERME, *skaï* ; 8. SYNDROME ; 9. SYNÉRÈSE, *fusion de deux voyelles contiguës* ; 10. SYNERGIE ; 11. SYNOPSE, *présentation des Évangiles en parallèle* ; 12. SYNOPSIS, *ébauche de scénario* ; 13. SYNOVIE ; 14. SYNOVITE, *inflammation* ; 15. SYNTHÈSE ; 16. SYNTONE, *en harmonie avec son milieu* ; 17. SYNTONIE, *accord sur une fréquence* ; 18. PARONYME ou PYROMANE ; 19. PENALTY ; 20. PLAYMATE ; 21. PRYTANE, *magistrat grec* ; 22. PRYTANÉE ou PAYÈRENT ou REPAYENT ; 23. PTYALINE, *enzyme de la salive* ; 24. PYRALÈNE ; 25. PYRAMIDE ; 26. PYRÉNÉEN ; 27. RHYTINE, *grande vache marine disparue* ; 28. SALICYLÉ, E, *relatif à un acide* ; 29. SAMOYÈDE, *chien* ; 30. SÉROTYPE, *caractères définissant un être vivant* ; 31. SPONDYLE, *mollusque ou vertèbre* ; 32. STÉARYLE, *radical chimique* ; 33. STEGOMYA, *moustique de la fièvre jaune* ; 34. STYLOÏDE, *en forme de stylet* ; 35. STYRÈNE, *hydrocarbure* ; 36. SYBARITE ; 37. SYLLEPSE, *accord selon le sens* ; 38. SYLVAIN, *génie des forêts* ; 39. SYRIENNE ; 40. TORYSME ; 41. TYMPANAL ; 42. TYPHOSE, *maladie des volailles* ; 43. TYRIENNE ; 44. TYROSINE, *acide aminé* ; 45. URANYLE, *radical chimique* ; 46. VALENÇAY, *fromage de chèvre* ; 47. ZYGNÉMA, *algue.*

Dernière minute : Aurélien Delaruelle est champion de France 1995. Vous pouvez le voir actuellement à l'émission « Des chiffres et des lettres ».

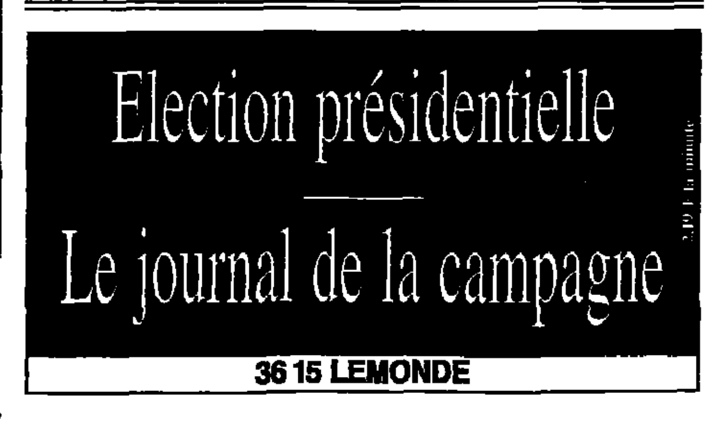
Michel Charlemagne

Club Elysées, 7, rue Le Sueur, Paris-16e, 30 décembre 1994.
Tournois mercredi et samedi, 20 h 45 ;
mercredi, vendredi et samedi, 14 h 30 et 16 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	DEELNOT			
2	CEGIKOU	DOLENTE	H 4	70
3	EIU+IIMN	GECKO	10 G	37
4	I+FORTUU	DIMINUE	4 H	18
5	ITU+ABEZ	FOUR	O 1	35
6	ADEILST	ABOUTIEZ (a)	K 8	88
7	AELLRSW	DIASTOLE	5 C	73
8	LRS+AIIS	AWALE	8 K	72
9	EELSTY?	LISSERAI	14 G	70
10	ABEMPRS	L(A)YETTES (b)	12 F	102
11	EMPRS+AH	BALAYETTES	12 D	40
12	EGNPUV?	HARPAMES	E 8	78
13	GPV?+EOT	NUEZ	15 H	49
14	G+CJNNOO	P(I)VOTE	O 10	51
15	-AIIGORX	JONCS	15 A	51
16	AIGOR+EQ	XI	I 7	44
17	GE+EEERU	ROQUAI	M 1	26
18	EE+ADFNS	GREEUR	1 H	24
19	EEADN+RV	FIS	K 3	32
20	EADN+AMU	VEXER	7 G	41
21	AM+HNT	DENUA	6 B	23
		AH	2 I	28
				1 052

(a) ou TABOUIEZ ; TABULIEZ, 6 D, 77 ; (b) STYLI(S)ÉE, D 1, 86.
1. Brandicourt Florence, 1021 ; 2. Marion Jean, 1 018 ; 3. Schultz Sonia, 1 016.



BRIDGE
Problème nº 1630

HUGH KELSEY

Parmi les centaines de donnes que l'Ecossais Hugh Walter Kelsey a publiées avant de nous quitter, voici une des plus intéressantes quand on ne voit pas les mains adverses. Elle est tirée du livre *Improve Your Play* (Editions Le Bridgeur).

Ouest		Nord / Sud		Est
		♠ A D 5 ♥ 10 7 5 2 ♦ R D 8 4 ♣ 10 5		
♠ 10 8 ♥ D 9 8 ♦ 9 7 3 2 ♣ D 9 7 4		N / O E / S		♠ V 9 7 4 3 2 ♥ V ♦ 10 6 ♣ R V 8 2
		♠ R 6 ♥ A R 6 4 3 ♦ A V 5 ♣ A 6 3		

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♥	passe	3 ♥	passe
6 ♥	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 4 de Trèfle, Sud prit avec l'As et tira As Roi de Cœur (Est défaussant un Pique au deuxième tour). *Comment gagner* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse

Il faut évidemment *laisser traîner un atout* et défausser les deux Trèfles de la main sur le troisième Pique et le quatrième Carreau. Il est donc indispensable que Ouest ait au moins trois Carreaux. En conséquence, *il faut d'abord... jouer Carreau* et, si Ouest n'en a que trois, Sud jouera alors Pique ! Au contraire, s'il en a *quatre* (Est fournissant au deuxième tour), Sud devra réaliser son quatrième Carreau *avant* d'essayer de défausser un Trèfle sur le troisième Pique du mort...

Un chelem qu'il est facile de chuter si l'on commence par les Piques sans penser que, si Ouest n'a que *deux* Carreaux, il n'y a rien à faire !

Curieusement, quand ce problème a été présenté à deux jeux dans un concours, une réponse sur deux seulement était exacte !

L'EXPLOIT DE L'ANNÉE

Quatre jeunes Français, Jérôme Rombaud, Laurent Bouscarel, Julien Geitner et Dominique Fonteneau, ont réalisé l'exploit de l'année 1994. Non seulement ils ont gagné le championnat d'Europe des moins de vingt ans, mais, l'automne dernier, ils ont remporté la Coupe de France devant... 2 200 équipes ! Ils ont commencé par huit victoires pour atteindre la demi-finale. On a alors cru que ce beau parcours allait s'arrêter là quand ils se sont heurtés aux champions olympiques Levy et Mouiel associés aux champions d'Europe Abécassis et Jean-Christophe Quantin (leur entraîneur depuis trois ans). Or ils ont encore été vainqueurs. Enfin, nos quatre étudiants ont battu en finale la puissante équipe des Flandres par 75 à 70.

Voici une donne de ce match.

Ouest		Nord / Sud		Est
		♠ 6 ♥ A V 4 ♦ A R 10 8 2 ♣ A R V 10		
♠ R D V 8 7 2 ♥ 7 3 ♦ V 3 ♣ 9 7 4		N / O E / S		♠ 10 5 4 ♥ R D 9 6 ♦ 9 5 4 ♣ D 6 2
		♠ A 9 3 ♥ 10 8 5 2 ♦ D 7 6 ♣ 8 5 3		

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest X...	Nord Rombaud	Est Y...	Sud Bouscarel
♠	contre	3 ♠	passe
passe	contre	passe	4 ♥
passe	passe	passe	

Après avoir pris l'entame du Roi de Pique avec l'As, Bouscarel donna un premier coup d'atout en jouant le 2 de Cœur pour le Valet du mort pris par le Roi d'Est qui continua Pique. *Comment Bouscarel a-t-il gagné* QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères

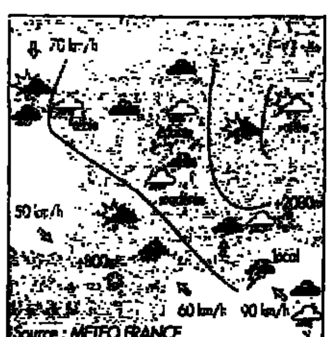
L'ouverture de « 2 Piques » (faible) non vulnérable montrait, après l'entame du Roi de Pique, une couleur sixième par Roi Dame sans rien à côté. Il fallait donc essayer de gagner le contrat même si Est avait *quatre* Cœurs par Roi Dame.

Remarque : La convention « moderne » du deux faible date d'environ... soixante-dix ans. A l'origine, le soutien au palier de trois était constructif sans être forcing, mais aujourd'hui c'est un barrage...

Philippe Brugnon

Beaucoup de nuages et des averses

LA DÉPRESSION qui était centrée vendredi sur l'Espagne remonte vers le nord et se positionnera près des côtes de la Manche samedi, sur l'Angleterre dimanche. Un système frontal lui est associé, qui engendrera beaucoup de nuages et des averses sur la plupart des régions. Le flux de sud provoquera des entrées maritimes sur le sud-est, donnant des précipitations marquées sur les Cévennes et le sud du Massif Central.



Prévisions pour le 22 avril vers 12h00

La qualité de l'air

Indice de pollution en agglomération parisienne

10 Exécrable
9 Très mauvais
8 Mauvais
7 Très médiocre
6 Médiocre
5 Moyen
4 Assez bon
3 Bon
2 Très bon
1 Excellent

11 avril — 16 avril — 20 avril

Source : AIRPARIF

Tendance pour le 21 avril : *Baisse*

Samedi matin, le ciel sera couvert et faiblement pluvieux sur la Normandie, les Pays de la Loire, Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, l'Ile-de-France, la région Champagne-Ardenne et le Nivernais. Les pluies s'espaceront en cours de matinée et la couverture nuageuse se déchirera lentement. Le ciel très nuageux sera entrecoupé d'averses sur la Bretagne, Poitou-Charentes, le Centre, le Limousin, l'Aquitaine et la région Midi-Pyrénées jusqu'au Roussillon. Le vent de nord soufflera sur les côtes nord de la Bretagne jusqu'à 90 km/h en rafales. Sur le Languedoc, le Gévaudan, l'Auvergne, le Lyonnais, le Dauphiné, le Vivarais, la Provence, la Côte d'Azur et la Corse, le ciel sera couvert avec des pluies modérées, parfois fortes et orageuses sur le relief. Il neigera sur les Alpes au-dessus de 2 000 mètres, sur l'Auvergne au-dessus de 1 200 mètres. Le vent de sud-est soufflera même dans l'intérieur jusqu'à 90 km/h en rafales.

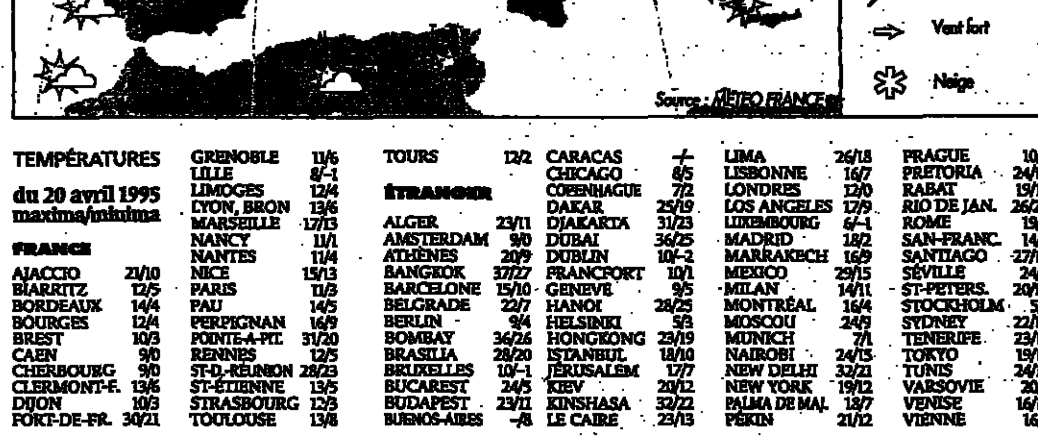
L'après-midi, le ciel restera couvert et faiblement pluvieux sur Poitou-Charentes, les Pays de la Loire et la Normandie, tandis que les nuages et les averses alterneront sur la Bretagne. L'Alsace restera favorisée avec des passages de nuages élevés. Le vent de sud-est restera soutenu. Sur les autres régions, le ciel très nuageux occasionnera des averses, plus fréquentes sur le Sud-Ouest, le Massif Central et Languedoc-Roussillon. Côté mercure, les températures minimales seront généralement comprises entre 5 et 9 degrés, jusqu'à 12 près de la Méditerranée. L'après-midi, les températures seront un peu en hausse, généralement voisines de 12 degrés sur la moitié nord, mais jusqu'à 22 degrés sur la plaine d'Alsace. Elles approcheront les 13 degrés sur le Sud-Ouest, les 16 degrés sur le Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 22 avril vers 12h00

Ensoleillé
Éclaircies peu nuageux
Nuageux courtes éclaircies
Brumes et brouillard
Très nuageux ou couvert
Pluie ou bruine
Averses
Orages
Vent fort
Neige



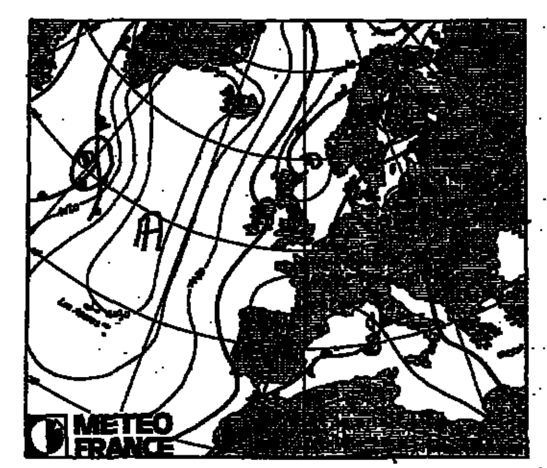
TEMPÉRATURES du 20 avril 1995 maxima/minima

FRANCE

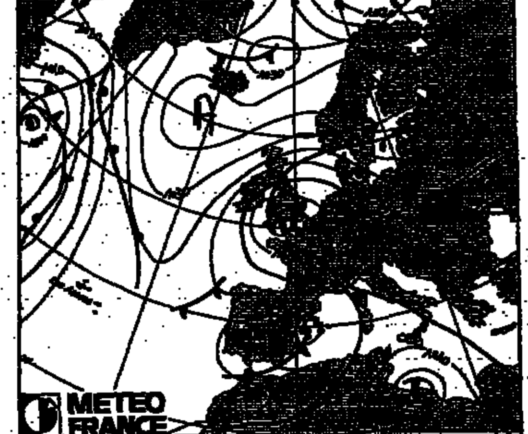
AJACCIO	21/10
BIARRITZ	12/5
BORDEAUX	14/4
BOURGES	12/4
BREST	10/3
CAEN	9/0
CHERBOURG	9/0
CLERMONT-F.	13/6
DIJON	10/3
FORT-DE-FR.	30/21
GRENOBLE	11/6
LILLE	8/-1
LIMOGES	12/4
LYON, BRON	13/6
MARSEILLE	17/13
NANCY	11/1
NANTES	11/4
NICE	15/13
PARIS	11/3
PAU	14/5
PERPIGNAN	16/9
POINTE-A-PIT.	31/20
RENNES	12/5
ST-D.-RÉUNION	28/23
ST-ÉTIENNE	13/5
STRASBOURG	12/3
TOULOUSE	13/8
TOURS	12/2

ÉTRANGER

ALGER	23/11	CARACAS	-/-	LIMA	26/18	PRAGUE	10/5
AMSTERDAM	9/0	CHICAGO	8/5	LISBONNE	16/7	PRETORIA	24/14
ATHÈNES	20/9	COPENHAGUE	7/2	LONDRES	12/0	RABAT	19/14
BANGKOK	37/27	DAKAR	25/19	LOS ANGELES	17/9	RIO DE JAN.	26/23
BARCELONE	15/10	DJAKARTA	31/23	LUXEMBOURG	6/-1	ROME	19/7
BELGRADE	22/7	DUBAI	36/25	MADRID	18/2	SAN-FRANC.	14/8
BERLIN	9/4	DUBLIN	10/-2	MARRAKECH	16/9	SANTIAGO	27/14
BOMBAY	36/26	FRANCFORT	10/1	MEXICO	29/15	SÉVILLE	24/3
BRASILIA	28/20	GENÈVE	9/5	MILAN	14/11	ST-PETERS.	20/13
BRUXELLES	10/-1	HANOI	28/25	MONTRÉAL	16/4	STOCKHOLM	5/1
BUCAREST	24/5	HELSINKI	5/3	MOSCOU	24/9	SYDNEY	22/13
BUDAPEST	23/11	HONGKONG	23/19	MUNICH	7/1	TENERIFE	23/17
BUENOS-AIRES	-/8	ISTANBUL	18/10	NAIROBI	24/15	TOKYO	19/10
		JÉRUSALEM	17/7	NEW DELHI	32/21	TUNIS	24/15
		KIEV	20/12	NEW YORK	19/12	VARSOVIE	20/5
		KINSHASA	32/22	PALMA DE MAJ.	18/7	VENISE	16/13
		LE CAIRE	23/13	PÉKIN	21/12	VIENNE	16/5



Situation le 21 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 23 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Remember

IL FAUT, dans la mesure du possible, organiser des visites collectives des camps de concentration et des charniers par des Allemands de toutes classes et de toutes conditions. Mais ne pourrait-on faire encore davantage ? Dans toutes les villes allemandes libérées par les alliés, il faudrait publier dans les journaux et les revues autorisés à paraître des photographies prises dans les camps au moment même de leur libération, avec des comptes rendus objectifs rédigés par des observateurs neutres, suisses ou suédois. Qu'on se rappelle la campagne de propagande organisée par Goebbels à propos du prétendu *« charnier de Katyn »*, et la publication dans la presse de tous les pays de l'Axe des rapports rédigés par une commission de médecins à la renommée internationale. Pour confondre les nazis, n'est-il pas juste de retourner contre eux leurs propres méthodes ?

Dans les villes et les villages, à l'entrée des mairies et des bâtiments publics, dans les magasins et dans les usines, des placards illustrés devraient mettre pendant des mois sous les yeux des Allemands les images obsédantes des crimes commis dans toute l'Europe par les misérables qui se réclamaient de Hitler et voulaient faire triompher sa doctrine par le fer et par le feu. Ne pourrait-on pas aussi se servir de la radio et du cinéma ? Par les ondes et sur l'écran, les Allemands et les Allemandes seraient contraints de voir et d'entendre ce qu'on avait voulu leur cacher.

Et ainsi, tout le long des jours et dans les lieux les plus divers, qu'ils aillent au travail ou au plaisir, partout surgiraient devant eux les fantômes inapaisés des morts et des suppliciés. Cet implacable *remember* leur ferait peut-être comprendre la nécessité de l'expiation.

André Pierre
(22-23 avril 1945.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au jeudi 20 avril. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe-d'Huez : 170-450 ; Alpe-du-Grand-Serre : n. c. ; Auris-en-Oisans : 49-170 ; Autrans : fermé ; Chamrousse : 50-80 ; Le Collet-d'Allevard : 20-210 ; Les Deux-Alpes : 40-400 ; Lans-en-Vercors : fermé ; Méaudre : fermé ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : fermé ; Les Sept-Laux : 10-140 ; Villard-de-Lans : 30-150.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : n. c. ; Les Carroz-d'Araches : 5-390 ; Chamonix : 0-490 ; Châtel : 30-20 ; La Clusaz : 7-400 ; Combloux : n. c. ; Les Contamines-Montjoie : 10-310 ; Flaine : 100-388 ; Les Gets : 30-230 ; Le Grand-Bornand : 0-210 ; Les Houches : 0-185 ; Megève : 5-260 ; Morillon : 0-240 ; Morzine-Avoriaz : n. c. ; Praz-de-Lys-Sommand : 195-280 ; Praz-sur-Arly : n. c. ; Saint-Gervais : 65-140 ; Samoëns : 0-250 ; Thollon-Les Mémises : 60-110.

SAVOIE

Les Aillons : 0-190 ; Les Arcs : 100-400 ; Arèches-Beaufort : 15-380 ; Aussois : 40-120 ; Bessans : 75-95 ; Bonneval-sur-Arc : 90-300 ; Le Corbier : 110-190 ; Courchevel : 20-308 ; La Tania : n. c. ; Crest-Voland-Cohennoz : 45-180 ; Flumet : fermé ; Les Karellis : 99-200 ; Les Menuires : 80-280 ; Saint-Martin-de-Belleville : 30-280 ; Méribel : 45-300 ; La Norma : 10-210 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 15-150 ; Peisey-Vallandry : 108-205 ; La Plagne : 200-370 ; Pralognan-la-Vanoise : 80-200 ; La Rosière 1850 : 142-360 ; Saint-François-Longchamp : n. c. ; Les Saisies : 200-320 ; Tignes : n. c. ; La Toussuire : 80-140 ; Val-Cenis : 10-120 ; Valfréjus : 20-120 ; Val-d'Isère : 120-300 ; Valloire : 40-130 ; Valmeinier : n. c. ; Valmorel : 65-260 ; Val-Thorens : 150-350.

ALPES-DU-SUD

Auron : fermé ; Beuil-les-Launes : fermé ; Briançon : 25-100 ; Isola 2000 : n. c. ; Montgenèvre : 60-150 ; Orcières-Merlette : 50-220 ; Les Orres : 30-100 ; Pra-Loup : 5-75 ; Puy-Saint-Vincent : 0-100 ; Le Sauze-Super-Sauze : 00-70 ; Serre-Chevalier : 25-100 ; Super-Dévoluy : 30-160 ; Valberg : fermé ; Val-d'Allos-Le Seignus : fermé ; Val-d'Allos-La Foux : fermé ; Risoul : n. c. ; Vars : 40-80.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : fermé ; Cauterets-Lys : 60-170 ; Font-Romeu : fermé ; Gourette : 0-130 ; Luchon-Superbagnères : fermé ; Luz-Ardiden : 10-20 ; Peyragudes : fermé ; Piau-Engaly : 5-60 ; Saint-Lary-Soulan : fermé.

AUVERGNE

Besse-Super-Besse : n. c. ; Super-Lioran : n. c.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : 0-50 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 0-60 ; Les Rousses : 0-120.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : 10-30 ; Gérardmer : n.c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : 00-00.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour ces stations, on peut s'adresser à l'office de tourisme de chaque pays.
Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ;
Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ;
Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ;
Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ;
Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

PARIS EN VISITE

Dimanche 23 avril

■ **LA COMÉDIE-FRANÇAISE** (37 F), 10 h 15, place Colette devant le bureau de l'administration (Monuments historiques).
■ **LE CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE** (55 F), 14 h 30, 3, boulevard Edgar-Quinet (Europ explo).
■ **DE L'ANCIEN AU NOUVEAU BERCY** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Bercy côté POPB (Art et histoire).
■ **LE PALAIS-ROYAL**, trois siècles d'histoire de Paris (50 F), 14 h 30, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).
■ **LE CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE** (45 F), 15 heures, 3, boulevard Edgar-Quinet (Découvrir Paris).
■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS**, mystérieux symbolique (60 F), 15 heures, sortie du métro Cité (Isabelle Hauller).
■ **LE PARC DE BERCY** (37 F), 15 heures, sortie du métro Bercy, côté POPB (Monuments historiques).
■ **LES SALONS DE L'AMBASSADE DE POLOGNE** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (Christine Merle).
■ **LE VIEUX VILLAGE DE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Louvre, côté rue de Rivoli (Résurrection du passé).
■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (50 F), 15 h 30, en haut du funiculaire, sortie côté gauche (Claude Marti).

Lundi 24 avril

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (50 F + prix d'entrée), 10 h 15, place du Puits-de-l'Ermite (Pierre-Yves Jaslet).
■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIX[e] siècle, (50 F), 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).
■ **LE 5[e] ARRONDISSEMENT** en suivant le mur de Philippe-Auguste (40 F), 14 h 30, 49, rue Monge (Sauvegarde du Paris historique).
■ **L'HÔTEL DE SOUBISE** (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Découvrir Paris).
■ **L'INSTITUT PASTEUR** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, 25, rue du Docteur-Roux (Isabelle Hauller).
■ **LA MAIRIE DU 15[e] ARRONDISSEMENT** (37 F), 14 h 30, 31, rue Péclet (Monuments historiques).
■ **LES SALONS DE L'HÔTEL ROZARD** et la salle Cortot (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 114 *bis*, boulevard Malesherbes (M[me] Cazes).
■ **LES SALONS DE LA SORBONNE** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 46, rue Saint-Jacques (Europ explo).
■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (37 F), 15 heures, devant le parvis de l'église (Monuments historiques).
■ **MUSÉE DU LOUVRE**, les joyaux de la couronne et les appartements royaux (50 F + prix d'entrée), 15 h 15, sous la pyramide, devant l'accueil des groupes (Connaissance de Paris).
■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** pas à pas (55 F), 15 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les arts de l'islam (60 F + prix d'entrée), 15 h 30, place du Palais-Royal devant le Louvre des antiquaires (Pierre-Yves Jaslet).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1) 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

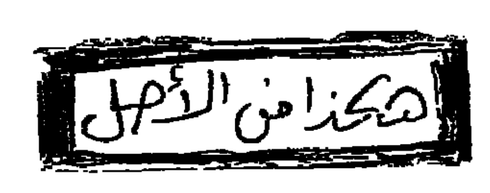
■ **FINLANDE.** Le *Crystal Symphony*, un paquebot de luxe construit par le chantier naval Kvaerner Masa Yards en Finlande pour la compagnie japonaise Nippon Ysen Kaisha, a quitté, mardi 18 avril, le port de Turku pour être livré à son propriétaire. Long de 235 mètres et large de 30 mètres, il peut transporter 960 passagers. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** La Compagnie des signaux (CS) a conclu une alliance avec la société italienne Ansaldo Trasporti pour proposer un système de contrôle du réseau ferroviaire à grande vitesse italien. Le système mis au point par la CS est installé sur le TGV Nord ainsi que dans le tunnel sous la Manche. La CS doit prochainement équiper le TGV coréen. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE.** Port Aventura, le dernier-né des parcs à thèmes européens, situé à Salou-Vila-Seca sur la côte méditerranéenne espagnole, ouvrira ses portes au public le 2 mai et accueillera ensuite les visiteurs jusqu'à la fin du mois d'octobre. Ils pourront explorer, à travers cinq aires thématiques, la Méditerranée, la Polynésie, la Chine, le Mexique et le Far West, en bateau, en train à vapeur ou bien à pied.

■ **ARABIE SAOUDITE.** Saudia, compagnie aérienne du royaume d'Arabie saoudite, a amélioré la qualité de son service en classe économique baptisée pour l'occasion « Guest Class ». En ce qui concerne la restauration à bord, un troisième menu au choix et un menu enfant accompagné d'un jeu sont proposés. Au niveau de l'enregistrement, les passagers sans bagage bénéficient d'une procédure d'embarquement simplifiée et les familles d'une réservation prioritaire des sièges.

■ **CÔTE-D'OR.** A partir du 25 septembre, les habitants de la région dijonnaise pourront se rendre de Dijon à Lille avec une correspondance pour Londres grâce à l'Eurostar, sans passer par Paris. Cette nouvelle liaison, qui desservira Marne-la-Vallée-Disneyland et l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, fera gagner environ une heure aux passagers. – *(AFP.)*





ARCHAÏQUES Un plan de rénovation des musées italiens va être mis en place par le ministre des biens culturels, Antonio Paolucci. Cet expert de la Renaissance entend lutter contre la sclérose qui a gagné les huit cent un musées qu'il dirige : fermeture le dimanche, chute des entrées, gestion archaïque, absence de services... Le ministre veut donner aux musées une plus grande autonomie de gestion. ● L'ART CONTEMPORAIN est ignoré dans un pays qui possède les plus belles collections d'art ancien du monde. Prisonniere de son passé, l'Italie n'a jamais collectionné ses grands artistes d'avant-garde – Arte povera comme Transavangarde. ● LES OPÉRAS italiens sont pour leur part englués dans la politique. Chaque directeur d'établissement est en effet nommé après d'interminables discussions entre maires, conseils communaux, gouvernement, région... D'où leur fragilité.

La bataille d'Antonio Paolucci pour moderniser les musées italiens

La péninsule possède quelques unes des plus belles collections d'art du monde, mais les infrastructures sont vétustes et sans moyens. Le ministre des biens culturels, qui gère huit cent un musées, propose un audacieux plan de rénovation

ROME
correspondance

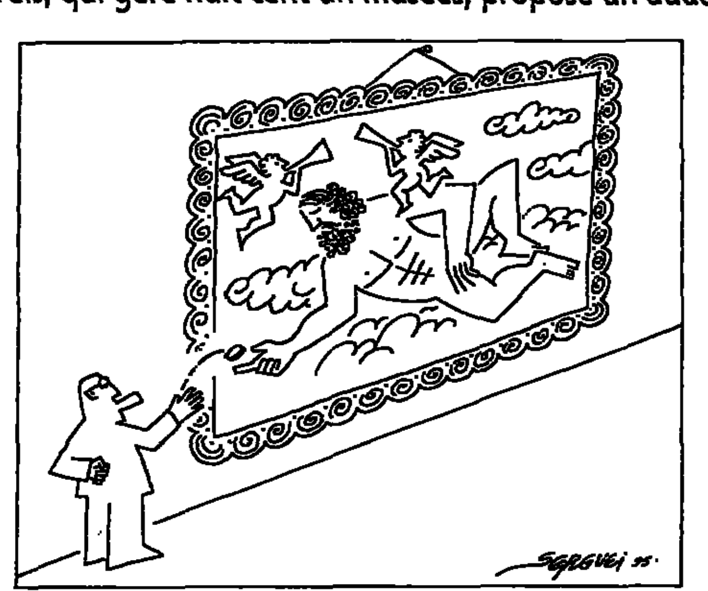
Le pari est difficile : moderniser les musées italiens, pour les amener à un niveau européen. C'est l'un des défis du gouvernement Dini, qui a nommé ministre des biens culturels un technicien, le surintendant aux Biens artistiques de Florence, Antonio Paolucci. Cet expert reconnu de l'art de la Renaissance se trouve à la tête d'une structure qui gère directement huit cent un musées, des plus connus – les Offices de Florence ou Musée archéologique de Naples – aux plus petits. Tout cela avec un budget de 1 800 milliards de lires (500 millions de francs), ce qui représente 0,21 % à peine du budget de l'Etat, dont 40 % affectés à des dépenses de nature culturelle, le reste couvrant le fonctionnement.

Avec un budget aussi limité, il ne faut pas s'étonner que les musées italiens soient aussi archaïques : ils sont fermés le dimanche après-midi et les horaires sont parfois étroits ; nombre de salles ne sont pas accessibles au public par manque de gardiens ; l'entrée est vétuste et les caisses peu adaptées, d'où les interminables files d'attente ; le nombre de visiteurs est en baisse constante : bien souvent, ils sont dépourvus de services pourtant communs en Europe : librairies, cafétérias, cellules pédagogiques...

Beaucoup se demandent pourquoi un pays qui possède l'un des plus riches patrimoines au monde ne s'est jamais préoccupé de valoriser son système muséal ?

C'est pour sortir les musées de l'enlisement qu'Antonio Paolucci brandit son projet : « *Je veux donner une plus grande autonomie aux musées et mettre en œuvre une réforme complète.* » La première étape ? « *Donner à trois des plus importants musées italiens – les Offices à Florence, celui de Brera et le Musée Capodimonte à Naples – une plus grande indépendance de gestion par rapport au ministère, en les dotant d'un conseil d'administration où pourraient entrer des sponsors privés. En outre, je voudrais obtenir la défiscalisation des dépenses culturelles des personnes privées prévue par la loi 512. Celle-ci existe depuis 1982, mais le décret d'application est bloqué par la Cour des comptes : si je réussis à le débloquer, une nouvelle vie commencerait pour nos musées.* »

Les paroles du ministre révèlent une vérité alarmante : l'Etat ne s'est jamais préoccupé de rentabilité parce qu'il a toujours considéré les musées comme de simples réceptacles à objets d'art et non comme un facteur de promotion de la culture nationale. Les effets sont évidents. Alors que dans les pays de l'Union européenne le financement public des musées n'est en moyenne que de 66,3 %, il est supérieur à 90 % en Italie. La part du privé – sponsoring et mécénat – ne dépasse pas 6 % (12,6 % ailleurs). Les revenus des services annexes (librairie, cafétéria, etc.) sont inexistants (0,4 % contre 8,7 % dans le reste de l'Europe).



ANOMALIES

Quant à la comparaison du nombre des visiteurs, elle est impressionnante : en 1990, les dix premiers musées publics italiens (parmi lesquels les Offices, les musées situés au Capitole à Rome et l'Accademia de Venise) ont accueilli trois millions de personnes, alors que les trois premiers musées britanniques (National Gallery, British Museum et Tate Gallery) en ont attiré, à eux seuls, dix millions.

Pourquoi une telle impuissance ? Première anomalie : les musées sont soumis, par une loi de 1939, au même statut que les monuments et les chantiers archéologiques. Comme si gérer les Offices et le Forum romain était de même nature... Deuxième problème : la gestion des musées est placée sous le contrôle du ministère. Le directeur de la Galerie d'art ancien de Rome, par exemple, qui abrite des chefs-d'œuvre de Raphaël et du Caravage est un fonctionnaire, tout comme son équipe d'historiens de l'art. Il ne peut donc prendre aucune décision sans consulter le surintendant compétent. Mais ce dernier non plus n'est pas libre : pour engager une dépense, il lui faut l'autorisation du ministère.

COMPARAISON

Prisonnier d'une structure aussi rigide, le directeur de musées n'est pas incité à améliorer son fonctionnement pour augmenter le flux de visiteurs : les recettes sont reversées dans les caisses publiques, qui les redistribuent aux surintendances selon des critères discrétionnaires. En France, la gestion est assurée par la Réunion des musées nationaux (RMN). En Grande-Bretagne la gestion est confiée à un *board of trustees*. En Espagne, la majeure partie des musées dépend des régions.

Autre anomalie : l'interdiction de faire appel au secteur privé, inscrite dans la loi de 1939. Pourtant la loi Ronchey, de 1993, autorise l'entrée du privé dans la gestion des galeries et pinacothèques publiques, et la possibilité d'installer des cafeterias et boutiques de cartes postales, comme il en existe depuis longtemps dans les grands musées du monde. Mais un an et demi après, aucun musée national n'a encore ouvert de boutique. Vincenza Grillo, responsable de ces questions au ministère explique : « *Nous devons encore identifier les espaces disponibles, car beaucoup de musées se trouvent dans des palais historiques, qui ne peuvent pas être modifiés librement ; ensuite seulement nous lancerons les premiers appels d'offre.* » « *En réalité la loi Ronchey n'est pas adaptée*, ajoute l'économiste Paolo Leon. *On ne peut espérer un profit qu'à partir d'une concession de huit ans, et pour des musées avec un vaste public. Ailleurs, c'est impossible.* »

Selon un récent rapport sur l'économie de la culture, chaque visiteur de la Galerie d'art moderne de Rome a coûté, en 1990, près de 100 000 lires (280 francs) à l'Etat italien, contre 50 000 pour le musée privé Poldi Pezzoli. Pour le coût d'une heure d'ouverture, la comparaison est encore plus spectaculaire : 5 millions et demi de lires pour la Galerie d'art moderne, 1 million pour Poldi Pezzoli... Tels sont les effets d'une gestion trop rigide et peu adaptée aux exigences de dynamisme d'un musée moderne.

Ludovico Pratesi

L'art contemporain victime du riche passé artistique

ROME
correspondance

En Italie, vous voulez voir un tableau de Francesco Clemente ou une installation de Luciano Fabro ? Inutile de chercher dans un musée, car les acquisitions de l'Etat ont cessé dans les années 60. Lorsque les plus grands musées du monde s'efforçaient d'acheter un Cucchi ou un Chia, en Italie seuls les collectionneurs privés s'y intéressaient.

L'Italie est un pays prisonnier de son riche passé artistique. D'où le paradoxe : le ministère des biens culturels n'a jamais lancé de politique pour conserver l'art « *made in Italy* ». Pourtant il y a tant d'œuvres à acquérir ! Outre les tableaux de la *Transavangarde* et les installations de l'*arte povera*, il y a aussi les artistes plus jeunes, déjà cotés sur le marché international.

La Galerie nationale d'art moderne ne s'est portée acquéreur d'aucune œuvre importante d'artiste international depuis dix ans. Et si elle l'avait fait, elle n'aurait pas pu les exposer. Ses salles spécialisées sont fermées depuis un temps immémorial.

Deux collections seulement viennent compenser cette indifférence : le Castello di Rivoli et le Musée Pecci de Prato, tous deux à gestion mixte, mi-public mi-privé. La collection de Rivoli comprend des œuvres de Cucchi, Fabro, Gilbert et George, Paolini, Lewitt, Long et Merz, à côté de jeunes artistes.

« *Il s'agit pour la majeure partie de donations*, explique la directrice, Ida Gianelli. *Les vraies acquisitions sont rares.* » Quant au Musée Pecci, fondé en 1988, il a exposé Merz, Schnabel, Cucchi et de nombreux jeunes artistes absents des collections publiques.

L. P.

Les Opéras pris dans la tourmente politique

UNE ŒUVRE inconnue de Zemlinsky, *George le rêveur*, débarquait à l'Opéra de Palerme (la dernière a eu lieu le 14 avril) quand le compositeur Girolamo Arrigo n'était plus directeur artistique de l'établissement. Leoluca Orlando, nouveau maire et président, de fait, du théâtre, venait de renoncer aux services d'un musicien célèbre qui avait publiquement exprimé une intention de vote contraire à ses propres options – après avoir été démocrate chrétien, Orlando est aujourd'hui président fondateur de la Rete, un regroupement de partis. « *Le problème n'est pas personnel*, explique Arrigo. *La vraie question est celle de l'indépendance des Opéras face à de fréquents changements de majorité politique.* »

Il n'y a pas, en Italie, de ministre de la culture qui nomme les dirigeants culturels. Ils le sont après d'interminables négociations entre le conseil communal, le gouvernement, le conseil d'administration du théâtre, formé par dix-sept membres, représentants des syndicats, des industriels du spectacle, de la ville, de la province, de la région, du pouvoir central. Dix-sept, en Italie, est un chiffre qui porte malheur. Douze maisons d'opéra (presque 6 000 salariés) administrent chaque année 450 milliards de lires (200 millions de francs) : la moitié des fonds alloués par l'Etat au théâtre, à la danse et au cinéma. La loi demande aux responsables qu'ils aient « *une expérience et une compétence administrative* ». C'est tout le problème. Au moment de devenir directeur de la Fenice à Venise, Gianfranco Pontel a admis que sa connaissance de la musique se limitait à une ancienne lecture de la *Breve Storia della musica* de Massimo Mila. Mais ce n'est pas sa faute si la dérive politique l'a conduit aux commandes administratives d'un théâtre lyrique. Où l'on élit normalement, selon la boutade de Gioachino Lanza Tomasi, directeur artistique très professionnel du Théâtre de Bologne, « *le premier des candidats perdants aux dernières élections politiques* ».

GIROUETTE

Parfois, la réalité est hilarante. Franca Bottino, assesseur à la culture de la région Emilie-Romagne, depuis toujours administrée par une majorité de gauche, avait appelé les photographes pour fêter sa nomination comme surintendant du Théâtre de Bologne. Au moment de voter, le conseil communal et les camarades de parti de Bottino se sont retrouvés partagés : 15 pour, 16 contre. La nomination ayant échoué, les photos de la candidate éconduite furent utilisées par l'opposition. Qui a payé ?

A Naples, « *pour favoriser son candidat, le surintendant Francesco Canessa a organisé une campagne contre ma présence comme directeur de l'orchestre* », raconte le violoniste Salvatore Accardo. Celui-ci a démissionné après une contestation, selon lui « *pilotée* », contre son *Don Giovanni*. « *Je connais Canessa depuis trente ans : j'ai regardé dans le dictionnaire la signification du mot* voltagabbana. » Le terme signifie « girouette ».

A Rome, après le sardanapalesque gaspillage de Gian Paolo Cresci (56 milliards de lires de dettes en trente-trois mois), le maire Francesco Rutelli nomme « commissaire extraordinaire » le maestro Giorgio Vidusso : rien à dire à propos de son professionnalisme et 1 à 0 pour les « progressistes ». Mais voilà le rapide contre-pied du gouvernement qui nomme, à son tour, « sous-commissaire » le chef Nino Bonavolonta, fidèle à la droite : 1 à 1. Tir d'artillerie normal. Mais voici les canons : « *Certaines nominations politiques sont devenues gênantes, avec le vent qui souffle* », écrit *Il Sole – 24 Ore*. Ce quotidien appartient à la Confindustrie, le syndicat des industriels. Personnalité visée : Carlo Fontana, surintendant de la Scala de Milan, vétéran socialiste dans une ville administrée, depuis deux ans maintenant, par la Ligue de Bossi. Silence radio à la Scala. Le 23 avril, on vote à nouveau pour les élections régionales. Puis, en été, ou « au plus tard », en automne, ce seront les législatives. Les responsables de l'administration culturelle sont donc maintenus sous le joug de l'incertitude politique.

Sandro Cappelletto

Un retour aux sources de l'Arte povera

ARTE POVERA 1965-1972, Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe. *Tél. : 48-06-92-23.* Jusqu'au 13 mai.

En France, on connaît bien les artistes liés au mouvement Arte Povera, que nos institutions, depuis les années 80, ont « chouchoutés » l'une après l'autre, en les exposant, les faisant rentrer dans les collections nationales (au Musée d'art moderne notamment) et régionales, leur passant commande, comme l'Italie ne l'a pas fait, et ne le fait toujours pas... Il reste que le mouvement en lui-même n'a cependant pas souvent fait l'objet d'expositions, et que celles-ci ont plus volontiers porté sur la singularité des individus hors du contexte d'avant-garde que sur les bases communes qui ont pu amener le critique Germano Celant à inventer ce terme d'arte povera. Aussi n'est-il pas mauvais de pouvoir remonter le courant, pour retrouver quelques propositions originales simultanées des uns et des autres, au moment où le terme d'arte povera pouvait se justifier, avant que les oeuvres ne prennent le tour sophistiqué, formaliste et muséal, que l'on voit par exemple se développer d'un Igloo de Mario Merz à l'autre.

D'Igloo, il n'y a pas, ce qui n'est pas grave – on connaît – à la galerie Durand-Dessert, qui a misé de bonne heure sur arte povera et en a gardé d'excellents restes, comme ce bloc de pierre pointu (Direction) dans lequel Anselmo a eu la bonne idée d'incruster une boussole. Elle montre les œuvres de son fonds en une exposition décapante qu'un musée pourrait assumer, mais ne saurait probablement pas faire.

Toutes les pièces, une bonne trentaine (pour la plupart réalisées entre 1965 et 1970), ne sont pas majeures, mais elles se complètent pour donner un juste aperçu du foisonnement des idées et des images que les Italiens de Turin, de Milan ou de Rome ont alors fabriquées, témoignant d'un besoin certain de rompre avec le régime culturel imposé en Italie, sans pour autant se laisser porter par le vent d'Amérique. Une nasse en osier accrochée haut de Merz, un étendoir de bois et des laines teintées de Kounellis, des restes de laine enroulés autour d'un axe (Méridien) de Pino Pascali, un puits fait d'un rouleau de carton ondulé et d'un miroir de Pistoletto, une espèce de lit de Zorio qui associe tubulures d'échafaudages, lattes de caoutchouc et couverture de plomb martelé, d'autres pièces encore illustrent ce temps où l'art pauvre était fait de choses pauvres.

PARENT D'EVA HESSE

De draps pliés, punaisés s'il s'agissait de traiter du pli en peinture (Fabro), de matières premières mal dégrossies, de produits naturels (Penone et son arbre beurré de cire), de matériaux de chantier détournés (Alighiero Boetti), qui dégagent de l'énergie et remettent l'œuvre d'art dans la proximité de l'espace quotidien. Loin des structures primaires et du minimalisme des américains, les artistes d'Arte povera sont parents d'Eva Hesse (Calzolari avec sa pièce murale non habitable, mais habitée, faite de plusieurs étages de ceintures), de Bruce Nauman, et de Beuys récemment découvert en Italie.

Une dizaine de grandes pièces, réunies dans la salle du rez-de-chaussée nous promènent entre sol et murs, à travers des images du temps présent, vécu et anhistorique, et toutes sortes de jeux autour du binôme nature-culture, qui passent par l'utilisation du savoir artisanal le recyclage du déchets industriels, et maintes reflexions sur l'objet d'art, déconstruit avec conscience, par un Paolini qui, ponctuant une vaste toile de petits coups de crayon, l'explique comme « *déchiffrement de son champ visuel* ». Ou par Pistoletto, qui, de son côté, traite du dessus (monochrome) du tableau de chevalet et de son dessous (en miroir), alors que Pascali, avec son Teatrino aux rideaux en serviette éponge, nous rappelle, comme il se doit, l'espace illusionniste de la commedia dell'arte.

Geneviève Breerette

La Tunisie expose les robes et bijoux de ses cérémonies nuptiales

Ces atours sont une mémoire vivante des coutumes et des rites

Bien que la République tunisienne ait doté les femmes d'un statut personnel, qu'elle leur ait donné le droit de choisir leur mari et leur ait accordé la majorité dès l'âge de dix-sept ans, bien que leur habillement de tous les jours soit souvent d'inspiration européenne, elles se marient toujours parées de costumes traditionnels dont la splendeur s'expose jusqu'au 31 juillet, à Paris.

NOCES TISSÉES, NOCES BRODÉES. MUSÉE NATIONAL DES ARTS D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE. 293, avenue Daumesnil. Paris 12ᵉ. Tél. : 44-74-84-80. De 10 heures à 17 h 30 (jusqu'à 18 heures samedi et dimanche). Fermé le mardi. Jusqu'au 3 juillet. Catalogue 140 pages, 260 F, Éd. Joël Cuenot.

Echappant encore à l'influence européenne, le costume de mariage en Tunisie obéit toujours à la tradition. *« Celui qui ne peut pas dépenser doit fermer sa porte »*, dit un proverbe, justifiant le caractère ostentatoire de ces parures, qu'accompagnent des rites d'initiation, de purification. Brodée sur soie dans les régions du Nord-Est, ou tissée dans le Sud, la robe nuptiale demeure l'étoffe d'une mémoire vivante, en marge de l'évolution relative des moeurs : code du statut personnel de 1956, liberté de choisir son mari, majorité à l'âge de dix-sept ans.

Organisée dans le cadre de la Saison tunisienne avec le concours du ministère de la culture et de la francophonie, l'exposition « Noces tissées, noces brodées » réunit environ deux cents pièces, tuniques, gilets, coiffes, drapés, bijoux, broderies de fils d'or et d'argent, lesquelles, d'Hammamet à Nabeul, habillent le rituel des sept jours du mariage, du bain maure au « jour de la ceinture », en passant par la « monstrance » (*jelwa*) : la mariée, peau blanche, cheveux teints en noir, mains et pieds rougis au henné, apparaît toute scintillante, pour solliciter la bénédiction divine...

TROIS COLLECTIONS

Toutes ces parures ont été choisies parmi trois collections : celle du Musée des arts et traditions populaires de Tunis – qui ne comporte pas moins de 16 000 pièces –, celles du Musée de l'homme et du Musée des arts d'Afrique et d'Océanie de Paris.

D'emblée, le visiteur est frappé par la couleur, qui contraste avec la simplicité des formes carrées ou rectangulaires, et le décor noir qui leur sert d'écrin. L'exposition s'ouvre sur une pièce spectaculaire : une tunique ancienne de la région du Sahel (Raf Raf), tranches de violet et d'ambre filetées d'or. Le voyage continue à l'ombre d'une scénographie un peu prétentieuse, laquelle, de cadres-cimaises (pour les tissages) en boîtes-vitrines (pour les coiffes), a un peu tendance à s'approprier le mystère dont elle n'est que la révélatrice.

COIFFES ET FIBULES

Mais la beauté est là, surgie comme autant de touches d'un tableau orientaliste du siècle dernier, nommé *Leila*, *Les Deux Amies*, ou *La Conteuse*. Sur fond de soie rose tyrien, les broderies forment des ferronneries d'argent, tandis qu'une robe de *jelwa* se dresse pareille à un tapis d'or. Aux couleurs de la mer verte, des lauriers roses, des iris violets, les plastrons forment des paysages vus du ciel, tandis que les gilets *farmla* semblent ciselés comme les portes d'un palais.

Restent les coiffes, telle la *duka*, portée à Tunis, à Sousse et à Monastir au XIXᵉ siècle par les femmes de la communauté juive, et dont le profil ressemble étrangement à une mitre d'évêque. Partout, les motifs reviennent comme autant de symboles : la main, ou encore le poisson, toujours associé aux rites de fécondité qui font appel à des croyances païennes fortement présentes dans la conscience collective. La cérémonie du mariage implique non seulement les deux conjoints, mais l'ensemble du village, échange de services oblige. Quelque chose d'entêtant et de lourd se dégage dans le faste de ces costumes conçus comme autant de carapaces propres à dissimuler des chairs remplies de gâteaux au miel et de pistaches.

Restent les fibules, bracelets, ou encore ces colliers de perles de corail, de pièces de monnaie réalisés par les femmes : bijoux sans chaîne ni anneaux, dont la souplesse de montage permet, loin du bruit des villes, une « réinvention » permanente.

Laurence Benaïm

L'Orchestre de Paris à l'écoute de Frans Brüggen

Les musiciens parisiens ont été dirigés pour la première fois par un chef issu du mouvement baroque

MENDELSSOHN : *Première Symphonie*. MOZART : *Concerto pour violon KV 219*. HAYDN : *Symphonie « Militaire »*. Pamela Frank (violon), Orchestre de Paris, Frans Brüggen (direction). Le 19 avril, salle Pleyel.

Le Néerlandais Frans Brüggen a l'allure dégingandée et un peu raide d'une flûte à bec, l'instrument qui le fit connaître, au début des années 60, lorsqu'il enregistrait, aux côtés du claveciniste Gustav Leonhardt et du violoncelliste Anner Bylsma, le répertoire baroque. Cette première partie de la carrière de Brüggen est saluée par la parution imminente chez Teldec d'une série de douze disques enregistrés au cours des années 60 et 70.

Progressivement, Frans Brüggen a suivi le chemin emprunté par son collègue Leonhardt et gravi le pupitre de chef d'orchestre. Quelques disques, à la tête d'un ensemble tour à tour anonyme (les cantates pour baryton de Bach, chez Seon-RCA) ou dénommé Orchestre du XVIIIᵉ siècle (concertos pour flûte de Mozart, avec Frans Vester, Seon-RCA également), le font connaître et s'affirmer dans un répertoire de plus en plus dévolu aux classiques et préromantiques. A la tête d'une grande formation, Brüggen enregistre au cours des années 80 l'intégrale des symphonies de Beethoven, un nombre respectable de symphonies de Haydn et Mozart, quelques Mendelssohn, un début d'intégrale schubertienne, disques auxquels il faut ajouter quelques beaux volumes consacrés à Jean-Philippe Rameau, qui ne sonne jamais aussi bien que joué par une grande formation baroque.

Malgré une prise en charge active de la maison Philips pour l'ensemble de sa discographie de chef depuis le début des années 80, Brüggen est longtemps demeuré à l'écart des institutions symphoniques traditionnelles : elles considéraient leur « territoire » comme imprenable et le travail radical effectué par les « baroqueux » ne les touchait pas. La tendance s'est inversée : les musiciens de formation « traditionnelle » s'intéressent à ce qui s'affirme comme un mouvement intellectuel et esthétique irréfragable.

L'Orchestre de Paris aurait-il compris que le répertoire classique et romantique, « grignoté » par les formations sur instruments anciens, ne pouvait rester leur qu'à la condition de revoir entièrement leur façon d'exécuter Mozart, Haydn, Beethoven et Schubert ? Premier point décisif, il a accepté de changer sa disposition scénique (de gauche à droite : premiers violons, altos, violoncelles et seconds violons, entourés de deux « chœurs » de contrebasses). Mais surtout, dès les premières mesures de la *Première Symphonie en ut mineur* de Mendelssohn, on sent que la rencontre avec le chef néerlandais est heureuse. Brüggen dirige de manière minimale, le cinquième doigt toujours dressé, avec un mélange de rondeur et de sécheresse. Quelques ajustements doivent encore se faire (les violoncelles calent comme ils le peuvent leurs doubles-croches à la fin de l'andante, la levée du troisième mouvement n'est pas précise, etc.), mais de toute évidence, le travail préparatoire porte ses fruits.

Une présence minimale, mélange de rondeur et de sécheresse

Les vents, artistes et subtils, n'ont aucun mal à suivre Brüggen : le jeu étiré de la clarinette, l'émission pure et dénuée de vibrato de la flûte font merveille (notamment dans leurs unissons sur pizzicatos des cordes dans l'*Allegro con fuoco* de la symphonie de Mendelssohn) et ne font aucunement regretter leurs homologues historiques. Les cordes, en effectif réduit (cinq premiers violons dans le *Cinquième Concerto pour violon* de Mozart !), n'ont pas encore la légèreté d'archet, la précision d'articulation, le galbé léger des basses. Parfois leur justesse est mise à mal (arpèges divisés du magnifique trio du *Menuet*). Mais quel progrès, et quelle différence avec la redoutable et académique *Inachevée* de Schubert donnée la semaine dernière (*Le Monde* du 19 avril). La *Symphonie « Militaire »* de Haydn a rarement sonné aussi subtilement, surtout dans le déferlement des percussions du second mouvement.

Seule déception, la violoniste Pamela Frank. La jeune Américaine est très musicienne, elle dialogue avec ses camarades de l'orchestre, mais, à vouloir jouer « à l'ancienne » – probablement à la demande de Frans Brüggen –, sa sonorité en devient acide et son jeu maniéré. Ce qui montre bien la limite de ce « déplacement » stylistique : il ne peut s'en tenir à l'anecdote, à l'exotisme. L'Orchestre de Paris nous doit une transformation, profonde et réfléchie, d'un essai qui était presque un coup de maître.

Renaud Machart

■ **ART : une rétrospective présentera 700 ans d'art russe à la Kunsthalle de Bonn (Allemagne),** jusqu'au 13 août. La capitale allemande accueillera les précieuses collections du Musée russe de Saint-Pétersbourg, qui célèbre ainsi son centenaire. Cette exposition se tient alors qu'une polémique a cours entre Bonn et Moscou au sujet des œuvres d'art saisies par l'armée rouge en Allemagne pendant la seconde guerre mondiale et dont l'Allemagne négocie la restitution avec la Russie. Inauguré en 1895 par le tsar Nicolas II, le Musée russe de Saint-Pétersbourg abrite des œuvres encore mal connues de l'Occident et qui, pour la première fois, quittent ses cimaises.

■ **MUSIQUE : le clarinettiste, bandonéoniste et compositeur Michel Portal** fera l'objet d'un *Portrait en concerts* dans la série organisée par Radio-France, à Paris. Le 27 avril, à partir de 19 heures à la Maison de la Radio, il interprétera trois œuvres. La première est de lui ; la deuxième, composée par le Français Luc Ferrari, est un *Portrait de Michel Portal* pour bande et clarinette ; la troisième est de l'Italien Franco Donatoni – un concerto pour clarinette et orchestre – et sera donnée avec le Philharmonique de Radio-France, placé sous la direction du compositeur Diego Masson. Après quoi, Michel Portal improvisera avec le percussionniste Mini Cinelu.

■ **Shirley MacLaine doit ménager ses cordes vocales** et, sur l'injonction du corps médical, renoncer à trois concerts prévus en Allemagne : le 2 juin à Düsseldorf et les 4 et 5 juin à Cologne.

■ **Alain Madelin, ministre des entreprises et du développement économique, et Jacques Toubon,** ministre de la culture et de la francophonie, ont signé, le 19 avril, une convention pour défendre le disque et le livre. Intitulée *Un disquaire, un libraire au coin de la rue*, cette convention entend favoriser *« l'implantation, la réhabilitation et la rénovation au cœur des villes de commerces culturels de proximité, d'une surface ne dépassant pas 400 m², proposant disques, livres et supports multimédias [...] Les investissements nécessaires à ces commerces seront financés à hauteur maximale de 700 000 francs (dans la limite de 20 % de la dépense totale ou de 50 % des charges de loyer) pour chacun »*. L'octroi de ces fonds est assorti d'une condition. Ces commerces devront *« exposer un minimum de 10 000 références de livres ou de disques et mettre au service du public un véritable conseil et un personnel spécialisé »*.

L'Orchestre de Paris l'écoute de Frans Brüggen

Tradition française et modernité japonaise se croisent dans la chanson

Enzo Enzo était à Tokyo et à Kyoto pour trois concerts tandis que pour ses trente ans de carrière Tokiko Kato chantait à Paris au Café de la danse

LA GRÂCE du kimono et la frange existentialiste. La majesté délicate du mont Fuji et la poésie frondeuse de Saint-Germain-des-Prés. Mishima et Boris Vian, Piaf et les tambours koto : par ces vrais-faux clichés, la patrie de Descartes et l'empire du Soleil-Levant ont nourri une amitié, un respect mutuels, basés sur une idée réciproque du raffinement. La culture et, en particulier, la chanson françaises ont longtemps joui au Japon d'un grand prestige, et malgré les assauts du rock anglo-saxon et des télévisions de masse, les traces en sont encore vives.

Lauréate des Victoires de la musique 1995, Enzo Enzo avait été conviée à donner trois concerts en février dernier à Tokyo et Kyoto, dans le cadre de la semaine de la chanson française. Dans la capitale nippone, elle s'était installée au Garden Hall, jolie salle de sept cents places dans le centre commercial de Yebisu. *« Pour la génération de l'après-guerre, la culture française avait un charme formidable. Comme l'existentialisme, la littérature ou le cinéma, la chanson participait au rayonnement culturel de la France. Le chic et l'élégance. Puis Adamo, Sylvie Vartan ou Michel Polnareff ont été célèbres. A la fin des années 60, c'était terminé. Alain Souchon, Julien Clerc, Francis Cabrel sont inconnus »*, explique Keiko Nakamura, organisatrice sur place des concerts d'Enzo Enzo. Mais plus que leurs compatriotes masculins, les Françaises ont conservé la cote dans le cœur des Japonais.

C'est d'ailleurs l'une d'elles qui a décidé de la vocation de Keiko Nakamura. *« Il y a seize ans, j'ai servi d'interprète à Juliette Gréco. Cette rencontre m'a bouleversée. Depuis, j'ai créé ma société, Infini, et Juliette Gréco est venue sept fois, mais aussi Cora Vaucaire, Diane Dufresne, Georges Moustaki ou Anna Prucnal. »* Le sentiment qu'Enzo Enzo appartenait à cette tradition qui a poussé Keiko Nakamura à tenter l'aventure : des mélodies douces-amères, des rythmes latins et des harmonies jazz, un parfum de Montand ou de Trenet, une gestuelle gracieuse.

L'interprète de *Juste quelqu'un de bien* n'arrivait pas d'ailleurs en terre inconnue. Elle a vendu au Japon, où elle venait pour la seconde fois, 25 000 exemplaires de son premier album, un score honorable (inférieur de moitié à celui de Patricia Kaas), mais seulement 10 000 de son dernier album, *Deux*. Keiko reste mesurée sur le potentiel commercial des artistes français dans un pays où la production nationale détient 70% des parts de marché. *« Au Japon, le succès passe avant tout par l'utilisation des chansons dans des publicités télévisées. Et les Japonais restent très forts pour façonner des produits commerciaux. »* Ainsi, Clémentine, chanteuse « française » répondant à tous les clichés exotiques, inconnue ici, et ayant enregistré au Japon cinq albums à succès.

Fin mars, le festival Halou (le printemps), qui depuis six ans assure la pérennité des échanges franco-japonais en matière de musique populaire, sous la houlette d'une autre société de production, Conversation, avait invité des talents aussi variés que les Rita Mitsouko ou le Zaïrois Lokua Kanza. Mais le festival avait aussi rendu hommage aux trente ans de carrière d'une artiste japonaise hors pair, Tokiko Kato, chanteuse, calligraphe, écrivain, dont l'album *Hana* (la fleur) vient de sortir en France (chez Columbia). Représentante d'un Japon fort éloigné des stéréotypes habituels, au premier rang desquels on trouve l'extraordinaire capacité des Japonais à copier à la lettre la java, la salsa ou le jazz sud-africain. Quand Tokiko chante Piazzola ou Piaf, c'est une recréation, une nouvelle liberté prise pour cette fille de commerçants (en kimono). *« Un jour, une femme un peu trop forte pour être Japonaise tomba amoureuse d'un homme trop libertin. Ils quittèrent le petit Japon pour le grand continent* [la Chine]. *D'eux là-bas, je suis née »*, écrit-elle dans *Wankara* (Ed. Tokiko Planning), recueil de textes et de poésies, traversées de mousson et d'Edith Piaf.

En 1992, elle avait enregistré un album en français, *La femme qui vient de Cypango*, des chansons dont les textes étaient signés de Pierre Grosz et les musiques de Sapho, Lewis Furey, ou Francis Lai. Elle a réalisé *Hana* avec l'arrangeur Philippe Eidel et des musiciens pour moitié français et pour moitié japonais. *« Nous sommes*, dit-elle, *dans la longue marche de l'histoire de l'homme. Et nous, Japonais, vivons très loin, aux confins de l'Asie, dans un petit pays en changement, qui, sans perdre son identité asiatique, absorbe avec passion la culture européenne. »*

Stéphane Davet (à Tokyo) et Véronique Mortaigne (à Paris)

Des concerts aux mille parfums

Depuis ses premiers succès dans les années 60, Tokiko Kato, *protest-singer* dans l'âme, a fait le tour du monde. Elle en a rapporté des idées, et un élan insensé vers la liberté. Celle du corps : kimono rouge tissé dans une matière abrupte, cheveux courts, en brosse, gestuelle minimale suffisent à faire passer une étonnante présence physique, des senteurs, des parfums, des cascades de sentiments. Tokiko Kato était pour deux soirs au Café de la danse à Paris (en attendant les Francofolies de La Rochelle en juillet). Tout chez elle tend à la liberté, au *« Je suis comme je suis »*, façon Gréco, exprimé par un art vocal proche de la calligraphie : voix droite, incurvée avec exigeance et souplesse. Sous la direction de Philippe Eidel, la formation qui l'accompagne s'amuse à mélanger les instruments traditionnels japonais, chinois, mais aussi grecs, arabes ou européens (l'accordéon). *« Dans mon corps confluent deux rivières »*, explique-t-elle en scène après avoir interprété une superbe berceuse aïnoue, accompagnée aux synthétiseurs par Hector Zazou, auteur du disque-concept *Chansons des mers froides*, auquel elle a participé (Columbia), ainsi que Björk ou John Cale.

Les apparitions imprévues du « cantaor » José de la Tomasa

On ne sait jamais où ni quand le chanteur de flamenco se produit. Ce peut être en pleine rue ou lors d'une fête de famille

SÉVILLE
de notre envoyé spécial

La *saeta* est un art rare. C'est un cri tendu comme une flèche, qui fuse de la rue quand passent les Vierges de Séville. Il ne jaillit pas n'importe où, n'importe quand ni de n'importe qui. On ne l'applaudit pas. C'est le *haïku* du flamenco, sa forme brève, son épure. Il y faut une attention de tout l'être, une vie rassemblée dans la foi de l'instant. Cela n'a rien à voir avec la croyance ou la bigoterie. Il suffit simplement de penser ce que l'on dit et de savoir chanter ce que l'on pense. Tous les flamencos ne se risquent pas à chanter des *saetas*. On ne l'entend jamais en scène. José de la Tomasa, lorsqu'il déchire la nuit ou le soleil de ses vrilles, le fait sans pathétisme, sans hystérie aucune, mais avec toute la douleur du monde.

Pendant la Semaine sainte, José de la Tomasa chante beaucoup de *saetas*, on ne sait jamais où ni quand. C'est à un carrefour, lorsque les porteurs posent le *paso*. On le sait à quoi ? A un mouvement de fenêtre, là, au deuxième étage d'une maison comme les autres, à une agitation discrète. Dans le silence rayé par le râle des porteurs à la nuque tuméfiée (les *costaleros*), la *saeta* monte. Elle dit les choses bêtes que suggère la mort vécue. Elle touche très souvent au secret de la poésie et s'éteint comme une flamme. José de la Tomasa en écrit de très simples et très dures à la fois.

C'est ce que le passant de Séville peut rencontrer de mieux, offert à tous, perdu, sans reste. Ni programme, ni horaire, ni rendez-vous fixe. Il suffit de se laisser porter par la foule et le sentiment. Certains entendent plus de *saetas*, que d'autres et certaines années plus souvent. Il y a aussi un *duende* du passant. Pour les gens pressés, pour les exigeants, pour le public, il reste la solution des cabarets de flamenco (les *tablaos*). On n'y entendra jamais de *saetas* mais ceux et celles qui chantent et dansent sont de « vrais » chanteurs et danseurs. Les *tablaos* sont hiérarchisés. A Séville, le Patio Sevillano se remarque à la kyrielle d'autobus qui lui sert de façade. C'est le lieu le plus touristique. Los Gallos, dans Santa Cruz, a des airs coquets et coquins. El Arenal, plus austère, à deux pas de la Maestranza et de l'hôpital de la Charité, où gît Don Juan, est sérieux. Le public se méfie. Il a tort. Ni préjugé ni réticence, c'est là, quoi qu'on en dise, que cela se passe aussi.

POUR FAIRE HONNEUR

Car on ne se retrouve pas sur commande et moyennant finances à l'anniversaire d'une jeune fille de dix ans et de sa grand-mère, dans une rue du vieux Séville, dans un patio noyé de fleurs comme le Paso de la Trianera, avec comme invité José de la Tomasa. Le dîner est élégant, gai, un dîner d'anniversaire avec cadeaux, chants discrets et bougies. Les quatre tables parlent de la vie, de l'amour et de la politique, comme partout, le magicien est drôle, l'enfant et sa grand-mère ont l'air de jeunes filles.

A l'heure venue, pour faire honneur, mais aussi parce qu'ils le sentent, José de la Tomasa et Manolo Franco, son guitariste, quittent leur table et s'installent à part. Il ne faut rien pour chanter flamenco, surtout pas de micro et de décor, simplement deux chaises de paille, un verre de vin et le juste volume de l'air autour. Il faut plutôt une trentaine de personnes qui savent les rythmes, la danse et parfois chanter. Dès qu'ils sont assis, *cantaor* et musicien, tout ce qui vient d'eux est dans la musique. Qu'il parle ou qu'il rie, c'est dans la musique que cherche Manolo Franco comme on cherche la musique partout dans le monde des musiciens. José de la Tomasa dit que sa voix est fatiguée par une semaine de *saetas* en pleine rue. Il commence dans le style de Malaga. Son corps est ample, tendu vers l'avant, les mains crispées et libres. Le chant est immense et remplit l'espace. Entre deux airs, José de la Tomasa murmure de son sourire de pure générosité à l'adresse d'un des toreros historiques de Séville, Manolo Vásquez, qui se trouve là : *« Don Manuel, c'est evidemment un honneur et une responsabilité de chanter devant vous.*

– José, quand tu chantes, je me crois en train de toréer. » Les flamencos et les toreros portent des cravates et aiment faire des phrases.

José de la Tomasa chante *« por solea »*, ce qui est un style grave, et va au plus poignant, au plus dramatique, la *seguiriya*. C'est la même douleur qu'en *saeta* mais profane, une douleur d'homme. Elle peut signifier la perte d'une femme, le rêve gitan ou le goût de la république. Après quoi, pour ne pas laisser les jeunes filles de tous âges sur une note si triste, et selon la tradition des fêtes, gitanes ou non, le final est gai canaille, *« por bulerías »*. Non, personne n'a enregistré. Personne n'a eu cette idée-là. Personne n'y a même songé, non.

Francis Marmande

★ Le Patio Sevillano, Paseo Colón, 11. Tél. : 421-41-20 ; Los Gallos, Plaza Santa Cruz, 11. Tél. : 422-85-22 ; El Arenal, Rodo, 7. Tél. : 421-64-92.

« Voyageur immobile », nouveau spectacle de Philippe Genty, maître de théâtre

VOYAGEUR IMMOBILE, de et mis en scène par Philippe Genty. Avec Bérangère Altieri-Leca, Damien Bouvet, Martin Chaput, Jorge Pico Puchades, Catherine Salvini, Ayse Tashkiran et Trond Erik Vassdal.
THÉÂTRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Jusqu'au samedi 22 avril, à 20 h 30. Tél.: 42-74-22-77. Durée : 1 h 30. 90 F et 140 F. Tournée portugaise à Coimbra, Porto et Lisbonne du 2 au 10 mai 1995, Festival de Sarrebruck le 29 mai, Alès le 27 juillet.

Depuis plus de trente ans, Philippe Genty parcourt le globe et le monde du théâtre dans un équipage singulier où voisinent, jusqu'à la chamaillerie, enchantement et cruauté. Ses armes ont les apparences de la simplicité : cartons, papiers plus ou moins mâchés, chiffons, morceaux de bois épars qu'il assemble souvent en personnages animés, marionnettes presque plus charnelles que les acteurs qui peuplent ses contes. Ses spectacles ont la forme de grands voyages à saute-continents, se moquant de la géographie et des fuseaux horaires, voyages intérieurs aussi, comme s'il injectait chacun de ses personnages dans une sorte de corps universel, à seule fin qu'ils abordent un jour aux rives de l'âme humaine et lui prodiguent quelques soins.

Le titre de sa dernière création, *Voyageur immobile*, dit bien cette volonté d'introspection. A peine les yeux fermés, il est souvent deux lieux imaginaires, lieux communs aux rêves, où vagabonde la pensée : l'océan et le désert. Philippe Genty nous entraîne sur une immense vague bleue qui s'enflera jusqu'à la démesure et se retirera sur un paysage minéral inviolé, étendue de sable et de roches fauves butant sur un horizon fantasmatique barré par une ville moderne. Une poignée d'êtres plus ou moins humains, plus ou moins diserts, plus ou moins prévisibles surgissent sur ce qui ressemble à un radeau, tellement étroit et fragile qu'il pourrait être englouti par les déchaînements de la mer. Leur seule protection est une rambarde illusoire de carton. On ne sait pas très bien si c'est la peur, la faim, le désespoir qui les conduits à s'attaquer voracement à une tête d'homme réchappée de leur embarcation ; on ne sait pas très bien s'ils voient comme nous ces créatures monstrueuses et obscènes, fruits d'une fantaisie chimérique, énormes têtes d'hommes vissées sur de minuscules corps de chiffon... Pendant la tempête, les sens s'affolent, le sens se dissout.

UNE ENFANCE INTACTE

Jetés sur un sol dur par une gigantesque déferlante, ces drôles de compagnons retrouveront leurs esprits dans un décor apaisé qui paraît inspiré d'une vue aérienne des confins sahariens. Là, il sera bientôt question de poissons, d'anges, d'Indiens, de choux et de petits garçons, d'enfants de celluloïd, armée poupine aéroportée qui s'en viendra tourmenter notre confrérie désarmée. A la toute fin de cette bizarrerie, une poupée sera lapidée avant que de se transformer successivement en soldat en armure, en homme aux jambes obèses enfermées dans des bas résille, chrysalide d'où naîtra un papillon de papier.

Il y a chez Philippe Genty les réminiscences d'une enfance intacte et les roueries d'un homme expérimenté. Sa poésie se nourrit, pour la forme, du surréalisme appliqué à la tragi-comédie et, pour le fond, des rumeurs d'une époque qui s'ingénie à restreindre la circulation des hommes et des pensées. Il y met beaucoup d'humour et pas mal de noirceur, en une alternance rythmée, même si son nouveau spectacle pourra paraître un zeste trop long. Il y met aussi de la malice, lui dont les productions vivent longtemps et sur tous les continents, en familier de festivals prestigieux et éloignés : ainsi recourt-il sans arrière-pensée à la multiplicité des langues (prêt à l'export !) et des formes.

Maître de théâtre, de pantomime, de marionnettes, Philippe Genty paraît moins assuré dans le rôle de chorégraphe et de maître de chant. Ces réserves étant faites, il reste que l'auteur et metteur en scène de *Voyageur immobile* sait raconter les histoires les plus fortes avec une maestria sans équivalent sur les scènes. Il y est aidé par les décors tellement inventifs de Martin Rezard et les lumières de Gaëlle de Malglaive, dont les projecteurs habiles donnent vie, couleurs et relief à ce monde d'illusion.

Olivier Schmitt

Decca réédite ses grands classiques

Sous leur pochette d'origine, quelques-uns des enregistrements phares publiés par la compagnie britannique pendant les décennies 50, 60 et 70

LES « VIEUX » MÉLOMANES ayant reconstitué leur discothèque, les éditeurs éprouvent de grandes difficultés pour vendre leurs enregistrements : sans être inaltérable, le compact ne s'use pas comme le microsillon. Il faut donc que les maisons de disques développent des trésors d'imagination pour attirer l'attention du chaland sur des interprétations trop récentes pour être qualifiées d'historiques, trop anciennes pour être vendues au prix fort.

RCA avait donné le ton en rééditant sur disques compacts quelques-unes des « gravures » qui avaient fait la gloire de son catalogue. Ces disques de Charles Munch et de Fritz Reiner avaient créé la surprise : RCA avait eu l'excellente idée de reproduire les pochettes d'origine et de « repiquer » leurs interprétations en utilisant les bandes originelles. L'américano-allemand fut bientôt imité par Philips, qui ressuscitait sa série « Mercury » et donnait aux jeunes discophiles la possibilité de retrouver les légendaires enregistrements de Paul Paray et d'Antal Dorati dans un son splendide.

RCA et Philips comptaient sur la nostalgie du public... tout en mettant en avant la qualité des prises de son des temps héroïques de la stéréophonie. Decca les imite à son tour. La firme britannique, il est vrai, fut, dès l'apparition de la stéréophonie au début des années 70, le leader incontesté de la prise de son « hi-fi ». Ses ingénieurs inventèrent même une cellule de lecture, une platine disques et un système de nettoyage des microsillons qui dominaient de haut la concurrence. Il a donc été facile à Decca de puiser dans son catalogue pour rééditer quelques interprétations réputées dans sa série « The Classic Sound ». A cet égard, le *Concerto pour piano n° 1* de Brahms par Clifford Curzon et George Szell (425082-2) est une référence musicale et technique qui tient le haut du pavé depuis 1962. En complément, les *Variations symphoniques* de Franck, enregistrées dans une somptueuse stéréophonie en 1955.

Une écoute attentive met cependant en avant un des défauts qui allaient faire perdre sa position prééminente à l'éditeur britannique, trop friand d'effets techniques. Enregistrée en multimicro et multipiste, cette interprétation fait sonner la flûte plus fort que le reste de l'orchestre et que le piano. Effet très surprenant ! Un défaut que l'on ne trouvera évidemment pas au disque regroupant la sonate D 850 et les *Moments musicaux* de Schubert par Clifford Curzon (443570-2). Si seulement les ingénieurs de Decca pouvaient enregistrer le piano comme ils le faisaient en 1966 dans un des plus beaux disques d'Ashkenazy ! A trente ans, le jeune exilé russe jouait les sonates D 664 et D 784, les valses D 145 avec une justesse psychologique, une franchise de sonorité qu'il a perdues depuis... Au moins au disque (443579-2).

Alain Lompech

CLASSIQUE

HENRI COLLET

Cinq Canciones populares Castellanas op. 69 – Sept Canciones populares de Burgos op. 80 – Cantos de Castilla n° 1 et 2 op. 42 pour piano – Poema de un día op. 48 – La Pena – Los Amantes de Galicia
Rachel Yakar (soprano), Claude Lavoix (piano)

CÉLÈBRE pour avoir inventé le Groupe des Six (Arthur Honegger, Darius Milhaud, Georges Auric, Louis Auber, Louis Durey et Germaine Tailleferre compositeurs qui n'avaient esthétiquement que peu de choses en commun), Henri Collet l'est beaucoup moins comme compositeur. Voici, sauf erreur, le premier disque intégralement consacré à sa musique.

Passionné par l'Espagne dès son plus jeune âge, Henri Collet s'y était rendu, traversant le pays à dos d'âne pour récolter des chants traditionnels. De ses voyages, il devait ramener quantité d'œuvres très proches par leur couleurs minérales de celles de Manuel de Falla. Rachel Yakar et Claudes Lavoix en interprètent quelques-unes avec un aplomb, une intériorité, une fantaisie et des accès d'humeurs qui font de cet enregistrement annoncé comme le premier d'une série mieux qu'une curiosité, un disque à ne pas laisser passer. *A. Lo.*

★ 1 CD Claves 50-9506.

SERGUEI RACHMANINOV

***Sonate pour piano n° 2 – Variations sur un thème de Corelli – Moment musical op. 16 n° 2 – Lilacs op. 21 n° 5 – Polichinelle – Lullaby – Scherzo du Songe d'une nuit d'été* de Mendelssohn transcrit par Rachmaninov.**
Nikolai Lugansky (piano)

PRÉSENTÉ À PARIS par son professeur, Tatiana Nikolaeva, qui interpréta avec lui de façon inoubliable la *Première Suite pour deux pianos*, de Rachmaninov, il y a trois ans, Salle Gaveau, Nikolai Lugansky vient de remporter de si grands triomphes aux Pays-Bas et au Japon que Vanguard a décidé d'engager ce pianiste né en 1972.

Pour son premier enregistrement, il a justement enregistré Rachmaninov. Un compositeur qui lui va bien, et mieux que cela car il sera difficile de trouver interprétations plus accomplies, plus dominées et plus inspirées que celles réunies ici. Sonorité de bronze, clarté polyphonique et profondeur de l'expression musicale s'accompagnent ici d'une perfection digitale et d'une liberté recréatrice que l'on ne connaît qu'à peu de ses confrères d'hier et d'aujourd'hui.

Lugansky est à n'en pas douter le pianiste le plus marquant que la Russie ait « produit » depuis le regretté Youri Egorov. Dans le *Scherzo du Songe d'une nuit d'été* de Mendelssohn, Lugansky réussit à faire jeu égal avec Rachmaninov lui-même et avec Benno Moïsewitsh... soit avec deux légendes du piano. *A. Lo.*

★ 1 CD Vanguard Classics 99009.

JAZZ

CHRISTIAN McBRIDE

Gettin' to It

LES MUSICIENS de jazz parlent beaucoup de Christian McBride. Il a participé à plusieurs dizaines d'enregistrements, il possède cette facilité technique qu'exige le métier de jazzman aujourd'hui. Au travers de ce premier disque en leader – un peu carte de visite – on entend un sens musical déjà affirmé, une approche sensuelle de son rôle, des compositions qui ont cette tournure accrocheuse des standards. Un trio avec les contrebassistes Ray Brown et Milt Hinton donne dans l'hommage aux « anciens », une reprise détournée d'un thème de James Brown montre que Christian McBride est aussi un enfant du funk moderne. Entre les deux, son jazz a de plaisantes et sereines manières, à défaut d'être capitales. *S. Si.*

★ 1 CD Verve 523 989-2. Distribué par Polygram.

DUKE ELLINGTON

The 1952 Seattle Concert

AU DÉBUT des années 50, Duke Ellington a vu partir quelques-uns des hommes qui ont façonné la couleur du « son Ellington » : le saxophoniste Johnny Hodges, tenté par une carrière en solitaire, le tromboniste Lawrence Brown et le batteur Sonny Greer. Les passionnés prédisent la fin de l'orchestre, parlent déjà d'une époque révolue. Ellington laisse dire, il a toujours pensé en avant. A Seattle, le 25 mars 1952, le récent batteur Louie Bellson, frappeur spectaculaire, deux grosses caisses, emballe l'ensemble en quatre mouvements. Le Portoricain Juan Tizol au trombone, quelques jeunes gredins sont là : Clark Terry (trompette), Britt Woodman (trombone) s'alignent sur les rangs des « anciens » légendaires. L'orchestre joue *Perdido*, *Caravan*, un « medley » des grands succès dominé par un piano de grâce et de swing, et *Harlem*, l'une des suites, pour que cette nouvelle formation se fasse les dents. C'est brillant, d'une formidable intelligence. Les docteurs de la loi se taisent, Duke est bel et bien vivant. *S. Si.*

★ 1 CD Bluebird-RCA 07863 66531-2. Distribué par BMG.

ROCK

KEZIAH JONES

African Space Craft

LE JEU de guitare de Keziah Jones rayonne d'une présence charnelle. Avec une liberté d'autodidacte fan de Jimi Hendrix, il a élaboré un style – autodéfini comme Blufunk – qui privilégie l'impact physique de son instrument. Frappée, modelée, caressée, sa guitare dit ses désirs de rythmes et d'émotions. Selon la légende, cette virtuosité, qui s'exerçait au début dans le métro londonien, fut remarquée par un responsable d'une maison de disques française (Delabel). Ce Nigérian de sang royal publie aujourd'hui son deuxième album. On y retrouve la même sensualité, mais aussi quelques frustrantes limites. Car cet instrumentiste original a des difficultés pour développer une véritable écriture. Construites trop systématiquement autour d'une dynamique monochrome, ses mélodies manquent d'envergure. Une voix un peu fluette chante des textes qui effleurent les malaises de l'artiste africain face à la modernité. Souvent fascinant sur scène, Keziah Jones semble ici prisonnier de sa technique atypique. *S. D.*

★ 1 CD Delabel 7243 8 40163 2 6. Distribué par Virgin.

JEAN BART

Fin et suite

APRÈS *Il le faut*, disque minimaliste sorti à l'été 1994, la critique rock avait prédit la mort imminente de l'artiste et du style, pour cause de flou vertigineux. Rebondissement : le Genevois Jean Bart s'accroche à la nouvelle vague et au conceptuel (Godard, Truffaut, Serge Daney).

Jean Bart aime le septième art. Il entretient avec lui-même une relation aussi intime que le cinéphile avec le défilement d'images en noir et blanc, qui finissent par faire sens. *Fin et suite* est le troisième album de cet incorrigible Italien francophone, à la réputation étudiée (il travaille sous une église, dans un abri antiatomique propice à la méditation ; il est détaché et vend ses disques par téléphone).

Jean Bart murmure d'une voix de soie des histoires d'ego mal réconciliés, de perdants magnifiques, d'amour effacé. Il nous oblige à coller l'oreille sur une kyrielle de petits points douloureux, suspendus comme linge à la corde. Les voix de Jeanne Moreau, de Jean-Pierre Léaud et d'Oscar Werner, hantent ces couloirs parallèles à la solitude, où le Serge Gainsbourg de *Mélodie Nelson* règne en fantôme rieur.

Dans la lignée du Français Dominique A., Jean Bart bricole des mélodies, les chahute à l'échantillonneur, à la guitare électrique, la sonnette de vélo, l'accordéon, le violon, le banjo (jamais ensemble, puisque « *la vie est faite de morceaux qui ne se joignent pas* »). Singulier, cet univers demeure cependant clos, l'air y manque, et un soupçon de prétention finit de ficeler le piège. *V.Mo.*

★ 1 CD Suisa. Distribué par Babouin Records.

CHANSON

SYLVAIN VANOT

Sur des arbres

POUR DÉGAGER LA VUE, c'est simple, un geste suffit : « *J'ai mis le feu au petit bois, mais pas pour avoir moins froid ; j'ai mis le feu au petit bois, pour mieux voir jusque chez toi.* » Guitare en vaguelettes, caisse claire roulée, voici Sylvain Vanot, deuxième version, aérienne, libéré des guitares distordues qui avaient à la fois encombré *Sylvain Vanot*, l'album paru en 1993, et créé le style intello-minimaliste saturé qui lui avait permis de rejoindre le clan de la chanson française de l'après-rock (Dominique A., Katerine).

Pour éclairer le sentier de la création chantée, voici donc un « *album sylvestre* », limpide, où les allusions aux déchaînements *grunge* ne sont qu'allusions, efficaces, collées là où il le faut, à l'endroit exact où vacille le sérieux. Mais ici, les bruitages, les guitares partagent en pleine démocratie la couche du piano de concert, du violoncelle ou de la guitare folk. Sylvain Vanot est un chanteur en plein progrès : la voix s'est affinée, les textes ont acquis une étonnante simplicité. Si l'on s'en réfère, tel Vanot, à la tradition de la chanson française (Barbara, Manset), *Sur des arbres* est une collection de flagrantes réussites (*Petit Bois*, *Le Fusil d'André*, *la Même Farine*). Jugé à l'aune du rock anglo-saxon, cette musique n'a rien à envier à My Bloody Valentine, Neil Young ou Sonic Youth, dont Sylvain Vanot, ex-professeur de lettres, jure qu'il les aime d'un sentiment profond. Cet éloge de la folie simple, cet album faussement triste et vraiment soucieux balaie allègrement les placards. Vanot a mis tout le monde dehors, et s'est retrouvé en paix, chez lui, dans sa musique, avec ses mots, pas plus qu'il n'en faut pour dire. *V. Mo.*

★ 1 CD Weekend 724384032609. Distribué par Virgin.

MUSIQUE DU MONDE

THE PAN AFRICAN ORCHESTRA

Opus I

ILS SONT GHANÉENS, et leur fondateur, Nana Danso Abiam, a fait un rêve : intégrer dans un même orchestre les styles, les instruments venus de tout le Ghana et de toute l'Afrique. Un héritage de la fierté africaine revendiquée par le père de l'indépendance ghanéenne, Kwame Nkrumah, de l'africanisation à tout crin imposée par le gouvernement « révolutionnaire » de Jerry Rawlings dans les années 80.

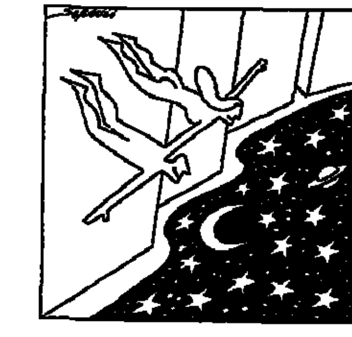
Pressenti pour diriger l'Orchestre symphonique du Ghana, Nana Danso Abiam, alors étudiant à Londres, décide de passer outre la musique classique occidentale et de créer son propre orchestre – cent huit musiciens, ramenés à vingt-huit pour raison économique –, recrutés dans les villages et les groupes folkloriques d'Accra.

Tambours et flûtes, kora et xylophones, clochettes et vièles à une corde : riche de ces sonorités, de ces mariages improbables, le style très particulier ainsi créé est d'une belle élégance, léger, si varié que l'on s'en croirait face à de très courtes pièces poétiques, chantantes et parlantes malgré – et grâce à – l'absence de voix. *V. Mo.*

★ 1 CD RealWorld CDRW48. Distribué par Virgin.

L'Europe du jazz défile au Mans

Cette seizième édition sera essentiellement britannique et française



UN FESTIVAL c'est un lieu, un regard sur une histoire, une prise de position. Il en reste peu de ce type dans la frénésie festivalière qui a gagné le jazz en France depuis plus de dix ans. L'Europa Jazz Festival du Mans au printemps, comme Mulhouse fin août, reçoit les Européens les plus créatifs, convie aussi une Amérique chercheuse et reste une des manifestations les plus alléchantes du genre. Le lieu magique de l'Europa, c'est l'abbaye de l'Epau. On y a souvent découvert des rêves, de l'émotion, des rires venus d'Italie, des Pays-bas, d'Allemagne (du temps de la frontière)... ou de Grande-Bretagne, qui sera cette année représentée notamment autour de deux beaux projets : une nuit avec le saxophoniste John Surman, en duo, quartette et fanfare, et des pianos solos en milieu d'après-midi avec John Taylor, Keith Tippett et Howard Riley. Au même endroit, le grand orchestre britannique De fond en comble, de Django Bate, le Système friche de Jacques di Donato et Xavier Charles, le trio Bley/Giuffre/Swallow, Hélène Labarrière et Machination, Tim Berne, Jean-François Canape en trio promettent de belles aventures. Un autre lieu, fréquenté vers midi, a trouvé depuis deux ans le rythme de l'Europa : la collégiale Saint-Pierre La Cour. Solo (Leon Francioli) ou duos (Benat Achiary et Michel Doneda, François Corneloup et Sylvain Kassap), connivence des musiciens avec un public en écoute. Au Palais des Congrès, le tentette de Didier Levallet ou l'ONJ de Laurent Cugny seront dans des décors plus « fonctionnels ».

★ Europa Jazz Festival du Mans, du 26 avril au 1er mai. Tél. : 43-24-81-78. Location FNAC. Concerts gratuits ou de 40 F à 120 F, abonnements « Abbaye 4 jours », de 330 F à 360 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Eric Clapton
En se consacrant presque exclusivement à sa passion du blues, Eric Clapton retrouve aujourd'hui des sensations qui rendent sa musique plus émouvante. Sans doute aussi parce que le guitariste a connu récemment son lot d'épreuves.
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mo Porte-de-Bercy. 20 heures, les 21 et 22. Tél. : 44-68-44-68. Location FNAC. De 255 F à 295 F.

José Luis Cortes
Le flûtiste cubain José Luis Cortes fut l'un des fondateurs de NG la Banda (Nouvelle Génération) en 1988, l'un des groupes les plus populaires de l'île. NG la Banda, dont Cortes est l'arrangeur attitré, vient le soutenir à Paris en petit comité : un quintet (percussions, batterie, basse, flûte, piano).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 21. Tél. : 45-23-51-41. Location FNAC. De 110 F à 130 F.

Abdelkarim Al-Kabli
Chanteur, poète, joueur de luth, Abdelkarim Al-Kabli est soudanais. Né au bord de la mer Rouge, ce musicien a été nourri au lait des croisements qui ont façonné l'ambiance musicale de Khartoum : jazz, rumba, mambo cubain, classicisme arabe. Histoires d'amour et de quotidien, Al-Kabli cisèle des textes limpides et les enveloppe de mélodies colorées.
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. 20 h 30, les 21 et 22. Tél. : 40-51-38-37. 70 F et 90 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films

NOUVEAUX FILMS

CIRCUIT CAROLE
Film français d'Emmanuelle Cuau, avec Bulle Ogier, Laurence Côte, Frédéric Pierrot (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

DIS-MOI OUI...
Film français d'Alexandre Arcady, avec Jean-Hugues Anglade, Julia Maraval, Claude Rich, Nadia Fares, Patrick Braoude, Valérie Kaprisky (1 h 46).
Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

INNOCENTS ET COUPABLES
Film américain de Paul Mones, avec Damian Chapa, Jennifer Rubin, Scott Plank, (1 h 40).
Interdit-12 ans.
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

PETITS MEURTRES ENTRE AMIS
Film britannique de Danny Boyle, avec Kerry Fox, Christopher Eccleston, Ewan McGregor, (1 h 35).
Interdit-12 ans.
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LES TRUFFES
Film français de Bernard Nauer, avec Jean Reno, Christian Charmetant, Isabelle Candelier, (1 h 25).
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre et art en région

MUSIQUE CLASSIQUE

AVIGNON
Don Giovanni
de Mozart. Richard Cowan (Don Giovanni), François Harismendy (Leporello), Sola Braga (Anna), Mariette Kemmer (Elvire), Sophie Koch (Zerline), Kenn Chester (Ottavio), Olivier Lalouette (Masetto), Wojtek Smilek (le commandeur), Orchestre lyrique de région Avignon-Provence, François-Xavier Bilger (direction), Philippe Sireuil (mise en scène).
Opéra, rue Racine, 84 Avignon. 14 h 30, le 23 ; 20 heures, le 25. Tél. : 90-82-23-44. Location Fnac. De 45 F à 340 F.

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Schubert : *Symphonie no 8, Inachevée*. Mozart : *Requiem*. Rie Hamada (soprano), Martine Olmeda (mezzo-soprano), Wolfgang Bünten (ténor), Marcos Fink (basse), Chœur du Grand Théâtre de Bordeaux, Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Alain Lombard (direction).
Grand Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 15 h 30, le 23. Tél. : 56-48-58-54. De 38 F à 110 F.

CAEN
Quatuor Ludwig
Beethoven : *Quatuor à cordes op. 131*. Berg : *Suite lyrique*. Quatuor Ludwig.
Grand Auditorium, 1, rue du Carel, 14 Caen. 21 heures, le 27. Tél. : 31-50-05-64. De 30 F à 70 F.

DIJON
La Sainte de Blecker Street
de Menotti. Xénia Konsek (Annina), Marc Laho (Michèle), Jean-Jacques Doumène (Don Marco), Brigitte Antonelli (Desideria), Béatrice Burley (Assunta), Iris Parel (Maria Corona), Cécile Besnard (Carmela), Dominique Rossignol (le jeune homme), Orchestre de l'Opéra de Dijon, Michel Lehmann (direction), Pierre Filippi (mise en scène).
Opéra, 2, rue Longepierre, 21 Dijon. 15 heures, le 23 ; 20 h 30, le 25. Tél. : 80-67-23-23. De 100 F à 230 F.
L'Elisir d'amore
de Donizetti. Stefania Bonfadelli (Adina), Marc Laho (Nemorino), Franck Ferrari (Belcore), Eric Martin-Bonnet (Dulcamara), Annita Henna (Giannetta), Orchestre de l'Opéra de Dijon, Maurizio Rinaldi (direction), Frédéric Lhuillier (mise en scène).
Opéra, 2, rue Longepierre, 21 Dijon. 20 h 30, le 28 ; 15 heures, le 30. Tél. : 80-67-23-23. De 100 F à 230 F.

LILLE
Ferrucio Furlanetto, Alexis Weissenberg
Rachmaninov et Moussorgski : *Mélodies*. Ferrucio Furlanetto (basse), Alexis Weissenberg (piano).
Opéra, place du Théâtre, 59 Lille. 20 h 30, le 22. Tél. : 20-55-48-61. De 50 F à 200 F.

MARSEILLE
L'Enlèvement au sérail
de Mozart. Kathleen Cassello (Constance), Elisabeth Vidal (Blondie), Hans-Peter Blochwitz (Belmonte), Georges Gautier (Pedrillo), Kurt Rydl (Osmin), Orchestre de l'Opéra de Marseille, Friedrich Pleyer (direction), Charles Roubaud (mise en scène).
Opéra, 2, rue Molière, Marseille. 14 h 30, le 23. Tél. : 91-55-00-70. De 55 F à 280 F.

TOULOUSE
Wozzeck
de Berg. Jean-Philippe Lafont (Wozzeck), Carole Farley (Marie), Ricardo Cassinelli (le capitaine), Walter Berry (le docteur), Michael Pabst (le tambour-major), Donald George (Andres), Chœur et Orchestre du Capitole de Toulouse, James Johnson (direction), Pierre Médecin (mise en scène).
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 14 h 30, les 23 et 30 ; 20 h 30, les 25 et 28. Tél. : 61-22-80-22. De 90 F à 300 F.

JAZZ

LYON
Trio Cache-Cache
Venu de Tours un trio saxophone, percussions et contrebasse. Echange, improvisation, sincérité
Bar de la Tour Rose, 22, rue Bœuf, 69 Lyon. 22 heures, les 28 et 29. Tél. : 78-37-25-90. 90 F.

PONT-A-MOUSSON
Ronnald Shannon Jackson
Le batteur furieux, issu du free jazz, passé par l'électricité, avec sa Decoding Society sans concessions. Grand moment
Jazz Club des Prémontrés, abbaye des Prémontrés, 54 Pont-à-Mousson. 20 heures, le 28. Tél. : 83-81-10-32. De 50 F à 75 F.

QUIMPER
Jean-Marc Padovani Quartet
Un saxophoniste marqué par le Sud ; avec Yves Rousseau, Franck Tortillier et Jean-Claude Jouy. Organisé par la Scène nationale de Quimper
Maison pour tous de Penhars, rue du Dauphiné, 29 Quimper. 21 heures, le 28. Tél. : 98-90-34-50. De 40 F à 60 F.

TOURS
Michel Edelin Quartet
Avec ce remarquable flûtiste, Jacques Di Donato, Jean-Jacques Simon Goubert
Le Petit Faucheux, 23, rue des Cerisiers, 37 Tours. 21 h 30, le 22. Tél. : 47-38-67-62 ou 47-38-29-34. De 55 F à 90 F.

DANSE

ANGERS
Bernardo Montet
Bernardo Montet : *Au crépuscule, ni pluie, ni vent.*
Nouveau Théâtre, place du Ralliement, 49 Angers. 20 h 30, le 25. Tél. : 41-87-80-80. De 75 F à 110 F.

BREST
Compagnie Georges Appaix
Georges Appaix : *Hypothèse fragile, création.*
Quartz, boulevard Clemenceau, 29 Brest. 20 h 30, les 24 et 25. Tél. : 98-44-10-10. 120 F.

LYON
Soap Dance Theatre Frankfurt
Rui Horta : *Objekt-Konstant.*
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, les 25 et 28 ; 19 h 30, le 26. Tél. : 78-75-88-88. De 80 F à 100 F.

NICE
Ballet de Nice
Kenneth MacMillan : *Concerto*. Luca Veggetti : *La Chanson de Mélisande, création*. Robert North : *Troy Game*. Ben Stevenson : *Trois préludes*.
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 20 heures, les 22 et 25 ; 16 heures, le 23. Tél. : 93-85-73-36. De 50 F à 130 F.

ROUBAIX
Ballet Atlantique-Régine Chopinot
Dominique Bagouet : *Le Saut de l'ange.*
Colisée, 33, rue de l'Epeule, 59 Roubaix. 20 h 30, le 22. Tél. : 20-24-66-66. De 110 F à 130 F.
Compagnie Rosas
Anne Teresa De Keersmaeker : *Kinok.*
Colisée, 33, rue de l'Epeule, 59 Roubaix. 20 h 30, le 26. Tél. : 20-24-66-66. De 110 F à 130 F.

SAINT-ÉTIENNE
Compagnie Temps présent
Thierry Malandain : *L'Homme et son désir, création.*
Théâtre Copeau-Grand Théâtre, jardin des Plantes, 42 Saint-Etienne. 20 h 30, le 24. Tél. : 77-25-35-18. De 110 F à 120 F.

SAINT-HERBLAIN
Centre chorégraphique de Nantes
Claude Brumachon : *Bohèmes.*
Saint-Herblain. Onyx, place Océane-Atlantis, 44 Saint-Herblain. 21 heures, le 28. Tél. : 40-38-12-00. 85 F.

THÉÂTRE

BÉTHUNE
Suréna
de Pierre Corneille, mise en scène de Brigitte Jacques, avec Sophie Bourel, Christophe Cazamance, Eric Chantelauze, Isabelle Furst, Patrice Juiff, Mourad Mansouri et Sophie Paul-Mortimer.
Studio-Théâtre, place Foch, 62 Béthune. Le samedi 22, à 20 h 30. Tél. : 21-56-96-95. Durée : 1 h 55. 65 F et 110 F. Dernière.*

CHAMBÉRY
Tartuffe
de Molière, mise en scène de Benno Besson, avec Evelyne Buyle, Séverine Bujard, Corinne Coderey, Bruno Dani, Geneviève Pasquier, Roger Jendly, Jean-Charles Fontana, Jean-Pierre Gos, Darius Kehtari, Suzanna Pattoni, Dominique Serreau, Roland Vouilloz et Raoul Pastor.
Espace Malraux, 67, carré Curial, 73 Chambéry. Les mardi 25 et mercredi 26, à 20 h 30 ; les jeudi 27 et vendredi 28, à 19 h 30. Tél. : 79-85-55-43. Durée : 1 h 50. 125 F. Dernières.

GRENOBLE
La Mère
de Bertolt Brecht, d'après Maxime Gorki, mise en scène de Jacques Delcuvellerie, avec Anne-Marie Loop, François Siklivie, Bernard Graczyk, Luc Brumagne, Gil Lagay, Francine Landrain, Michel Ratinckx, Henri Monin, Francis d'Ostuni, Maurice Sevenant, Thierry Devillers, Max Parfondry, Luc Dumont, Mathias Simons, Olivier Gourmet, Della Pagliarello, Mireille Bailly et Marie-Rose Roland.
Le Cargo-Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel, 38 Grenoble. Les mardi 25 et jeudi 27, à 19 h 30 ; les mercredi 26 et vendredi 28, à 20 h 30. Tél. : 76-25-05-45. Durée : 3 heures. 115 F. Dernières.

LILLE
Wax-The Secret Life of Madame Tussaud (en anglais)
de Lavinia Murray, mise en scène d'Anna Furse, avec Shona Morris et Andrew Price.
La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, 59 Lille. Le samedi 22, à 18 h 30. Tél. : 20-40-10-20. Durée : 1 h 15. 90 F et 130 F. Dernière.*
Hated Nightfall (en anglais sous-titrée en français)
d'Howard Barker, mise en scène de l'auteur, avec Ian McDiarmid, Philip Barnes, Rebecca Charles, James Clyde, Penny Gonshaw, Sean Baker, Keith Osborn, Kate Duchene, Emma Jay, Bob Barrett, Niamh Linehan et Jane Wood.
La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, 59 Lille. Le samedi 22, à 20 h 30. Tél. : 20-40-10-20. Durée : 2 h 10. 90 F et 130 F. Dernière.*

MARSEILLE
La Mort d'Auguste
de Romain Weingarten, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Dominique Pinon, Jacques Le Carpentier et Luce Mouchel.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. Le samedi 22, à 20 h 30. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 1 h 30. 100 F et 150 F. Dernière.*
Choral
de François Tanguy, d'après Kafka, mise en scène de François Tanguy, avec Frode Bjornstad, Branlo, Laurence Chable, Jean-Louis Coulloc'h, Yves-Noël Genod, Pierre Meunier, Nigloo, Jean Rochereau et Nadia Vonderheyden.
Les Bernardines Théâtre, 17, boulevard Garibaldi, 13 Marseille. Le samedi 22, à 21 heures. Tél. : 91-24-30-40. Durée : 1 h 30. 50 F et 90 F. Dernière.*

MONTPELLIER-SAINT-JEAN DE-VEDAS
Ah là là ! Quelle histoire
de Catherine Anne, mise en scène de l'auteur, avec Pascale Caemerbeke, Françoise Fouquet et Sava Lolov.
Chai du Terral, 34 Montpellier Saint-Jean-de-Védas. Le lundi 24, à 09 h 45 et 15 heures ; le mardi 25, à 15 heures et 20 h 45. Tél. : 67-47-15-87. Durée : 1 heure. 60 F et 85 F.*

NANTES
Charcuterie fine
de Tilly, mise en scène de l'auteur, avec Roland Amstutz, Juliette Brac, Michèle Gleizer, Samuel Grilli et Antoine Régent.
Maison de la culture de Loire-Atlantique Espace 44, 84, rue du Général-Buat, 44 Nantes. Les lundi 24 et mardi 25, à 21 heures. Tél. : 51-88-25-25. Durée : 1 h 10. 80 F et 140 F.*

NICE
Anatole
d'Arthur Schnitzler, mise en scène Louis-Do de Lencquesaing, avec Pascal Bongard, Denis Podalydès et Marianne Denicourt.
Centre dramatique national, promenade des Arts, 06 Nice. Le samedi 22, à 21 heures. Tél. : 93-80-52-60. Durée : 1 h 15. 120 F. Dernière.

REIMS
Amphitryon
de Heinrich von Kleist, d'après Molière, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Pierre-Alain Chapuis, Claude Duparfait, Jean-Marc Eder, Flore Lefebvre des Noëttes, Mohamed Rouabhi, Muriel Piquart, Daniel Znyk et Lisa Erbès (violoncelle) et Pascal Robault (alto).
Comédie de Reims, 3, chaussée Bocquaine, 51 Reims. Le samedi 22, à 20 h 30. Tél. : 26-48-49-10. Durée : 2 h 30. 70 F et 110 F. Dernière.*

THIONVILLE
Charcuterie fine
de Tilly, mise en scène de l'auteur, avec Roland Amstutz, Juliette Brac, Michèle Gleizer, Samuel Grilli et Antoine Régent.
Théâtre populaire de Lorraine, rue Pasteur, 57 Thionville. Les jeudi 27, vendredi 28, samedi 29, à 20 h 30. Tél. : 82-82-14-92. Durée : 1 h 10. 60 F et 80 F. Jusqu'au 29 avril.*

ART

ALÈS-EN-CEVENNES
Charles Marq-Brigitte Simon
Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoit, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30 Alès-en-Cévennes. Tél. : 66-86-98-69. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 11 juin

ANGERS
Daniel Tremblay
Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 41-88-64-65. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 12 juin.

ANTIBES
Zoran Music
Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol, 06 Antibes. Tél. : 92-90-54-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 juin. 20 F.

ARLES
Marino Marini
Espace Van-Gogh, rue du Président-Wilson, 13 Arles. Tél. : 90-49-37-02. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 18 juin.
Musée Réattu, 10, rue du Grand-Prieuré, 13 Arles. Tél. : 90-49-37-58. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 juin.

BEAUMONT-DU-LAC
Vladimir Skoda, Annabelle D'Huart, Bruno Rousselot, Thibaut Cuisset
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 juin.

BORDEAUX
Attitudes/sculptures, 1963-1970
CAPC-Musée d'Art contemporain, 7, rue Ferrère, galerie Ouest, 2e étage, 33 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 mai. 30 F.
Zoran Music : nous ne sommes pas les derniers
Musée Goupil, 40-50, cours du Médoc, 33 Bordeaux. Tél. : 56-69-10-83. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 juin. 18 F.
Pierrick Sorin
CAPC-Musée d'Art contemporain galerie sud, 2e étage, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 mai. 30 F.

BOURGES
Raymonde April
Galerie La Box, école nationale des Beaux-Arts, 9, rue Edouard-Branly, 18 Bourges. Tél. : 48-24-78-70. De 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 8 mai.

CAMBRAI
Louis Cane, Daniel Dezeuze, Claude Viallat
Musée municipal, 15, rue de l'Epée, 59 Cambrai. Tél. : 27-82-27-90. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 9 juillet.

CHARTRES
Micha Laury : sculptures et installations (1975-1995)
Musée des Beaux-Arts, 29, cloître Notre-Dame, 28 Chartres. Tél. : 37-36-41-39. De 10 heures à 18 heures. Egalement au Crédit agricole Beauce et Perche et à la succursale de la Madeleine. Fermé mardi et dimanche matin. Jusqu'au 8 mai.

CLERMONT-FERRAND
Olivier Mosset
FRAC Auvergne, écuries de l'hôtel de Chazerat, rue de l'Oratoire, 63 Clermont-Ferrand. Tél. : 73-31-85-00. De 13 h 30 à 17 h 30 ; visites commentées le samedi après-midi. Fermé dimanche. Jusqu'au 18 juin.

DIJON
Balthasar Burkhard, Sophie Ristelhueber
Le Consortium, centre d'art contemporain, 16, rue Quentin, 21 Dijon. Tél. : 80-30-75-23. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 juin.
Beat Streuli
L'Usine, 37, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 80-31-67-44. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 mai.

DOUAI
Louis Cane, Daniel Dezeuze, Claude Viallat
Musée de la Chartreuse, 130, rue Chartreux, 59 Douai. Tél. : 27-87-17-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; dimanche de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 9 juillet. 12 F.

EVREUX
Christian Bonnefoi
Musée d'Evreux-ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau, 27 Evreux. Tél. : 32-31-52-29. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et dimanche matin. Jusqu'au 18 juin.

GRENOBLE
Rebecca Horn
Musée de Grenoble, place de Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi et le 1er mai. Jusqu'au 28 mai.

MARSEILLE
Invitation à Claudio Parmiggiani
Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13 Marseille. Tél. : 91-56-28-38. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 mai.
L'Esprit Fluxus
Musée d'Art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13 Marseille. Tél. : 91-25-01-07. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 juin
Claudio Parmiggiani
Galerie de Marseille, 68 a, rue Sainte, 13 Marseille. Tél. : 91-33-33-77. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 mai.

MEYMAC
John M. Armleder
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 mai.

MULHOUSE
Bill Culbert
Musée des Beaux-Arts, 4, place Guillaume-Tell, 68 Mulhouse. Tél. : 89-45-43-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; jeudi de 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juin.

NICE
Robert Malaval
Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 juin.

ORLÉANS
Le Front populaire et l'art moderne
Musée des Beaux-Arts, place Sainte-Croix, 45 Orléans. Tél. : 38-53-39-22. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le 30 avril et le 1er mai. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mai. 17 F.

RENNES
Geneviève Asse
Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola, 35 Rennes. Tél. : 99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 mai.

ROCHECHOUART
Bustamante, Balkenhol, Kuntzel, Schütte, Gonzalez-Torres, Ruff
Musée départemental d'Art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 55-03-77-77. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 juin.

SAINT-ÉTIENNE
Fabrice Hybert
Musée d'Art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 28 mai. 26 F.
Poèmes de marbre-sculptures cycladiques du Musée Barbier-Mueller
Musée d'art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 28 mai. 26 F.

SIGEAN
Barrie Cooke, Gérard Traquandi, Gerard Verdijk
Lieu d'art contemporain, Hameau du Lac, 11 Sigean. Tél. : 68-48-83-62. De 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 juin.

TOULOUSE
Le Corps de la mémoire
Musée des Augustins, 21, rue de Metz, 31 Toulouse. Tél. : 61-21-34-50. De 10 heures à 17 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juin. 15 F.
Muséum d'Histoire naturelle, 35, allée Jules-Guesde, 31 Toulouse. Tél. : 61-21-34-50. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juin. 15 F.
Musée Paul-Dupuy, 13, rue de la Pleau, 31 Toulouse. Tél. : 31-21-34-50. De 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juin. 15 F.
Musée d'Art moderne, réfectoire des Jacobins, 69, rue Pargaminières, 31 Toulouse. Tél. : 61-21-34-50. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juin. 15 F.

TOURCOING
Christian Bonnefoi, œuvres 2 (1978-1994)
Musée des Beaux-Arts, salle d'expositions temporaires, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 20-24-90-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 22 mai. 20 F.
Christian Bonnefoi, œuvres graphiques (1974-1994)
Musée des Beaux-Arts, cabinet d'arts graphiques, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 20-24-90-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 24 avril. 20 F.

VANNES
Christian Boltanski, Ilya Kabakov, Jan Krizek
La Cohue, musée de Vannes, 9 et 15, place Saint-Pierre, 56 Vannes. Tél. : 97-47-35-86. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi et dimanche matin. Jusqu'au 29 mai. 25 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
François Rouan
Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 mai. 25 F.

(*) Tarifs réduits.

Un nouveau titre en anglais voit le jour en Suisse

N'AYANT PAS à se soucier de la loi Toubon, les Suisses de langue allemande ont moins de scrupules vis-à-vis de l'anglais que les francophones. Déjà, ils pouvaient trouver dans les kiosques l'hebdomadaire économique *Cash*, publié par Ringier, principal groupe de presse du pays. Un nouveau titre, *Facts*, édité par le numéro deux de Zurich, le quotidien *Tages-Anzeiger*, est en kiosques depuis le début du mois d'avril. Fort de 180 pages abondamment illustrées, *Facts* cherche à occuper un nouveau créneau de magazine d'actualité en Suisse alémanique, en prenant modèle sur les hebdomadaires allemands *Spiegel* ou *Focus*, ou sur les titres autrichiens *Profil* ou *News*. Le groupe Ringier travaillait sur un projet analogue mais il a renoncé, compte tenu de l'avance prise par son concurrent. Lancé avec plus de 50 millions de francs suisses (soit plus de 200 millions de francs), l'hebdomadaire a débuté avec un tirage de 60 000 exemplaires et espère atteindre le chiffre de 100 000 d'ici à cinq ans. S'adressant à des « *lecteurs exigeants* », il entend se distinguer des hebdomadaires sur papier journal comme la *Weltwoche* ou le *SonntagsZeitung*. Le pari est audacieux, car le marché est déjà saturé : en 1981, la précédente tentative de Ringier s'était soldée par un échec, un an plus tard.– *(Corresp.)*

■ **ANGLETERRE : malgré la guerre des prix pratiqués dans ce pays en 1994**, le bénéfice imposable du Mirror Group, groupe de presse propriétaire du *Daily Mirror*, a progressé de 43,5 % pour atteindre 189,3 millions de livres (environ 1,4 milliard de francs). Une hausse due à une forte amélioration de la productivité depuis deux ans. Pour 1995, le Mirror Group s'attend à « *une forte hausse des prix dans l'imprimerie* ». Toutefois, les diversifications du groupe dans l'audiovisuel « *vont le mener dans des zones de forte croissance* » du secteur des médias, « *qui va connaître une transformation massive pendant les dernières années du siècle* ».

■ **TÉLÉVISION : Patrick Le Lay, PDG de TF 1,** a indiqué dans un entretien à *La Tribune-Desfossés* du 19 avril que la « Une » « *travaille sur ce que nous avons baptisé Hyper TV* ». « *Le téléspectateur aura accès à des programmes payants stockés dans une bibliothèque implantée dans le poste de télévision* », a expliqué le PDG. Ces nouveaux services pourraient être développés avec Canal Plus et diffusés *via* le satellite Télécom 2D. Réservé sur la place des chaines thématiques, qui devraient occuper à l'avenir « *20 % du marché de l'audience* », Patrick Le Lay annonce aussi l'étude de « *différentes opérations, notamment en Europe du Sud et en Europe de l'Est* ».

■ **SATELLITE : Romain Bausch a été nommé**, mardi 18 avril, directeur général et président du comité de direction de la Société européenne des satellites (SES), opérateur luxembourgeois d'Astra. Vice-président de la SES depuis 1993, Romain Bausch, quarante et un ans, succède à Pierre Meyrat, qui avait été « *libéré de ses responsabilités* » en octobre 1994 (*Le Monde* du 27 octobre 1994). En 1994, le chiffre d'affaires de la SES a progressé de 32 %, pour s'établir à 1,467 milliard de francs.

M. Sarkozy présente dix mesures d'aide à la presse

Le dispositif resserré initialement prévu par le ministre chargé de la communication a été élargi à la demande de la profession

TROIS JOURS avant le premier tour de l'élection présidentielle, Nicolas Sarkozy a présenté, jeudi 20 avril, sa version corrigée des mesures d'aides à la presse. « *Je garderai un sentiment d'échec si, d'ici au 23 avril, je n'ai pas annoncé un train de mesures pour la presse* », déclarait-il, le 8 avril, au MIP-TV à Cannes. Voici donc dix mesures destinées à favoriser la distribution de la presse, l'allègement de ses coûts d'exploitation et la défense du pluralisme *(lire ci-dessous)*, qui satisfont la Fédération nationale de la presse française (FNPF).

Au début du mois de mars, le ministre avait fait des propositions à la profession (*Le Monde* du 4 mars). Il s'était donné un délai de quinze jours à trois semaines pour consulter la profession avant d'arrêter sa décision. Il a fallu un mois de plus pour les derniers arbitrages, sur fond de campagne électorale. Ce délai a donné lieu à d'âpres discussions au sein de la FNPF, entre la presse quotidienne nationale, la presse régionale et la presse spécialisée, au moment où naissait un nouveau syndicat de la presse magazine, en dehors de la fédération (*Le Monde* du 7 avril). Le principal reproche fait aux premières mesures était de trop favoriser la presse parisienne.

Parmi les plus virulents, les représentants de la presse régionale contestaient la réforme de l'article 39 *bis* du code des impôts permettant de constituer des provisions en franchise fiscale pour investissement, réforme qui aurait abouti à exclure les investissements immobiliers. Cette mesure a donc été ajournée, ainsi que la suppression du fonds d'aide à l'allègement des charges téléphoniques. Comme le ministre ne voulait pas sortir du budget de 280 millions de francs qu'il s'était fixé, il a dû revoir à la baisse certaines dispositions.

LA SURVIE POUR ENJEU

C'est ainsi qu'un fonds de 50 millions de francs par an sur cinq ans pour alléger de trois points le coût des emprunts destinés à la modernisation des entreprises est devenu un fonds de 20 millions de francs, destiné aux investissements dans les services et le multimédia. Ces dispositions, initialement réservées à la presse d'information générale, sont étendues à toutes les formes de presse, bien que Nicolas Sarkozy ait indiqué *(Le Monde* du 4 mars) : « *On ne peut pas dire qu'il y a un problème spécifique pour la presse quotidienne d'information générale et demander de retomber dans tous les travers des « plans presse. À force d'aider tout le monde, on n'aide plus personne* . »

La presse quotidienne profitera certes de ce nouveau fonds, au moment où elle se lance timidement dans le multimédia, mais cela risque de ne pas être à la hauteur des enjeux qu'elle doit affronter pour sa survie. « *Il y a un problème de démocratie si les quotidiens nationaux d'information générale meurent* », expliquait Nicolas Sarkozy. « *Je suis convaincu qu'actuellement la presse parisienne se trouve dans une situation où sa survie est en jeu* », renchérissait Philippe Amaury, patron du *Parisien* et de *L'Equipe* (*Le Monde* du 7 mars).

Ces mesures, comme les précédentes, ne prétendaient pas résoudre une crise grave dans laquelle les éditeurs ont aussi des responsabilités. « *C'est l'amorce d'une amélioration du régime économique*, commente Jean Miot, président de la FNPF et du Syndicat de la presse parisienne. *A charge pour nous, éditeurs, de faire plus.* »

L'autre axe de priorité fixé par le ministre de la communication était la distribution. De ce point de vue, le plan reste inchangé, et les mesures arrêtées emportaient, dans l'ensemble, l'adhésion, même si l'aide de 140 millions de francs aux NMPP a fait grincer quelques dents. Aux NMPP, on souligne cependant que « *l'objectif de réduction du taux de rémunération des messageries à 8 %* [entre 14 % actuellement] *devrait être réalisé d'ici à l'an 2000* ».

L'encouragement au portage est apprécié, de même que les mesures en faveur des diffuseurs de presse, élément-clé du réseau de distribution au moment où environ cinq cents points de vente disparaissent chaque année.

Alain Salles

Les principales dispositions

● **Distribution de la presse :** allègement des charges sociales des porteurs à 4 %, au lieu de 6 %, et exonération pour les quotidiens nationaux pendant cinq ans ; contribution de 140 millions de francs à la modernisation des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), avec comme objectif une réduction du taux de rémunération des NMPP de 14 % à 10 % en trois ans, puis à 8 % par la suite ; abattement sur la taxe professionnelle des diffuseurs de presse (2 000 francs par an et par diffuseur).

● **Défense du pluralisme :** doublement des fonds d'aide aux quotidiens à faibles ressources publicitaires, de 18 à 36 millions, et création d'un fonds d'aide à la diffusion de la presse hebdomadaire régionale (5 millions) ; réexamen des publications inscrites à la Commission paritaire, avec limitation de la durée à cinq ans et renouvellement des mandats des membres tous les trois ans.

● **Allègement des coûts d'exploitation :** négociations en vue de l'obtention d'un moratoire européen pour un taux de TVA à 2,1 % ; prolongation jusqu'en 1997 du régime dérogatoire des plans sociaux de la presse quotidienne régionale ; création d'un fonds permettant une baisse de trois points des prêts bancaires pour favoriser les investissements de la presse dans les services et le multimédia. La dotation est de 20 millions sur cinq ans.

VENDREDI 21 AVRIL

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 23.55).
19.50 Le Bébête Show (et 0.40).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

20.45 Téléfilm : Terrain glissant. De Joyce Bunuel, avec Isabel Otero, Bernadette Lafont.
22.25 Magazine : Combien ça coûte ? Invité : Sacha Distel. Assurance : les risques spéciaux, le coût de la journée du dimanche 23 avril 1995 ; les cautions immobilières, les ventes aux domaines, vivre sur mesure.
0.45 Journal et Météo.
1.00 Programmes de nuit. Millionnaire ; 1.25, Histoires naturelles (et 3.30, 5.05) ; 2.20, TF1 nuit (et 3.20, 4.00) ; 2.30, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 4.10, Côté cœur ; 4.35, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.10)
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Code Lisa.
18.15 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 1.35).
19.55 Coupe de l'America.
19.58 Journal.
20.30 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. (et 9.20). Avec L. Jospin, P. de Villiers, E. Balladur, J. Chirac, D. Voynet, A. Laguiller, R. Hue, J.-M. Le Pen, J. Cheminade (1 min chacun).
20.50 Météo, Point route.

20.55 Téléfilm : La Rage au cœur. De Robin Davis.
22.40 Bouillon de culture. Présente par Bernard Pivot. Invité : André Comte-Sponville (*Petit Traité des grandes vertus*).
23.53 Les Films Lumière.
23.55 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invité : Hubert-Félix Thiéfaine.
1.10 Journal, Journal des courses et Météo.
2.00 Campagne électorale pour l'élection présidentielle. Avec E. Balladur, A. Laguiller, J.-M. Le Pen (15 min chacun)
2.45 Programmes de nuit.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.50 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. (et 18.00). Avec L. Jospin, P. de Villiers, E. Balladur, J. Chirac, D. Voynet, A. Laguiller, R. Hue, J.-M. Le Pen, J. Cheminade (1 min chacun).
15.10 Documentaire : Castor, architecte des rivières.
15.40 Série : Simon et Simon.
16.30 Les Minikeums.
17.20 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Raoul Lévy, un aventurier du cinéma*, de Jean-Dominique Bauby.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa. Peur bleue, de Yannick Charles et Denis Bassompierre.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. De Georges Pernoud. Invité : Cabu. Sao Tomé : la Comédie de Tchiloli. France : la Rabelaisie. Colombie : la Musique du fleuve.
22.55 Météo et Journal.
23.20 ▶ Magazine : Strip-tease.
0.10 Court métrage : Libre court. Il faut que je l'aime, de Sébastien Lifshitz.
0.30 Musique Graffiti. Los Divinos (20 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
15.10 Musique : Boulevard des clips (1.05, 5.35).
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : O'Hara.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Caraïbes offshore.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Vu par Laurent Boyer.
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : Tueurs aux trousses. De Jerrold Freedman.
22.35 Série : Aux frontières du réel. Compressions.
23.25 Magazine : Secrets de femme. Show room ; Je suis invisible.
23.55 Dance Machine Club. Présenté par Ophélie Winter.
2.30 Rediffusions. Frequenstar ; 3.25, Arles, le secret des pierres ; 4.20, Fanzine ; 4.45, La Tête de l'emploi ; 5.10, Culture pub.

CANAL +

13.35 Cinéma : Passager 57. □ Film américain de Kevin Hooks (1992).
15.00 Documentaire : Chronique d'une vie d'éléphant. De Martyn Colbeck et Cynthia Moss.
15.50 Le Journal du art (rediff.).
16.00 Cinéma : Mina Tannenbaum. ■ Film français de Martine Dugowson (1993).
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs.
19.20 Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : L'Aigle rouge. De Jim Goddard.
22.35 Surprises.
22.40 Flash d'informations.
22.45 Court métrage : Eau de la vie.
23.00 Cinéma : Malcolm X. ■ ■ Film américain de Spike Lee (1992).
2.14 Pin-up.
2.15 Cinéma : Elles ne pensent qu'à ça. ■ Film français de Charlotte Dubreuil (1993).
3.45 Cinéma : Simetierre 2. □ Film américain de Mary Lambert (1992, v.o.).
5.20 Cinéma : Le congrès s'amuse. ■ Film franco-allemand de Geza von Radvanyi (1965) (97 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Théâtre à Sarajevo.
14.00 Documentaire : Découvertes. Le cerveau : la mémoire (3/5) (rediff.).
15.00 Magazine : Emploi.
15.30 Qui vive.
15.45 Les Ecrans du savoir (rediff.). Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô ! la Terre ; Les Grandes Inventions ; Question de temps : Langues : espagnol et anglais.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Guerriers des temps anciens. Les Celtes.
18.30 Le Monde des animaux.
18.55 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Le plus ancien pub irlandais.
19.30 Documentaire : A l'ombre des conquérants. Les Tarahumaras du Mexique, de Josef Kirchmayer.
20.15 Documentaire : Les Mélodies boréales de la Tchoucotka. D'Irène Marty.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Une société cousue de fil blanc. De Konrad Sabrautzky.
22.10 Documentaire : Cent ans de cinéma. [2] Le cinéma japonais, par Nagisa Oshima.
23.05 Cinéma : Les nains aussi ont commencé petits. ■ Film allemand de Werner Herzog (1970, v.o.).
0.35 Magazine : Velvet Jungle. Boy George ; Top Live : Native et Noa (rediff.).
1.40 Série : Johnny Staccato. 15. Collector's Item, de John Brahm, avec John Cassavetes (v.o., rediff.).
2.05 European Jazzpects. Trevor Watts (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Montagne. 20.30 Evasion. 21.00 Strip tease. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.35 Le Grand Jeu de TV5. 22.40 Taratata. Rediff. de France 2 du 14 avril. 0.00 Sortie libre. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.40 Nitay Garabam ou caution d'avenir. De Jean Monsigny. 20.35 Iso Lo. De Mansour Sora Wade. 21.15 Dans la lumière de Jean Zay. De Mareke Aucante. 21.45 Force brute. De Robert Kirk [10/65] Bombes, roquettes et missiles. 22.30 Meurtre sur la côte d'Azur. D'Helen Jenkins. 23.20 BKW. De François Bertrand. 23.35 Les Fous de la Vierge. De Christian Passuello. 0.25 Les Très Riches Heures du Cadran breton. De Jean Kargayan et Thierry Le Nouvel (40 min)

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.40). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.10). 19.45 Archives. 20.00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 Ballet : Coppélia. 0.55 Jean-Edern's Club (60 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Le Bus magique ; 18.20, Fute-fusé ; 18.25, Les Nouvelles Aventures de Skippy ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invité : Mac Davis. 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.20 Série : Au nom de la loi. 21.50 Destination séries. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. 22.50 Série : Seinfeld. 23.15 ▶ Country Box. 23.45 La Semaine sur Jimmy. 23.55 Série : New York Police Blues. 0.40 Série : Michel Vaillant (30 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : Les Twist. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 23.50). 22.15 Série : Code Quantum. Chasse à l'homme. 23.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 Concert : Mau Mau. 22.00 MCM dance club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 19.55 Football. En direct. Championnat de France D2 : 37e journée. Red Star-Toulouse, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). 22.00 Boxe. En direct. Championnat britannique : Eliminatoires, à Dudley (Angleterre). Poids welters, Paul Wesley-Gilbert Jackson ; Poids super-welters : Robert McCracken (G-B)-Wilson Smith (E-U) ; Poids super-moyens : Joe Calzaghe (G-B)-Robert Curry (E-U). 23.00 International Motorsport. 0.00 Stock car. Grand Prix de Paris et 1er championnat d'Europe indoor. Finales au Palais omnisports de Paris-Bercy (60 min)

CINÉ CINÉFIL 19.40 Simon du désert. ■ ■ Film mexicain de Luis Bunuel (1965, N., v.o.). 20.30 La Table aux crevés. ■ ■ Film français d'Henri Verneuil (1951, N.). 22.00 ▶ La Chose d'un autre monde. ■ Film américain de Christian Nyby et Howard Hawks (1951, N., v.o.). 23.25 Corridors of Blood. ■ Film britannique de Robert Day (1958, N., v.o.). 0.55 La Proie. ■ ■ Film américain de Robert Siodmak (1948, N., v.o., 85 min).

CINÉ CINÉMAS 18.35 Téléfilm. La Nuit du coucou. De Michel Favart. 20.15 Le Nouveau Bazar de Ciné-Cinémas. 21.00 Abyss. ■ Film américain de James Cameron (1989). 23.20 Feu de minuit. ■ Film américain de John Nicolella (1992, v.o.). 0.55 La Nuit déchirée. □ Film américain de Mick Garris (1992, 85 min)

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Marie-José Lamothe (La Vie de Milarepa). 19.30 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine. La Salpêtrière (1). 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Le pouvoir de la voix. 5. Cathy Berberian ou la voix éclatée. 20.30 Radio archives. Montparnasse : La ruche. 21.28 Poésie sur parole. 21.32 Musique : Black and Blue. Steve Lacy : Findings. Avec Jean-Louis Chautemps. 22.40 Les Nuits magnétiques. Les enfants d'Hippocrate (4). 0.05 Du jour au lendemain. Luc Brisson (Parménide, de Platon). 0.50 Coda. Semaine sainte byzantine, matines (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Une heure avec Romain Gary ; 2.00, Une vie, une œuvre : Michel Ange.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert franco-allemand (Emis simultanément sur Saarländischer Rundfunk et Hessischer Rundfunk). En direct du Gewandhaus de Leipzig, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur : Tristan et Isolde (prélude et mort d'Isolde), Wesendonck-Lieder, de Wagner, Waltraud Meier, soprano ; Symphonie nº 3, de Bruckner. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique plurielle. Le Rapt de Perséphone (extrait), de Bon, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Nancy, dir. Jérôme Kaltenbach. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Debussy, traditionnelles. 0.00 Jazz club. Enregistré à la Villa, le trio du pianiste Enrico Pieranunzi. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

France-Info 105.5, 18 h 15 : Robert Hue (« L'invité »).

RMC, 18 h 30 : Joseph Macé-Scaron pour *Le Figaro* ; Pierre Giacometti pour BVA ; Philippe Méchet pour Louis Harris ; Laurence Parisot pour l'IFOP (« Spéciale présidentielle RMC-*Le Figaro* »).

Europe 1, 19 heures : Jacques Chirac (« Le Club de la presse »).

O'FM 99.9, à partir de 19 heures : François Baroin, André Lajoinie, Christine Boutin (« Grand O O'FM-*La Croix* », spécial présidentielle)

RTL, 19 heures. La dernière journée des neuf candidats, par Jean-Pierre Defrain.

France-Inter, 19 h 20. Jean-Marie Le Pen (« Le Téléphone sonne »).

هكذا من الأصل

France 3 présente les Eglises d'outre-mer

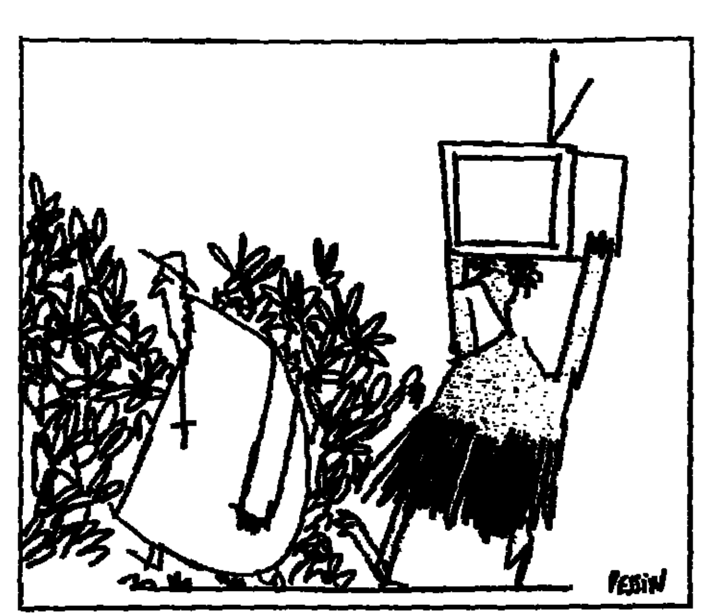
Dans le deuxième volet d'une série consacrée aux religions dans les DOM-TOM, le service public manque l'occasion d'une leçon d'histoire

DANS LE MAGAZINE « Outremers », France 3 doit diffuser, dimanche 23 avril, la deuxième séquence d'une série de trois émissions, réalisées avec le concours de Radio-France Outre-mer (RFO) à l'occasion des fêtes pascales, destinées à faire découvrir aux populations métropolitaines les Eglises des départements et territoires d'outre-mer. La première émission, dimanche 16 avril, était consacrée aux pratiques religieuses dans les deux départements des Antilles et à la Réunion. Il est question, cette semaine, du rôle des Eglises catholiques et protestantes en Océanie.

Cette deuxième séquence commence par une scène forte. La reconstitution, filmée en 1994, de l'arrivée des premiers missionnaires en Nouvelle-Calédonie, il y a cent cinquante ans. On y voit un prélat en chapeau blanc débarquer en petit équipage et grand Evangile sur une plage où l'attendent des indigènes couronnés de feuillages et armés de casse-tête.

Cela ressemble à une parodie mais ce n'en est pas une. L'archevêque de Nouméa, qui s'est aimablement prêté à cette commémoration, accomplit, bien au contraire, une démarche officielle dont la symbolique est significative aux yeux des chefs coutumiers de la communauté canaque qui l'entourent.

Pour la première fois dans l'histoire de la colonisation de la Grande-Terre, l'Eglise catholique vient demander l'absolution aux descendants de tous les clans que les missionnaires maristes ont jadis évangélisés à marche forcée pour en faire leurs auxiliaires politiques et militaires contre leurs rivaux de la protestante London Missionary Society.



« MERCI ! »

Par la voix de Mgr Michel Calvet, le pape plaide coupable. *« Nous avons plus conscience que nos aînés de l'originalité de chaque peuple. Cette prise de conscience nous invite à reconnaître les torts faits au peuple mélanésien ainsi que les souffrances et les injustices dont furent victimes ses ancêtres, contraints à abandonner, de fait, une part de leur culture. C'est l'Evangile lui-même qui nous conduit à demander pardon. »*

Les Kanaks, heureusement, ont appris à avoir la rancune courtoise. Le porte-parole du clan Monaoua, Hyacinthe Teuet, fait à l'archevêque de Nouméa l'amabilité d'une réponse d'enfant de chœur : *« Au nom de tous les clans de la région et en présence des représentants des grandes chefferies du Nord, successeurs de ceux-là mêmes qui ont eu le privilège de recevoir les premiers missionnaires, nous vous souhaitons la bienvenue. Nous avons voulu aujourd'hui vous prouver que, même si nous avons eu un passé malheureux, nous avons quand même gardé notre culture et notre fierté. »* Il en rajoute : *« Les missionnaires ont mis fin à la guerre fratricide qui opposait nos ancêtres aux autres clans. (...) Merci pour ces cent cinquante ans d'évangélisation ! »*

Cet échange méritait à lui seul un minimum d'analyse. Il offrait la possibilité d'une émission instructive sur les causes lointaines et les conséquences présentes des luttes d'influence que se livrèrent, et que continuent de se livrer, sous couvert d'oeuvre civilisatrice, les évangélistes catholiques et protestants, capables du meilleur éducatif mais aussi du pire politique, en Nouvelle-Calédonie comme en Polynésie et à Wallis-et-Futuna.

MONTAGE DE SCÈNES PIEUSES

Soucieux, sans doute, de ne pas troubler la quiétude de la télévision dominicale, les concepteurs de cette série n'en ont rien fait. Ils ont reculé devant la difficulté de faire la part des choses. Ils ont préféré diffuser un montage de scènes pieuses et de cartes postales qui passe en silence sur les images fugitives de l'ancien séminariste Jean-Marie Tjibaou et qui finit par ressembler à un anachronique film de propagande religieuse. Ce ratage n'incite évidemment pas à regarder le dernier volet de cette série programmé pour le dimanche 28 mai.

Alain Rollat

★ « Outremers », France 3, dimanche 23 avril à 10 h 55.

Le silence de PPDA

par Agathe Logeart

TF 1 fut presque irréprochable dans son compte-rendu du jugement du procès Botton. Rien en apparence ne manqua, sinon peut-être un rappel des faits incriminés qui n'eût pas été inutile. Comme aux plus beaux jours, certains acteurs de cet interminable procès de trois semaines s'étaient donné rendez-vous sur les marches du palais de justice de Lyon. On vit Pierre Botton, en strict costume croisé, dire tout le mal de l'injustice dont il se croit victime, et qui devrait le renvoyer en prison. On vit Michel Mouillot, le maire de Cannes à l'impeccable brushing, comme abasourdi de se voir infliger, outre de la prison avec sursis, une peine de privation de ses droits civiques qui, s'il ne faisait appel, le rendrait inéligible. Il balbutia qu'il trouvait cela *« idiot »*.

Les deux autres mousquetaires n'avaient pas fait le déplacement, laissant à leurs avocats la charge délicate d'affronter les journalistes venus recueillir leurs commentaires, sous l'oeil des CRS dont on se demandait pourquoi ils étaient là en si grand nombre. Si l'on avait craint des crêpages de chignon, ils n'eurent pas lieu. Les avocats des absents, Michel Noir et Patrick Poivre d'Arvor, dénoncèrent donc, comme c'est l'usage quand on est mécontent, l'iniquité de la sanction dont ils n'ont pu protéger leurs clients.

Si le maire de Lyon était resté dans son hôtel de ville, d'où il fit une brève déclaration pour clamer sa révolte, où donc était passé PPDA ? Il nous manquait, en vérité, pour que le sujet fût tout à fait complet. On se doutait bien qu'il ne serait pas à son poste, ce soir-là. On l'avait un peu espéré tout de même, avouons-le, avec une fringale un peu voyeuse, un peu voyoute. Mais on comprenait bien que ce ne serait pas possible. Quand on avait vu le visage de Jean-Claude Narcy s'encadrer dans notre téléviseur en lieu et place de notre PPDA quotidien, on s'était bêtement dit qu'on retrouverait ailleurs ce visage, ces moues charmeuses apprises par coeur après tant d'années de compagnonnage. Mais non, pas du tout, il nous avait complètement fait faux bond. Il n'était nulle part, sinon dans un communiqué de la direction de sa chaîne qui avait tenu à lui renouveler solennellement sa confiance.

Pourtant, au cours du procès, on l'avait vu au palais de justice, ayant échangé son rôle coutumier de chasseur pour celui de gibier. On l'avait même entendu rager après le réquisitoire du procureur, utilisant les mêmes arguments que tous les prévenus assommés par la machine judiciaire dont pourtant, tout au long de ces dernières années, il passait pour être un fin connaisseur. Son élégante silhouette avait alors paru un peu voûtée, mais il avait fait face, si humiliant qu'ait pu être cet épisode. Très vite, il avait repris sa place au 20 heures, il avait animé les émissions politiques de la campagne présidentielle. La parenthèse lyonnaise avait semblé refermée. Il serait bien temps d'y revenir. Mais il n'y était pas revenu, laissant nos imaginations frustrées galoper toutes seules.

SAMEDI 22 AVRIL

TF 1

13.50 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.50 Série : Cannon.
15.45 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones.
16.35 Série : Valérie.
17.05 Série : Chips.
18.00 Trente millions d'amis.
18.30 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Téléfilm : Avalanche. De Paul Shapiro.
22.25 Magazine : Ushuaïa. Ceylan. Pêche du non-retour ; Goudis et les gitans de la mer ; Les enfants plongeurs de Negros ; Le moine et les éléphants.
23.35 Série : Paire d'as.
0.30 Journal et Météo.
0.40 Programmes de nuit. Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 1.00, Histoires naturelles (et à 3.05, 5.05) ; 1.55, TF1 nuit (et à 2.55, 4.00) ; 2.05, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 4.10, Passions ; 4.30, Musique.

FRANCE 2

Samedi . 13 H 35 SAVOIR PLUS SANTE *Les nouveaux pères* France 2

13.40 Magazine : Savoir plus santé. Présenté par François de Closets. Les Nouveaux Pères.
14.40 Documentaire : Histoires sauvages. Quand les animaux pensent, de Genya Nio.
15.10 Magazine : Samedi sport. 15.15, Tiercé à Enghien ; 15.25, Rugby : demi-finale du championnat de France ; 17.10 Tennis : Coupe de la Fédération à Metz.
18.10 Série : Hartley cœurs à vif.
18.55 Magazine : J'ai un problème... et alors ? Présenté par Christine Bravo.
19.50 Tirage du Loto (et 20.45).
19.59 Journal et Météo.

20.50 Divertissement : N'oubliez pas votre brosse à dents. Présenté par Nagui.
23.05 Magazine : Les Enfants de la télé. Présenté par Arthur.
0.15 Les Films Lumière.
0.20 Journal, Météo, Journal des courses.
0.35 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. La Nuit des publivores, au Palais des congrès, à Paris, les 10 et 11 mars.
3.05 Programmes de nuit.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et 15.05, 16.45).
14.05 Série : Les Brigades du Tigre.
17.45 Magazine : Montagne. Traces de glisse, de Daniel Despin.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Portraits*, de Charles-Albert Cingria.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Téléfilm : Le Malingot. De Michel Sibra.
22.25 Magazine : Ah ! Quels titres ! Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. Justice et injustice. Invités : Dominique Conil (*Notre justice*) ; Antoine Comte (*La Défaite-La raison d'Etat contre le citoyen*), Alain Vogelweith (*Mains propres, mains liées, France-Italie : la leçon des affaires*) ; John Irving (*Un enfant de la balle*).
23.25 Météo et Journal.
23.55 Musique et compagnie. L'œil écoute... Naples [1/2].
0.55 Musique Graffiti. Deux chants polonais, de Chopin et Liszt, par Stephen Hough, piano.
1.05 Sport : Coupe de l'America. Régate finale (10 min).

M 6

14.10 Série : Supercopter.
15.10 Série : Les Champions.
16.20 Série : Airport unité spéciale.
17.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.20 Série : Amicalement vôtre.
19.10 Magazine : Turbo. Le coup de cœur ; L'accident d'Ayrton Seyna sur le Grand Prix de San Martin ; L'express info ; La rubrique téléspectateurs ; Génération auto.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Filles à papas.
20.35 Magazine : Stars et couronnes. Présenté par Isabelle Heurteaux.

20.45 Téléfilm : Délivrez-moi de l'enfer. De Bill L. Norton.
0.05 Série : Les Contes de la crypte. Le Canyon de la mort.
0.30 Concert : Stephan Eicher à Carcassonne.
1.30 Musique : Boulevard des clips (et 6.05).
2.30 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; 2.55, Culture pub ; 3.20, Chine impériale et millénaire ; 4.15, Nature et civilisation (5) ; 5.10, Fréquenstar.

CANAL +

13.35 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Sport : Rugby. En direct. Demi-finale du Championnat de France.
15.45 Documentaire : Chronique d'une mouche domestique. De Kurt Mundl.
16.10 Insektors. Caterpillar.
16.25 Les Superstars du catch.
En clair jusqu'à 20.30
17.15 Décode pas Bunny.
18.15 Dessin animé : Profession critique.
18.40 Magazine : Tellement mieux. Présenté par Karl Zéro.
18.55 Flash d'informations.
19.00 L'Hebdo de Michel Field.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures.

20.30 Téléfilm : Le Rêve brisé de Debbie. De Mimi Leder
22.05 National Geographic. L'île des ours geants, de Wolfgang Bayer
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : La Nuit des morts-vivants. □ Film americain de Tom Savini (1990)
0.24 Pin-up.
0.25 Cinéma : Raining Stones. ■ ■ ■ Film britannique de Ken Loach (1993, v.o.).
1.50 Surprises (6.40).
2.00 Cinéma : The Long Day Closes. ■ ■ Film britannique de Terence Davies (1991, v.o.).
3.25 Cinéma : Leprechaun. ■ Film américain de Mark Jones (1993).

LA CINQUIÈME

13.30 Documentaire : A tous vents. L'Aventure du Kon-Tiki.
14.30 Documentaire : Découvertes. Le cerveau : subconscient et créativité [5/5].
15.30 Documentaire : Arts musique. Vingt-cinq siècles d'art en Europe : le XIXe siècle.
16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Odescalchi.
17.00 Les Grandes Séductrices. Vivien Leigh (rediff.).
18.00 Magazine : Arrêt sur images.
18.55 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Série : Comédie visuelle. [2] Un cours de Rowan Atkinson (v.o.)
19.25 Le Dessous des cartes. Amérique latine (rediff.).
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités américaines et britanniques de la semaine du 22 avril 1945.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Albert Savarus. D'Alexandre Astruc.
21.45 ▶ Documentaire : My Vote is my Secret. De Julie Henderson, Thulani Mokoena et Donne Rundle.
23.20 Magazine : Velvet Jungle. Présenté par Valli. Nirvana : « Live ! Tonight ! Sold Out ! », de Kevin Kerslake. *Un an après la mort de Kurt Cobain, une vidéo inédite de Nirvana*
0.40 Série : Johnny Staccato. [16] Glissando, de John Brahm, avec John Cassavetes (v.o.). *Un gamin menace de tuer un trompettiste ami de Johnny. Il le confond avec son père, qui l'a abandonné.*
1.05 Documentaire : Reggae Sunsplash II. De Stefan Paul (rediff., 107 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : Les Cavaliers aux yeux verts. De Michel Wyn [1/3] avec Irène Papas, Xavier Deluc, Claudia Ohana. 21.30 Festival franco-ontarien. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Le Grand Jeu des célébrités. 22.45 Bon week-end. Invités : Stéphane Steeman, Bernard Perpète... 23.45 Beau Dommage... après la pause. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (40 min).
PLANÈTE 19.25 Retour à Oujda. De Charlotte Szlovak. 20.25 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [24/38]. C 130 Hercules. 21.20 Nitay Gârabam ou caution d'avenir. De Jean Monsigny. 22.15 Iso Lo. De Mansour Sora Wade. 22.55 Lucky Morris. De Jean-Loup Martin. 23.25 Force brute. De Robert Kirk [10/65]. Bombes, roquettes et missiles. 0.15 Meurtre sur la côte d'Azur. D'Helen Jenkins. 1.00 BKW. De François Bertrand (20 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Danse sportive. 11e open de France, au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris. 22.00 Embouteillage. 23.05 Bernard Haller. 0.20 A bout portant (45 min).
CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 Série : Un bon petit diable. 18.30 Série : Opération Mozart. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Série : Souris noire. 19.30 La Panthère rose. 20.00 Flèche noire. Dessin animé.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. 21.50 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 T'as pas une idée ? 23.20 Série : Private Eye. 0.10 Road Test. 0.35 Série : Seinfeld. 1.00 Série : Dream On (30 min).
SÉRIE CLUB 19.00 Le Club. 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice (et 23.50). 20.45 Série : Au plaisir de Dieu. 22.15 Série : Cosmos 1999. 23.00 Série : Mystères à Santa Rita. 0.40 Série : Julien Fontanes, magistrat (90 min).
MCM 19.00 Autour du groove. 19.30 L'invité de marque. Alliance Ethnik. 20.00 MCM mag. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 MCM backstage. 22.30 MCM dance club (210min).
MTV 19.00 European Top 20. 21.00 Concert : Bruce Springsteen Plugged. Enregistré à Los Angeles, en septembre 1992. 22.30 The Soul of MTV. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).
EUROSPORT 14.30 Cyclisme. En direct. Coupe du monde : L'Amstel Gold Race, à Maastricht (Pays-Bas). 19.30 Motocyclisme. Essais des 500 cc : Grand Prix du Japon, à Suzuka. 20.30 Voitures de tourisme. En différé. 1er Championnat d'Allemagne : 1re manche, à Hockenheim. 21.00 Equitation. En direct. 1er jumping international de Monte-Carlo. 22.30 Handball. En différé. Tournoi des quatre nations : Espagne-Allemagne, à Olten (Suisse). 0.00 Athletic Magazine (60 min).
CINÉ CINÉFIL 18.10 Actualités Pathé nos 1, 2 et 3. 20.45 Le Club. François Cluzet. 22.00 Le Meilleur du cinéma britannique. [3/26] Pouvoir et préjugés. [4/26] Belles Anglaises. 23.00 A Canterbury Tale. ■ ■ Film britannique de Michael Powell (1944, N., v.o.). 1.00 Paris la nuit. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger (1930, N., 95 min).
CINÉ CINÉMAS 18.30 Téléfilm : Emeutes en Californie. De Kevin Hooks (1990). 20.05 Hollywood 26. 20.30 Téléfilm : Parole d'escroc. De Lee Katzin (1989). 22.05 Documentaire 3. 23.00 Mon oncle d'Amérique. ■ ■ Film français d'Alain Resnais (1980). 1.00 Téléfilm : Les Passions de Christy Canyon. Classé X (75 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.32 *Poésie sur parole*. Récital Dominique Sampiero. 20.00 Le Temps de la danse. Expositions des costumes d'opéra à l'Opéra Garnier. 20.30 Photo-portrait. Robert Valois, antiquaire. 20.45 Fiction. Blanc anthracite, d'Yves Lebeau ; Bibi le Kid, d'Yves Lebeau. 22.35 Musique : Opus. Préface en musique à la Pâque orthodoxe. 23.00 Pâques orthodoxes. 0.05 Clair de nuit. Festival de Fécamp, les Déferlantes. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec René Etiemble (1) ; 2.19, Qui êtes-vous André Pieyre de Mandiargues ; 3.00, Les ensablés ou les derniers témoins d'une histoire occultée ; 3.57, Jacques Voisenet (Bestiaire chrétien, l'imagerie animale des auteurs du Haut Moyen Age, V-XIe siècles) ; 5.20, Quêtes, récits et Rhilas des voyageurs arabes ; 6.44, Les Treize Grains de blé noir, de Dagmar Fink.

FRANCE-MUSIQUE 19.15 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Winterreise D 911 (extraits), de Schubert. 20.05 Soirée lyrique. Donnée le 25 mars, au Metropolitan Opera de New York, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New York, dir. James Levine : Idomeneo, re di Creta, de Mozart, sol. Dawn Upshaw (Ilia), Carol Vaness (Electre), Anne Sofie von Otter (Idamante), Placido Domingo (Idomeneo), Ryland Davies (Arbace). 23.00 Musique pluriel. Concert donné le 10 avril, au Théâtre national de la Colline, par l'Ensemble recherche, dir. Peter Rundel : Eight Songs for a mad King pour voix d'hommes et six instrumentistes, de Maxwell-Davies ; Aventures et nouvelles aventures pour soprano, mezzo-soprano, baryton et sept instrumentistes, de Ligeti. 0.05 Auto-portrait. Fabio Biondi, violoniste, directeur de l'ensemble Europe Galante. Œuvres de Rode, Leclair, Rameau, Locatelli, Glass, Haendel, Vivaldi. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Franck, Dukas, Puccini, Verdi, Mozart, Haendel, Kapsberger, D'Anglebert, Marais, Leclair, Field, Elgar, Brahms, Wolf, Chopin.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'oeuvre ou classique.

Le Monde
SAMEDI 22 AVRIL 1995

Maires et juges

par Pierre Georges

INÉLIGIBLES, présentez-vous ! Eh bien, justement, ils y pensent, et sérieusement. Jacques Mellick, Michel Noir et Michel Mouillot semblent décidés à y aller. Malgré tout et malgré les juges. Condamnés en première instance et déclarés inéligibles – le premier pour deux ans, les deux autres pour cinq –, ils ont interjeté appel, juridiquement suspensif. Et ils vont aux urnes introduire un recours politique. A charge pour les électeurs de Béthune, Lyon et Cannes de déjuger les juges.

Michel Noir l'a annoncé clairement, d'ailleurs. Ce sera le *« verdict des urnes »* contre le *« verdict des juges »*. On ne saurait mieux dire en quelle considération ces trois élus tiennent la justice de leur pays. Ils peuvent estimer en effet avoir été condamnés injustement ou trop sévèrement. Il y a des voies de recours pour cela. Mais cette manière politique de passer à l'orange, de prendre l'électeur à témoin et presque en otage, l'électorat comme le seul tribunal populaire qui vaille et l'élection comme un mode de réhabilitation publique ne manque pas d'inquiéter.

C'est jouer délibérément la rue contre la Cour. C'est donner au suffrage universel le goût et le sens d'un référendum absolutoire. C'est, si les juges ont eu raison de condamner, s'installer dans l'idée et installer l'idée qu'on a pu piétiner la légalité, au seul motif d'avoir été un « bon maire ». D'une certaine manière, cela revient à plaider l'immunité pour cause de résultats.

Ces trois maires ne se placent pas ainsi au-dessus des lois. Mais entre les lois. Ils se faufilent dans l'interstice offert par la procédure. Ils ont le droit pour eux. Et ce droit admet fort heureusement que les juges peuvent se tromper. Les magistrats ne sont pas plus infaillibles que les trois maires ne sont intouchables. Mais, au vu des jugements, et des éléments qu'ils comportent, on peut douter légitimement que des magistrats infirment en appel ce que d'autres magistrats décidèrent en première instance.

La sagesse serait alors que, dans le doute, ces trois maires sortants s'abstiennent de se représenter. Hier encore, devant pareil jugement, il eût été impensable qu'ils le fassent. Une sorte de morale civique le leur aurait interdit. On n'en impose pas à la justice par les électeurs ou la *vox populi*, comme on l'a vu récemment à Béthune. Mais les moeurs ont changé et nous voici en plein combat frontal, la République des notables contre celle des juges.

Un quatrième maire sortant pourrait, lui aussi, se représenter. Du fond de sa prison. Alain Carignon, ni jugé ni condamné, n'y pense pas, ou plus. Mais si l'on en parle ici, c'est pour le sort qui lui est fait, cette longue détention provisoire. Françoise Sagan s'en indigne dans *Le Figaro* au motif qu'il serait *« le seul »* à subir ce traitement d'exception. Elle dénonce ce qu'elle considère comme procédant plutôt de la *« lettre de cachet »* que d'une transparente justice. Elle vitupère *« les pouvoirs cyniques et illégalement mystérieux du Veau d'or qui nous gouverne »*. Les choses sont plus simples que cela. Si un magistrat instructeur, si d'autres après lui, ont systématiquement rejeté les demandes de mise en liberté du maire de Grenoble, c'est toujours au même motif : de multiples tentatives de pression exercées sur les témoins. C'est moins mythique que le Veau d'or, mais plus juridique.

L'avion Rafale et le char Leclerc suscitent une polémique électorale

Des élus RPR et UDF dénoncent les déclarations d'un proche de M. Chirac

LE SORT de deux programmes majeurs de l'armement français, l'avion de combat Rafale et le char de bataille Leclerc, vient de faire l'objet d'une vive polémique entre des élus de l'actuelle majorité. Dans *Libération* du mercredi 19 avril, Pierre Lellouche, député RPR du Val-d'Oise et conseiller diplomatique de Jacques Chirac, s'en est pris au Rafale et au Leclerc, qu'il considère comme *« des armes de la guerre froide »* inadaptées aux besoins futurs des armées. Il estime que la France doit concentrer ses efforts dans des domaines d'avenir, comme les technologies de l'alerte et de l'espace, et souhaite qu'elle maintienne ses compétences nationales ; il s'oppose ainsi aux projets de partenariat européen.

Cette prise de position a été réfutée par un autre député RPR, lui aussi proche de M. Chirac, Jacques Boyon, président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale. Il a rappelé que c'est le maire de Paris, alors qu'il était premier ministre, qui a lancé, en 1987, le programme Rafale. *« Le Rafale et le Leclerc sont parmi les plus brillants produits de l'industrie française*, a-t-il expliqué. *Ils sont indispensables à nos armées, et la France compte sur eux à l'exportation. »* A quoi Olivier Darrason, député UDF des Bouches-du-Rhône et rapporteur de la commission de la défense, a ajouté, de son côté, que M. Lellouche fait preuve de *« légèreté »* et d'*« inconséquence »*.

« Qu'en penseront, estime M. Darrason, *nos armées de l'air, de mer et de terre, pour lesquelles le Rafale et le Leclerc constituent l'armement majeur des trente années qui viennent ? Pierre Lellouche, en mettant en cause l'industrie française, manque de sens civique et sert objectivement les intérêts des Etats-Unis, alors que chacun sait bien que ce pays souhaite la disparition de l'industrie européenne de défense. Si telle est sa conviction, pourquoi a-t-il voté la loi de programmation militaire et le budget de la défense, qui confirment ces deux projets ? »*

EXOCET

Sous le titre « L'Exocet du conseiller de Jacques Chirac contre la France », quatre députés PR et un député RPR soulignent que *« le conseiller de Jacques Chirac fait preuve à la fois d'inconscience, d'insouciance, d'ignorance, de légèreté et d'inconséquence »*. Pierre Favre (UDF-PR, Gironde) ; Jean-Pierre Philibert, Yves Nicolin, Jacques Cypres (tous trois élus UDF-PR de la Loire), et Jean Diebold (RPR, Haute-Garonne) estiment que M. Lellouche *« confirme son inaptitude à toute responsabilité »*. Ils l'accusent de *« trahir les intérêts de la France »*, si son propos aboutit *« à ruiner l'effort de la France entrepris par le général de Gaulle pour se doter d'une industrie de défense compétitive et performante »*.

La France a prévu de commander, sur plusieurs années, un total de trois cent quarante-trois avions Rafale (pour l'armée de l'air et pour le porte-avions *Charles-de-Gaulle*) et de six cent cinquante chars Leclerc. Les Emirats arabes unis ont d'ores et déjà acheté, pour 21 milliards de francs, quatre cent cinquante Leclerc (versions de combat et de dépannage) et ils ont demandé que le Rafale leur soit présenté au Salon aéronautique qui s'ouvre en novembre 1995 à Dubaï. Selon des documents parlementaires, le Rafale, qui est un avion multimission et qui devrait remplacer cinq types d'appareil à la fois, est évalué à 300 millions de francs l'exemplaire en état de vol, et à quelque 515 millions de francs avec son armement et sa logistique. Le Leclerc doit succéder au char AMX-30, qui a une trentaine d'années d'âge en moyenne, et son coût est estimé à 30 millions de francs pièce.

Jacques Isnard

Le Gabon rappelle son ambassadeur en France

LE GOUVERNEMENT gabonais a décidé de rappeler *« en consultation »* son ambassadeur à Paris, en raison du *« silence du gouvernement français face à la campagne diffamatoire »* de la presse française contre le président Omar Bongo à propos de l'affaire Smalto. Dans un communiqué publié vendredi 21 avril, Libreville demande que *« cessent une attitude et un comportement de mépris, et que les relations entre les Etats et les peuples se fondent non sur le traitement inégal et l'humiliation mais sur la considération et le respect mutuels »*.

Aux cris de : *« Les Français dehors ! »*, un petit groupe de personnes avait manifesté une fois encore, jeudi, devant l'ambassade de France à Libreville, pour dénoncer la *« campagne de dénigrement des médias français »* contre M. Bongo. Les manifestants ont légèrement molesté deux ressortissants français.

Lors du procès du couturier Francesco Smalto, jugé, mardi 11 avril, à Paris, pour avoir participé à un réseau de prostitution dont le client exclusif aurait été le chef de l'Etat gabonais, plusieurs jeunes femmes avaient indiqué que des rumeurs circulaient parmi elles sur une possible séropositivité de M. Bongo. Ces assertions avaient été démenties par le médecin consultant du président gabonais. De son côté, Bernard Debré, ministre de la coopération, avait déclaré, le 14 avril, qu'il était *« intimement persuadé »* que M. Bongo n'était pas séropositif *« parce que je suis médecin et que j'ai recu quelques examens qu'il m'a envoyés »*.

■ **ESPACE : la soixante-douzième fusée européenne Ariane**, lancée depuis le centre spatial de Kourou (Guyane), vendredi 21 avril à 3 h 44, heure française, a placé sur orbite ERS-2, le deuxième satellite d'observation de la Terre de l'Agence spatiale européenne (ESA). Ce satellite, d'un coût de 3,36 milliards de francs (lancement et fonctionnement compris), équipé de trois radars, rejoint en orbite son aîné ERS-1, lancé en juillet 1991 par la 44e Ariane. Tous deux recueilleront des données d'ordre météorologique, océanographique, climatique, y compris par temps couvert. Ce tir intervient trois semaines seulement après celui d'Ariane 71, le prochain devrait avoir lieu dans la nuit du 16 au 17 mai.

■ **DISTRIBUTION : Carrefour va s'installer en Chine.** Daniel Bernard, le président du directoire du groupe français de distribution Carrefour, a indiqué jeudi 20 avril avoir reçu le feu vert des autorités chinoises pour l'ouverture en septembre 1995 d'un magasin à Pékin. Cet investissement sera réalisé par une société commune dont le capital sera détenu à 60 % par le groupe français, à 40 % par le holding public chinois CITIC. Le groupe a récemment signé un accord similaire pour s'implanter à Shanghaï. En 1995, avec l'ouverture de 25 grandes surfaces dans le monde (dont 3 en France, à Calais, Bordeaux et Drancy), Carrefour comptera un total de quelque 250 hypermarchés, dont plus de la moitié à l'étranger. Le groupe mise sur une progression de 8 % de son chiffre d'affaires en 1995 et sur une augmentation de 20 % de son bénéfice net.

Un magistrat strasbourgeois critique l'exclusion de trente-six lycéennes voilées

STRASBOURG
de notre correspondant

Après celui de Lille le 13 avril (Le Monde du 15 avril), le tribunal administratif de Strasbourg doit se prononcer dans quelques semaines sur les arrêtés d'exclusion de trente-six lycéennes musulmanes. Le commissaire du gouvernement a demandé aux magistrats, jeudi 20 avril, l'annulation de ces exclusions, estimant qu'elles ne sauraient être motivées par le seul port du foulard islamique. En novembre 1994, une cinquantaine de jeunes filles avaient été exclues de deux lycées de Strasbourg, Jean-Monnet et Jean-Rostand. Les conseils de discipline des deux établissements avaient pris leur décision sur la base des règlements intérieurs, modifiés pour s'adapter à la « circulaire Bayrou » du 20 septembre 1994, qui exclut, dans les établissements scolaires, le port des *« signes religieux ostentatoires »*. Le recteur d'académie, Jean-Paul de Gaudemar, avait confirmé ces exclusions quelques mois plus tard.

Présidé par Danièle Mazzega, le tribunal administratif de Strasbourg a examiné les recours déposés par Me Alain Marx, l'avocat des jeunes filles. Dans ses conclusions, le commissaire du gouvernement, José Martinez, a proposé d'annuler les décisions des conseils de discipline ainsi que leur confirmation par le recteur. Il a estimé que le seul port du foulard islamique ne justifiait pas l'exclusion d'un établissement scolaire et il a précisé qu'il n'avait trouvé *« aucun élément tendant à établir un comportement de prosélytisme »* ni *« aucune précision sur des troubles à l'ordre public »*.

LES DOUTES DU COMMISSAIRE

Le commissaire du gouvernement, qui contrairement à ce que son nom pourrait indiquer ne représente pas le point de vue du gouvernement, est allé jusqu'à émettre des doutes sur la légalité, *« au regard de la jurisprudence du Conseil d'Etat et de la convention européenne des droits de l'homme »*, des nouveaux règlements intérieurs des lycées basés sur la « circulaire Bayrou ». S'appuyant sur l'avis émis par le Conseil d'Etat en 1989, le tribunal administratif de Lille avait, pour sa part, estimé que la « circulaire Bayrou » était bien conforme au droit, mais que le port d'un foulard ne justifiait pas, en soi, une exclusion du système scolaire. Sur les vingt-six exclusions prononcées, vingt-trois avaient été confirmées par le tribunal administratif de Lille et trois annulées.

En Alsace, la circulaire du ministre de l'éducation nationale précisant que *« les signes ostentatoires constituent en eux-mêmes des éléments de prosélytisme »* avait provoqué des interrogations de juristes et de responsables des Eglises. En effet, le statut scolaire local, dérogatoire et hérité de la loi Falloux de 1850, partiellement maintenu dans les trois départements d'Alsace-Moselle, fait droit de cité dans les écoles publiques à quatre confessions – catholique, luthérienne, réformée et juive. Les cours de religion sont intégrés à l'emploi du temps et assurés par du personnel rémunéré par l'Etat. Le sentiment est vif dans l'académie que la « circulaire Bayrou » creuse le fossé entre les quatres cultes reconnus en Alsace et l'islam. Le tribunal administratif de Strasbourg a mis son jugement en délibéré.

Jacques Fortier

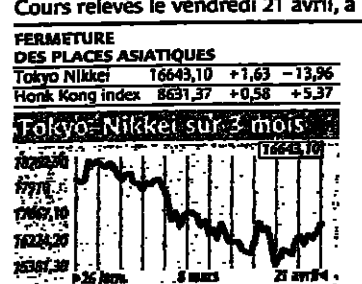
SOMMAIRE

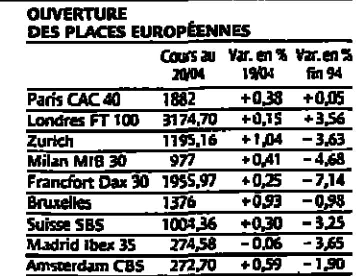
BOURSE

Cours relevés le vendredi 21 avril, à 10 h 27 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16643,10	+1,63	−13,96
Honk Kong index	8631,37	+0,58	+5,37





OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 20/04	Var. en % 19/04	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1882	+0,38	+0,05
Londres FT 100	3174,70	+0,15	+3,56
Zurich	1195,16	+1,04	−3,63
Milan MIB 30	977	+0,41	−4,68
Francfort Dax 30	1955,97	+0,25	−7,14
Bruxelles	1376	+0,93	−0,98
Suisse SBS	1004,36	+0,30	−3,25
Madrid Ibex 35	274,58	−0,06	−3,65
Amsterdam CBS	272,70	+0,59	−1,90

DEMAIN dans « Le Monde » :

INDESTRUCTIBLES ARMÉNIENS : il y a quatre-vingts ans, le 24 avril 1915, commençait à Constantinople un génocide dont Hitler disait en 1939 : *« Qui se souvient aujourd'hui de l'extermination des Arméniens ? »*

Tirage du *Monde* daté vendredi 21 avril : 494 735 exemplaires

DANS LA PRESSE

L'attentat d'Oklahoma

THE NEW YORK TIMES

On ne connaît pas encore les motivations et l'identité des poseurs de bombes, mais la cible visée suggère une attaque contre le gouvernement américain. Si la menace provient de l'étranger, M. Clinton devra doper le budget fédéral afin de gérer une effrayante escalade du terrorisme à l'intérieur des frontières des États-Unis. Malgré les efforts faits pour augmenter la sécurité des installations fédérales et des aéroports au cours de ces dernières années, la société ouverte américaine reste vulnérable. Au lendemain de l'explosion, l'immeuble éventré et les voitures brûlant dans les rues rappelaient davantage Beyrouth déchirée par la guerre qu'une ville du centre de l'Amérique. Un sort que les Américains et leur gouvernement ne devront jamais tolérer.

FINANCIAL TIMES

Ce serait une tragédie si, à la suite de l'attentat d'Oklahoma, une vague de violence incitait les États-Unis à approuver de façon précipitée des mesures contre les libertés civiles, ou si elle alimentait un climat de xénophobie. Punir les coupables une fois qu'ils ont été identifiés ; améliorer la sécurité ; et augmenter la coopération. Mais ne pas céder à la panique, qui est à la fois l'objectif du terrorisme et son arme principale.

THE WASHINGTON POST

Pour l'instant, la principale chose est d'identifier ceux qui ont mis à exécution cet attentat. Il est concevable que cet attentat ait eu un objet exclusivement personnel. (...) Mais s'il apparaît qu'il a eu une motivation politique, comme ce fut le cas pour l'explosion du World Trade Center, le seul effet devra être de renforcer la résolution des Américains à rester fidèles aux principes et à la politique combattus par les terroristes.